TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 241

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 21 MARS 1981

L'état de siège est décrété en Centrafrique après l'élection du président Dacko

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p ; Italie, 600 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Washington et ses « vrais amis »

Avant même d'avoir défini une claire conception des rapports Est-Ouest et une politique européenne cohérente, les Etats-Unis de M. Reagan multiplient en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes les prises de position et les gestes conformes à leur nouvelle doctrine.

Il suffit de se rappeler les prestations spectaculaires du premier ambassadeur de M. Carter aux Nations unies, M. Andrew Young, un Noir Américain, embrassant plus ou moins officiellement la cause de tous les mouvements de libération et jetant l'anathème sur l'Afrique du Sud, pour saisir la portée du changement qu'entend apporter l'administration républicaine. Il s'agit désormais de rattraper le temps et le terrain perdus en soutenant le seul Etat capable de résister aux entreprises soviéto-cubaines dans la région. En clair, cela signifie la fin de la mise en quarantaine de l'Afrique du Sud, ou du moins un accommodement avec la ligne « modérée » de M. Botha. D'où la mise en veilleuse du plan de l'ONU sur la Namibie et la main tendue — discrètement pour l'instant — aux rebelles de l'UNITA qui tiennent le maquis en Angola contre le gouvernement de Luanda, que n'a *toujours pas reconnu* Washington.

Evidemment, le rapprochement esquissé entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud provoque clameurs et protestations des gouvernements africains, « progressistes » ou démocratiques, en particulier du Nigéria, second fournisseur de pétrole des Etats-Unis. Le risque de s'aliéner l'opinion et les dirigeants de l'Afrique noire a-t-il été mûrement pesé ou bien n'en est-on, dans la capitale américaine, qu'aux déclarations d'intentions pour voir jusqu'où peut se permettre d'aller un renversement complet de la politique suivie par M. Carter ? Aux Etats-Unis, l'Afrique du Sud n'a pas que des amis, et sous la pression des étudiants plusieurs universités ont dû vendre les actions sud-africaines qu'elles avaient en portefeuille. Dans son ensemble l'opinion est relativement peu informée des réalités africaines et, à moins d'improbables succès sur le terrain, M. Reagan aura du mal à tirer un bénéfice intérieur d'avoir défié sur place l'expansionnisme communiste.

Il n'en va pas tout à fait de même de l'Amérique au sud du rio Grande et des Caraïbes, où il est probable que toute défaite infligée à M. Castro — « loup-garou » de la région, dont aucun Américain n'ignore le nom — serait accueillie avec satisfaction au moins par une majorité des compatriotes de M. Reagan. Les premiers gestes de « dédouanement » des régimes chilien et argentin — dont le président désigné, le général Viola, vient de *faire une visite remarquée* et fructueuse à Washington — ont plus qu'une valeur symbolique.

On s'achemine vers une « normalisation » complète des rapports entre les Etats autoritaires et la démocratie américaine, tandis que, malgré la cacophonie des déclarations sur le sujet, on continue à faire du Salvador un test de la volonté des Etats-Unis d'enrayer l'influence et l'infiltration cubaines. Des officiels du département d'Etat, puis le général Haig lui-même, ont même laissé entendre que l'hypothèse d'actions militaires contre Cuba n'était pas exclue, ce qui tendrait à prouver qu'il faut une vingtaine d'années pour que s'efface dans l'imagination le souvenir d'un désastre américain — en l'espèce celui du débarquement manqué de la baie des Cochons.

Rebondissement de la crise polonaise

Solidarité déclare « l'état de préparation à la grève générale » après les affrontements avec la milice de Bydgoszcz

La Pologne connaît un brusque regain de tension : *pour protester contre les violences policières, qui ont fait, jeudi 19 mars, une vingtaine de blessés, à Bydgoszcz (à 300 kilomètres au nord-ouest de Varsovie), la direction de Solidarité a décrété, vendredi matin, l'état de préparation à la grève générale. Le présidium de la commission nationale de coordination de Solidarité demande, en outre, à tous ses adhérents de se préparer à accomplir, lundi prochain, dans une atmosphère de « sérieux et de responsabilité », les « tâches découlant de la situation ». Elle estime également que les violences de Bydgoszcz sont « une provocation évidente dirigée contre le gouvernement du général Jaruzelski » et que « ceux qui ont violé la paix sociale en seront tenus responsables devant le destin du pays ».*

Les incidents de Bydgoszcz ont éclaté lorsque la milice et la police politique ont expulsé brutalement des membres de Solidarité de la préfecture : les syndicalistes, mécontents de la brièveté d'une séance de négociation avec les autorités locales, voulaient poursuivre les pourparlers et refusaient d'évacuer les locaux. Ces violences ont eu lieu alors que la plupart des dirigeants polonais étaient absents de Varsovie.

Dès jeudi soir, M. Lech Walesa, le chef de Solidarité, s'est rendu à Bydgoszcz, où la section locale du syndicat a décrété une grève de protestation de deux heures pour ce vendredi. A Varsovie, une commission d'experts, présidée par le vice-procureur général de Pologne, M. Jozef Zyto, a été mise sur pied par le vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, chargé des relations avec les syndicats, pour mener une « *enquête énergique* » sur les « *causes du conflit de Bydgoszcz* », a annoncé vendredi la radio polonaise. Le porte-parole du gouvernement a cependant déclaré que l'action de la milice de Bydgoszcz était « *justifiée* ».

Vendredi, en fin de matinée, le secrétariat à Gdansk du président de Solidarité annonçait que Lech Walesa avait différé son voyage en France, qui devait commencer dimanche 22 mars. Nous publions ci-dessous l'interview que le chef de Solidarité nous a accordée avant les incidents de Bydgoszcz et dans laquelle il affirme s'attendre à des « provocations ».

« Nous sommes prêts à de grandes provocations »

nous déclare M. Walesa, qui diffère sa visite en France

« Depuis la naissance de Solidarité, ses relations avec le pouvoir n'ont été qu'une suite d'épreuves de force. Croyez-vous qu'il soit possible de mettre fin à cette guérilla permanente ?

— Oui, la guérilla a été rude, incessante, mais ce n'est pas nous qui la souhaitions. Elle nous avait été imposée par l'attitude des autorités, par leur incompréhension des conséquences à tirer de la signature des accords de Gdansk. Actuellement on dirait que les choses changent. Cela nous réjouit beaucoup, car dans cette période de refus du dialogue nous étions obligés de lutter sans cesse pour acquérir le plus de choses possible. Maintenant les temps sont autres. Nous sommes arrivés à signer de très nombreux accords et ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de commencer à les réaliser. Pour cela il faut d'autres méthodes. Les problèmes qui restent à résoudre, il faut peut-être penser à les remettre à plus tard.

— Mais à la base, dans la population, tout le monde ne semble pas être de cet avis.

— Le passé pèse lourd et cette tendance à vouloir obtenir tout tout de suite existe toujours dans la société. Mais ce que nous avons réussi à acquérir jusqu'à maintenant, c'est déjà bien. Aujourd'hui il faut dire « *assez !* » La volonté d'agir sera toujours très grande, mais les choses seront un peu différentes.

— Comment arriver à faire accepter ce changement d'attitude ?

— Ce qui s'est passé lundi dernier à Radom est une méthode. Des dates avaient été fixées pour une grève d'avertissement de deux heures puis pour une grève tout court. J'y suis allé et j'ai convaincu les gens qu'il fallait abandonner ces mots d'ordre puisque des négociations allaient s'engager dès le lendemain avec les autorités.

Propos recueillis par
BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Citoyen-etc.

L'ensemble des Français et la plupart des hommes politiques font-ils preuve d'une même mauvaise volonté pour ne pas comprendre la différence qui existe entre le président de la République et le candidat-citoyen ? C'est pourtant clair. Le candidat de la République et le président-citoyen sont deux êtres politiques distincts réunis dans une seule et même personne. Il est donc tout à fait normal que le citoyen de la République porte le même nom que le candidat-président. Le contraire eût été tout aussi naturel et la situation inverse parfaitement claire.

On aurait même pu renverser les rôles que personne ne s'en serait aperçu.

CLAUDE-H. BUFFARD.

La politique étrangère dans la campagne

par MICHEL TATU

Une des surprises de cette campagne aura été de voir la politique étrangère jouer un rôle plus important que prévu. C'est même le domaine qui a donné lieu au premier — et jusqu'à présent *au seul* — « *incident sérieux* » de cette campagne, selon l'expression de M. Lecat. Une autre surprise est que la direction des attaques dans ce domaine et le sujet des polémiques ont complètement changé par rapport aux précédentes élections.

C'est la première fois, il est vrai, depuis 1965 qu'un président sortant cherche sa réélection et doit donc justifier ses actions d'une manière systématique : Georges Pompidou n'avait pas, en 1969, à rendre compte de tout ce qu'avait fait de Gaulle, à justifier jusqu'à la manière dont son prédécesseur avait quitté l'OTAN ou avait retiré son soutien à Israël. M. Giscard d'Estaing, cinq ans plus tard, était encore plus libre pour traiter de la politique passée puisqu'il se présentait comme un homme « neuf ».

Le seul point commun aux trois situations est que la politique étrangère reste un domaine dans lequel des susceptibilités injustifiées obscurcissent le débat. Les porte-parole de M. Giscard d'Estaing en ont donné un *exemple en s'élevant*, avec *une* belle indignation, contre le propos « *indigne* », « *irresponsable* », « *révoltant* », etc., de M. François Mitterrand sur « *le salaire de Varsovie* ». Mais les candidats, dans leur ensemble, sacrifient aussi parfois à cette révérence cocardière, par exemple lorsqu'ils « *s'interdisent* » *de critiquer la politique française « sur un sol étranger »* pendant leurs voyages. Déjà, on avait fait grief à Georges Pompidou d'avoir annoncé sa « disponibilité » pour la candidature au cours d'un entretien avec des journalistes à Rome. Comme si, à l'heure de l'avion à réaction et des communications instantanées, ces distinctions gardaient une grande importance.

En réalité, si la modération des propos est souhaitable et si le choix des auditoires garde son importance, la transgression de ces règles dans le feu des arguments électoraux ne saurait être imputée à crime, en politique étrangère pas plus qu'ailleurs. Entre un débat biaisé par les fausses pudeurs et une franche explication sur tous les sujets, la seconde solution est préférable, même au prix d'excès de langage en fin de compte beaucoup moins nocifs qu'on feint de le croire en haut lieu.

Les observateurs étrangers en provenance des grandes démocraties, qui connaissent des empoignades encore plus sérieuses, sont les premiers déroutés par l'anathème jeté, au nom du drapeau, sur tel ou tel thème de polémique. Mais les Etats totalitaires eux-mêmes sont suffisamment avertis des bizarres pratiques de la démocratie chez leurs partenaires pour faire la part du feu.

(Lire la suite page 11.)

L'élection présidentielle

M. Michel Jobert se met sur les rangs

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères de 1973 à 1974, fondateur du Mouvement des démocrates, souhaite pouvoir être candidat à l'élection présidentielle. Dans une lettre datée du samedi 21 mars et adressée à tous les maires, afin de solliciter leur parrainage, M. Jobert précise toutefois qu'il ne confirmera sa candidature que si celle-ci remplit les conditions posées par la loi et qu'il ne commencera sa campagne que le 10 avril, premier jour de la campagne légale.

Au moment où quelques doutes planent sur la possibilité pour certains prétendants de recueillir suffisamment de parrains pour devenir de véritables candidats, M. Michel Jobert se lance dans la compétition. Voulant être à la fois original et modeste, le président du Mouvement des démocrates sollicite directement et uniquement les maires, à l'exclusion des autres parrains possibles, conseillers généraux et parlementaires. Il ne commencera que le 10 avril, jour de l'ouverture officielle de la campagne, et il n'utilisera que les moyens de propagande prévus par la loi, c'est-à-dire les affiches légales sur les panneaux municipaux et les deux heures d'émissions radio-télévisées, au maximum, accordées à chaque candidat avant le premier tour.

Dans la lettre qu'il a adressée aux maires — en leur demandant de se décider sans consulter leur conseil municipal, — M. Jobert ne précise guère les raisons qui l'ont déterminé, sinon sa volonté d'exprimer une protestation contre le rôle pris par les partis politiques dans cette élection et contre l'étalage de « *moyens financiers scandaleux* ».

L'ancien ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou entend ainsi une fois encore se situer « ailleurs » par rapport aux autres candidats. Par sa décision *inattendue, il poursuit ainsi la* démarche insolite et solitaire qu'il avait adoptée dès l'automne 1974 et qui n'a rencontré en sept ans que des succès limités d'estime, de sympathie ou de curiosité. Ses tentatives électorales n'ont, jusqu'à présent, jamais rencontré un large écho. En mars 1977, candidat aux élections municipales dans le Cantal, à Montboudif, village natal de Georges Pompidou, il est battu, alors que tous les autres membres de sa liste sont élus. Lors des élections législatives de mars 1978, il renonce à son projet d'être candidat à Nice.

A. P.

(Lire la suite page 9.)

L'affaire des partis

Sous prétexte d'écarter les fantaisistes qui pourraient profiter de la campagne officielle pour paraître à la télévision, la loi empêche l'expression de courants portés par une préoccupation authentiquement politique.

Pourquoi faudrait-il qu'un mouvement s'affirme aux degrés inférieurs de la représentation — municipalités et conseils généraux — avant de participer aux débats nationaux ? Mme Garaud plaisante en disant que de Gaulle aurait eu du mal à réunir les cinq cents signatures d'élus aujourd'hui nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle (le gaullisme a longtemps été faiblement représenté au niveau municipal). Mais le paysage politique aurait-il la même apparence si M. Michel Rocard n'avait pas pu se présenter en 1969 ? L'écologisme aurait-il acquis son audience actuelle si M. René Dumont n'avait pas pu déposer sa candidature en 1974 ? Le débat qui porte aujourd'hui sur la politique étrangère de la France ne doit-il rien aux interventions de Mme Garaud ?

Trente-huit mille six cents élus — maires, conseillers généraux, parlementaires — détiennent la clef de la participation à la compétition présidentielle. Les « petits candidats » ont beau répéter que parrainage n'implique pas soutien, le pouvoir et les partis font pression sur « leurs » élus pour qu'ils ne signent que pour « leur » candidat.

Mme Garaud risque de devoir renoncer ; M. Debré lui-même rencontre des difficultés. Mme Bouchardeau (P.S.U.) et M. Lalonde (écologiste) — ce dernier en dépit de l'aide qu'ont décidé de lui apporter les giscardiens — sont loin du compte.

Cinq cents signatures dans trente départements : la loi remet en fait la décision aux partis, les incitant à user de ce pouvoir comme d'une arme tactique les unes contre les autres. Qui dira, après cela, que l'élection présidentielle n'est pas leur affaire ?

CONTESTATION AU SEIN DE L'ORDRE

La grogne des architectes

Mutinerie à l'ordre des architectes ? Le conseil national doit se réunir en séminaire les 20 et 21 mars pour discuter de son fonctionnement interne.

Des divergences sont en effet apparues lors de la réunion du 5 mars entre le président, M. Alain Gillot, et l'un de ses vice-présidents, M. Jacques Vissière, architecte à Nice, à propos de décisions prises par le bureau (dont ce dernier fait partie) et soumises à l'aval du conseil.

Une mini-opposition (un seul membre du conseil sur vingt-quatre a suivi M. Vissière) existe donc au sein de l'ordre. Une association baptisée Architecture et Société a aussitôt été formée par M. Vissière, qui entend réunir ses confrères autour d'une réflexion sur l'avenir de la profession et promouvoir la compréhension de l'architecture par le public.

MICHELE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 34.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

TUEUR A GAGES EN FLORIDE

Interview de Martin Monestier

Le Monde

idées

EL SALVADOR

La salle de la Mutualité de Paris est le cadre, ce vendredi 20 mars, à partir de 18 heures, d'une manifestation : « Six heures pour le Salvador ». Artur London, qui y prend la parole, et Jean Bernad montrent à quel point les exactions de l'oligarchie dominante et de ses agents suffisent à expliquer la situation révolutionnaire. Et Rudolph Rauch met en garde ses compatriotes contre la tentation de la force en leur conseillant de rechercher une solution politique en s'appuyant sur le Mexique.

Ce que les États-Unis devraient faire

par RUDOLPH RAUCH (*)

L'AMERIQUE centrale exerce un attrait inquiétant sur les apôtres de la manière forte aux Etats-Unis. Ceux qui, à droite, réclament une politique plus active dans cette région disent que nous devons soutenir de vieux amis même s'ils gouvernent sans grand souci des droits de l'homme ou de la justice formelle. Cet argument a peut-être eu une certaine valeur à un certain moment. Mais il a fait son temps.

Le soutien, jusqu'à la dernière extrémité, de vieux amis du même tonneau que Somoza, outre qu'il ne servirait à rien, nous priverait certainement d'autres amis. Le Mexique et le Venezuela sont les deux exemples qui viennent immédiatement à l'esprit.

Le poids de l'Eglise catholique n'est plus du côté des forces conservatrices en Amérique centrale. Comme en Pologne, l'Eglise a pris parti dans cette région contre les gouvernements qui foulent aux pieds le droit des particuliers de s'organiser en syndicats ou de se défendre contre l'exploitation économique ou politique. Comme en Pologne, l'Eglise cherche parfois des compromis ou prône la modération pour éviter un bain de sang. Mais il ne fait guère de doute qu'elle est désormais en Amérique centrale du côté du changement. Un pays comme les Etats-Unis, qui se réjouit presque ouvertement de la menace que pose à l'hégémonie soviétique une Eglise militante en Pologne, peut-il envisager sérieusement, au nom de la « stabilité », d'entrer en conflit avec une Eglise salvadorienne ou guatémaltèque également résolue, et soumise en outre à une répression sanglante récente ? Sans parler de l'hypocrisie d'une telle politique, quelles en seraient les retombées politiques aux Etats-Unis, voire dans d'autres pays où la population catholique est plus nombreuse ?

Un climat lourd de menaces

Ceux qui proposent une ligne plus dure ou, pour employer leur vocabulaire, plus réaliste affirment qu'ils écartent totalement l'idée d'une intervention militaire en Amérique centrale. Malgré ces assurances, la discussion sur le rôle que doivent jouer les Etats-Unis au Salvador a changé d'orientation de façon inquiétante. Elle n'est plus centrée sur ce qui, dans l'histoire du Salvador, a produit l'actuelle situation révolutionnaire. On répète à satiété qu'une aide militaire des pays communistes parvient au Salvador et que les Etats-Unis doivent riposter à ce défi caractérisé dans leur arrière-cour.

Dans ce climat lourd de menaces, il est difficile de voir ce que le nouveau gouvernement à Washington, décidé à donner sa mesure, peut faire d'autre que de fournir davantage d'aide militaire. Nous avons limogé un embassadeur, accusé de jouer les « réformateurs sociaux », et l'avons remplacé par un diplomate dont le dernier poste était au Pentagone. Mais atteindrons-nous notre objectif, qui est la « stabilité » de la région, en réduisant notre indignation à propos du meurtre banalisé de quatre Américains et de trois spécialistes de la réforme agraire au niveau d'une remontrance chuchotée ? Cela paraît peu vraisemblable. Les partisans de la ligne dure à Washington parlent de la nécessité de faire passer l'ordre avant les réformes. Ce qu'ils semblent vouloir dire par là est que la répression doit précéder le changement. Cette logique implique que la fourniture de matériel militaire va faciliter la répression, qui elle-même permettra les réformes.

Mais les services chargés de la répression sont entre les mains de ceux qui sont les plus opposés à des réformes sérieuses. L'aide militaire renforce ainsi la droite, et non les réformes. Et l'empressement mis à la proposer mine considérablement la crédibilité de l'affirmation selon laquelle Washington veut que la droite — y compris la droite terroriste — soit bridée.

Un règlement politique

Que doivent donc faire les Etats-Unis ? Probablement très peu. Quelques-uns des principaux acteurs, dans la région, doivent certainement être encouragés à se mettre en avant. Le Mexique et le Venezuela sont deux candidats évidents. Mais plus on fera ostensiblement appel à eux et moins ils seront enclins à accepter. L'histoire fait qu'il n'est guère populaire d'être l'allié ou l'agent des Etats-Unis en Amérique latine. Mais si l'instabilité dans notre arrière-cour nous pose un problème, elle constitue une menace à la sécurité nationale du Mexique, car elle est à sa porte, à proximité de ses champs de pétrole.

Les Etats-Unis ne devraient pas chercher à traiter la situation en Amérique centrale indépendamment du Mexique. Agir ainsi aboutirait seulement à faciliter — à un coût élevé pour nous — l'opposition du Mexique à toute politique américaine quelle qu'elle soit. Si, en revanche, ils indiquent clairement, en privé, qu'ils ne définiront leur politique dans la région qu'en accord avec le Mexique et les autres pays intéressés, les Mexicains ne refuseront vraisemblablement pas d'agir : le danger pour le Mexique d'un élargissement du conflit est trop proche.

Impliquer le Mexique dans la recherche d'une solution offre de nombreux avantages évidents. D'abord, cela peut permettre à la gauche modérée, dont beaucoup de membres ont fui la terreur de droite au Salvador et vivent maintenant au Mexique, d'affirmer qu'elle a d'autres soutiens que ceux de la guérilla armée. Ensuite, une solution appuyée par les Mexicains ne serait pas entachée d'un péché originel comme si elle était imposée par les Etats-Unis, ce qui constitue un avantage d'une importance incalculable. Enfin la pression sur le président Duarte pour qu'il contrôle davantage les terroristes de droite s'en trouverait accrue. Actuellement, la menace de Washington de couper l'aide militaire si les terroristes de droite ne sont pas bridés ne semble rien de plus qu'une vaine fanfaronnade.

Tandis que d'autres jouent un rôle plus important dans la recherd'une d'une solution politique, Washington doit cesser d'augmenter son aide au gouvernement Duarte. Il est probablement impossible politiquement de retirer l'aide déjà accordée, la nouvelle administration ayant besoin de montrer qu'elle est plus cohérente que la précédente. Mais il ne devrait pas y avoir de renforcement en conseillers ou en matériel. Si le gouvernement de Washington est persuadé que du matériel militaire parvient de l'extérieur à la guérilla salvadorienne, pourquoi ne met-il pas ses ressources militaires à profit pour interrompre ce flux au lieu d'envoyer aux forces de sécurité locales les tactiques de répression ?

Si les Etats-Unis parviennent à internationaliser la recherche d'un règlement politique, il y a quelque chance qu'on puisse venir à bout des énormes problèmes économiques qui attendent le Salvador aux cours des vingt prochaines années. Ni Cuba ni l'Union soviétique n'ont les moyens de fournir une aide économique à la mesure des besoins des pays ravagés d'Amérique centrale.

Il faut résister à ceux qui demandent à cor et à cri une politique plus musclée. Une intervention militaire susciterait l'opposition de presque tous les gouvernements latino-américains et de la plupart de nos alliés européens. Les partisans de la ligne dure sont décidés à ce que les Etats-Unis n'apparaissent plus comme pitoyables. S'ils obtiennent gain de cause en Amérique centrale, ils n'apparaîtront pas seulement pitoyables, mais aussi très, très isolés.

(*) Journaliste américain, membre pour 1981 du Council on Foreign Relations de New-York.

Viva Don Romero !

par JEAN BERNAD (*)

LE 24 mars, il y aura un an que Mgr Romero a été abattu par des tueurs à la solde d'une milice fasciste. Il venait d'achever l'homélie qui appelait les militaires, la Garde nationale, la police et autres « escadrons » de la terreur à cesser la tuerie : *« L'Eglise ne peut se taire devant tant d'abomination... Je vous l'ordonne au nom de Dieu : Arrêtez la répression ! »* Il n'avait pas encore offert le pain et le vin ; il est tombé, au milieu du sanctuaire, dans une chapelle d'hôpital, lors d'une messe de requiem, frappé d'une balle en plein cœur : ce qui amènera les évêques présents à ses obsèques à déclarer ensemble, symboliquement : *« Nous voulons terminer sa messe inachevée, frustrée par les balles. Mgr Oscar Romero est un martyr de la libération qu'appelle l'Evangile... »*

Don Romero voulait que cesse le processus infernal de l'écrasement du peuple salvadorien, perpétré par une poignée oligarchique (2 % possèdent 60 % des terres), qui propose « la paix des cent mille morts » et lâche, à cet effet, les hordes de l'« Armée secrète anticommuniste ».

Le gouvernement n'aurait jamais pardonné à l'archevêque d'avoir osé demander, le 17 février 1980, au président Carter la suppression des équipements militaires. La lettre lue à la cathédrale, vivement applaudie par l'assemblée, ne mâchait pas les mots : *« La façon d'aider la course aux armements pour le Salvador... favorisera la répression contre le peuple organisé. »*

Il ne s'agit pas seulement aujourd'hui, face à l'unification des forces d'opposition, de la liquidation des syndicalistes ouvriers, des responsables paysans, des militants de la « Coordination révolutionnaire des masses », des guérilleros. L'assassinat du peuple est un massacre systématique...

Mgr Romero était un apôtre à la fois audacieux et effacé, pétri de Vatican II, fidèle aux chartes pastorales de Medellin et de Puebla. Il avait été pressenti pour le prix Nobel de la paix. S'il croyait que « *ce n'est pas à l'Eglise de décider de l'heure de l'insurrection* », il avouait que sonnerait bientôt « *l'heure de la légitime violence* », à cause de l'intolérable oppression provoquée précisément par la violence des nantis.

Mgr Romero s'était rendu au Vatican. Jean-Paul II l'avait félicité pour son action en faveur de « *la défense de la justice sociale* » et de « *l'amour préférentiel pour les pauvres* ». Mais il le mit en garde contre « *les dangers d'infiltration idéologique marxiste susceptible de saper la foi chrétienne du peuple* ». L'évêque répondit : « *Il y a une forme d'anticommunisme qui vise non à la défense du sentiment religieux mais à celle du capital, c'est celui de la droite* ».

Rome suspecte la « théologie de la libération », telle qu'elle se vit et s'élabore quotidiennement dans ces pays où les pauvres sont ignominieusement humiliés, et nomme fréquemment à la direction des diocèses des ecclésiastiques inféodés aux dictatures sanguinaires et issus de l'ordre des nouveaux croisés de l'Opus Dei. Un fait est tristement significatif : un seul évêque salvadorien, Mgr Arturo Damas, qui devait devenir le successeur de Mgr Romero, assistait aux obsèques sanglantes du 30 mars...

Comme les prophètes

Jean-Paul II a rendu hommage au « zélé archevêque », victime d'un « crime exécrable » et d'un « assassinat sacrilège ». D'autres réactions décerneront des titres illustres à Don Romero.

« Sa mort à l'autel... appose le sceau du martyre sur une vie de prophète, de pasteur et de père... qui a été accusé, comme son Maître, de blasphémateur, de perturbateur de l'ordre public, d'agitateur des masses, et qui, comme son Maître, a été assassiné par ceux qui haïssent la vérité, refusent la fraternité et s'opposent à l'égalité fondamentale des fils de Dieu », affirme le communiqué du diocèse de San-Salvador (25 mars 1980).

La déclaration d'évêques présents à la cérémonie funèbre met en relief les mêmes thèmes : *« Comme les prophètes des temps anciens et comme Jésus, il a dénoncé et fustigé tous ceux qui « vendent le pauvre pour une paire de sandales »... Il a toujours rêvé, travaillé et combattu pour une authentique société de frères dans laquelle se fait présent le royaume de Dieu annoncé par Jésus... C'est par là que l'emmenait sa foi, car c'est dans l'injustice sociale et dans la vie menacée des pauvres qu'il voyait la négation de Dieu la plus radicale ; et c'est dans la vie des pauvres, dans leurs efforts pour sortir de la misère, qu'il voyait poindre la gloire de Dieu... Il s'est intégré à eux, il a défendu leur cause et il a subi le même sort qu'eux : la persécution et le martyre. Mgr Romero est le symbole de toute une Eglise et d'un continent, l'Amérique latine... »*

En conclusion, un ferme serment : *« Nous nous engageons, en tant qu'évêques et en tant qu'Eglises, dans la ligne de Mgr Romero... »*

Je souhaite que le pasteur sacrifié soit déclaré *saint*, non pas comme a l'habitude de le faire, très juridiquement, la Congrégation des rites, mais par un plébiscite, à main levée, le jour où le peuple régnera en maître au Salvador, après avoir éliminé les tyrans.

Tout le monde, y compris les pires exploiteurs, parle des droits de l'homme. Le Père Romero s'en tenait à un engagement pastoral, à implication politique, au service des hommes. Le sens libérateur de la Résurrection s'était inscrit dans sa propre chair et dans la chair de son peuple, comme des stigmates d'espérance : *« J'ai souvent été menacé de mort. Je dois dire que, comme chrétien, je ne crois pas en la mort sans résurrection. Si on me tue, je ressusciterai dans le peuple salvadorien. Je le dis sans aucune gloriole, en toute humilité... Le martyre est une grâce de Dieu que j'estime ne pas mériter... un évêque sera mort, mais l'Eglise de Dieu, qui est le peuple, ne périra jamais. »*

Y a-t-il fonction épiscopale plus noble que celle qui permet à l'évêque de favoriser la résurrection collective de son peuple humilié ? Non, la figure de Don Romero ne s'évanouira pas, du moment qu'il s'était incarné, pasteur et prophète, dans la communauté salvadorienne. Comme dit l'Elégie déclamée à Notre-Dame de Paris le 28 mars 1980 : *« Monseigneur mon frère écoute — je te pleure — mais je te dis au vent de prophétie : ton sang roule, enroule et renouvelle les vagues de l'avenir (1). »*

(1) La plupart des textes cités, dont *l'Elégie*, de Roberto Armijo, sont extraits du DIAL (Diffusion de l'information sur l'Amérique latine), 170, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, tél. 320-36-20.

(*) Prêtre et écrivain.

Il n'y a pas de frontières...

par ARTUR LONDON (*)

NON, personne aujourd'hui — ni vous ni moi — ne peut se cacher derrière l'excuse du « je ne sais rien ». La presse, la radio, la télévision, diffusent les crimes perpétrés par la junte salvadorienne, conseillée et armée par le gouvernement américain, contre les paysans, les travailleurs, les démocrates, les représentants de l'Eglise de Dieu... Quel est donc le crime dont on veut punir ce petit peuple de cinq millions d'âmes ? Vouloir en finir avec la misère séculaire, recouvrer les terres qui lui furent volées dans le passé et que se partagent 2 % de la population, en finir avec le pouvoir sanglant de l'oligarchie nationale appuyée par l'étranger.

Le drame du Salvador s'insère dans celui des pays qui se trouvent de l'autre côté du Rio-Grande et sont considérés par les Etats-Unis comme leur chasse gardée. Les expériences sont malheureusement nombreuses, depuis la tuerie de trente mille paysans au Salvador même, il y a cinquante ans, jusqu'aux vingt mille morts dans le sang desquels furent noyés les rêves réformistes d'Arbenz au Guatemala, les dizaines de pronunciamentos avec leur cortège sinistre de morts et d'emprisonnés, jusqu'à la rébellion sanglante des officiers félons soutenus par Washington contre le gouvernement démocratique d'Allende, au Chili, jusqu'aux assassinats, aux enlèvements journaliers perpétrés en toute impunité par les bandes fascistes : Main noire, Main blanche, Escadrons de la mort au Brésil, en Uruguay, en Argentine, au Guatemala, en Bolivie et ailleurs. Les centurions latino-américains formés dans les écoles militaires des Etats-Unis pensent qu'il suffit de passer au fil de l'épée l'avant-garde politique et sociale d'un peuple pour arrêter pendant longtemps son évolution sociale, économique et politique... avec comme justification la lutte contre le communisme.

Peu de temps avant d'être assassinée par les troupes de la junte, Sœur Ita Ford avait écrit à une religieuse de son ordre, Mariknoll. Décrivant ses efforts pour arracher à la mort un enfant de douze ans blessé à coups de machette par la soldatesque, elle commentait : *« Si cet enfant est vraiment un dangereux communiste capable d'inspirer la terreur aux Etats-Unis, ce n'est certainement pas sous l'influence de Cuba ou de l'Union soviétique qu'il le serait devenu, mais bien à cause des actes criminels commis contre les siens par un gouvernement assuré de la bienveillance des Etats-Unis. »* Elle terminait en décrivant comment le campement où l'enfant avait été évacué et où vivaient entassées des centaines de familles avait été anéanti par des « officiers parlant l'anglais ».

Aucune exagération dans ce récit. Rappelez-vous ce que nous avait révélé le petit écran, il n'y a pas si longtemps : une foule colorée se pressant sur la place de l'église, et tout à coup les rafales de mitrailleuses sur ces hommes, ces femmes, ces enfants désarmés et piégés comme dans une souricière... Les dizaines de morts et de blessés jonchant le parvis et les marches de la cathédrale de San-Salvador... Souvenez-vous du cadavre de Mgr Romero et de la tuerie dont ses funérailles ont été l'occasion. D'après le Socorro juridico (1), on a compté, entre mai et septembre de l'année dernière, 6 004 assassinats perpétrés par l'armée, 484 par la garde nationale, 147 par la police nationale, 175 par la police juridique, 125 par le groupe Orden, 725 par l'Escadron de la mort, 2 439 au cours de diverses opérations mixtes... Parmi les victimes, les plus hauts dirigeants démocratiques, un archevêque, neuf religieuses...

Le message de Salvador Allende

Combien reste actuel le message lancé sur les ondes par Allende avant de tomber sous les balles des militaires fascistes de Pinochet : *« ...ni les crimes, ni la force ne sauraient freiner les processus sociaux. L'histoire est à nous et elle est l'œuvre des peuples... »* Le peuple salvadorien est décidé à payer sa liberté de son sang. La défense populaire a débouché sur une insurrection armée légitime que l'oligarchie nationale et Reagan prétendent inspirée de l'étranger.

Le drame de notre temps, c'est la division du monde en blocs, la bipolarisation de la situation internationale avec ses aspects très négatifs pour la souveraineté des petites nations, le risque de donner à chaque conflit local une dimension mondiale. Si je me méfie de tout parallélisme rapide et superficiel entre l'Est et l'Ouest, je ne peux que rappeler qu'il n'est plus admissible que les chefs des grandes puissances se comportent en suzerains des pays placés dans leur zone d'influence, limitent leur souveraineté, veulent leur imposer les régimes et dirigeants de leur choix. Chaque mouvement populaire pour desserrer l'étau et reconquérir le droit à l'autodétermination, à la liberté, à de meilleures conditions de travail et de vie est dénaturé, accusé d'être fomenté par le communisme dans un camp, par l'impérialisme dans l'autre.

La liberté la paix, sont indivisibles. Il nous faut lutter contre la politique des blocs et faire revivre un internationalisme sans faille. Aujourd'hui, c'est le Salvador qui doit être l'objet de notre solidarité afin d'empêcher qu'il ne soit transformé en un nouveau Vietnam. Nous sommes tous concernés :

« Il n'y a pas de frontières
La ligne des poteaux-frontières
[n'est pas une cloison
Les poteaux-frontières
Sont faits pour être déplacés
Ceux qui se taisent aujourd'hui
Entendant crier ceux qu'on tor-
[ture
Crieront eux-mêmes et ne seront
[pas entendus. »

BERTOLT BRECHT.

(*) Ecrivain, ancien ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

(1) Secours juridique de l'archevêché de San-Salvador, créé par Mgr Romero et reconstitué après son assassinat par Roberto Cuellar. Tous ces chiffres ont été communiqués à l'ONU.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

LE PRÉSIDENT CARSTENS NE SE RENDRA PAS EN ROUMANIE

Le voyage officiel que le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Karl Carstens, devait faire fin mars en Roumanie, a été annulé, a-t-on appris, jeudi 19 mars à Bonn. La raison invoquée pour cette annulation est l'état de santé de M. Carstens. On estime toutefois, dans la capitale ouest-allemande, que la véritable cause pourrait en être de *sérieuses divergenses entre la présidence de la R.F.A.* et les autorités roumaines à propos du programme de ce séjour.

Après deux journées passées à Bucarest, nous signale notre correspondant à Bonn, le président ouest-allemand envisageait, en effet, de faire un voyage en province, au cours duquel il aurait notamment rencontré les descendants des Saxons venus en Roumanie il y a huit ou neuf siècles, et des Souabes qui colonisèrent la province du Banat il y a deux cent cinquante ans.

Lors du dernier recensement, en 1977, ajoute notre correspondant, les autorités roumaines reconnaissaient l'existence d'une minorité allemande de trois cent quarante-huit mille personnes. De leur côté, les dirigeants de Bonn sont apparemment convaincus que 50 à 80 % de ces Allemands de Roumanie voudraient émigrer dans la République fédérale.

Irlande du Nord

● *Deux détenus républicains* de la prison de Long-Kesh ont commencé une grève de la faim ce vendredi 20 mars pour obtenir le statut de prisonniers politiques, rejoignant ainsi le mouvement commencé par Bobby Sands et Francis Hughe, respectivement les 1er et 15 mars. A New-York, la Ligue internationale des droits de l'homme a demandé une révision des *lois* d'exception britanniques qui régissent les modes d'interrogatoire et les procès des suspects nord-irlandais. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Italie

● *Les suites de l'attentat contre la Banque de l'agriculture de Milan.* — La cour d'appel de Catanzaro, dans le procès en seconde instance de l'attentat du 12 décembre 1969 à la Banque de l'agriculture de Milan, a acquitté, pour insuffisances de preuves, les trois inculpés condamnés en première instance aux travaux forcés à perpétuité, Freda, Ventura et Gianettini. L'acquittement de l'anarchiste Pietro Valpreda est d'autre part confirmé. Cependant, Freda et Ventura, tous deux néo-fascistes, s'ils ont été acquittés dans l'affaire de Milan, ont été condamnés à quinze ans de prison pour association subversive. — *(Corresp.)*

Allemagne fédérale

Le débat sur la violence et la répression au Bundestag

Les autorités estiment suffisant l'arsenal judiciaire et policier

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement de coalition sociale-libérale n'a pas l'intention de renforcer les pouvoirs de la police et de la justice pour mieux combattre les occupations illégales de logement et le regain de violence qui, depuis des semaines, se manifeste dans les rues de beaucoup de villes ouest-allemandes. C'est ce qu'a indiqué, jeudi 19 mars, le ministre social-démocrate de la justice, M. Jürgen Schmude, devant le Bundestag, en réponse aux critiques de *l'oppositoin, qui dénonçait la faiblesse* dont les autorités feraient preuve face aux fauteurs de troubles.

Dans le camp chrétien-démocrate, on souhaite notamment que soit interdit aux manifestants de porter des masques et des casques. Certains, comme le ministre bavarois de l'Intérieur, réclament aussi que la police soit dotée d'armes pouvant tirer des balles en caoutchouc et de produits chimiques capables d'incommoder les manifestants.

Le gouvernement estime toutefois que l'arsenal policier et judiciaire déjà existant suffit à garantir le maintien de l'ordre. Pour le chancelier, il convient de faire une distinction très nette entre les manifestants pacifiques et les amateurs de violence, même si les premiers doivent se demander s'ils ne fournissent pas souvent aux seconds l'occasion de se déchaîner. Mais la répression des désordres ne devrait pas non plus dépasser certaines limites, a ajouté M. Schmidt, qui, comme d'autres orateurs sur les bancs gouvernementaux, a vivement critiqué l'attitude des autorités de Nuremberg, où cent quarante et un adolescents *ont été arrêtés dans un centre* de jeunesse d'où était partie une manifestation violente.

Quant à M. Kohl, président de la C.D.U. (chrétien-démocrates), il a relevé que lorsqu'il condamnait les trublions le chancelier avait été très peu applaudi par les députés sociaux-démocrates, et qu'après plus de dix ans de pouvoir, la coalition socialiste libérale se trouvait « en faillite » : elle est, selon lui, incapable d'offrir à la jeunesse autre chose qu'une bureaucratisation croissante de l'État et de la société.

Si la fermeté dont les autorités bavaroises ont fait preuve à Nuremberg et à Munich a été abondamment critiquée, l'opposition, pour sa part, a dénoncé, de façon tout aussi vive, ce qu'elle appelle la faiblesse de la police berlinoise et la « capitulation » du gouvernement régional face aux artisans du chaos.

Le chef des chrétiens-démocrates de Berlin-Ouest, M. Richard von Weiz Sächer, n'a pas craint de dire qu'en ne réagissant pas à l'illégalité — cent quinze immeubles sont occupés à l'heure actuelle — les responsables seraient en train de compromettre la liberté et la démocratie. M. Hans-Jochen Vogel, ancien ministre de la justice, et tout nouveau bourgmestre de Berlin-Ouest, a fait de son mieux pour convaincre le Bundestag que la police et la justice de la ville n'avaient pas été inactives.

JEAN WETZ.

BONN A « ÉCHANGÉ » DES ESPIONS EST-ALLEMANDS CONTRE DES PRISONNIERS POLITIQUES DE LA R.D.A.

Bonn *(A.F.P.)*. — La R.F.A. a échangé plusieurs espions est-allemands connus, qui avaient été arrêtés et condamnés en République fédérale, contre des prisonniers politiques détenus dans les prisons de la R.D.A., a-t-on appris ce vendredi 20 mars à Bonn.

Parmi les agents est-allemands renvoyés dans leur pays se trouve Mme Christel Guillaume, l'épouse du célèbre espion Günther Guillaume qui avait réussi à devenir l'homme de confiance de Willy Brandt, alors chancelier, et dont l'arrestation avait provoqué un scandale considérable en 1974, obligeant le chef du gouvernement de Bonn à démissionner.

[Le gouvernement ouest-allemand cherche depuis de nombreuses années à faire libérer le plus grand nombre possible de citoyens de la R.D.A. incarcérés en raison de leur opposition au régime est-allemand. Le moyen le plus fréquemment utilisé est le rachat pur et simple de leur liberté contre des marks de la R.F.A., devise dont Berlin-Est est très demandeur.]

Pologne

Les violents incidents de Bydgoszcz se sont produits alors que les principaux dirigeants étaient absents de Varsovie

Varsovie *(A.F.P., U.P.I. A.P., Reuter.)*. — De violents incidents ont éclaté jeudi 19 mars à Bydgoszcz (300 kilomètres au nord-ouest de Varsovie) entre syndicalistes et forces de l'ordre. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées et deux dirigeants de Solidarité, passés à tabac par la milice, ont dû être hospitalisés. Après une enquête, menée sur place par M. Walesa, sur l'intervention de la milice dans les locaux de la préfecture où se tenait une réunion du conseil régional, Solidarité a décrété l'état de préparation à la grève dans toute la Pologne et suspendu *tous les pourparlers en cours* avec le gouvernement. Dans un communiqué publié vendredi matin, les dirigeants de Solidarité estiment que l'incident constitue une « provocation » alors que le chef du gouvernement, le général Jarurelski, s'était engagé à mener un dialogue avec le syndicat indépendant et avait appelé à une « pause sociale ».

L'incident s'est produit à l'issue d'une réunion du conseil régional, dont l'ordre du jour prévoyait l'examen du plan et du budget du département pour 1981, ainsi que des revendications des agriculteurs de la région. Ceux-ci occupent depuis lundi le siège de la section locale du parti paysan (une des formations politiques qui, sous la direction du parti ouvrier unifié composent le Front national) pour exiger la légalisation du syndicat Solidarité rurale.

Au début de l'après-midi, une motion de renvoi était adoptée par le conseil régional, « *le plan et le budget n'étant pas encore au point.* » La séance fut alors levée. La réunion avait lieu en présence de M. Stanislaw Mach, vice-premier ministre, et de représentants de Solidarité. Une confusion s'ensuivit, les syndicalistes protestant contre la fin *prématurée de la réunion. C'est* alors que, selon l'agence PAP, le vice-voïvode (préfet) « *a fait appel aux forces de l'ordre pour rétablir l'ordre et assurer le fonctionnement normal du conseil...* », qu'une « *partie des opposants a quitté les lieux après avoir déposé une déclaration écrite* » et que « *le reste du groupe qui opposait de la résistance a été conduit hors de l'immeuble* ».

Un communiqué de Solidarité, plus détaillé que la relation officielle, précise que « *plusieurs centaines de miliciens et de fonctionnaires de la police politique sont entrés dans l'immeuble. Ils ont procédé brutalement à l'évacuation des lieux en frappant les gens et en leur tordant le bras.* » M. Jan Rulewski, membre de la commission nationale de coordination de Solidarité, et M. Marius Lamentowicz, un des dirigeants syndicaux locaux, ont été « *entraînés sous une porte cochère et sévèrement battus* ». Ils ont tous deux été hospitalisés ; le premier souffre d'un traumatisme crânien.

Selon des témoignages recueillis sur place, la police a été fort brutale, matraquant sans discernement toutes les personnes présentes, y compris les membres du conseil régional et d'autres fonctionnaires départementaux. Le professeur Kukulowicz, qui est en fait le représentant du primat de Pologne auprès de Solidarité, n'a pas échappé aux coups.

Ces incidents se sont produits alors que le chef du gouvernement, le général Jaruzelski, était occupé en tant que ministre de la défense par les manœuvres du pacte de Varsovie, que le chef du parti, M. Kania, s'était rendu à Budapest où M. Kadar l'a assuré de sa solidarité « *dans les efforts faits pour restaurer l'ordre et le calme* », que M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, s'entretenait des rapports Est-Ouest à Varsovie avec son collègue polonais, et que le négociateur des accords de Gdansk, M. Jagielski, vice-premier ministre, se trouvait à Moscou pour des négociations économiques.

● *Un débat sur les syndicats indépendants dans les pays de l'Est européen* est organisé le samedi 21 mars, de 14 à 18 heures, à la Bourse du travail, 85, rue Charlot, Paris-3e, par le Syndicat des correcteurs C.G.T. de Paris. *Y prendront* part MM. Kristev et Yanatchkov (Bulgarie), Smolar (Pologne), Berindei (Roumanie), Borissov et Feinberg (U.R.S.S.) et un représentant de la Charte 77 (Tchécoslovaquie). Les organisateurs constatent que de nombreux syndiqués de la C.G.T., de nombreux militants à tous les niveaux de la confédération, ne comprennent pas pourquoi les dirigeants confédéraux ne prennent pas la défense « *de la liberté syndicale dans tous les pays* ».

LA DISCRÉTION DE « TEMPS NOUVEAUX »

(De notre correspondant.)

Moscou. — *L'hebdomadaire soviétique* Temps nouveaux *publie régulièrement de courtes biographies des nouveaux chefs de gouvernement du monde entier. Dans le dernier numéro qui vient de paraître en français, il y est question du général Jaruzelski, le nouveau premier ministre polonais. Dans un style très elliptique, le magazine, évoque sa jeunesse :* « Au début de la seconde guerre mondiale, *écrit-il*, le général Jaruzelski travaillait en U.R.S.S. comme ouvrier. »

Temps nouveaux *ne donne pas plus de précisions, et pour cause ! Car, s'il est bien vrai que ce descendant de la petite noblesse polonaise a été « ouvrier » en U.R.S.S., c'était au « goulag », dans les camps de travail forcé où il avait été déporté, en 1939, à l'âge de seize ans, avec toute sa famille, à la suite de l'invasion soviétique de la Pologne. Plusieurs de ses parents sont morts dans les camps.*

En 1943, Wojciech Jaruzelski s'est engagé dans l'armée polonaise reconstituée en U.R.S.S. Il a suivi les cours de l'école des officiers de Riazan, et il est rentré en Pologne se battre contre les Allemands. En 1947, il adhérait au parti communiste. La suite de sa carrière est plus connue, mais on comprend que les Soviétiques préfèrent passer discrètement sur certaines époques de sa vie.

D. V.

Belgique

LE GOUVERNEMENT VA ÊTRE CONTRAINT D'ADOPTER DES MESURES FINANCIÈRES RIGOUREUSES.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — A l'heure des choix *budkétaires*, la *tension* a brusquement monté dans la majorité composée de sociaux-chrétiens et de socialistes, et le conseil des ministres extraordinaire prévu pour le dimanche 22 mars s'annonce délicat. On a entendu le lundi 16 mars, le président du C.V.P. (sociaux-chrétiens flamands), principal parti de la coalition, évoquer la possibilité de pouvoirs spéciaux pour le gouvernement. M. Tindemans envisage aussi de porter le service militaire de dix à douze mois, considérant que ce serait à la fois une économie de 11 milliards (1,5 milliard français) et une mesure de lutte contre le chômage, qui frappe 10 % de la population active de la Belgique.

M. Guy Mathot, vice-premier ministre et responsable du budget, n'envisage pas de pouvoirs spéciaux, mais n'exclut pas d'autres formules presque aussi rigoureuses.

« *Si l'Etat ne prend pas de mesures immédiates*, a dit M. Tindemans, *il ne pourra en tout cas plus payer ses fonctionnaires d'ici quelques semaines.* » Le C.V.P. a dès lors repris l'idée du ministre des finances de lancer un emprunt de crise dégrevé d'impôt (*le Monde* du 14 mars). L'Etat pourrait émettre un emprunt unique de 120 milliards (16 milliards de francs français) et non pas 700 milliards comme il était suggéré la semaine dernière. Cet emprunt équivaudrait à la totalité des opérations classiques du même genre lancées chaque année par *le gouvernement*. L'impasse du budget 1981 reste cependant de 700 milliards.

Une des propositions des sociaux-chrétiens est de provoquer le retour de l'épargne belge investie dans les paradis fiscaux, notamment à Luxembourg, et dont le montant est estimé à 300 milliards (40 milliards de francs français), mais les socialistes s'y opposent formellement. Ils ne veulent pas d'une « amnistie fiscale ».

PIERRE DE VOS.

AFRIQUE

Centrafrique

Le président Dacko est élu de justesse au premier tour par 50,23 % des voix

L'état de siège est décrété à la suite de manifestations

M. David Dacko, président sortant, a été élu pour six ans chef de l'Etat centrafricain au premier tour de scrutin, dimanche 15 mars, avec 50,23 % des suffrages exprimés contre 38,11 % des voix à son principal adversaire, M. Ange Patasse. Ces résultats, annoncés jeudi soir à l'heure du couvre-feu, ont provoqué une manifestation, vendredi en début de matinée, des partisans de M. Patasse, à la suite de quoi le président Dacko a décrété l'état de siège sur tout le territoire.

Empêchés par la police, qui a usé de gaz lacrymogènes, de se rendre dans le centre de Bangui, plusieurs milliers de jeunes se sont dispersés dans la périphérie de la capitale, où quelques maisons d'Européens ont été pillées. Les manifestants ont également mis le feu aux baraques et étals d'un marché appartenant à des sympathisants du président élu. On compterait une soixantaine de blessés.

Les trois autres candidats ont obtenu : 5,33 % des voix (M. Pehoua), 3,23 % (M. M. Maidou) et 1,42 % (M. Goumba). — (A.F.P.)

De notre envoyé spécial

Bangui. — « *Il a poussé le mimétisme avec Giscard jusqu'à se faire élire avec une aussi faible majorité que le président de la République française* », ironise un haut fonctionnaire centrafricain hostile au régime de M. Dacko. Notre interlocuteur souligne que le président sortant n'a guère *plus de 90 000 voix* d'avance sur son principal concurrent, qui confirme ainsi sa capacité à jouer le rôle de chef de l'opposition.

Ce n'est qu'à 20 h. 15, jeudi 19 mars, quelques heures avant l'expiration du délai fixé par la loi pour la publication des résultats, que la population centrafricaine a appris l'élection de M. Dacko, dix-huit mois après qu'il eut été rétabli au pouvoir par l'armée française. Une longue et *fiévreuse attente de quatre jours*, durant laquelle la majorité des Banguissois ne quittèrent point l'écoute de leurs transistors, prenait ainsi fin. Mais le maintien du couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin ne permettait pas de savoir, jeudi soir, si la tension était retombée.

A l'incertitude a succédé la surprise. D'abord parce que M. Dacko ne dispose que d'une avance limitée. Ensuite, parce que M. Patasse a réalisé un très bon score. Enfin, parce que les trois derniers concurrents ont subi une cuisante défaite, notamment le docteur Goumba.

En effet, quelques jours avant la célébration du vingt-deuxième anniversaire de la mort de Barthélemy Boganda, président fondateur de la République Centrafricaine, celui qui fut son plus fidèle compagnon d'armes et qui se présente comme son héritier spirituel a recueilli à peine plus de dix mille voix dans l'ensemble du pays...

Si M. Dacko a échappé au ballottage, il le doit aux votes du monde rural. Fief de la contestation, Bangui l'a boudé, mais les campagnes lui ont, semble-t-il, fait confiance. Pour les paysans, il reste d'abord l'homme qui a chassé l'empereur Bokassa du pouvoir. Les Eglises — catholique et protestante, — dont l'audience est importante en brousse, ont soutenu l'homme dont on loue le mysticisme et qui a réintroduit ici les témoins de Jehovah et les baptistes chassés par l'empire. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, la supériorité des moyens matériels dont disposa le candidat sortant pour faire sa campagne.

La remontée de M. Patasse, en dépit des griefs sévères formulés à l'encontre de cet homme qui fut treize fois ministre *sous* l'empire, tient d'abord à la volonté de rejet de M. Dacko par un certain électorat résolu à « *voter utile* » en portant ses voix sur un candidat combatif. Or la campagne de M. Patasse, à la *fois* très démagogique et fortement empreinte d'hostilité à M. Giscard d'Estaing, a séduit. Faisant figure de « candidat du refus », il a largement tiré bénéfice des maladresses de la France qui tenta, après la chute de l'empire, de l'empêcher de rejoindre Bangui, et de celles de M. Dacko, qui l'emprisonna en 1979 pour incitation au désordre.

Pourtant, les partisans de M. Patasse s'estiment *frustrés* et ne cachent pas leur amertume. Ce climat de rancœur persistante chez les hommes décidés à « régler des comptes » fait peser une grave menace sur l'ordre public. « *Il y a de l'orage dans l'air, mais on ignore quand il éclatera...* », nous dit un expatrié, dont le point de vue est partagé par beaucoup d'étrangers.

C'est aussi l'avis du gouvernement en place, comme en témoigne *la sévère mise en garde* du général Sana, ministre de la défense, diffusée à plusieurs reprises jeudi sur les ondes, proclamant la volonté des autorités « *de savoir dire non à l'aventure* » et de « *réprimer avec vigueur* » toute velléité de manifestations violentes ou de pillages.

PHILIPPE DECRAENE.

[Né en 1930, ancien instituteur, M. David Dacko a commencé très jeune une carrière politique mouvementée. Elu député à l'Assemblée territoriale de l'Oubangui-Chari en 1957, sous le régime de la loi-cadre, il est ministre de l'économie dans le gouvernement provisoire, puis est élu président à l'indépendance (1960). Il est chassé du pouvoir et interné par Bokassa lors du « coup d'Etat de la Saint-Sylvestre » (31 décembre 1965). Après quatre années en prison, il est placé en résidence surveillée en 1969. Libéré en 1975, il devient l'année suivante « conseiller » de Bokassa, alors président à vie, et le demeure après la proclamation de « l'Empire ». En septembre 1979, il reprend le pouvoir grâce à l' « opération Barracuda » montée par Paris.]

Kenya

● M. ANDREW MUTHEMBA, important homme d'affaires kényan, a été inculpé, jeudi 19 mars, de complot visant à renverser le président Daniel Arap Moi. Il encourt la peine de mort. C'est la première fois en dix-huit ans d'indépendance qu'une inculpation de « trahison » est lancée contre un citoyen kényan. Un complice, M. Dickson Muiruri, risque la prison à vie. Tous deux sont accusés, en outre, d'avoir incité un capitaine et un caporal de l'armée kényane à voler une importante quantité d'armes. — *(Corresp.)*

EUROPE

Un entretien avec M. Walesa

(Suite de la première page.)

— En réalité vous les avez séduits. Ils ont accepté d'abandonner leur projet de grève parce qu'ils ont confiance en vous et que vous le leur demandiez, mais pas parce qu'ils étaient convaincus de la nécessité de le faire.

— Le vote a été unanime parce que les gens ont confiance dans Solidarité.

— Aussitôt après, d'autres conflits ont éclaté dans d'autres villages. Vous croyez vraiment que cette chaîne peut s'interrompre ?

— Ce n'étaient pas des conflits très graves.

— Mais ils ont une signification, c'est un signe...

— Oui, un signe que les choses ne sont pas simples, car il y a des gens qui veulent garder leurs privilèges et des gens qui veulent s'affirmer par la lutte.

Avoir davantage d'esprit tactique

— C'est-à-dire ?

— Oh ! c'est compliqué ! Beaucoup de gens se sont fait connaître par l'audace des luttes qu'ils ont menées. Une partie d'entre eux doivent continuer à lutter parce que c'est dans les luttes qu'ils sont les meilleurs et aussi parce que les élections syndicales ont lieu en ce moment et qu'ils n'arrivent pas à s'adapter aux nécessités d'aujourd'hui. Maintenant il faut agir plus calmement, avec plus d'esprit tactique.

— Ceux qui « veulent garder leurs privilèges » — en clair les hommes les plus conservateurs de l'appareil — semblent multiplier les provocations contre Solidarité en ce moment. Vous attendez-vous à ce que cette tendance se développe ?

— Nous sommes préparés à des provocations plus grandes. Nous n'en sommes encore qu'à 30 % des possibilités en ce domaine. Mais l'appareil... ? Non, plutôt non. A chaque fois qu'il y a un mauvais coup on dit *« l'appareil »*, mais, écoutez, des canailles il y en a partout, non ? En France aussi, n'est-ce pas ? Alors c'est la vie.

— Vous ne manquez jamais de déclarer ces derniers temps que la situation est très difficile et grave. En quoi l'est-elle particulièrement en ce moment ?

— Il y a les problèmes de l'économie, le manque d'approvisionnement, les réformes à faire, tout ce que l'on attend de nous, c'est-à-dire énormément : il n'y a vraiment rien d'étonnant à ce que nous trouvions la situation compliquée.

» Quand toute la Pologne était en grève et qu'il y avait en tout et pour tout vingt et une revendications à défendre, c'était beaucoup plus simple. Maintenant il y a trop de choses à faire à la fois, trop de problèmes, trop de revendications nouvelles. Il faut véritablement prendre le temps d'étudier tout cela et d'y voir clair.

— L'Union soviétique a exprimé le souhait il y a trois semaines de voir « renverser le cours des événements ». En Pologne la nomination du général Jaruzelski à la tête du gouvernement a mis l'armée en première ligne. Est-ce que cela aussi complique la situation ?

— Pour le deuxième point, non. Au contraire, la situation est de beaucoup meilleure ainsi. Jusqu'ici le gouvernement était faible : ce n'étaient pas des soldats... Or, moi, je préfère savoir tout de suite où on en est. Je plais, je ne plais pas, ça marche, ça ne marche pas : c'est beaucoup mieux que les hésitations. Maintenant les discussions sont courtes : je préfère cela, car dans les moments difficiles cela rend la maîtrise des événements plus aisée. Et puis *(M. Walesa commence à sourire, d'un sourire indéfinissable)*, nous avons tous de la sympathie pour les soldats, car nous avons tous fait notre service militaire et pour ma part j'en ai gardé de bons souvenirs.

— En fait, vous semblez bien l'aimer, le général Jaruzelski ?

— Oui ! J'aime bien les soldats. Enfant, je jouais au petit soldat, et j'en offre à mes enfants. Non, mais, vraiment, j'ai de l'estime pour lui : je pense que c'est quelqu'un de bien, que c'est un bon Polonais.

— Et pourquoi les aimez-vous, les soldats ?

— Parce que je suis né général ! *(M. Walesa éclate de rire.)* Ah ! là, vous ne trouvez plus rien à dire ! Allez, continuons...

— Vous n'avez pas répondu sur les conséquences du communiqué de Moscou...

— Ça ne m'intéresse pas, et d'ailleurs je n'ai pas assisté au congrès.

On n'a pas peur

— Si je comprends bien, vous ne voulez jamais répondre aux questions sur l'Union soviétique ?

— Mais, écoutez... c'est vous, à l'Ouest, qui voudriez nous imposer ces histoires. Chez nous, on ne pense pas à ça, on n'a pas peur.

— Est-ce que cela n'est pas pénible pour vous de devoir aller arrêter les grèves ?

— Non ! S'il fait froid, j'ai froid. S'il fait chaud, j'ai chaud, mais l'atmosphère est toujours sympathique.

— Solidarité n'est pas encore un syndicat. Ce n'est pas non plus un mouvement politique. Comment le définiriez-vous ?

— Solidarité, c'est le mouvement social, c'est tout. Ce que l'on voit — ce dont je m'occupe moi-même — n'est qu'un dixième de tout ce qui se passe. Solidarité, c'est ce dont nous voulons faire une organisation syndicale.

— Que voulez-vous dire par « mouvement social » ?

— Dans presque tous les secteurs de la nation, les gens ont perdu confiance en ce qu'ils connaissaient. Les médecins et les vendeuses de magasin, les paysans et les ingénieurs, les ouvriers et les professeurs, etc. Presque tous ont perdu confiance et attendent que Solidarité résolve tous leurs problèmes. C'est bien mais, en même temps, c'est un peu dur, et nous tâchons de sortir de cette situation, car Solidarité ne peut pas tout faire. Il faut que se développe l'autogestion, que se créent d'autres groupes pour que les gens s'occupent eux-mêmes de leurs problèmes.

— Peut-on s'attendre, si la pression sociale devient moins forte, à ce que les autorités soient tentées de moins tenir compte des revendications ?

— Cela dépend. Il y a d'autres moyens de pression que la grève. De toute manière, on ne peut pas s'entre-tuer.

— A quels autres moyens pensez-vous ?

— On peut, comme en France, faire des meetings après les heures de travail pour amener les autorités à négocier... On peut inventer beaucoup de choses, faire des marches de protestation. Et puis nous allons avoir notre hebdomadaire, qui nous permettra de poser les problèmes devant l'opinion.

» Il faut dire aussi les choses comme elles sont : dans l'atmosphère de confrontation qui a suivi la signature des accords, nous n'avons pas pu éviter une erreur. Il aurait d'abord fallu commencer par organiser Solidarité et faire un travail d'éducation syndicale. Mais nous n'avons pas pu le faire. C'est ainsi. Et l'on n'apprend que par la pratique. Maintenant nous avons appris. C'était très joli les drapeaux sur les usines, les brassards au bras, tout ça, mais ça coûte cher. Il faut réfléchir et changer notre méthode.

— Vous êtes entouré de nombreux conseillers de sensibilités différentes. Comment faites-vous pour trancher entre des avis souvent contradictoires ?

— Je n'ai pas tellement de conseillers. Il y a M. Mazowiecki, le professeur Geremek, le professeur Kukolowicz et Jacek Kuron... C'est tout pour les gens sérieux. Quant à la diversité, c'est une bonne chose. Nous en avons besoin. A Radom, par exemple, j'ai utilisé Jacek Kuron parce qu'il est très proche des habitants de cette ville. En fait, chacun apporte quelque chose : ça dépend des domaines.

— Vous n'avez jamais pensé à adhérer au parti. Pourquoi ?

— Je n'ai jamais réfléchi à cela.

— Et avez-vous réfléchi aux raisons de cette foi fervente peu commune, même en Pologne, chez un homme de votre âge ?

— Je ne serais pas à la place que j'occupe si je n'étais pas croyant, si je n'avais pas la foi. On a besoin de la foi dans les situations difficiles, et après on s'en écarte, comme chez vous, car il n'est pas commode de vivre avec elle quand les tentations sont grandes. Mais si vous n'êtes pas croyant, ce serait long de vous expliquer tout ça. Croyez-moi seulement, il faut croire.

— Vous avez beaucoup changé pendant ces six mois ?

— J'ai six mois de plus — ça vous change — et j'en ai un peu assez de tout cela. Ce n'est pas ainsi que je voyais ce mouvement ; ça m'a un peu dépassé... Je voyais ça plus calme — vingt-quatre heures de travail par jour, mais pas quarante-huit ou soixante-douze. Certaines semaines je fais trois choses à la fois. Et en plus je souris ! En même temps, quand ce sera devenu plus normal, je m'ennuierai, car je déteste les réunions.

— Vous avez beaucoup appris sur les hommes !

— Je savais déjà, avant, qu'il y avait de beaux salauds.

— Quel a été le plus beau moment de cette période ? Le jour de la signature des accords de Gdansk, le 31 août ?

— Le plus beau moment n'est pas encore arrivé et le pire non plus. Le 31 août, vous savez, il y avait eu avant toutes les discussions préalables avec M. Jagielski et je voyais bien le contexte de cette signature : le plus beau moment n'était pas encore arrivé. Mais c'est vrai que j'étais content, car j'avais le sentiment que nous avions signé à temps. Au dernier moment. Les gens n'auraient pas continué à attendre comme cela : ce serait devenu pénible.

« La démocratie, il faut l'apprendre »

— Vous allez donner des regrets aux autorités.

— Maintenant, de toute manière, nous saurions comment tenir longtemps sans faire d'erreur et sans que les gens se laissent conduire par le désespoir.

— A l'expérience, que pensez-vous de la démocratie, car, à dire vrai, à vous voir dans les réunions du syndicat, vous ne semblez pas en raffoler ?

— La démocratie, il faut l'apprendre, car, à dire vrai, telle que nous la pratiquons actuellement dans le syndicat, j'en ai assez. Chacun veut présenter ses arguments. Chacun a le droit de le faire, mais nous sommes trente-six millions de Polonais et nous n'avons pas le temps d'écouter tout le monde. Il nous faut démocratiquement inventer quelque chose, mais quoi ? D'abord, il faut apprendre à déléguer les décisions. Prenez le cas de Radom. Il était décidé qu'ils enverraient cinq représentants pour la négociation de mardi dernier avec le gouvernement. Ils sont venus à douze. C'est toujours comme ça. Chacun avait quelque chose à dire et voulait aussi... surveiller ce que dirait l'autre. Ce n'est pas possible !

— Vous dites toujours que la Pologne ne pourrait plus revenir en arrière. Qu'est-ce qui vous permet d'en être si sûr ?

— Nous avons tout changé durant ces six mois. La conscience sociale est beaucoup plus grande. On ne peut rien faire contre cela.

— On peut utiliser la force.

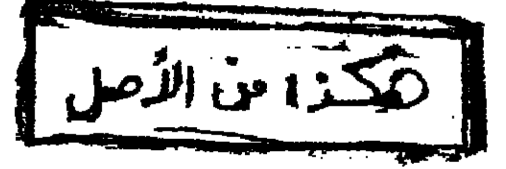
— Nous pouvons perdre une bataille mais pas la guerre.

— Les gens peuvent aussi se lasser ?

— Oui. Et quand on est las, on se repose et ensuite l'énergie est double. »

Propos recueillis par
BERNARD GUETTA.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

Miami, la géopolitique et les banques

D'anciens membres de la garde somoziste préparent en Floride des actions de guérilla contre le nouveau régime du Nicaragua, écrivait mercredi le New York Times *(le* Monde *du 19 mars). Cette révélation attire à nouveau l'attention sur un Etat où vivent de nombreux exilés latino-américains. Mais la Floride — et en particulier Miami — n'est pas seulement la base arrière de mouvements contre-révolutionnaires armés. Elle joue, sur le plan économique et bancaire, un rôle de plus en plus important dans les relations entre les Etats-Unis et le sud du continent.*

De notre envoyé spécial

Miami. — « *Quelles sont vos impressions de Miami ?* » Question quasiment obsessionnelle des journalistes locaux au confrère en visite (1). Et, avant toute réponse : « *L'image de Miami a-t-elle souffert des émeutes raciales de 1980 ? Parlez-vous beaucoup de la drogue, de la criminalité ?* »

Les impressions ? Elles s'additionnent, se juxtaposent sans s'annuler. Images d'une société à la fois tourbillonnante et bloquée : valse des capitaux et sur-place des déshérités. Ville sans agora où le quadrillage des rues dessine le damier des classes et des ethnies. Symbole : un haut grillage « protège » d'un voisinage noir un des quartiers les plus huppés où résident notamment des proches de dictateurs latino-américains déchus ou au pouvoir. Ailleurs vivent les exilés cubains. Ailleurs encore, des *Haïtiens* : certains que ne tourmentent pas les méthodes des Duvalier ; d'autres qui accueillent leurs compatriotes fuyant le régime et tentent de les protéger contre une *éventuelle expulsion. L'argent coule ici* à flots ; mais là, le goutte-à-goutte des aides sociales risque d'être interrompu par les coups de hache de M. Reagan : 40 % des jeunes Noirs chôment : l'embryon de bourgeoisie « de couleur » risque de demeurer longtemps éloigné du pouvoir réel : celui des banques.

Les traces matérielles des émeutes de 1980 ont disparu. Mais, déclare spontanément le dynamique maire, M. Maurice Ferre, toutes les conditions demeurent réunies de semblables drames. La drogue ? Elle n'est sans doute pas utilisée ici plus qu'ailleurs, mais c'est en Floride qu'elle afflue, par bateau, par avion : « *Deux cent cinquante fonctionnaires locaux s'occupent de ce problème : y en aurait-il vingt-cinq mille que cela ne changerait rien.* » La drogue tue certains. La drogue en fait vivre d'autres. Mais, à Miami, vivre de la drogue, c'est investir massivement dans de respectables immeubles de grand luxe. En « fouillant » un peu, il devrait être possible d'obtenir aussi ce genre de statistiques...

El Salvador, Cuba...

Des images ? Des impressions ? L'aéroport éclate sous la poussée de ses quelque vingt-deux millions de passagers annuels. Des Cubains du troisième âge, exilés de l'an passé — de petites gens, — se racontent au soleil dans un parc des scènes de rue à La Havane. Un journal nous apprend que le F.B.I. interroge « courtoisement » des Salvadoriens de Miami — pas de petites gens, cette fois, — qui financeraient des commandos d'extrême droite de leur pays. Des Vénézuéliens de l'ère du pétrole viennent faire leurs courses *entre deux vols. Le Miami Herald* presse la Maison Blanche de ne pas intervenir en Amérique centrale. Des affiches invitent à l'enrôlement dans une armée « de libération de Cuba ». La police ne sait plus où entasser les malfaiteurs : on parle de reconvertir en prison d'anciens silos à missiles. Les touristes se bronzent en paix sur la plage, de plus en plus nombreux. La télévision diffuse une information pratique utile : le numéro de téléphone à composer en cas de découverte d'un cadavre non identifié.

Images, impressions... La description pointilliste, qu'il faudrait allonger beaucoup pour mieux comprendre le tableau, ne saurait cependant cacher l'essentiel, la trame qui permet d'expliquer Miami et ses développements récents. L'essentiel, qui est géopolitique.

La géopolitique, c'est ce gros orteil nord-américain à quoi ressemble la Floride, pointe vers les Caraïbes et le cône sud. Frontière avancée du colosse si proche des richesses naturelles et des marchés sud-américains, mais aussi de l'Amérique centrale en effervescence et, bien sûr, de Cuba et de l'ensemble caraïbe. Il était de bonne logique géographique que les Cubains fuyant leur pays par vagues successives, parce qu'ils regrettaient la dictature de Batista et, ensuite, parce qu'ils refusaient les rigueurs du castrisme, échouassent à Miami.

Vivent maintenant dans le comté plus de six cent cinquante mille hispanisants (en très grande majorité Cubains), soit près de 40 % de la population. Cette vague de latinité a transformé de fond en comble la région. Il est au moins aussi utile d'y parler espagnol qu'anglais. Et surtout, cette énorme communauté a beaucoup aidé à ancrer Miami en Amérique latine, à renforcer les possibilités d'action et de pénétration *du capital occidental sur l'ensemble* du continent. Les quelque cent multinationales, les banques qui se sont installées à Miami en moins d'une décennie ont admirablement su utiliser *une masse de manœuvre politiquement* motivée dans le sens de leurs intérêts, le pouvoir demeurant intégralement aux mains de ses détenteurs traditionnels. De manière un peu grandiloquente, des documents officiels assurent que Miami « *est en train d'accomplir son destin* ». L'onde de choc part de la ville et du port pour atteindre la Terre de Feu, laissant au passage l'empreinte des Etats-Unis et ramassant par la même occasion les milliards de dollars du Sud dont les détenteurs enrichissent les banques de Floride plus qu'ils n'investissent dans leurs *pays respectifs, surtout, comme l'écrit un journal local, s'il s'agit de « pays politiquement instables ».*

Le boom commercial

Une immense avenue s'est ainsi couverte de banques, et les grands bâtiments continuent de pousser à vue d'œil. Outre les établissements *locaux sont installées plus de vingt Edge Act Banks* (filiales de grandes banques américaines qui ne peuvent conduire que des opérations internationales) et plus de vingt-cinq banques étrangères (latino-américaines, européennes, israéliennes (2). Ainsi se crée un tissu financier extrêmement solide et dense entre les Etats-Unis, l'Europe occidentale et l'Amérique latine ; des fonds considérables sont prêtés à des institutions financières du Sud, dont croît la dépendance ; et les capitaux sudistes affluent avec une telle force qu'ils viennent déborder sur les marchés européens.

Les flux de marchandises ont naturellement accompagné cette évolution. Voilà trente ans, le port de Miami voyait transiter moins de 200 000 tonnes de marchandises par an. La courbe monta petit à petit jusqu'au bond de 1973 (1 200 000 tonnes) ; elle dépasse aujourd'hui les 2,3 millions de tonnes. Le gros du trafic se fait avec les Caraïbes et l'Amérique latine, Venezuela en tête. Importations : essentiellement des produits alimentaires et des hydrocarbures. Exportations : essentiellement des produits finis. Structure classique de l'échange entre un pays industrialisé et un monde dépendant. Près de 30 % du total des exportations des Etats-Unis vers l'Amé*rique latine (Mexique exclu) passent* par la Floride du Sud (3).

L'industrie du tourisme demeure, certes, pour Miami une source de revenus considérable (près de 4 mil*liards de dollars en 1980)* et les investissements immobiliers étrangers ne sont pas négligeables. Mais le « dialogue bancaire » Nord-Sud est autrement lourd de conséquences pour l'avenir. Miami suit de très près l'évolution économique et politique de chaque capitale latine, de Buenos-Aires à San-Salvador. Elle est admirablement bien renseignée par ses antennes locales et ses missions comme par les centaines de milliers de Sud-Américains qui la visitent chaque année. Elle a tout intérêt à ce que l'« ordre » règne sur le continent.

Pendant ce temps, à quelques centaines de mètres de l'avenue couverte de banques, des bourgeois (?) noirs implorent les journalistes de passage : « *Dites bien dans vos pays respectifs que vos firmes peuvent investir ici et que, dans la communauté noire, elles trouveront des experts et une main-d'œuvre nombreuse.* » Triste quête de l'élite des exclus, de ce tiers-monde local. Sans cesse décollent et atterrissent les avions reliant Miami aux Bahamas, à la Colombie, au Venezuela, à l'Argentine, au Chili, à New-York, à l'Europe. La télévision étale les images des morts d'El Salvador, du Guatemala. « *Quelle est votre impression de Miami ?* » Celle de se trouver au centre du typhon où deux mondes n'ont pas fini de s'opposer au sein de l'échange inégal.

JACQUES DECORNOY.

(1) La municipalité de Miami vient d'inviter un groupe de journalistes américains et européens. Dans cet article, lorsque nous parlons de Miami, nous raisonnons en fait dans le cadre du comté de Dade, dans lequel se trouve la ville.

(2) Le Crédit lyonnais compte s'installer prochainement à Miami, où il sera la première banque française représentée.

(3) D'autre part, un port franc a été créé à Miami, où une foire commerciale encore modeste permet la présentation de produits nord et sud-américains. Les autorités voudraient donner un caractère permanent à cette foire.

AMÉRIQUES

La nouvelle politique des États-Unis en Amérique latine et en Afrique

Le général Haig, secrétaire d'État américain, a déclaré le jeudi 19 mars, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, à Washington, qu'une action militaire contre Cuba « ne devait pas être... totalement écartée » au cas où ce pays n'arrêterait pas de façon définitive ses envois d'armes au Salvador. Le secrétaire d'Etat a joué de l'ambiguïté, déclarant à la fois qu'il n'existait aucun « plan spécifique » d'intervention militaire contre l'île caraïbe et qu'une telle intervention ne devait pas être totalement écartée. Répondant au sénateur démocrate M. Dodd, M. Haig a déclaré : « Il est de la responsabilité de l'exécutif de prendre en considération toute une série d'actions, de préparer toute une batterie d'options. Je puis vous assurer que ce processus est en cours, mais on ne peut en aucune manière parler d'un plan approuvé. »

A l'occasion de la visite à Washington du général Viola, successeur désigné de l'actuel chef de l'Etat argentin, l'administration Reagan a, d'autre part, demandé au Congrès la levée de l'interdiction des ventes d'armes à Buenos-Aires.

Pour sa part, Pékin considère avec faveur, selon un commentaire diffusé ce vendredi 20 mars par Chine nouvelle, que la politique de Washington en Amérique latine fait utilement pièce à l'Union soviétique et à Cuba, qui ne renonceront pas aisément à leurs objectifs d'expansion.

Enfin, la nouvelle diplomatie américaine en Afrique, marquée par des avances en direction des États et mouvements anticommunistes — notamment à l'Afrique du Sud et aux guérilleros de l'UNITA angolaise, — suscite de vives appréhensions dans plusieurs Etats d'Afrique noire.

LORS DE LA VISITE DU GÉNÉRAL VIOLA A WASHINGTON

L'administration Reagan demande au Congrès d'annuler l'interdiction des ventes d'armes à l'Argentine

De notre correspondant

Washington. — Sanctionnés par M. Carter et tenus en quarantaine pour leurs atteintes aux droits de l'homme, les régimes autoritaires de droite normalisent progressivement leurs rapports avec les Etats-Unis. Il y avait eu la visite à Washington, début février, du président de la Corée du Sud. Mais c'est surtout par rapport aux régimes militaires du « cône sud » de l'Amérique latine que l'évolution de Washington est perceptible. Après plusieurs gestes bienveillants à l'intention du Chili, l'administration Reagan a manifesté ses nouvelles dispositions à l'égard de l'Argentine, en recevant, fort bien, cette semaine, dans la capitale américaine, le général Roberto Viola, futur chef d'Etat à Buenos-Aires. Malgré le caractère privé de sa visite, le président désigné pour succéder, le 29 de ce mois, au général Videla, a quasiment obtenu la levée de l'embargo sur les armes américaines à destination de son pays.

La décision « est à l'étude », déclarait-on, le mercredi 18 mars au département d'Etat. Jeudi, elle ne l'était déjà plus : M. James Buckley, sous-secrétaire d'Etat, a officiellement demandé au Congrès d'annuler une loi de 1978 interdisant toute vente d'armes et toute assistance militaire à ce pays en raison de la terreur qui y régnait. L'approbation du Congrès semble acquise, malgré quelques vives oppositions tenant tant à la violation persistante des droits de l'homme dans ce pays qu'aux risques afférant à la querelle entre l'Argentine et le Chili à propos du chenal du Beagle.

Le gouvernement de Buenos-Aires serait demandeur de chasseurs perfectionnés et d'armes automatiques. Mais le feu vert de la Maison Blanche représente d'abord pour lui une victoire morale, car il a pris l'habitude de se fournir en Europe et compte, d'ailleurs, une industrie militaire nationale qui pourvoit à une partie de ses besoins, et même exporte.

Au moins aussi intéressante est la réouverture des négociations sur la fourniture de matériel nucléaire. Il s'agit d'une vieille controverse avec les Etats-Unis, l'Argentine n'ayant toujours pas ratifié le traité de non-prolifération. Le Congrès accorderait-il facilement ce qu'il avait beaucoup hésité à donner à l'Inde, sous prétexte que le général Videla fait déjà affaire avec l'Union soviétique ? (1).

Les liens entre Washington et Buenos-Aires n'ont jamais été très solides, même avant M. Carter, pendant la deuxième guerre mondiale, l'Argentine a été à deux doigts de basculer dans le camp allemand. C'est dire que les critiques de M. Carter ont été fort mal reçues par la junte. Lorsque, en 1980, la Maison Blanche a demandé à l'Argentine d'appliquer l'embargo sur le blé, elle se fit assez sèchement rembarrer : Buenos-Aires s'empressa, au contraire, d'augmenter de façon assez considérable ses ventes de céréales à l'Union soviétique, assurant les deux cinquièmes environ des fournitures américaines manquantes.

En venant à Washington avant son entrée en fonctions, le général Viola avait sans doute une arrière-pensée de politique intérieure : rassurer — et neutraliser — ceux de ses concitoyens qui s'inquiètent des excellentes relations de Buenos-Aires avec l'Union soviétique et Cuba. Il était sûr de pouvoir arracher quelque chose à M. Reagan, lequel ne voit pas d'un bon œil ce grand pays d'Amérique latine s'éloigner vertigineusement de la mouvance des Etats-Unis.

On annonce à Washington « un changement de style » dans les relations avec l'Argentine. « *Nous ne commenterons pas chaque jour, ou presque, les affaires intérieures de ce pays* », a dit, le 18 mars, M. Dyess, porte-parole du département d'Etat. L'illustration de ce « *rapport plus équilibré* » entre les deux pays devait être donnée aussitôt : si les droits de l'homme ont été évoqués en public au cours de la visite du général Viola, c'était seulement pour louer les progrès réalisés, sur ce chapitre, à Buenos-Aires. « *Un progrès considérable* », a dit M. Dyess, citant plusieurs faits « *encourageants* ». Il n'y aurait pas eu, en Argentine, depuis le début de l'année, de « *disparitions confirmées* ». Le nombre des détenus politiques serait tombé à neuf cents. Et les membres du Centre d'études légales et sociales, arrêtés récemment, ont été relâchés, « *alors que l'enquête continue* ».

Au cours d'une rencontre informelle avec des parlementaires, le général Viola a su plaider habilement cette thèse. Au point de s'attirer une remarque favorable du sénateur démocrate M. Clairbone Pell, membre éminent de la commission des affaires étrangères, qui était revenu assez inquiet d'une mission d'études en Argentine. Selon M. Pell, un signe de bonne volonté aurait été donné par le futur président, qui chercherait à « *améliorer l'image de son pays dans le domaine des droits de l'homme* ».

Il en faudrait davantage pour convaincre d'autres congressistes ayant encore en mémoire plusieurs rapports concordants et accablants sur les méthodes des forces de l'ordre argentines — sans oublier les accusations d'antisémitisme prononcées en janvier par une organisation juive américaine. « *Très peu de choses ont changé en Argentine qui justifieraient une modification de nos rapports* », déclarait, le 17 mars, au Capitole, M. Don Wonker, représentant démocrate de l'Etat de Washington. « *L'administration Reagan présente le terrorisme comme le principal problème du monde d'aujourd'hui, et met une fois de plus les Etats-Unis du côté d'un régime qui pratique le terrorisme contre son propre peuple.* »

Même s'ils sont convaincus de ce fait, beaucoup d'autres parlementaires, démocrates ou républicains, voteront la normalisation des rapports avec l'Argentine, estimant que la méthode Carter n'avait pas donné grand chose et que des pressions discrètes de M. Reagan seraient peut-être plus efficaces. Un fort courant estime d'ailleurs qu'on ne peut fonder la diplomatie des Etats-Unis sur un souci humanitaire. C'est bien ce qu'a laissé entendre jeudi le sous-secrétaire d'Etat, M. Buckley. « *Il est d'une importance vitale*, a-t-il dit, *que la politique étrangère américaine ne soit pas limitée par des dispositions inflexibles.* » L'Argentine occupe une position essentielle sur les voies de communication de l'Atlantique sud, et les restrictions imposées en 1978, sous l'impulsion du sénateur Kennedy, ont empêché « *un dialogue sérieux* », de nature stratégique, entre les deux pays.

ROBERT SOLÉ.

(1) L'Union soviétique doit, en particulier, fournir de l'eau lourde à l'Argentine. — N.D.L.R.

UN OLÉODUC VA DOUBLER LE CANAL DE PANAMA

La société américaine Morrison-Knudsen a annoncé, le 19 mars, qu'elle venait de remporter l'essentiel d'un contrat de 250 millions de dollars pour la construction d'une station de stockage et d'un oléoduc de 78 miles (125 kilomètres) qui traversera Panama vers la fin de 1982. D'une capacité de 700 000 barils par jour, cette conduite entrera en compétition avec le canal de Panama pour le transport du pétrole de l'Alaska, précise le *New York Times* du 19 mars.

Jusqu'à présent, en effet, le pétrole de l'Alaska doit être déchargé et transbordé sur de petits navires pour passer le canal. L'oléoduc réduira ainsi les coûts de transport de ce pétrole (actuellement 5 à 6 dollars par tonne) de l'ordre de 20 %. Il amputera les droits de passage du canal — 307,5 millions de dollars prévus en 1981 — de 40 à 50 millions de dollars.

Atlantic Richfield, Sohio et Exxon, les compagnies pétrolières productrices en Alaska, ont donné leur accord à ce projet. Mais ces trois sociétés pourraient ne plus envoyer leur brut via Panama si devait être réalisé l'oléoduc, très discuté actuellement, qui doit traverser les Etats-Unis d'ouest en est.

● *Une mise au point de l'ambassade du Nicaragua.* — Après la visite à Paris du ministre nicaraguayen des affaires étrangères (*le Monde* du 18 mars), l'ambassade du Nicaragua précise que le père d'Escoto renie toute authenticité aux « *prétendues preuves* » américaines d'un trafic d'armes en direction du Salavador. Le ministre n'en respecte pas moins le droit du gouvernement français d'apprécier ces documents selon son propre jugement.

A New-York

Un ancien collaborateur de M. Duarte dénonce les risques de « vietnamisation » au Salvador

De notre correspondante

New-York. — Un ancien membre du gouvernement militaire et démocrate-chrétien salvadorien, M. Carlos Federico Paredes, qui était ministre adjoint de la planification économique jusqu'à sa démission, le 25 janvier dernier, a tenu, le jeudi 19 mars, une conférence de presse sous les auspices du Conseil pour les affaires de l'hémisphère — (Council on hemispheric affairs) ou COHAT, un organisme privé, de tendance libérale, créé en 1975 à Washington pour étudier l'évolution des relations entre les Etats-Unis et l'Amérique latine — et *ES-INFO* (l'office d'information sur le Salvador) récemment fondé par un groupe de journalistes américains qui « couvrent » les événements de ce pays.

M. Paredes, qui s'est présenté comme un économiste sans attaches avec aucune des formations en présence dans son pays, a lancé un appel passionné à l'arrêt de ce qu'il a appelé « *la vietnamisation du Salvador* ». « *La conjonction des militaires et du parti démocrate-chrétien risque de constituer une maladie mortelle pour le pays* », a-t-il dit, soulignant que la plupart des éléments militaires refusent le dialogue avec l'opposition. C'est d'ailleurs la prééminence grandissante de l'armée au pouvoir qui a motivé la démission de M. Paredes.

Depuis octobre, assure l'ancien responsable salvadorien, les pressions de l'oligarchie sur la junte se sont accrues, provoquant des décisions contradictoires. Le parti démocrate-chrétien espère encore pouvoir mettre en œuvre la seconde étape de la réforme agraire, qui toucherait 80 % de la production de café, 60 à 70 % de celle du coton, 60 % de celle de canne à sucre. Pour M. Paredes, seule la réalisation de cette seconde étape de la réforme agraire permettrait au Salvador de réussir, peut-être, sa conversion à l'économie mixte et à l'industrialisation. Mais les propriétaires des plantations touchées veulent des garanties politiques et économiques. Selon M. Paredes, dès après le 4 novembre, l'équipe de transition de M. Reagan a fait connaître à la junte les deux conditions qu'elle mettrait à poursuivre son aide économique au Salvador : que la junte continue à protéger la libre entreprise et que les subsides américains ne servent pas à indemniser les planteurs expropriés. Ce serait la raison pour laquelle le président Duarte a, pour l'instant, différé la mise en route de la seconde partie de la réforme agraire.

Evoquant le rôle joué par M. White, l'ambassadeur américain nommé par M. Carter et récemment révoqué par M. Reagan, M. Paredes a indiqué que, lors de l'assassinat des quatre religieuses américaines, M. White avait accusé les chrétiens-démocrates de « *complicité* » avec les tueurs, dans la mesure où ils n'avaient pas exercé de pressions sérieuses sur les militaires pour qu'une véritable enquête soit menée sur les conditions du crime. M. Paredes a souligné amèrement que, lorsque M. White fut désavoué par l'administration Reagan, pour avoir protesté contre la nouvelle politique de Washington au Salvador, le président Duarte avait déclaré que l'ambassadeur s'était ingéré dans les affaires intérieures du pays.

Interrogé sur la liste, citée mercredi par le secrétaire d'Etat, M. Haig, des pays d'Amérique latine « *visés par les Soviétiques* » — qui comportait, outre le Salvador, le Nicaragua, le Honduras et le Guatemala — M. Paredes s'est emporté et a déclaré qu'il s'agissait d'un « *manque de respect pour notre histoire et notre pays. Les Américains nous refusent le droit et les capacités de décider de notre propre avenir* ». Il a ajouté : « *Le Salvador n'est pas le théâtre d'un conflit entre l'Est et l'Ouest. Une économie mixte n'est pas une économie socialiste. Et toute tentative pour régionaliser le conflit ne peut que précipiter la vietnamisation de la région.* »

« *Au lieu de faire des efforts pour consolider la stagnation économique et politique au Salvador, les Etats-Unis devraient nous aider à mener à bien notre transition vers une économie mixte et un gouvernement démocratique. Mais la nouvelle administration paraît ne pas avoir compris la véritable nature de notre vie politique* », a encore dit M. Paredes. La seule chose que le gouvernement de M. Reagan lui paraît, au mieux, capable de comprendre, c'est que l'accroissement de la violence freine les investissements. Mais le président américain ne voit-il pas que le développement de l'aide militaire des Etats-Unis ne peut que favoriser l'accroissement de cette violence ? Et M. Paredes a affirmé, en conclusion, que s'il n'était pas, personnellement, favorable à toutes les thèses du Front démocratique révolutionnaire, celui-ci n'en reste pas moins l'élément le plus représentatif de la population.

NICOLE BERNHEIM.

● QUATRE HELICOPTERES AMERICAINS SUPPLEMENTAIRES sont arrivés le mercredi 18 mars au Salvador, ont annoncé des sources militaires des Etats-Unis. Dix appareils ont ainsi été livrés depuis janvier, dans le cadre d'une aide de 25 millions de dollars de Washington aux forces armées salvadoriennes. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

M. Genscher (R.F.A.) appelle au respect « scrupuleux » de la non-ingérence

Second ministre occidental des affaires étrangères en visite à Varsovie depuis l'« été polonais » — le permier était lord Carrington (Grande-Bretagne). — M. Genscher, vice-chancelier d'Allemagne fédérale, a déclaré, jeudi 19 mars, en portant un toast à ses hôtes : « *Nous espérons sincèrement que l'Union soviétique, par des négociations constructives sur les armes à moyenne portée, saisira la grande chance offerte par l'Occident pour la limitation des armements.* »

Le ministre ouest-allemand s'est félicité de l'acceptation de principe par l'U.R.S.S. de l'extension à la partie européenne de l'U.R.S.S. de la zone d'application des mesures de confiance définies par l'acte d'Helsinki. Il y voit la possibilité d'un accord à la conférence en cours à Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Genscher a ajouté : « *Le principe de la non-ingérence tel qu'il est défini dans l'acte final d'Helsinki devrait être scrupuleusement respecté par tous les participants à l'égard de tous les participants... La renonciation à l'ingérence ne signifie pas le refus de l'assistance économique. Nous sommes prêts* (à fournir une telle assistance) *sur demande.* (...) *En tant que partenaire solide, nous avons décidé de coopérer avec la Pologne pour l'aider à surmonter ses difficultés économiques.*

Dans une émission télévisée jeudi soir en R.F.A., et enregistrée avant son départ, M. Genscher a cependant rejeté une nouvelle fois tout « gel » des fusées à moyenne portée en Europe, proposé par Moscou.

A Bruxelles, M. Luns s'est déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse, persuadé que les Soviétiques étaient disposés à reprendre à Genève les discussions américano-soviétiques sur les euro-missiles. « *Mon impression est que les pourparlers seront bientôt repris* », a-t-il dit. Mais il a lui aussi rejeté tout moratoire sur ce type d'armes : « *Un moratoire ne ferait que perpétuer l'avantage actuel du pacte de Varsovie* », a-t-il dit.

A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Haig, a déclaré jeudi que les Etats-Unis avaient l'intention de maintenir l'embargo sur les ventes de céréales à l'U.R.S.S. « *tant qu'il n'y aura pas de discussions approfondies avec les Soviétiques sur leur comportement futur* », mais, a-t-il ajouté, M. Reagan n'est pas favorable au maintien d'un embargo sur les seules céréales. — (*Reuter, A.F.P.*)

Le Département d'État n'exclut pas des contacts avec les maquisards de l'UNITA en Angola

Le premier ministre sud-africain pourrait se rendre aux États-Unis

Le délai de grâce dont bénéficiait M. Reagan en Afrique noire semble *prendre fin. Plusieurs Etats membres* de l'organisation panafricaine n'ont pas attendu, en effet, que la nouvelle politique américaine soit plus *clairement définie pour mettre en garde Washington contre un rapprochement* avec le régime de l'apartheid ou un appui à la guérilla de l'UNITA de M. Savimbi en Angola.

A ce propos, le département d'Etat américain a, en effet, fait savoir, jeudi 19 mars, que son gouvernement, qui n'a jamais établi de relations diplomatiques avec Luanda, n'avait « *pas encore définitivement arrêté sa politique à l'égard du conflit en Angola* ». Washington, se déclarant prêt à « *sonder toutes les parties en présence* », a néanmoins autorisé un voyage de M. Savimbi aux Etats-Unis en « *visite privée* » la semaine prochaine. Des contacts officieux avec le chef de l'UNITA, qui dispose de solides appuis sud-africains, sont d'autant plus probables que M. Reagan doit bientôt soumettre au Congrès américain une série de propositions sur l'Angola. On ignore, cependant, si la Maison Blanche a décidé ou non de demander la levée d'un amendement qui interdit toute aide aux forces rebelles en Angola.

Dans un communiqué conjoint, publié jeudi à l'issue de la visite à Salisbury de M. Stevens, chef de l'Etat sierra-léonais, président en exercice de l'O.U.A., celui-ci et M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, ont qualifié d'« *extrêmement répugnant* » tout appui éventuel à M. Savimbi. De son côté, le président des Etats de la « ligne de front », M. Nyerere, de passage à Tokyo en visite officielle, a défendu la présence militaire cubaine en Angola, en expliquant que, au départ, l'Afrique du Sud, « *avec le soutien des Etats-Unis* », avait tenté d'empêcher « *les nationalistes de s'imposer après le départ des Portugais* ».

Autre sujet d'inquiétude en Afrique noire, la possibilité d'une visite officielle aux Etats-Unis de M. P. W. Botha, premier ministre sud-africain, évoquée jeudi par le *Washington Star*. Témoignant devant le Congrès, le secrétaire d'Etat américain a admis que la question avait été débattue à un « *niveau inférieur* » dans ses services, ce qui implique qu'une telle hypothèse n'est pas écartée. Un porte-parole du département d'Etat devait toutefois, un peu plus tard, faire marche arrière en déclarant qu'« *une telle invitation n'avait pas été envisagée* ».

M. Reagan ayant déjà qualifié l'Afrique du Sud de « *pays ami* », le rapprochement en cours entre Washington et Pretoria est d'autant plus mal accueilli au sein de l'O.U.A. que M. Mudge, « premier ministre » de Windhoek, vient de séjourner aux Etats-Unis et que des officiers sud-africains s'y sont également rendus et y ont rencontré des militaires américains, en violation d'une loi adoptée en 1963 aux Etats-Unis.

M. Mugabe a donné le ton, jeudi, en exprimant l'espoir que l'administration américaine ne s'opposerait pas à la lutte du continent noir pour sa « *libération totale* », autrement dit pour l'indépendance de la Namibie et le démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud. M. Shagari, président du Nigéria, a demandé, de son côté, à l'occasion d'une visite officielle en Grande-Bretagne, à Mme Thatcher de « *renoncer progressivement* » aux relations commerciales entre Londres et Pretoria, dont il a jugé le régime « *odieux* ».

Pour sa part, le gouvernement du Botswana a adressé jeudi une note de protestation aux autorités sud-africaine leur reprochant de menacer d'attaquer son territoire à la suite d'un incident de frontière au cours duquel un soldat sud-africain a été tué. Rappelons que les relations de Pretoria avec le Mozambique, autre voisin très dépendant économiquement des Sud-Africains, se sont déjà sérieusement dégradées depuis le début de l'année.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Canada

Le parti conservateur remporte la majorité absolue aux élections en Ontario

De notre correspondant

Montréal. — La plus peuplée (plus de 8 000 000 d'habitants, dont environ 700 000 francophones) et la plus riche des six provinces canadiennes, l'Ontario, vient de prouver encore une fois qu'elle était l'entité la plus stable sur le plan politique. Au pouvoir depuis trente-huit ans, les conservateurs ont remporté une victoire éclatante jeudi 19 mars en obtenant 70 sièges sur 125 à l'Assemblée législative de la province. M. William Davis, qui est premier ministre depuis 1971, renforce sa position puisqu'il détient désormais la majorité absolue. Le Nouveau parti démocratique (N.P.D. - social-démocrate) qui avait 33 sièges n'en a plus que 21 et apparaît comme le grand perdant de ce scrutin. Les libéraux maintiennent leur position avec 34 sièges.

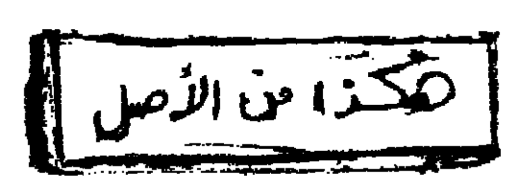
M. Davis dirigeait un gouvernement minoritaire depuis les élections de 1975 et il avait été obligé de ménager les deux partis d'opposition pour ne pas mettre en péril sa fragile majorité. Il avait déclenché des élections anticipées en 1977 dans l'espoir d'améliorer sa position. Sans succès. Les difficultés économiques de la province où se trouve la quasi-totalité de l'industrie automobile canadienne, la personnalité rassurante du premier ministre et la faiblesse des dirigeants de l'opposition semblent avoir convaincu les Ontariens qu'il leur fallait, cette fois-ci, un gouvernement fort dirigé par un homme resté serein dans la tourmente constitutionnelle qui secoue l'ensemble du pays. M. Davis est le seul chef de gouvernement provincial à appuyer fermement le premier ministre fédéraliste, M. Pierre-Elliott Trudeau, dans son projet de révision constitutionnelle, ce qui lui a fait perdre le soutien traditionnellement apporté aux conservateurs par l'influent quotidien des milieux d'affaires de Toronto, *The Globe and Mail*.

Au cours d'une campagne électorale plutôt terne, M. Davis a délibérément ignoré ses adversaires et a refusé de participer à des débats télévisés. Le chef du parti libéral, M. Stuart Smith, a tout fait pour confirmer son image d'homme austère et ennuyeux que sa profession de psychiatre ne semble guère avoir préparé au contact avec la foule. De plus, son origine montréalaise est un handicap sérieux dans une province où on est généralement méfiant à l'égard de « l'étranger ». Le candidat du N.P.D., M. Michael Cassidy, pouvait compter sur l'appui des syndicats, mais cela le rendait d'autant plus suspect aux yeux d'une société profondément conservatrice qui n'aime guère les « socialistes » et dont la rigidité morale se manifeste à l'occasion par l'interdiction d'œuvres internationalement connues. Dernière victime du puritanisme ontarien, le film *le Tambour* a finalement pu être projeté, moyennant quelques coupures, après une longue bataille menée par un groupe d'intellectuels contre la commission de censure.

Parmi les raisons qui expliquent la longévité des conservateurs à la tête du gouvernement, il faut signaler le fait que les meilleurs éléments du parti libéral ont toujours été drainés vers le grand frère fédéral, le Parti libéral du Canada qui est au pouvoir à Ottawa depuis 1963. Les Ontariens comme les Québécois évitent également de mettre tous leurs œufs dans le même panier : ils votent pour un parti au niveau provincial et pour un autre au niveau fédéral. Enfin, le parti conservateur a fait preuve à plusieurs reprises d'une capacité d'adaptation qui lui a permis de réagir à temps au besoin de changement exprimé par l'électorat, quitte parfois à adopter des mesures sociales, comme le contrôle des loyers, en totale contradiction avec son idéologie.

BERTRAND DE LA GRANGE.





et en Afriqu

tat n'exclut pas des
rds de l'UNITA en Ang
ministre sud-africain
rendre aux États-Unis

Canada

rti conservateu
la majorité abs
ections en Ont

ASIE

Thaïlande

La plupart des militants non communistes abandonnent la lutte armée qu'ils menaient aux côtés du P.C.T.

Le départ des maquis communistes de M. Thirayuth Boonmee, en novembre, et sa reddition, à Bangkok, le 24 février, représentent le coup le plus dur subi par le P.C.T. depuis plusieurs années et marquent le point culminant du mouvement de rejet des étudiants, des intellectuels et des politiciens de gauche qui avaient rejoint le parti après le coup d'Etat militaire et les massacres du 6 octobre 1976. M. Thirayuth, un des héros de la révolution étudiante de 1973, était devenu le secrétaire général du Comité de coordination des forces patriotiques et démocratiques (C.C.P.D.F.), organe de front uni des partisans de la lutte armée contre le régime conservateur de Bangkok.

Sur les trois mille à cinq mille personnes qui avaient pris le maquis, à la fois par crainte de la répression et parce qu'ils fondaient des espoirs sur la lutte armée menée par le P.C.T. depuis 1965, plus de la moitié ont regagné Bangkok depuis 1979. Le plus connu avait été, l'an dernier, le dirigeant étudiant puis syndical, Seksan Prasertkul, qui, à la suite de désaccords persistants avec les dirigeants du P.C.T., avait décidé de quitter le pays et a été invité à l'université de Cornell, aux Etats-Unis. M. Seksan avait dû être accompagné jusqu'aux zones gouvernementales par des amis qui craignaient qu'on ne lui fasse un mauvais sort.

On s'attend maintenant que la plupart des étudiants restés dans la jungle, mais aussi des hommes politiques, comme les militants et dirigeants du Front socialiste unifié et du P.S.T. — dont l'ancien député, M. Kaiseng Suksai, — fassent de même. Ce dernier se trouve en Chine et certaines informations laissent à penser que Pékin serait en faveur de son retour à Bangkok, comme ce fut déjà le cas récemment avec l'ancien président du P.C. de Malaisie, M. Musa Ahmad.

Tous les gains acquis par le P.C.T., il y a cinq ans, se trouvent ainsi anéantis. L'espoir qu'il suscitait chez de nombreux jeunes risque de s'évanouir. D'autant que la situation en Indochine a refroidi le zèle de nombreux partisans du socialisme, sans qu'ils se rallient pour autant au régime ou se montrent favorables aux Etats-Unis. Dans une interview à l'hebdomadaire *Siam Nikorn*, M. Seksan a déclaré : *« Je n'ai aucune confiance en aucune grande puissance, qu'elle soit capitaliste ou socialiste. Chaque grand pays socialiste ne pense avant tout qu'à lui-même et je me demande s'il existe encore des pays socialistes. »*

Quelles sont les raisons de ce revirement au sein d'un mouvement qui avait eu, ces dernières années, le vent en poupe ? Tout d'abord le dogmatisme de dirigeants du P.C.T., nombreux à avoir été formés à l'école chinoise et qui, en dépit des circonstances changeantes, regardent toujours du côté de Pékin. L'expérience de MM. Seksan et Thirayuth montre l'inutilité d'un débat politique avec cette vieille génération — isolée du reste du pays dans son « bunker » végétal et contestée par un nombre croissant de militants, surtout dans le Nord-Est, à Bangkok et dans le Sud. Dans la capitale, des groupes tentent de mettre au point une nouvelle ligne tenant plus compte des réalités nationales.

La crise a été provoquée par le dernier conflit indochinois. Prochinois, le P.C.T. recevait malgré tout un important soutien du Vietnam et du Laos, qui lui accordaient « sanctuaires » et liaison avec la Chine. En 1978, le P.C.T. a été sommé par Hanoï de choisir. Ayant opté pour Pékin et les Khmers rouges, il fut prié de décamper sur-le-champ, tandis que les Vietnamiens entreprenaient de créer un nouveau P.C. concurrent à Vientiane, opération à laquelle ils se préparaient depuis des années. Ils obtinrent le soutien de trois membres du C.C.P.D.F., qui, avec deux autres personnes, dont un Vietnamien, fondèrent un parti populaire révolutionnaire au début de 1979. Les dissensions internes le minèrent dès le début, a rapporté l'un de ses fondateurs, M. Therdphoom Jaidee, leader syndical, qui est rentré en Thaïlande le 13 octobre dernier.

Coupé matériellement de la Chine, choqué par l'effondrement du régime khmer rouge et par les révélations faites sur ses excès, le P.C.T. a de plus été fortement secoué par la nouvelle politique chinoise : Pékin, en effet, tout à sa lutte contre le tandem Hanoï-Moscou, mise désormais sur les régimes jadis « réactionnaires » de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et sur l'amitié américaine. Si l'on en croit les récents propos du premier ministre chinois à Bangkok, Pékin ne veut pas que ses liens avec les P.C. de la région *« affectent ses relations avec les pays de l'ASEAN »* (1) Acceptée, parfois avec réticence, par la direction du P.C.T., cette ligne est fortement contestée à la base, qui considère toujours que l'*« ennemi principal »* demeure l'*« impérialisme américain »*, allié du *« féodalisme de Bangkok »*, même si elle reconnaît le nouveau péril créé par le Vietnam et l'U.R.S.S.

Six ans après la fin de la deuxième guerre d'Indochine, le mouvement communiste en Asie du Sud-Est connaît donc une crise dont on se demande s'il pourra la surmonter : le P.C. indonésien est réduit à une direction installée à Pékin et à quelques militants clandestins, les P.C. de Birmanie, de Malaisie et de Thaïlande n'arrivent pas à sortir de leurs bases dans la jungle ; celui des Philippines, en dépit de quelques succès, marque le pas. Les tentatives du Vietnam pour susciter des partis concurrents ont échoué, et les efforts soutenus des Soviétiques dans la région sont toujours regardés avec suspicion. Mais ce qui frappe surtout, c'est la dégradation considérable de l'image de marque « révolutionnaire » de la Chine, jadis considérée par la gauche comme incarnant un idéal, et redevenue une *« puissance comme les autres »*.

PATRICE DE BEER.

(1) En juillet 1979, la radio du P.C.T., basée en Chine, a interrompu ses émissions, sans doute à cause de divergences avec Pékin.

Chine

La campagne contre le « gauchisme » s'amplifie dans la presse

De notre correspondant

Pékin. — Les difficultés auxquelles se heurte la direction politique actuelle pour imposer sa ligne dans tout le pays, et plus précisément pour mener à bien la lutte contre le *« gauchisme »*, viennent d'être illustrées de façon très instructive par *le Quotidien du peuple* à partir d'un exemple concret, celui de Tangshan. Tangshan est cette ville de plus d'un million d'habitants, située à l'est de Pékin, dans la province du Hebei, qui fut secouée le 28 juillet 1976 par un terrible tremblement de terre dont les autorités chinoises affirment qu'il a fait 242 000 victimes (certaines estimations, à l'étranger, avancent le chiffre de 600 000 à 700 000). Or cette cité minière a la particularité d'avoir été agitée ces dernières années, et cela est moins su, par d'autres secousses, de nature politique celles-là.

L'histoire de ces luttes de factions est très complexe, comme souvent en Chine, mais elle peut être résumée à grands traits. Pendant la révolution culturelle, le Hebei, qui entoure Pékin, fut l'une des places fortes des dirigeants gauchistes. M. Chen Boda, en particulier, récemment jugé dans le procès des deux *« cliques »* de Lin Biao et de Mme Jiang Qing, y joua un rôle non négligeable en encourageant une vague de persécutions contre les éléments qualifiés alors de *« contre-révolutionnaires »* et de *« membres des cliques anti-parti »*. Après la chute de la *« bande des quatre »*, et surtout après le troisième plénum de décembre 1978, qui est aujourd'hui le point de référence obligé, la direction centrale demanda aux responsables du Hebei, comme à ceux des autres provinces, de procéder à la révision des *« verdicts injustes, faux et erronés »* prononcés à l'encontre de milliers de personnes pendant les *« dix ans de troubles »*.

A Tangshan, ce réexamen se passa d'une façon tout à fait inattendue : au lieu de réhabiliter les victimes d'hier, les dirigeants de la ville, affirme *le Quotidien du peuple*, procédèrent de manière inverse. Ils continuèrent à suivre leur ligne gauchiste et à s'opposer aux directives du troisième plénum, tout en essayant de se faire passer à leur tour pour des victimes de la *« bande des quatre »*.

Mais il y a pis. Apparemment, ces responsables disposaient d'appuis au « centre », car, ajoute mystérieusement l'organe du parti, *« certaines personnes »*, informées de cette situation, tentèrent de protéger M. Su Jiaxian, le premier secrétaire de la ville, qui fut même l'objet, en 1979, d'une promotion. Ces mêmes personnes, toujours selon *le Quotidien du peuple*, allèrent jusqu'à demander à quelques responsables locaux de faire un rapport au comité central pour affirmer que M. Su avait résolu les problèmes politiques de son ressort, ce qui n'était évidemment pas le cas.

Le Quotidie du peuple ne dit pas comment l'abcès fut finalement vidé. Mais le fait est que l'ancien premier secrétaire de la province, M. Liu Zihou, en place depuis 1971, a été depuis lors remplacé par M. Jin Ming, et que, à Tangshan, les *« équipes dirigeantes malsaines ont été purgées »*. Des responsables d'autrefois ont été arrêtés, certains condamnés *« selon la loi »*, d'autres exclus du parti ou destitués de leur poste. Fin février 1981, plus de treize mille neuf cents personnes avaient été réhabilitées.

Des « opportunistes habiles »

Des directives précises interdisent le retour aux commandes de ceux qui ont participé activement aux persécutions du passé, n'ont pas voulu rompre avec la ligne gauchiste, n'ont pas fait leur autocritique ou bien ont reconnu leurs erreurs et ont ensuite retourné leur veste, en un mot les *« opportunistes habiles »* qui ont une *« double face »* sur le plan politique.

De tels éléments doivent être encore en place, puisque *le Quotidien du peuple* prend la peine de préciser que dans certaines instances de la ville des faits se produisent *« qui vont à l'encontre de la politique de notre parti »*. Certains dirigeants qui ont obtenu leur poste *« par la rébellion et leurs idées gauchistes »* sont maintenus en fonctions, note le journal. Est-il possible d'extrapoler à partir de ce cas et d'affirmer que cette affaire est tout à fait significative de ce qui se passe dans l'ensemble des provinces ? Une certaine prudence s'impose, même si l'on peut penser qu'il ne s'agit certainement pas d'un cas isolé. On peut aussi imaginer que l'exposé détaillé de cette affaire, au-delà des cadres locaux, pourrait viser ceux qui, à la direction centrale du pays, continuent de jouer un double jeu.

Dans ce contexte, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que, après le tremblement de terre de 1976, la lutte contre les conséquences de la catastrophe avait été mise sur le même plan que le mouvement de critique de M. Deng Xiaoping, et que M. Hua Guofeng, l'actuel président en titre du parti, porta à l'époque personnellement sa contribution à cette campagne.

MANUEL LUCBERT.

Cambodge

DES MALADES INTOXIQUÉS PAR DES SUBSTANCES CHIMIQUES SONT SOIGNÉS PAR LA CROIX-ROUGE

Bangkok *(A.F.P.)*. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a indiqué, jeudi 19 mars, à Bangkok que des Cambodgiens intoxiqués ont été soignés à la frontière khméro-thaïlandaise. M. François Perez, chef de la délégation du C.I.C.R. en Thaïlande, a toutefois déclaré que *« les raisons de cette intoxication ne sont pas connues »*.

Une station de radio gouvernementale thaïlandaise, Radio Free Asia (Radio Asie Libre), avait affirmé, jeudi, citant des *« sources »* à la frontière khméro-thaïlandaise, que, depuis une semaine, dix personnes ont été tuées et trente et une sérieusement indisposées par l'utilisation de substances toxiques contre des positions khmères rouges dans l'extrême-ouest cambodgien. M. Perez a confirmé que le C.I.C.R. a soigné du 7 au 15 mars des Cambodgiens intoxiqués dans les hôpitaux de la frontière face aux zones khmères rouges.

Il a déclaré que, dans cette affaire, le C.I.C.R. *« s'est limité à traiter les malades sur le plan médical. Il n'appartient pas au C.I.C.R. de faire une enquête »*, a-t-il dit.

Le gouvernement vietnamien a constamment démenti que ses forces armées utilisent des gaz au Cambodge, et, jusqu'à présent, aucune preuve de l'usage de gaz mortels ou d'armes chimiques n'a été présentée. Radio-Hanoï a toutefois déjà fait état de l'existence, au sein des forces armées vietnamiennes, d'un *« services des armes chimiques »*.

« Disparitions » d'opposants

Les prisons de Phnom-Penh ont été rouvertes par le régime de M. Heng Samrin et les conditions de détention y sont particulièrement dures, a, d'autre part, affirmé jeudi un détenu évadé arrivé à la frontière thaïlandaise. Les prisonniers — qui n'ont pas été jugés et ne connaissent pas la durée de leur détention — sont enfermés par deux dans des cellules qui restent vingt-quatre heures sur vingt-quatre plongées dans l'obscurité, a-t-il déclaré. Les détenus ont droit à une douche une fois tous les cinq jours. La nourriture est mauvaise et insuffisante. Les prisonniers, dont on ignore le nombre, ne peuvent communiquer avec l'extérieur.

Selon ce témoin, il est régulièrement fait état, à Phnom-Penh notamment, de *« disparitions »* de personnes connues pour leur opposition au régime ou à la présence vietnamienne au Cambodge. Les organisations internationales spécialisées n'ont pas été, à ce jour, autorisées à visiter les prisons.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● **L'ANCIEN MINISTRE DE LA DEFENSE BOLIVIEN** serait l'un des instigateurs de la tentative de coup d'État militaire qui a eu lieu le mardi 17 mars, à La Paz, a-t-on indiqué, le 19 mars, de source officielle bolivienne. Le général Hugo Cespédes aurait recherché la participation des généraux Hugo Banzer et David Padilla, tous deux anciens chefs de l'État (1971-1978 et 1978-1979), à son action pour renverser le général Garcia Meza, qui a pris le pouvoir par la force le 17 juillet 1980. — *(A.F.P.)*

Haïti

● **LE RESPONSABLE DE LA POLICE SECRETE HAITIENNE** a été mis en résidence surveillée le jeudi 19 mars sur ordre du « président à vie », M. Jean-Claude Duvalier, indique l'Agence France-Presse de Port-au-Prince. Conseiller spécial du président pour les questions de sécurité, M. Luc Désir est généralement considéré comme un des personnages-clés du système répressif mis en place à Haïti par la famille Duvalier.

Inde

Mme GANDHI LIMOGE L'UN DE SES MINISTRES

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Mme Gandhi a démis, jeudi 19 mars, de ses fonctions son ministre des approvisionnements civils, M. Vidya Charan Shukla. Il semble que cette éviction soit la conséquence de l'échec du ministre dans son action. Une autre raison de la mise à l'écart de M. Shukla, qui fut l'un des proches conseillers politiques de Mme Gandhi et de son fils Sanjay pendant l'état d'urgence (1975-1977), serait son soutien ouvert aux dissidents du Parti du Congrès-Indira dans son Etat, le Madhya-Pradesh.

[*Dans diverses régions, la population s'est plainte de l'insuffisance des approvisionnements en denrées de première nécessité dans les magasins populaires contrôlés par l'Etat. M. V. C. Sukhla avait été très proche du premier ministre et très influent sous l'état d'urgence. Il était alors ministre de l'information et avait resserré le contrôle du gouvernement sur la presse, et fait détruire un film satirique sur le régime d'exception, délit pour lequel il fut condamné à deux ans de prison sous le gouvernement du Janata. Il avait été acquitté par la Cour suprême après le retour de Mme Gandhi au pouvoir.*]

PROCHE-ORIENT

Israël

EN DÉPIT DU « DÉMENTI CATÉGORIQUE » DE RABAT

L'entretien que M. Shimon Pérès aurait eu avec le roi du Maroc « scandalise » le gouvernement

De notre correspondant

Jérusalem. — Le président du parti travailliste israélien, M. Shimon Pérès, aurait eu une rencontre secrète à Londres avec un frère du roi Hussein de Jordanie, le 17 mars ; puis le lendemain, lors d'un rapide aller-retour au Maroc depuis la capitale britannique, le chef de l'opposition se serait entretenu tout aussi discrètement avec le roi Hassan II. Ces conversations auront eu pour but de faire connaître, en prévision d'une victoire aux élections de juin, les projets du parti travailliste concernant le processus de paix. Cette nouvelle inattendue, qui a fait sensation à Jérusalem, où l'on n'accorde guère créance au démenti « catégorique » de Rabat, a été révélée en fin de soirée, le 19 mars, par la télévision nationale.

Interrogé au même moment à son retour en Israël, M. Pérès a tout d'abord nié avoir rencontré durant son voyage « des personnalités arabes », mais il s'est montré ensuite plus hésitant. Embarrassé, un porte-parole travailliste a annoncé que l'information ne serait ni « infirmée ni confirmée officiellement ». Mais, pressé de questions, plusieurs dirigeants du parti ont officieusement reconnu que ces rencontres avaient eu lieu. C'est le cas d'un député travailliste, M. Gad Yacobi, qui a déclaré : *« Ces entretiens sont susceptibles de sortir Israël de l'impasse. »*

Dans les milieux de la majorité et dans l'entourage même de M. Begin, on n'a manifesté aucun doute sur la véracité de l'information. L'initiative prêtée à M. Pérès a été condamnée et qualifiée de « scandaleuse ». Dans la coalition gouvernementale, c'est le tollé général. Celui-ci a aussitôt pris de telles proportions que le quotidien *Davar* (de tendance travailliste) estime que la « fuite » a été organisée par le gouvernement que M. Pérès aurait, selon l'usage, pris soin de prévenir plusieurs jours avant son voyage.

Plusieurs journaux, ce vendredi, ont publié un commentaire émanant du cabinet du premier ministre qui est une dénonciation de la démarche travailliste : *« Il n'y a jamais eu, dans la vie politique israélienne, un scandale ayant les dimensions de celui que vient de provoquer M. Pérès. Jamais auparavant le chef de l'opposition n'avait entamé des discussions avec des dirigeants d'un pays en état de guerre avec Israël ; ce que vient de faire M. Pérès a pour effet de saper la position du gouvernement. »* Le parti travailliste est accusé de « déloyauté ».

Selon les indications fournies par la télévision, M. Pérès aurait fait savoir à ses interlocuteurs que si le parti travailliste arrive au pouvoir après les élections du 30 juin, il cherchera à achever immédiatement les pourparlers sur l'autonomie des territoires occupés — au point mort depuis bientôt un an — et sera prêt à instaurer, dans un premier temps, le régime d'autonomie dans le territoire de Gaza.

Les contacts avec la Jordanie

Alors que la Jordanie a toujours refusé jusqu'à présent les offres travaillistes prévoyant la restitution d'une partie des territoires occupés au royaume hachémite, le prince Mohammed, frère du roi Hussein, aurait laissé entendre à M. Pérès que le souverain hachémite ne pourrait pas faire connaître sa position définitive à ce sujet avant le début des négociations entre Amman et Jérusalem. Il aurait donc donné à entendre que l'attitude de la Jordanie pourrait dans quelques mois changer du tout au tout et devenir par conséquent plus favorable aux propositions de M. Pérès.

Il convient de rappeler que ce n'est pas la première fois que des dirigeants israéliens ont des conversations secrètes avec le roi Hussein ou certains de ses représentants. M. Moshe Dayan, ancien ministre des affaires étrangères, dans un livre qu'il s'apprête à publier, confirme qu'il avait rencontré au cours de l'été 1977 le roi Hussein à Londres.

La nouvelle de l'entrevue avec le souverain marocain prend une signification très particulière aux yeux des Israéliens car c'est le roi Hassan II qui avait déjà servi d'intermédiaire entre Israël et l'Egypte en 1977 pour des contacts discrets entre les deux pays qui devaient préparer le voyage de M. Sadate à Jérusalem et marquer le début du processus de paix. A deux reprises, M. Dayan s'était rendu incognito au Maroc pour y avoir des discussions avec le vice-président égyptien, M. Hassan Tohami. Toutefois, le rôle que jouerait aujourd'hui le roi Hassan II a de quoi surprendre quelque peu les Israéliens, car depuis les accords de Camp David, ce dernier a durci son attitude et a paru se ranger aux côtés des pays arabes refusant ces accords, notamment en présidant le comité *« Al Qods »* pour la « libération » de Jérusalem.

Les informations qui viennent d'être rendues publiques sont apparemment de nature à servir les intérêts du parti travailliste puisqu'elle semblent redonner une certaine crédibilité au plan de paix du parti — fondé sur *« l'option jordanienne »* — alors que celui-ci était dernièrement de plus en plus critiqué en Israël comme « dangereux » aux yeux de la majorité gouvernementale qui veut garder le contrôle de la Cisjordanie et du territoire de Gaza ou encore comme « irréaliste » et « dépassé » par certains membres de l'opposition considérant les refus répétés de la Jordanie. Mais le parti travailliste aurait sans doute préféré que la nouvelle n'apparaisse que plus tard dans la campagne électorale, de manière que l'impression faite sur l'électeur soit plus déterminante et aussi pour éviter les critiques des partisans de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

Egypte

Le Caire rétablit à leur niveau normal les relations diplomatiques avec Khartoum

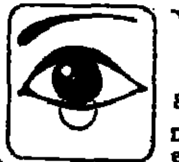
De notre correspondant

Le Caire. — *« L'Egypte vient de remporter son premier succès diplomatique arabe depuis la paix avec Israël »* claironne-t-on dans les cercles officieux du Caire. Le Soudan a en effet accepté que les deux pays normalisent leurs relations diplomatiques en échangeant de nouveau des ambassadeurs. Un communiqué officiel publié simultanément dans chacune des capitales devait confirmer cette nouvelle.

Contrairement à la quasi-totalité des Etats membres de la Ligue arabe, le Soudan n'avait pas, après la signature du traité égypto-israélien, rompu ses relations diplomatiques avec l'Egypte. Il avait même tout d'abord fait mine d'approuver les accords de Camp David. Puis peu à peu, sous la pression de capitales comme Ryad ou Bagdad — qui lui fournissent une aide importante — Khartoum avait progressivement pris ses distances avec Le Caire, rappelant discrètement son ambassadeur accrédité dans la capitale égyptienne. Oman et la Somalie furent alors les deux seuls membres de l'Organisation panarabe à maintenir leurs représentations au Caire au niveau des ambassadeurs.

Cependant les relations politiques, culturelles et économiques entre l'Egypte et le Soudan ne s'étaient pas vraiment ressenties de cette situation. Des rencontres de dirigeants des deux nations continuaient à avoir lieu à un haut niveau. En janvier 1979 un accord d'intégration économique, sociale et culturelle avait été signé entre les deux pays. C'est seulement en novembre 1979 que la presse soudanaise avait critiqué pour la première fois les accords de Camp David, tandis que le gouvernement soudanais devait attendre février 1980 pour exprimer sa « tristesse » devant le début de la normalisation des rapports israélo-égyptiens.

Cela n'a pas empêché non plus la coopération militaire de se développer entre l'Egypte et le Soudan, près d'un millier d'instructeurs égyptiens se trouvant au service de l'armée soudanaise à la fin de 1980. En outre, les provinces occidentales du Soudan servent depuis plusieurs mois au transit des armes livrées par l'Egypte aux forces tchadiennes antilibyennes. — J.-P. P.-H.



LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Michel Jobert se met sur les rangs

(Suite de la première page.)

M. Jobert, qui, naturellement, n'ignore pas que ses chances de succès sont fort limitées — à supposer même qu'il obtienne les parrainages nécessaires — est convaincu que se situant hors des partis il peut grapiller des suffrages sur l'ensemble de l'éventail politique. Il semble plutôt que l'ancien ministre, qui se réfère explicitement au général de Gaulle et à Georges Pompidou, doive limiter ses ambitions à troubler le jeu au sein du camp majoritaire. En effet, M. Jobert est la quatrième personnalité de la famille « gaullo-pompidolienne », au sens large, après MM Debré et Chirac et Mme Garaud, à briguer les suffrages, ce qui prouve au moins que de ce côté-là le vivier est fourni.

Son intervention risque donc d'atomiser encore davantage la fraction non giscardienne de la majorité. De plus, en s'attaquant avec constance depuis sept ans à M. Giscard d'Estaing et en accentuant encore récemment son opposition, M. Jobert peut espérer attirer à lui une partie des électeurs mécontents du candidat de la « déception », comme l'appelle M. Chirac. Mais, du même coup en réduisant même faiblement le score espéré par les autres candidats « gaullistes », l'ancien ministre ne risque-t-il pas de faciliter objectivement la tâche du président sortant ? A moins que par son style et son langage il ne détourne de M. Giscard d'Estaing quelques électeurs encore hésitants.

Pour tardive qu'elle soit, la candidature de M. Jobert aura aussi valeur de témoignage. Avec l'autorité qui s'attache aux fonctions de ministre des affaires étrangères qui furent les siennes et surtout à la façon fière, ferme et résolue dont il les a exercées, M. Jobert pourra contester avec poids le comportement diplomatique du candidat sortant qu'il juge trop aligné, selon les occasions, sur Moscou ou sur Washington. Il pourra aussi contester la politique économique du gouvernement Barre, ainsi qu'il le fait depuis longtemps en dénonçant *« le septennat du signe moins »*. Mais cette contestation quasi générale n'est-elle pas précisément celle qu'expriment, chacun à sa manière, MM. Debré et Chirac et Mme Garaud, sans parler évidemment des candidats de l'opposition traditionnelle ?

A. P.

« A l'écart de tout appareil partisan »

Voici le texte de la lettre que M. Michel Jobert a adressée aux maires :

Monsieur le Maire,

Ma résolution est prise : je serai candidat à l'élection du président de la République.

En mon âme et conscience, je crois qu'il est de mon devoir de faire valoir mes titres passés auprès du général de Gaulle et de Georges Pompidou pour mettre un terme au jeu à la fois complice et *fratricide* des grands partis.

L'intérêt supérieur de la France exige que les Françaises et les Français ne se laissent pas dessaisir du pouvoir, qui leur revient de droit, d'élire directement le président de la République.

Les partis, en compliquant ou en gênant toute candidature qui leur échappe, cherchent à s'emparer pour eux-mêmes de la *mission présidentielle.*

Au plus grand mépris des électeurs et du code électoral, ils étalent pour leur *réclame*, des moyens financiers scandaleux.

C'est en prévoyant ce retour abusif des féodalités idéologiques et d'argent que le général de Gaulle a fait adopter, par référendum, l'élection du président de la République au suffrage universel ;

Tant il est souhaitable que les partis concourent à l'expression des électeurs et de leurs intérêts spécifiques au Parlement ;

Mais tant il est aussi souhaitable que le président reste impartial et incarne l'unité nationale.

Il y va de la responsabilité des citoyens ;

Il y va de la liberté, de la morale et du caractère populaire du pouvoir et des décisions — maintenant urgentes — de l'Etat ;

Il y va de la *légitimité de la République.*

M'étant volontairement tenu à l'écart de tout appareil partisan, j'entends ne recueillir les cinq cents parrainages, prévus par la loi, qu'auprès des maires de France, dont je connais l'indépendance naturelle quelles que soient par ailleurs leur origine et leur fidélité politiques, des maires de France dont j'entends être le représentant exclusif.

Je ne commencerai ma campagne que lorsque je serai assuré de leur appui, qu'à partir du premier jour de la campagne légale, je n'userai que des moyens de propagande prévus par la loi.

Conformément à la Constitution, c'est à votre *intime conviction* que je fais appel, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une délibération politique de votre conseil municipal, et par référence exclusive à votre propre mission d'impartialité à la tête du conseil.

Croyez-moi, le succès est possible. Aidez-moi en m'honorant de votre parrainage, je vous le demande pour l'amour de la France, *le bien public et la paix civile.*

Les Français ne feraient que prolonger la crise et ouvrir l'aventure en acceptant que l'élection du président de la République soit transformée en un succès de la *droite contre la gauche* ou de la *gauche contre la droite*, c'est-à-dire en une défaite, à 1 ou 2 % près, de la *moitié* de la France.

Ce serait l'enchaînement permanent des revanches personnelles et partisanes tel que nous l'interdisent la concurrence et la menace internationales.

J'en appelle — avec confiance — à *votre indépendance* et à *votre courage* au seul service du destin national qui m'inspire et m'oblige.

Une plume acérée

Né le 11 septembre 1921 à Meknès (Maroc), ancien élève de l'ENA, conseiller maître à la Cour des comptes, M. Michel Jobert appartient de 1951 à 1960 à divers cabinets ministériels, dont celui de M. Pierre Mendès France en 1954. Il devient en 1963 directeur adjoint du cabinet de Georges Pompidou, alors premier ministre, puis directeur en 1966. Il fait partie du petit groupe de collaborateurs de l'ancien premier ministre qui lui restent fidèles après son départ de l'hôtel Matignon en 1968 et qui, autour de lui, attendent son retour au pouvoir.

Après l'élection présidentielle de 1969, M. Jobert devient secrétaire général de la présidence de la République. En avril 1973, Georges Pompidou le nomme ministre des affaires étrangères dans le deuxième gouvernement Messmer. Il y demeure jusqu'à l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République et regagnera ensuite la Cour des comptes.

Il se lance ensuite dans l'action politique et fonde en 1974 le Mouvement des démocrates qui doit, dit-il, constituer « l'esquisse de l'esquisse d'un mouvement de centre-gauche » (le Monde *du 12 juin 1974) et il entend se situer « ailleurs » sur l'échiquier politique, repoussant les notions de majorité et d'opposition.*

M. Jobert publie divers ouvrages tantôt autobiographiques tantôt politiques tels que Mémoires d'avenir, les Idées simples de la vie, l'Autre Regard, Parler aux Français). *Il travaille actuellement à un roman sur les Français du Maroc. L'ancien ministre édite également une « Lettre » mensuelle et rédige de nombreux articles. M. Jobert, qui possède un réel talent d'écrivain en même temps qu'un don de polémiste, sait aborder des genres divers et des sujets multiples. Sa plume est le plus souvent acérée.*

● *La cérémonie* organisée à l'Arc de triomphe de l'Etoile, jeudi 19 mars, en fin d'après-midi, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, a été troublée par quelque deux cents personnes. Onze des perturbateurs ont été interpellés par les services de police.

Dans un communiqué, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA), organisatrice de la cérémonie, *« s'estime fondée à se demander si les décevantes déclarations gouvernementales de 1980* (1) *sur le 19 mars ne sont pas de nature à encourager de tels actes inqualifiables.*

(1) En conseil des ministres, le gouvernement avait déclaré que l'anniversaire des accords du 19 mars pour l'Algérie n'avait pas à faire l'objet d'une célébration (*le Monde* du 20 mars 1980).

APPEL AU P.S. ET AU P.C.F. POUR QU'ILS ACCORDENT DES PARRAINAGES AUX « PETITS CANDIDATS » DE GAUCHE

Trente-six personnalités ont signé un appel adressé aux directions des partis socialiste et communiste pour qu'elles laissent *« la liberté à leurs élus de donner leur signature pour que les courants minoritaires de la gauche puissent, comme en 1969 et en 1974, être présents dans l'élection présidentielle ».*

Les signataires sont Mmes et MM. Blandine Barret-Kriegel, Jean Bothorel, Jean Benguigui, Antoine Bouillon, Pierre Brocheux, Christine Buci-Glucksmann, Hervé Chabalier, Claude Chabrol, Guy Claisse, Antoine Comte, Claude Confortès, F. Courtin, Yvan Dautin, Jean-Jacques de Felice, Daniel Hémery, A. Jacques, Marcel-Francis Kahn, Maxime Le Forestier, J. Marchand, Claude Mauriac, Alexandre Minkowski, Gérard Molina, Pierre Naville, Gilles Perrault, Roger Pic, Michel Piccoli, Hugues Portelli, E. Pisier-Kouchner, Madeleine Rebérioux, Catherine Ribeiro, David Rousset, Coline Serreau, Geneviève Serreau, Francesca Solleville, Jacques Vallier, P. Wiaz.

★ Signatures à adresser à M. Patrick Derrey-Favre, 30, rue Diderot, 93100 Montreuil.

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) A BESOIN DE CENT CINQUANTE PARRAINAGES SUPPLÉMENTAIRES

La direction politique du P.S.U., réunie récemment à Paris, a lancé un appel « aux maires attachés à la démocratie et qui tiennent à ce que le débat politique ne se limite pas aux représentants des quatre grands partis ». Le P.S.U. indique qu'il détenait, au 15 février, six cent trente-cinq engagements écrits de maires et de conseillers généraux parrainant la candidature de Mme Huguette Bouchardeau à l'élection présidentielle.

« A la suite de pressions émanant du pouvoir par l'intermédiaire de préfets ou d'agents divers, d'une part, et, d'autre part, des directions des partis de gauche, en particulier des menaces d'exclusion du parti socialiste, environ un quart de ces engagements nous ont été retirés, déclare la direction politique. Nous avons reçu à ce jour quatre cent vingt-deux confirmations de parrainage. Il nous en manque donc une centaine pour atteindre le chiffre fatidique des cinq cents. Mais, étant donnés les risques de retard, d'erreur et donc d'annulation, c'est cent cinquante nouvelles signatures d'élus qui nous sont nécessaires pour assurer notre présence. »

● *Les deux conseillers municipaux P.S.U. des Ulis (Essonne)* élus sur la liste d'Union de la gauche, MM. Dominique Lalanne et Jean-Claude Scornet, viennent de se déclarer en *« grève de mandat »*. Ils entendent ainsi protester contre les difficultés rencontrées par Mme Huguette Bouchardeau pour obtenir les cinq cents parrainages d'élus nécessaires au dépôt officiel de sa candidature à l'élection présidentielle.

● *M. Brice Lalonde*, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, a indiqué, jeudi 19 mars, qu'il avait recueilli trois cent cinquante parrainages d'élus, sur les cinq cents nécessaires au dépôt de sa candidature. Les animateurs d'Aujourd'hui l'écologie, comité de campagne de M. Lalonde, estiment que ces parrainages sont plus souvent suscités par le soutien que MM. Jacques-Yves Cousteau et Paul-Emile Victor apportent au candidat écologiste, que par l'aide dont l'ont assuré certains responsables de l'U.D.F. (*le Monde* du 14 mars).

● *M. Pascal Gauchon*, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) à l'élection présidentielle, a déclaré : *« M. Bernard Stasi, en demandant aux élus U.D.F. de parrainer la candidature de Brice Lalonde, a pris une décision à la fois grotesque et scandaleuse. Grotesque, car il demande ainsi aux giscardiens de soutenir l'ennemi numéro un du nucléaire français, alors que le président de la République a considéré l'équipement nucléaire de notre pays comme le plus grand succès de son septennat. Scandaleuse, car il s'agit d'instituer une discrimination entre les petits candidats « autorisés » par le pouvoir et ceux qui ne le sont pas. »*

POLITIQUE

AU COURS D'UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL RÉUNI A PARIS

M. Mitterrand propose la mise sur pied d'un « pacte national pour la culture »

Une belle affiche. C'est ce que l'on devrait surtout retenir des manifestations auxquelles a participé M. François Mitterrand jeudi 19 mars. L'important paraissait être en effet que l'on pût voir, côte à côte, entourant le candidat du P.S., la plupart des leaders socialistes européens venus l'après-midi débattre de la sécurité et du désarmement, et, le soir, de la science et de la culture.

La conférence de l'union des partis socialistes de la Communauté européenne consacrée au désarmement (1) devait s'achever vendredi par une conférence de presse donnée par M. Mitterrand lui-même, afin qu'apparaisse clairement le soutien des socialistes européens.

De la même façon, le candidat socialiste a clos le symposium international sur la science et la culture, réuni au palais de l'UNESCO, à Paris. M. Mitterrand a choisi cette tribune (2), pour prononcer un discours-programme sur la politique culturelle. Il a notamment proposé la mise sur pied d'un « pacte national pour la culture » et la création d'un « conseil national pour la science et la culture ».

Présidé par M. Léopold Sedar Senghor, ancien président de la République du Sénégal et président de l'Interafricaine socialiste, puis par M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, le symposium international organisé sur le thème « Créer aujourd'hui » a permis aux participants de rendre hommage à Salvador Allende qui, le premier, avait eu l'idée d'un tel rassemblement.

Parmi les intervenants, M. Jacques Delors, conseiller du candidat socialiste, a souligné que *« la maîtrise par chacun de son temps est au cœur de l'ambition du socialisme »*, tandis que M. Gaston Defferre, membre du conseil politique de ce candidat, a dénoncé *« la concentration de toutes les formes d'expression et de distribution entre les mains de l'Etat et des grandes affaires qui aboutit à une paralysie de la création »*.

S'adressant aux hommes de sciences et de culture, M. Mitterrand a indiqué : *« Vous ne serez pas demain le décorum du socialisme, vous en serez les artisans ; vous serez au cœur du mouvement, et non à sa lisière. »* Il a ensuite précisé que, s'il est élu le 10 mai prochain, il demandera l'établissement d'un *« pacte national »* pour la culture, *« fruit de la concertation de l'ensemble des professions intellectuelles »*, ainsi que la création d'un *« conseil national »* pour la science et la culture, organisme *« permanent, transdisciplinaire et international »*, qui aurait *« la même importance que les instances de planification économiques ou militaires »*.

« Je propose au pays un véritable nouveau projet de la culture », a ajouté M. Mitterrand, pour qui *« vaincre le chômage représente un changement culturel. »* Evoquant le bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing en matière culturelle, le candidat socialiste a dénoncé *« l'absence de dessein d'ensemble »*, avant de relever que les sommes affectées à la musique, en R.F.A., sont *« quinze fois supérieures »* à celles que la France y consacre.

M. Mitterrand a ensuite précisé quels sont, selon lui, les *« trois commandements »* d'une politique culturelle : *« réensemencer, décentraliser, créer »*.

« Déversailliser »

En ce qui concerne le premier *« commandement »*, M. Mitterrand a indiqué : *« Les têtes s'assèchent comme les terres, à n'être jamais fécondées ou irriguées. En France, nous avons tendance à croire notre civilisation immortelle. Et si la source se tarissait ? Et si le loisir venait combler le vide de l'esprit ? »*

Après avoir exprimé la crainte que *« des millions de citoyens déculturés »* soient *« soumis au bombardement d'images stéréotypées fournies par les multinationales »*, M. Mitterrand a estimé nécessaire de *« multiplier par dix l'effort national »*. Il a indiqué qu'il proposera, s'il est élu, l'élaboration d'une *« grande loi programme pour l'éducation artistique et technique »*.

Au chapitre du second *« commandement »*, le candidat socialiste a précisé que, plutôt que de *« décentraliser »*, il s'agit, en France, de *« déversailliser »*, car *« la centralisation date de Louis XIV »*. Il a cité en exemple les municipalités socialistes qui, par leur propre effort, *« ont déjà transformé leur paysage culturel »*.

Enfin, en ce qui concerne le troisième *« commandement »* (*« créer »*), M. Mitterrand a suggéré la création d'un *« Beaubourg de la musique »*, d'une école européenne de cinéma et d'une école européenne de chant. Enfin il a annoncé la création d'un *« conseil culturel »* de l'Internationale socialiste (I.S.).

Le président de l'I.S., M. Willy Brandt, l'avait auparavant assuré que, *« au cours des semaines à venir, il n'aura jamais à se sentir seul »* ; Mélina Mercouri avait de son côté, au nom du PASOK grec, adressé au candidat socialiste ses *« vœux fervents de victoire »*. La réunion du symposium avait été saluée par M. Amadou-Mahtar M'Bow. Le directeur général de l'UNESCO avait évoqué *« le divorce de plus en plus explosif entre d'immenses aspirations que le progrès des sciences et des techniques permet de satisfaire »* et un monde *« qui s'obstine à les ignorer »*. — J.-M. C.

(1) MM. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, retenu à Vienne, et Mario Soares étaient absents.

(2) M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., avait adressé un message de soutien. La liste des personnalités présentes a été publiée dans « le Monde » du 20 mars.

LE « RECOURS » APPELLE A UN « VOTE DE SANCTION » CONTRE LE PRÉSIDENT SORTANT

Les dirigeants du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), MM. Guy Forzy, président de l'union des agriculteurs rapatriés, Claude Laquière, ancien président des maires d'Algérie, Jacques Roseau, président d'honneur de l'Association des fils de rapatriés, ont demandé, jeudi 19 mars, aux huit cent cinquante mille électeurs « pieds-noirs » d'appliquer *« impérativement un vote de sanction »* contre M. Giscard d'Estaing.

Ils ont expliqué, au cours d'une conférence de presse, que *« jusqu'au dernier moment »*, ils avaient espéré que le président sortant donnerait suite à leurs demandes d'amélioration de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978.

Regrettant que leurs démarches auprès de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, et de plusieurs autres giscardiens soient restées *« sans réponse »*, les dirigeants du RECOURS mèneront campagne, sur le terrain, notamment dans le Midi, sur le thème suivant : *« Giscard a méprisé un million de rapatriés ! Aujourd'hui un million d'électeurs rapatriés lui disent non ! »*

Ils n'ont pas donné d'autre directive, demandant simplement aux rapatriés d'A.F.N. *« de peser de tout leur poids en votant utilement pour les seuls candidats crédibles et susceptibles de faire aboutir l'essentiel de leurs droits moraux et matériels »*.

La position du RECOURS est notamment partagée par le Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans, que dirige M. Ahmed Kaberseli, et par M. Henri Bruna, porte-parole des rapatriés de Corse, qui ont également participé à cette conférence de presse.

M. Giscard d'Estaing : la vie ne se découpe pas en tranches de sept ans

Dans une interview publiée par *le Parisien libéré*, vendredi 20 mars, M. Giscard d'Estaing explique pourquoi il sollicite un nouveau mandat :

« La vie ne se découpe pas en tranches de sept ans et le monde ne s'arrête pas au bout de sept ans. Il y a un certain nombre d'actions qui supposent une durée plus longue. Exemple : la réalisation de l'indépendance énergétique de la France. J'ai pris les décisions essentielles en 1975. C'est à partir de 1982 que nous en recueillerons les résultats principaux. C'est en 1985-1990 que la France atteindra la véritable indépendance énergétique. De même, pour la défense, les principales décisions que j'ai prises seront pleinement opérationnelles à partir de 1984. D'où la nécessité d'une certaine durée. Et il y a toujours des choses nouvelles à faire. C'est pourquoi j'ai indiqué que je me présentais, non pas pour un nouveau septennat, mais pour un septennat nouveau. »

Le président sortant indique que l'encouragement à l'accession à la propriété du logement sera l'un des thèmes du futur septennat et il souligne que *« la force de l'élection présidentielle est de donner une impulsion à la majorité nouvelle »*. Il note aussi : *« Nous avons, à l'heure actuelle, la meilleure situation budgétaire d'Europe et le franc est une monnaie solide qui résiste à tous les tourbillons de la situation monétaire internationale. Je maintiendrai le budget et la monnaie. »*

● *« L'Etat de la France »*, ouvrage sur le septennat préfacé par M. Valéry Giscard d'Estaing, sera publié à la fin du mois de mars aux éditions Fayard.

Ce livre, qui a été préparé dans le plus grand secret — la librairie Fayard aurait été contactée il y a à peine un mois — sera, selon le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Marie Poirier, *« un grand document composé de citations mettant en regard la pensée du président et ce qu'ont réalisé la France et les Français avec lui depuis sept ans »*.

● *M. Christian Beullac*, ministre de l'éducation, a indiqué, le 19 mars, à Lille qu'*« en tant que citoyen »* son engagement se situait parmi les personnes qui appellent à voter pour M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le ministre a notamment déclaré, lors d'une réunion publique organisée par les cercles universitaires de Lille, qu'il a été *« frappé par le côté rétro du pseudo-plan »* de M. Mitterrand en matière d'éducation. *« C'est un plan pour hier et une médiocre reprise du programme commun de la gauche juste un peu fardé pour faire nouveau et parce qu'il faut dissimuler l'agressivité partisane de certaines propositions »*, a-t-il précisé.

« Je pense notamment, a poursuivi le ministre, *à celles sur la nationalisation de l'enseignement privé. Nationalisation désormais travestie sous le vocable d'« unification ».*

● *M. Michel Debatisse*, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, a déclaré le 19 mars : *« Je suis intimement convaincu que l'intérêt de la France, des Français et des agriculteurs est de réélire M. Valéry Giscard d'Estaing. » « Au cours du septennat qui s'achève le président d'Estaing a poursuivi le développement de l'agriculture française dans la voie tracée par le général de Gaulle, par l'ouverture des marchés européens à l'agriculture française et par la première loi d'orientation agricole.*

» M. Giscard d'Estaing a amplifié personnellement cette action en décidant de faire de l'agriculture le pétrole de la France. »

● *La Fédération des Hauts-de-Seine du parti républicain* a annoncé, jeudi 19 mars, que trois de ses colleurs d'affiches avaient décidé de porter plainte à la suite d'une agression dont ils avaient été victimes dans la nuit de mercredi à jeudi, à Issy-les-Moulineaux, de la part de *« militants communistes armés de barres de fer »*. La section communiste d'Issy-les-Moulineaux a démenti que des membres du P.C.F. se soient rendus coupables de cette agression.

A Lille

M. Chirac préconise « une politique nationale de stimulation de la croissance »

De notre envoyé spécial

Lille. — A Lille, où il a terminé jeudi soir 19 mars sa visite de la région Nord-Pas-de-Calais, M. Jacques Chirac a accentué les critiques qu'il adresse tout aussi bien à M. Giscard d'Estaing qu'à M. François Mitterrand lorsqu'il a déclaré au cours d'une conférence de presse : *« J'observe avec un certain détachement la façon dont ces deux candidats se débattent. La bipolarisation, s'il est de l'intérêt des deux de l'affirmer, est de moins en moins crédible. Je suis tout à fait persuadé, contrairement à ce que dit le candidat Giscard d'Estaing, que je suis mieux à même de battre M. François Mitterrand. Je propose en effet une voie nouvelle qui, de semaine en semaine, intéresse davantage. D'autre part, je ne sens pas une vague de fond portant M. Mitterrand dans l'opinion. »*

Tout au long de son voyage, M. Chirac avait refusé le dilemme proposé aux électeurs, en qualifiant M. Giscard d'Estaing de « candidat de la déception » et M. Mitterrand de « candidat de l'inquiétude », alors qu'il avait dit la veille que l'un et l'autre sont également « les candidats de l'aventure porteurs de désordre ». A Lille devant près de cinq mille personnes réunies au Palais des sports, il a repris à l'encontre de M. Mitterrand le reproche d'être *« enfermé dans l'illusion d'une stratégie d'union avec les communistes »*, et il a critiqué le programme économique socialiste *« qui prévoit des dépenses supplémentaires, mais pas de recettes »* et il a estimé que *« l'idéologie économique du parti socialiste est aujourd'hui frappée d'atrophie »*.

La réfutation du bilan du septennat a été plus générale encore. Après avoir dit que *« la voix de la France s'affaiblit et le renoncement la guette »*, le maire de Paris a, sans le nommer, répondu à M. Barre lorsqu'il a affirmé : *« L'actuel processus d'affaiblissement fera de la France une nation moyenne comme les autres, résignée à compter pour un pour cent dans la balance du monde, ne cherchant à donner du travail à sa jeunesse qu'en mettant à la retraite des hommes encore dans la force de l'âge... Comment oser dire que le temps de la croissance forte est révolu alors que d'immenses besoins restent à satisfaire ? Une politique nationale de stimulation de la croissance doit être la priorité du prochain septennat »*.

L'impôt sur le revenu

L'ancien premier ministre a complété son programme fiscal en déclarant *« Je m'engage à indexer intégralement toutes les tranches du barème de l'impôt sur le revenu en tenant compte du taux de l'inflation »*. Il a dénoncé la politique *« strictement monétariste d'encadrement du crédit pratiquée depuis 1976 »*, ajoutant : *« C'est une politique dangereuse car on peut avoir une monnaie forte et une économie en faillite. La crise n'est pas une fatalité. On peut lutter à la fois contre le chômage et l'inflation mais pour cela l'intérêt national commande de changer de politique »*.

Evoquant l'affaire de la *Pravda*, le candidat gaulliste a déclaré : *« N'est-il pas déplorable de voir telle puissance étrangère s'immiscer directement dans nos affaires intérieures et faire choix de son propre candidat à l'élection présidentielle ? Qui pourrait faire croire aux Français que nous sommes dans la continuité du gaullisme ? En 1965, le contexte international était radicalement différent. L'Occident était en position de force. Il n'y avait pas eu l'Afghanistan. C'est l'Union soviétique qui se présentait en demandeur et souhaitait la détente, l'entente et la coopération. La Russie aujourd'hui peut faire savoir quels sont les chefs d'Etat qui lui conviennent et ceux qui ne lui conviennent pas. Aucun dessein n'anime plus notre diplomatie. Nous ne devons pas nous résigner à cet effacement de la France. »*

L'accueil réservé au candidat par le département du Nord a été plus chaleureux que celui du Pas-de-Calais. Il est vrai que le Nord compte 4 députés (sur 23) et 2 sénateurs (sur 9) membres du R.P.R. dont un seul, M. Pringalle, suppléant de M. Legendre, secrétaire d'Etat dans le gouvernement Barre, soutient M. Debré. M. Claude Dhinnin, député R.P.R., maire de La Madeleine, après avoir appartenu au comité de soutien à M. Michel Debré, l'a quitté pour rallier M. Jacques Chirac et il a participé au meeting de Lille.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jacques Chirac*, interrogé à Lille sur la création des radios locales, a répondu : *« Rien n'est plus important que la presse écrite. Il faut maîtriser tout ce qui pourrait lui porter un coup fatal. Sous réserve de cette condition, je ne suis pas hostile aux radios locales. »*

M. CLAUDE CHEYSSON RÉPOND A « L'HUMANITÉ »

M. Claude Cheysson, membre de la Commission européenne présenté par *l'Humanité*, organe du P.C., comme *« l'homme de confiance de Giscard et de Mitterrand »* (*le Monde* du 20 mars), répond vendredi 20 mars dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S. M. Cheysson écrit notamment : *« Le P.C. dit n'importe quoi. Un commissaire européen ne dépend pas plus du président français que du chancelier allemand ou du premier ministre britannique. Il est indépendant et c'est bien ainsi. Quant à ce titre de conseiller politique de François Mitterrand, j'y suis sensible, mais il ne change rien à ma situation. Je suis depuis longtemps membre du P.S., parce que cela correspond à mes convictions et à mes engagements politiques, en particulier à l'égard du tiers-monde. »*

M. DEBRÉ REPROCHE AU MAIRE DE PARIS D'ÊTRE SOUTENU PAR DES ANTI-GAULLISTES

Le comité permanent de la campagne présidentielle de M. Debré a publié le 19 mars un communiqué dans lequel il *« s'attriste qu'un candidat qui se réclame du gaullisme, puisse accepter l'appui d'hommes qui se sont illustrés par leur action haineuse contre la politique la personne et même la vie du général de Gaulle »*.

Le comité politique fait allusion au soutien apporté à M. Jacques Chirac par la Démocratie française, dont le président d'honneur est M. Georges Bidault, ancien président du conseil. M. Bidault était partisan de l'O.A.S., au moment de la guerre d'Algérie. Une information avait été ouverte contre lui *« pour complot contre la sécurité de l'Etat »* en juillet 1962, et il s'était réfugié à l'étranger de 1963 à 1968.

Le comité de M. Debré souligne *« l'équivoque entretenue dans ses propos contradictoires par le candidat investi par le R.P.R., qui préconise tantôt un rapprochement avec le candidat socialiste, tantôt un rassemblement contre lui »*.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans notre article intitulé : « M. Debré présente son programme économique chiffré » (*le Monde* du 20 mars). Dans ce programme, *« 5 à 8 milliards de francs sont consacrés à l'aide à l'investissement et à la recherche, 1 à 2 milliards affectés à des mesures en faveur de l'installation des agriculteurs »*. Nous avions écrit : *« 5 à 8 milliards de francs sont affectés à des mesures en faveur de l'installation des agriculteurs. »*

● *M. Georges Marchais* a affirmé, jeudi 19 mars, que l'espoir des travailleurs est de profiter de l'élection présidentielle *« pour se débarrasser, enfin, de Giscard d'Estaing »*. Le candidat communiste a dénoncé, au cours d'une réunion à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), la politique du pouvoir dans le domaine de l'emploi.

● *M. Philippe Herzog*, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, mercredi 18 mars, que, au cours de l'émission « Le grand débat », sur T.F. 1, mardi, M. Raymond Barre « *a démontré une fois de plus qu'il est un marchand de misère pour les travailleurs et de privilèges au service des patrons* ». *« Reconnaissant que le pétrole et la situation internationale n'expliquent pas tout*, a ajouté M. Herzog, *Raymond Barre a démontré que le pouvoir giscardien a tout fait pour que les patrons augmentent leurs profits (...) »*.

présidentielle **POLITIQUE**

La politique étrangère dans la campagne

(Suite de la première page.)

Aussitôt après l'élection de M. Reagan, le Kremlin s'empressait de faire savoir au nouveau président américain qu'on ne lui tiendrait pas rigueur de ses propos électoraux et qu'on l'attendait sur ses actes. Et personne n'a jamais pensé que M. Carter, s'il avait été réélu, aurait vu la « *capacité internationale* » des Etats-Unis diminuée du seul fait des attaques de son rival pendant la campagne.

Il reste que la France est plus sensible qu'un autre pays aux interférences, voire aux simples préférences exprimées par ses voisins et partenaires au niveau des gouvernements surtout (on est moins regardant en ce qui concerne le soutien des partis, et M. Mitterrand ne manque pas d'en profiter au niveau de l'Internationale socialiste). A la limite, et à entendre les propos de certains candidats, le fait que M. Giscard d'Estaing termine son mandat dans une atmosphère assez rare de relations presque également bonnes avec les deux superpuissances apparaît comme un handicap. Mais la grande innovation de cette élection est que la polémique ne tourne presque plus, cette fois, autour des relations avec les Etats-Unis et avec l'OTAN, de la supranationalité et de la construction européenne, mais autour des relations avec Moscou, qui ne faisaient aucun problème en 1965, 1969, voire en 1974, et dont l'excellence était au contraire revendiquée comme un acquis gaulliste pratiquement inattaquable. Ce seul fait en dit long sur le changement qui s'est produit entre-temps dans les relations internationales et dans l'image respective des deux super-grands dans l'opinion.

L'affaire de l'article de la *Pravda* illustre, pour commencer, le dilemme propre à tout organe de presse dans les pays totalitaires. Dans la mesure même où le quotidien du P.C. soviétique n'exprime que des vues officielles, le moindre de ses commentaires prend une signification politique immédiate, parfois hors de proportion avec les intentions initiales de l'auteur. Même si les dirigeants soviétiques voulaient cacher leur préférence, ils n'y parviendraient pas, sauf à faire l'impasse sur la campagne électorale en France (ce qui déjà, en soi, déclencherait commentaires et spéculations). Or ils ont des *préférences* et ne s'en cachent pas dans certains cas : en 1960, Khrouchtchev s'était vanté d'avoir retardé la libération de deux pilotes d'un avion espion américain jusqu'après l'élection de novembre aux Etats-Unis, à seule fin de ne pas favoriser le candidat de l'équipe sortante, Richard Nixon, et d'aider son rival Kennedy.

Dans le cas de la France, et compte tenu des susceptibilités décrites plus haut, le Kremlin se doit d'être plus prudent, *mais* il n'y parvient pas toujours. La visite rendue par M. Tchervonenko, ambassadeur d'U.R.S.S., au candidat Giscard d'Estaing en 1974 a eu le retentissement que l'on sait, et l'on peut gager que ce qui est présenté aujourd'hui comme une « maladresse tactique » ne se reproduira pas cette fois.

Pourtant, des échos étaient alors parvenus de Moscou, sous forme atténuée, d'un débat dans certaines sphères dirigeantes : aux partisans de la continuité, à ceux visiblement majoritaires, qui préféraient rester « en terrain de connaissance » et favorisaient par conséquent M. Giscard d'Estaing face à M. Mitterrand, un certain nombre de stratèges politiques répondaient qu'une certaine déstabilisation du pouvoir en France pouvait ouvrir des perspectives prometteuses, malgré le côté « peu sûr » du candidat de la gauche unie (les mêmes plaidaient, avec plus de succès, pour *la participation du P.C. italien* au gouvernement de Rome, arguant que ces communistes un peu trop révisionnistes pourraient être ramenés « dans la ligne » plus tard).

Or ces « secondes pensées » ont beaucoup moins de raison d'être aujourd'hui à l'égard de M. Mitterrand : sa victoire n'amènera, presque certainement, pas de communistes au gouvernement, comme c'eût été le cas en 1974, et sa diplomatie ne s'annonce pas plus favorable, au contraire, à l'égard de l'U.R.S.S. que celle du pouvoir actuel. En outre, un soutien discret ou même une simple attitude de neutralité à son endroit serait une provocation vis à vis du « frère de classe », Georges Marchais, bon communiste s'il en est, qui doit être soutenu en priorité. Déjà, en 1978, la presse soviétique avait soutenu, discrètement, le P.C. dans sa querelle avec le P.S. Aujourd'hui, *a fortiori*, un traitement plus critique doit être réservé au candidat socialiste, coupable d'être un obstacle à la fois à la solidarité de classe et à la continuité en politique étrangère. On peut se contenter en revanche de « marginaliser » M. Chirac, considéré tout au plus comme une gêne dans cette seconde catégorie seulement.

Quant à M. Giscard d'Estaing, il apparaissait privilégié bien avant l'article de la *Pravda* : n'oublions pas qu'il a été mentionné lors du congrès du parti soviétique, en tête des dirigeants occidentaux avec lesquels le dialogue est maintenu, et que deux des propositions diplomatiques de M. Brejnev — sur l'extension jusqu'à l'Oural de la zone d'application de mesures de contrôle des armements et sur une conférence pour un règlement afghan — répondaient spécifiquement à des initiatives du président de la République.

Ce dernier, compte tenu des réactions des autres candidats, doit juger ces faveurs quelque peu encombrantes, voire paradoxales, dans la mesure où ses positions sur l'Afghanistan et sur la Pologne se sont durcies ces derniers temps et où sa politique de défense reste entièrement orientée contre le potentiel soviétique.

Mais l'épisode a aussi pour lui ses côtés positifs. A force de critiquer la rencontre de Varsovie, éminemment contestable mais qui n'a pas eu, tout compte fait, d'effets négatifs durables, on finit par oublier l'affaire du Tchad, pourtant l'un des plus graves et des plus récents échecs du septennat.

MICHEL TATU.

M. Mitterrand : je ne reconnais pas M. Giscard d'Estaing pour juge

Dans une interview publiée vendredi 20 mars par *Ouest-France* M. François Mitterrand déclare notamment, à propos de la polémique suscitée par sa critique de la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing : « *Je n'aime pas être inéquitable. Je ne condamne pas de la même façon tous les aspects de la politique étrangère de la France. Il en est que j'approuve. Mais quand M. Giscard d'Estaing dit* « c'est indigne », *je ne le reconnais pas pour juge. Il faut être très digne soi-même pour oser parler d'indignité. J'estime que les démarches du président de la République, à Varsovie et à Venise, n'étaient pas sérieuses et revenaient à encourager la politique soviétique, que c'était une grave faiblesse et que j'avais le droit de le dire.* »

Interrogé d'autre part, sur l'attitude de la C.G.T., M. Mitterrand répond :

« *Il est normal que les centrales syndicales issues du mouvement ouvrier s'associent dans de grandes circonstances aux partis ouvriers qui ont la même origine. Mais dès lors qu'elles pousseraient plus loin et entendraient arbitrer entre ces partis, elles sortiraient complètement de leur rôle.*

C'est ce que fait la direction de la C.G.T., non seulement par le soutien qu'elle apporte à l'un des candidats, dont on sait qu'il n'est pas en mesure d'être élu, mais aussi par son comportement sectaire à l'égard de sa minorité socialiste. »

***

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., qui était l'invité, vendredi 20 mars, du Journal d'Antenne 2, a estimé que M. François Mitterrand perdait son « *sang-froid* » et que ses propos constituaient une immixtion inadmissible dans les affaires internes de la C.G.T. Interrogé sur le point de savoir si, au second tour de l'élection présidentielle, la C.G.T. se prononcera plutôt pour M. Giscard d'Estaing ou plutôt pour M. Mitterrand — si tel est le cas de figure, — M. Séguy a déclaré : « *J'ai mon idée là-dessus... Nous ne luttons pas pour changer d'homme mais pour changer vraiment de politique, et il est clair que la C.G.T., avant le premier tour et entre les deux tours, aura une position s'inspirant de cette nécessité.* » M. Séguy a précisé : « *Quand François Mitterrand écrit aujourd'hui que la C.G.T. et ses dirigeants sont des sectaires, il ne crée pas les meilleures conditions pour que nous allions dans un sens positif vers lui, au deuxième tour.* »

M. CHEVÈNEMENT : le treizième mois de Washington.

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., commente dans *Combat socialiste* (daté 20 mars) les articles récents de la presse américaine faisant l'éloge de la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing.

Le chef de file du CERES écrit notamment : « *Au salaire de Moscou vient ainsi s'ajouter le treizième mois de Washington.*

» *M. Giscard d'Estaing, pour sa réélection, a désormais reçu un double feu vert de M. Brejnev et de M. Reagan. Faut-il s'en étonner ? M. Giscard d'Estaing n'est pas par hasard imprégné de l'esprit de Yalta. S'il accepte la division du monde en deux blocs, s'il laisse volontiers les mains libres à l'U.R.S.S. en Pologne et aux Etats-Unis en Amérique centrale, c'est que cette division — croit-il — assure la pérennité de son pouvoir à Paris.* »

LE REJET DU POURVOI DE PHILIPPE MAURICE ET LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

La Cour de cassation a écarté tous les arguments de la défense

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a rejeté, jeudi 19 mars, le pourvoi formé par Philippe Maurice contre l'arrêt de la cour d'assises de Paris, du 28 octobre 1980, qui avait condamné celui-ci à la peine de mort pour assassinat, complicité d'assassinat et tentative d'assassinat commis le 6 décembre 1979 sur trois agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions (« le Monde » du 30 octobre 1980). L'arrêt rendu sur le rapport de M. André Braunschweig, les observations de Mes Philippe et Claire Waquet et les conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général, a, en effet, déclaré non fondés les neuf moyens invoqués dans l'intérêt du condamné, qui n'étaient pas tous d'égale valeur, dont trois avaient été particulièrement développés par les avocats qui les estimaient sérieux et susceptibles d'une discussion approfondie.

Le rejet de ce pourvoi intervient après une succession d'arrêts de cassation dans des affaires de peine de mort, dont le dernier en date fut rendu le 5 mars en faveur de Jean-Luc Rivière et de Mohamed Chara (« le Monde » du 7 mars). Il rend définitive la condamnation à mort de Philippe Maurice dont l'exécution ne dépend plus que du président de la République, selon qu'il décidera de « laisser la justice suivre son cours » ou d'exercer son droit de grâce en commuant la peine en réclusion criminelle à perpétuité.

Deux heures de débat, trois heures de délibéré, un public restreint, silencieux, attentif sous le plafond surchargé d'une salle majestueuse. Espérances et craintes mêlées. *Le rapport* de M. André Braunschweig est dans le style et la tonalité qui conviennent : exposé des moyens, interrogations sur leur valeur, références à la jurisprudence : *« Vous aurez à dire si... »* La parole est maintenant à Me Philippe Waquet. Préambule : *« Je pars de cette évidence que les événements de Fresnes* (allusion à la tentative d'évasion de Philippe Maurice, accompagnée, le 24 février, d'une tentative d'assassinat d'un de ses gardiens) *ne sauraient avoir la moindre incidence sur la sérénité de votre jugement ni la rigueur de votre contrôle. »* Il dit encore la nécessité d'*« une décision au-dessus des passions et d'une opinion fluctuante »*. Fin du préambule.

Maintenant, il faut parler droit et procédure pénale. Et pour commencer de la loi « sécurité et liberté » du 2 février 1981. Cette loi, par son article 25, a purement et simplement abrogé l'article 233 du code pénal, qui prévoyait la peine de mort en cas de violences et blessures *« ayant entraîné la mort d'un agent de la force publique dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions »*. C'est donc une disposition plus douce qui existe maintenant et qui, comme telle, doit bénéficier rétroactivement à un accusé.

Or l'arrêt qui a condamné à mort Philippe Maurice comporte trois réponses affirmatives à trois questions qu'entraînait, avant la loi « sécurité et liberté », l'article 233 aujourd'hui abrogé. Me Waquet sait bien que les réponses affirmatives données aux autres questions par la cour d'assises de Paris suffisaient à entraîner la peine de mort et que celles-là restent valables, s'agissant de la préméditation et de la concomitance des trois crimes reprochés. Mais il soutient qu'il n'y aurait peut-être pas été répondu de la même façon si la circonstance aggravante, fondée sur la qualité de policier des victimes, n'avait pas existé. La théorie de la peine justifiée par d'autres éléments ne peut donc, à son avis, être retenue car il faudrait pour cela que l'on soit absolument certain que la condamnation serait aujourd'hui identique après les nouvelles dispositions entraînées par l'application de l'article 25 de la loi « sécurité et liberté ».

> **LES PRÉSIDENTS NOUVELLEMENT ÉLUS NE GRACIENT PAS SYSTÉMATIQUEMENT**
>
> Si le recours en grâce de Philippe Maurice n'est pas examiné avant l'élection présidentielle, le nouvel élu aura à se prononcer sur son cas. Les nouveaux *présidents* ne gracient pas systématiquement les condamnés à mort dont ils ont à examiner les recours à leur entrée en fonctions Vincent Auriol a eu à se prononcer sur le cas de sept détenus, condamnés à mort avant son élection. Il en a gracié trois. Les chiffres pour les autres *présidents* qui ont occupé cette fonction depuis la libération sont les suivants :
>
> René Coty : douze condamnés, six grâces ;
>
> Charles de Gaulle, en 1959 et 1966, a eu, à chaque fois, à se prononcer sur le cas d'un condamné à mort, qu'il n'a pas gracié.
>
> Georges Pompidou : quatre condamnés, qu'il a graciés.
>
> Au moment de l'élection de M. Giscard d'Estaing, en 1974, il n'y avait pas de condamné à mort dans les prisons françaises.

« La peine justifiée »

La chambre criminelle pouvait-elle retenir un pareil moyen ? Assurément, c'eût été de sa part une singulière espièglerie et de nature à déconcerter aussi bien les adversaires de « sécurité et liberté » que ses plus chauds partisans que d'accepter de casser un arrêt de mort par un tel biais. Elle ne s'y est pas laissé aller et, suivant sur ce point, comme sur tous les autres, les conclusions de son avocat général, elle a répondu que, si l'abrogation de l'article 233 du code pénal est un fait, *« il n'en demeure pas moins que la peine prononcée contre l'accusé, à raison des trois crimes retenus contre lui, trouve son support légal dans les réponses affirmatives faites aux questions relatives à la préméditation et à la concomitance sans qu'il y ait lieu de tenir compte des réponses aux questions devenues aujourd'hui sans objet. »* Ainsi fut écarté ce moyen.

Me Philippe Waquet devait en développer un autre touchant à la composition de la cour d'assises qui jugea Philippe Maurice. L'un des assesseurs, M Henri Leclache, pouvait-il y siéger ? Ce magistrat fut certes longtemps conseiller à la cour d'appel de Paris et c'était à ce titre une figure connue à la cour d'assises. Ayant atteint l'âge de la retraite en 1979, il était revenu en fonctions, comme cela peut se faire, au mois de décembre de cette année-là, mais seulement en qualité de juge en surnombre au tribunal de grande instance de Meaux, c'est-à-dire, dans la hiérarchie judiciaire, à un grade ne lui permettant pas de siéger dans une cour d'assises. Sans doute peu après il était nommé, par un nouvel arrêté ministériel, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris et désigné à ce titre comme assesseur à la session de la cour d'assises qui allait juger Philippe Maurice.

Pour Me Waquet, c'est la légalité de cette nomination qui est en cause. Pour lui, la loi organique du 17 juillet 1970 portant statut de la magistrature veut que les magistrats recrutés comme le fut, en 1979, M. Leclache, à titre temporaire après l'âge de la retraite, ne le soient que pour exercer des fonctions du premier groupe du second grade de la hiérarchie judiciaire. Et, comme il admettait que la chambre criminelle de la Cour de cassation n'était pas forcément compétente pour apprécier la légalité de la nomination qui suivit au tribunal de grande instance de Paris, il lui demandait de renvoyer *« en appréciation de validité »* la nomination de M. Leclache à l'examen de la juridiction administrative. En quelque sorte, un sursis à statuer. C'est du moins ainsi que l'avocat général, M. Clerget, devait qualifier le moyen pour conclure à son rejet. Aux yeux de certains c'était malgré tout le moyen le plus sérieux.

Il devait être cependant écarté comme les autres. La chambre criminelle, dans sa majorité, se borne, sur ce chapitre, à constater qu'un arrêté ministériel a bien nommé M. Leclache juge au tribunal de grande instance de Paris pour y remplir les fonctions de l'instruction, que le premier président de la cour d'appel l'a ensuite bien désigné comme assesseur à la cour d'assises et qu'il n'y avait aucune incompatibilité à cette désignation. Mais dans ses attendus, la chambre criminelle élude la question de fond posée par Me Waquet sur la légalité même de l'arrêté ministériel en cause.

Restait le troisième moyen auquel les avocats attachaient une non moindre importance. Il portait sur un mauvais usage qu'aurait fait de son pouvoir discrétionnaire le président de la cour d'assises de Paris, M. André Giresse. Le premier jour du procès de Philippe Maurice et avant qu'ait été constitué le jury de jugement, l'un des défenseurs, Me Jean-Louis Pelletier, avait produit une lettre anonyme par laquelle son auteur se présentait à lui comme l'un des membres de la liste des jurés, l'avertissant de ses sentiments envers l'accusé et lui indiquant que, s'il était appelé à siéger, il ne ferait pas de quartier. Cette lettre, dont l'avocat avait alors demandé le versement au dossier, en fut écartée par le président, en application de son pouvoir discrétionnaire. Or, soutenait pour l'essentiel Me Claire Waquet, le pouvoir discrétionnaire du président ne peut s'exercer qu'au cours des débats (article 310 du code de procédure pénale) et il y a nullité si l'on en fait usage avant la formation du jury de jugement.

La chambre criminelle n'a pas davantage retenu le moyen. Elle a répondu qu'*« en refusant de joindre au dossier une lettre anonyme qui ne contenant aucune indication positive contrôlable, ne pouvait être prise en considération, le président n'a fait que se conformer aux prescriptions de l'article 309 du code de procédure pénale qui lui recommandent de rejeter tout ce qui tendrait à compromettre la dignité des débats ou à les prolonger sans donner lieu d'espérer plus de certitude dans les résultats »*.

L'arrêt reconnaît certes que le pouvoir ainsi exercé a été *« improprement qualifié par le procès verbal « pouvoir discrétionnaire »*, mais il estime que cela n'importe pas.

Voilà pour l'essentiel. M. Georges Dullin, avocat général, qui avait siégé le 5 mars lors de l'examen des pourvois de Jean-Luc Rivière et de Mohamed Chara, suivis ce jour-là d'une cassation, était bon prophète lorsque, pour répondre alors aux *« personnes mal éclairées ou mal intentionnées »* qui allaient affirmant que *« la chambre criminelle était hostile à la peine de mort et qu'elle cassait systématiquement »*, leur rétorquait : *« J'affirme ici, solennellement, que tant que la peine de mort subsistera au sommet de l'échelle des peines prévues par l'article 7 de notre code pénal, les arrêts de condamnation prononçant cette peine ne seront pas cassés, si aucune irrégularité n'est relevée et constatée dans la procédure. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le sablier

par PHILIPPE BOUCHER

On le craignait chez les abolitionnistes et la rumeur en courait chez leurs adversaires, qui continuent de croire à la vertu du couteau de Guillotin. Avant même que la Cour de cassation ait entendu son rapport, le conseiller rapporteur en faisait la confidence. Philippe Maurice serait son pourvoi rejeté. Un avocat crut même entendre, voici trois jours, un collaborateur de l'Elysée lui téléphoner pour obtenir son mémoire de grâce... On peut attester qu'un tel épisode a des précédents : il faut parfois gagner du temps. Désormais, seule une signature, faible rempart, s'interpose encore entre le condamné à mort et l'outil qui va le trancher, si cela doit être.

Cela doit-il être, cela peut-il être ? Ce n'est pas du côté de la philosophie, pour une fois, qu'il faut diriger le regard pour déceler la réponse à une question qui est aussi de civilisation. Ce n'est pas davantage, pour une fois, vers la criminologie qu'il faut se tourner.

Il faut, cette fois-ci, parler de droit, bien que le droit ait paru avoir passé définitivement pour le condamné. Il faudra aussi rechercher si les convenances — variante française de ce qui est *fair* — ont leur rôle en politique à Paris.

Songeons à un autre dossier, bien qu'on nous affirme qu'il ne saurait concerner Philippe Maurice puisqu'on ne tranche pas deux fois le même corps et que l'on n'emprisonne pas les cadavres. Si le raisonnement est assurément odieux, il est aussi logique.

Mais cette logique n'est que celle de l'apparence. Et Philippe Maurice a son mot à dire dans ce dossier qui ne peut rien contre lui, mais qui pèse, et combien, et combien logiquement, contre sa complice présumée dans sa tentative d'évasion, l'insensée Me Brigitte Hemmerlin. Il en est le témoin. Il en est même l'unique témoin, le surveillant victime de cette équipée avortée ne l'ayant vue que partiellement et se trouvant à bon droit et avant tout en position d'accusateur.

Cette tentative d'évasion est grave. On l'a assez entendu dire, et à juste titre. Et dans une telle affaire on s'apprêterait à mettre à mort l'unique témoin ? Ne voit-on pas, au nom d'on ne sait quoi, à moins qu'on ne le sache trop, que cette suppression de témoin est à la frontière de la légalité ? Mais au-delà de cette frontière. Le chef de l'Etat, en laissant exécuter Philippe Maurice, oublierait-il un peu vite, au nom de la loi du talion, qu'il est d'abord le gardien des lois de la République ?

Si le droit est cependant sans force, les convenances ?

Le mandat présidentiel arrive à son terme. C'est la Constitution qui le dit, et la vie quotidienne présente qui nous le confirme. Le sable est presque complètement passé d'un globe à l'autre du sablier septennal.

Imaginerait-on un chef d'Etat, quel qu'il soit, décidant à pareil moment de son mandat qu'il va rompre une alliance ou réformer une institution ? Evidemment non. Mais on peut dans l'espace d'un instant répéter que la peine de mort est bonne et en administrer la preuve sur la personne d'un délinquant que la justice vient de lui remettre.

Fera-t-on cela, le droit méconnu, les convenances républicaines foulées ? Et si on le voit, pour quel profit l'aura-t-on fait, au mépris du droit, dans le dédain de la République ?

L'exercice du droit de grâce et sa procédure

Dans un mois ou dans trois ?

Lorsqu'un arrêt de condamnation à mort devient définitif, soit parce que le condamné ne s'est pas pourvu en cassation dans les cinq jours francs qui ont suivi la décision de la cour d'assises, soit, comme dans le cas de Philippe Maurice, lorsque le pourvoi est rejeté par la chambre criminelle, il ne peut cependant pas être exécuté, aux termes de l'article 713 du code de procédure pénale, tant que la grâce présidentielle n'a pas été refusée.

Ce droit de faire grâce, survivance du droit régalien de l'Ancien Régime, donné au chef de l'Etat par l'article 17 de la Constitution, comporte lui-même une procédure préalable qui explique qu'un nouveau délai sépare le moment où la condamnation est devenue définitive de celui où la grâce est accordée ou refusée et qui comporte quatre phases distinctes.

Dans un premier temps, le dossier de la procédure est transmis par le parquet général de la Cour de cassation au ministre de la justice. C'est à ce dernier en effet qu'il revient d'instruire les recours en grâce (article 15 de la loi organique du 22 décembre 1958 sur le Conseil supérieur de la magistrature).

Cette instruction consiste à dégager du dossier du condamné les éléments utiles à tous ceux qui auront ensuite à donner leur avis sur son sort. Ces éléments sont tirés du dossier d'instruction proprement dit — examen des faits qui ont entraîné la condamnation, enquête de personnalité, rapport psychiatrique, etc. Ils sont complétés par les avis qu'ont pu donner, après la condamnation, le président de la cour d'assises qui a jugé, le représentant du ministère public qui a requis et le procureur général près la cour d'appel, ainsi que par le mémoire qu'ont pu éventuellement faire produire les défenseurs du condamné. Au vu de cet ensemble, le ministre établit un rapport de synthèse en s'abstenant d'y donner une conclusion qui puisse s'apparenter à un avis personnel.

Dans un deuxième temps, le garde des sceaux soumet ce rapport aux six directeurs des services de son département (services judiciaires, affaires civiles, affaires criminelles, administration pénitentiaire, direction de l'éducation surveillée et administration générale), ainsi qu'à son directeur de cabinet. Chacun est appelé à donner son avis sur la grâce. C'est seulement à ce moment que le garde des sceaux livre à son tour le sien et clot ainsi l'instruction dont il a la charge. Le dossier quitte alors le ministère de la justice et la procédure entre dans sa troisième phase, celle de la consultation du Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.).

Cette consultation est imposée par l'article 16 de la loi organique sur le C.S.M. : *« Le Conseil supérieur est consulté sur les recours concernant l'exécution de la peine capitale »*. Pour les autres recours en grâce, le même article 16 indique seulement que la consultation du C.S.M. est facultative et laisse au président de la République le soin de décider si elle aura lieu ou non.

Cet avis du Conseil supérieur en cas de condamnation à mort est émis sur proposition du ministre de la justice et après l'établissement d'un nouveau rapport dont a été chargé un membre du Conseil désigné par le chef de l'Etat. Cette fois, le rapport émet une conclusion qui doit être elle-même un avis. Il est soumis au Conseil supérieur qui siège sous la présidence du président de la République. Au cours de cette réunion, les neuf membres du Conseil expriment chacun leur avis. Le président de la République n'est, de toute façon, pas lié par les résultats de la consultation, dans lesquels n'entrent pas non plus en jeu l'expression ou non d'une majorité. Mais ce n'est qu'après cette réunion qu'interviendra la phase définitive : celle où le chef de l'Etat prendra sa décision et la prendra seul.

Aux vingt avis qui, au total, auront été recueillis depuis le début de cette procédure, s'ajouteront pour le chef de l'Etat les arguments qu'auront pu développer devant lui les défenseurs du condamné et qu'il peut convoquer soit avant la réunion du C.S.M., soit après.

Pour le futur président

S'il décide de gracier, en commuant la peine capitale en réclusion criminelle à perpétuité, il devra prendre un décret que contresigneront le premier ministre et le ministre de la justice. Si au contraire, selon la formule, il *« laisse la justice suivre son cours »*, il n'y aura ni décret ni contre-seing dans la mesure où le droit de grâce prévu par la Constitution n'aura pas été exercé.

Ce processus explique les délais qui peuvent séparer le moment où la condamnation à mort est devenue définitive de celui où elle est exécutée ou commuée. Il apparaît cependant variable. Si l'on se rapporte à la liste des condamnations à mort exécutées ou non depuis 1958, on constate des différences parfois importantes, puisqu'elles vont de un mois et dix jours dans le cas de Christian Ranucci à dix mois et sept jours pour Mohemed Lidbieri qui, condamné à mort le 4 octobre 1971 par la cour d'assises des Alpes-Maritimes, avait vu son pourvoi rejeté le 20 janvier 1972, mais dut attendre le 27 novembre suivant pour apprendre qu'il était gracié.

Cependant, ce que l'on osera appeler le délai normal est de l'ordre de deux ou trois mois, c'est-à-dire un temps à peu près égal à celui qui sépare l'arrêt de condamnation de l'examen du pourvoi. C'est dire, de toute façon, que, dans le cas de Philippe Maurice, l'exercice ou non du droit de grâce peut en fait revenir à volonté au président élu en 1974 ou à celui qui le sera le 10 mai prochain. Autrement dit devenir ou non un élément sinon un argument dans la campagne électorale. — J.-M. Th.

> **Depuis le début du septennat**
>
> **QUATRE GRACES ET TROIS EXÉCUTIONS**
>
> Le président de la République a usé de son droit de grâce à quatre reprises durant le septennat. Les condamnés à mort graciés ont été le jeune Bruno T., meurtrier d'une vieille dame (11 février 1976), Moussa Benzhara, également meurtrier d'une vieille dame (4 août 1976), Joseph Keller et Marcellin Hornech, meurtriers de deux jeunes Britanniques (9 février 1977).
>
> Au cours de la même période, trois condamnés ont été guillotinés : Christian Ranucci, à Marseille, le 28 juillet 1976 ; Jérôme Carrein, à Douai, le 23 juin 1977, et Hamida Djandoubi, à Marseille, le 10 septembre 1977.
>
> Quatre condamnés à mort attendent actuellement la décision de la Cour de cassation au sujet de leurs pourvois.

● *L'Association pour le maintien et l'application de la peine de mort (AMAP)* pense que le président de la République doit se prononcer avant l'élection sur le cas de Philippe Maurice.

En revanche, l'Association française contre la peine de mort demande *« au président de la République, qui détient par son droit de grâce le pouvoir de vie et de mort, de suspendre toute décision envers les condamnés à mort des prisons de France jusqu'au lendemain de l'élection »*.

● *Les policiers de la brigade antigang* ont arrêté, à Paris, le mercredi 18 mars vers 22 heures, deux malfaiteurs français recherchés depuis le 2 mars en raison d'une tentative d'homicide volontaire sur un gendarme belge, à la frontière, et d'une prise d'otage sur la personne d'un autre gendarme belge (*le Monde* du 4 mars). Il s'agit de Joël Thalmann, vingt-huit ans, évadé depuis plusieurs mois de la prison de Saint-Martin-de-Ré, et de Jacques Vanthuine, trente-cinq ans, recherché pour banditisme.

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du parti socialiste, a déclaré, le vendredi 20 mars, qu'*« il serait moralement incompréhensible que la mort d'un homme soit liée aux échéances électorales »* et que, par conséquent, *« le P.S. se refusera à faire du cas du condamné à mort Philippe Maurice un enjeu électoral »*.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. MITTERRAND

L'ambassade d'Israël « regrette » les propos de M. Peyrefitte

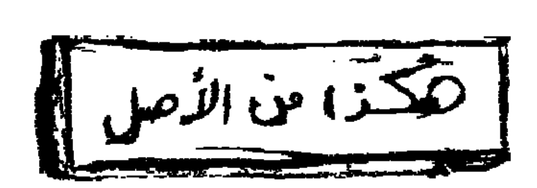
L'ambassade d'Israël à Paris *« regrette »* les propos que M. Peyrefitte a tenus jeudi 19 mars à France-Inter sur la peine de mort. Cette déclaration fait suite aux propos de M. Mitterrand et du garde des sceaux sur ce problème. Lundi 16, le candidat socialiste déclarait : *« Dans ma conscience profonde, qui rejoint celle des Eglises, l'Eglise catholique, les Eglises réformées, la religion juive, la totalité des grandes associations humanitaires, internationales et nationales ; dans ma conscience, dans la foi de ma conscience, je suis contre la peine de mort. »*

Jeudi à France-Inter, M. Peyrefitte répondait en ces termes à M. Mitterrand : le candidat socialiste *« dit que sa conscience lui dicte cette attitude comme celle de l'Eglise catholique ou de la religion juive. Or le pape me paraît aussi qualifié que M. Mitterrand pour interpréter la doctrine de l'Eglise. Il a dit l'autre jour que l'Eglise n'était pas contre la peine de mort, si elle est prononcée légalement contre des crimes réels, ce qui est le cas en France. Quant à la religion juive, il y a un pays où la religion juive est religion d'Etat ; c'est Israël. Eh ! bien, il a rétabli la peine de mort après l'avoir abolie »*.

L'ambassade d'Israël a réagi en publiant un communiqué qui déclare : *« La peine de mort n'a jamais existé en Israël depuis la création de l'Etat. Donc elle n'a pu être ni abolie ni rétablie, et cela même en face d'un terrorisme palestinien sanglant et aveugle (...). » « La seule exécution jamais faite en Israël fut celle du criminel nazi Eichmann, jugé par une loi spéciale. De surcroît, Israël a aboli les articles de la loi jordanienne qui toléraient cette peine dans les territoires de Judée-Samarie et la Bande de Gaza »*, poursuit le communiqué, qui *« regrette la phrase du garde des sceaux qui a peut-être été mal informé »*.

Dans le numéro du 20 mars de la *Lettre à la presse*, bulletin d'information de la campagne de M. Mitterrand, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, cite les propos de l'ambassade d'Israël et ajoute : *« La hiérarchie catholique n'a pas réagi aux propos du ministre giscardien de la justice. Mais il y a longtemps déjà que l'un de ses dix commandements est ainsi énoncé : « Tu ne tueras point. »*

[M. Peyrefitte fait allusion au discours adressé par Jean-Paul II à une centaine de magistrats et d'avocats, le 10 novembre 1980, à l'occasion du trentième anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme, au cours duquel il a cité l'article 2 de cette convention, qui reconnaît la légitimité de la peine de mort. On a fait remarquer au Vatican, à l'époque, que le fait pour le pape de citer cette Convention ne signifie pas une prise de position nouvelle sur la question. Rappelons, enfin, que la tendance actuelle des Eglises est abolitionniste. La Fédération protestante de France (en 1963) et le synode national de l'Eglise réformée (en 1976) se sont prononcés contre la peine de mort, alors que les épiscopats catholiques nationaux (ceux des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, par exemple) ont fait de même. Dans un document publié par la commission sociale de l'épiscopat français, en janvier 1978 — document soutenu publiquement par le cardinal Roger Etchegaray — les signataires se prononcent clairement pour l'abolition de la peine capitale.]



LES GARI DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Photos jaunies

C'est une vieille aventure qui revit depuis le jeudi 19 mars devant la cour d'assises de Paris présidée par M. Guy Floch. Une aventure qui vous transporte sept ans en arrière, en 1974, en compagnie de jeunes anarchistes, dans ce Sud-Ouest si loin de Paris et si proche de la frontière espagnole, comme suspendu aux derniers égarements de Franco. Une aventure légèrement écornée et jaunie, comme ces photographies un peu passées que l'on regarde avec tendresse et émotion.

1974, peut-on se dire, ce n'est pas si loin. Mais c'est déjà une vieille histoire. En plus de trois heures, la greffière et le greffier de la cour, l'un relayant l'autre, l'ont tout juste esquissée en lisant à l'intention des neuf jurés — uniquement des femmes — l'arrêt de renvoi. Et les jurés, stylo à la main, ont pris des notes pour s'y repérer dans ces figures d'anarchistes (une dizaine), allant et venant dans la région de Toulouse, notamment, entêtés dans leur combat contre Franco, désireux de brouiller avec ses voisins cette Espagne blanche et brune, haïe à la passion. Comme des ombres, parce que ramenés à leurs *faits et gestes*, on voyait, on imaginait Floréal Cuadrado, Victor Manrique, Mario Ines Torres, Dimitri Saintis, Jean-Marc Rouillan et les autres se réunir, se concerter et se lancer dans des actions peu recommandables.

Car ces actions n'étaient pas recommandables, à l'évidence. Se sentant désespérément faibles, ces « anars » ont mitonné des attentats à l'explosif (une vingtaine) qui parfois capotèrent et parfois firent des blessés. Les GARI, groupes d'action révolutionnaires internationalistes, tel était le nom de leur réseau, revendiquaient ces « *attaques de biens symboliques* » destinées à obtenir la libération de militants embastillés par le franquisme.

Ces mêmes « anars », délaissant le pain de plastic, se munissaient aussi, de temps à autre, de pistolets-mitrailleurs et de revolvers. C'était alors pour partir en campagne d'« expropriation ». « *Ne bougez pas, c'est un hold-up !* », criaient-ils dans les banques visitées. Les clients s'immobilisaient, les militants des GARI se servaient et disparaissaient. Des garçons bien sympathiques, en somme, bourrés d'idées généreuses, mais additionnant avec inconscience et constance les crimes et les délits de toutes sortes. Toutes ces responsabilités ne sont évidemment pas partagées. Comme dans tout procès, il y a les figures centrales et les personnages périphériques. Aussi la cour d'assises s'est-elle donné jusqu'au vendredi 27 mars pour démêler tout cela.

En attendant, sur les dix accusés régulièrement cités, cinq ont choisi de ne pas se présenter devant leurs juges. Ils sont, dit le langage judiciaire, en fuite. L'avocat général, M. Yvan Boizard, a lui-même fait remarquer que trois d'entre eux, ressortissants espagnols, ont sans doute préféré le sable d'une plage du côté de Barcelone, puisque de tels crimes et délits sont aujourd'hui amnistiés dans ce pays.

LAURENT GREILSAMER.

AU TRIBUNAL DES ARMÉES

Les juges invectivés

M. Frédéric Joyeux, dit Vaïma, actuel directeur du journal des insoumis *Avis de recherche*, qui était jugé pour insoumission le jeudi 19 mars par le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Paris, avait annoncé que son procès serait une tribune. Ce fut un véritable réquisitoire, d'une rare violence, qu'il fit devant cinq juges — deux civils et trois militaires — apparemment imperturbables.

« *Vous êtes, messieurs,* déclara-t-il, *des assassins. Votre métier, c'est le meurtre. Je ne voudrais pas choquer votre grande sensibilité, mais il me faut dire les bras arrachés par les obus, les crânes éclatés par les grenades, les corps carbonisés par les lance-flammes. C'est vous, tout ça ! Les appelés morts en temps de paix dans des marches forcées, comme dernièrement à Nouméa (...), le sol des hôpitaux rougi par le sang de vos victimes, c'est encore vous. Je n'arrive pas à trouver des mots assez durs, vous m'en excuserez, pour dénoncer cet aspect de votre association criminelle.* » Et ainsi de suite pendant trois quarts d'heure.

C'est dire l'attitude « *franche et loyale* », pour reprendre les termes du commissaire du gouvernement, M. Padovani, que Vaïma adopta devant le T.P.F.A., dont le président, M. Couzin, *se contenta de lui répondre au* terme de son exposé : « *Cela vous a-t-il fait du bien ?* »

Le T.P.F.A. serait-il devenu soudain laxiste ? Le commissaire du gouvernement ne requit, en effet, qu'un an avec sursis contre M. Joyeux, alors que les insoumis « volontaires » — ceux de la « deuxième catégorie » — sont actuellement condamnés à des peines fermes qui vont jusqu'à deux ans. « *Il serait fâcheux que ses deux enfants*, a déclaré M. Padovani, *paient les conséquences de l'attitude de leur père qui ne veut se soumettre à la loi — la même pour tous depuis 1789.* » On sentit dans la salle pleine, où avaient pris place une soixantaine de sympathisants, plus qu'une hésitation devant cette soudaine indulgence. Le tribunal, qui, après une heure de délibéré, réduisit le sursis de douze à six mois, rétablit, en quelque sorte, les règles du jeu.

Vaïma n'avait-il pas annoncé, non sans bravade, que le tribunal le condamnerait à la peine maximum ?

NICOLAS BEAU.

GRÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN FAVEUR DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS

Les personnels de l'enseignement privé étaient appelés à *faire grève le jeudi 19 mars* par deux syndicats : la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) et le Syndicat national les personnels non enseignants, privé (S.N.P.E.P.-C.G.T.). Cette action concernait essentiellement les personnels non enseignants, en faveur desquels les syndicats demandent des « *salaires décents* », l'amélioration de la protection sociale, la garantie de l'emploi et une formation professionnelle débouchant sur des promotions.

Les deux organisations font valoir que les subventions de l'Etat en faveur de l'enseignement privé ont considérablement augmenté cette année. Cet argent doit, selon eux, servir à améliorer la situation des personnels et non, ajoute la C.G.T., « *à des investissements au profit de l'institution* ».

SCIENCES

● *Le vaisseau de transport automatique Progress-12* s'est séparé, jeudi 19 mars, en début de soirée, du « train spatial » Saliout-6 - Soyouz-T-4, qu'occupent, depuis le 13 mars, les cosmonautes Vladimir Kovalenok et Victor Savinykh. Selon des sources bien informées à Moscou, cette séparation, qui libère l'un des colliers d'amarrage de la station Saliout-6, annonce le lancement, dans les prochains jours, d'une mission habitée soviéto-mongole. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *Un accident mortel s'est produit, jeudi 19 mars, à Cap Carnaveral*, à la suite d'un lancement simulé de la navette spatiale américaine. — Après la fin de cet exercice, réussi par ailleurs, six techniciens ont pénétré dans une chambre de combustion, en ignorant qu'elle avait été remplie d'azote pur. L'un d'eux est mort asphyxié, un second a été gravement intoxiqué. Les autres sont hors de danger.

ÉDUCATION

Une campagne publicitaire de 3 millions de francs

« Comme ça, j'aime mieux l'école ! »

Clap. Une salle de classe dans une école élémentaire. Une maman rend visite à l'institutrice. Elles se parlent. Un des jeunes élèves : « *Comme ça, j'aime mieux l'école.* » Terminé. Deuxième sujet : une cour de récréation. Deux enfants en conversation : « *Moi, mon père disait plein de choses sur mon école, et il n'était jamais venu la voir. Maintenant, avec le maître, ils sont d'accord. Ils m'expliquent les problèmes de la même façon.* » Bulle sur un visage réjoui : « *Et comme ça, j'aime mieux l'école.* »

Ces deux spots publicitaires sont diffusés depuis le 16 mars jusqu'à la fin du mois, sur TF 1 et sur Antenne 2, à des heures variées. Ils réapparaîtront du 12 au 28 mai. C'est une campagne signée : « *Le ministère de l'éducation.* »

« *Le ministère de l'éducation, et non l'éducation nationale* », précise M. Philippe Reinhard, président de l'agence Marianne, qui a conçu et réalisé la campagne. *Car c'est bien le ministère qui a voulu s'exprimer et non prétendre parler au nom de toutes les composantes de l'éducation.* »

Objectif : promouvoir des rapports plus étroits entre parents et enseignants, en cette année, dont le ministre veut faire, paraît-il — on allait l'oublier ! — « *celle des parents d'élèves* ». Deux idées ont présidé au choix des thèmes, selon M. Reinhard : montrer que lorsque parents et enseignants s'entendent « *c'est un plus pour l'enfant* » ; mettre en évidence que les adultes, lorsqu'ils parlent de l'école sont contradictoires et qu'ils devraient se rencontrer pour tenir un discours cohérent et moins perturber les enfants.

Le budget de la campagne dépasse les 3 millions de francs. L'Etat en récupérera 60 % par le jeu de la T.V.A. et de l'utilisation des espaces publicitaires qui lui sont alloués par les deux chaînes de télévision. Une somme de 1 million est consacrée à la presse écrite qui, du 11 mai au 21 juin, complétera les messages télévisuels (1). Les journaux régionaux ont été exclus, car il aurait fallu, selon M. Reinhard, leur attribuer 2 500 000 F, ce qui aurait « *dévoré la quasi-totalité du budget* ».

L'agence Marianne, qui a emporté le marché sur trois concurrentes, s'est efforcée d'éviter les chausse-trapes. L'hostilité des associations de parents, par exemple. M. Reinhard assure « *qu'encourager les contacts à la base entre familles et maîtres devrait conduire les parents à s'organiser, donc à rejoindre les fédérations de parents d'élèves* ». De même, à l'égard des enseignants, définis, tout amour-propre préservé, comme « *les vrais professionnels de l'éducation* ».

La télévision jouera-t-elle le rôle de la norme séduisante ou de l'irréel qui fait rêver, précisément parce qu'il est loin de la réalité ? En tout cas, un des traits de ces campagnes publicitaires que, les uns après les autres, les ministères s'évertuent à présenter aux téléspectateurs, est qu'on pourrait échanger les slogans de l'une à l'autre. Le ministère de l'éducation aurait pu, avec profit, accaparer pour l'école celui de la santé : « *Apprenons à vivre ensemble.* » Ou appliquer aux enfants celui — ou presque — destiné aux vieillards : « *Ne leur rendez pas la vie impossible...* »

CHARLES VIAL.

(1) Cinq journaux quotidiens : *la Croix, le Figaro, l'Humanité, le Matin, le Monde*, et cinq hebdomadaires : *l'Express, le Nouvel Observateur, le Point, Télérama* et *Valeurs actuelles*.

LE FINANCEMENT ET L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

III. — Aux États-Unis : vers une indépendance tempérée ?

De notre envoyé spécial ROGER CANS

Atteintes elles aussi par la crise économique, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne ont tendance à réduire les subventions accordées à l'enseignement supérieur. Dans le second cas, il ne s'agit que des crédits de construction ou de dotation de « gros matériels », puisque les frais de fonctionnement et les traitements des personnels sont payés par les Länder (« le Monde » du 19 mars). Aux Etats-Unis, où cohabitent universités publiques et universités privées, ce ne sont pas les réductions de budget qui inquiètent les universitaires mais la dépendance toujours plus grande des établissements envers le gouvernement fédéral. On semble s'acheminer dans ce pays vers une sorte d'autonomie « moyenne », et la privatisation absolue n'est plus qu'un rêve.

Boston. — Moribonde, l'autonomie des universités américaines ? C'est en tout cas un constat sévère que vient de publier la commission Sloan (1), après deux ans et demi d'enquête sur les relations entre le gouvernement fédéral et les établissements d'enseignement supérieur américains. Qu'on en juge : « *De plus en plus*, constatent les rapporteurs, *le gouvernement intervient dans les nominations et les promotions de professeurs par l'intermédiaire d'agents qui ne connaissent rien à l'enseignement supérieur. De plus en plus, les problèmes sont traités par des administrateurs et des conseillers juridiques au lieu de l'être par les enseignants qui sont responsables des résultats.* »

La procédure d'admission des étudiants devient l'affaire des tribunaux ; le gouvernement « *donne son avis sur les programmes d'études* » ; les chercheurs sous contrat fédéral sont traités comme de simples prestataires de services ; « *de plus en plus, ce sont les agences fédérales et les tribunaux qui décident qui doit enseigner, à qui et quoi* ».

Cette attaque de ton « reaganien » contre la bureaucratie fédérale traduit un état de fait : les universités américaines n'ont plus les coudées aussi franches qu'il y a dix ou vingt ans. A commencer par les établissements les plus prestigieux, placés naturellement dans le collimateur de Washington. « *Notre université est-elle encore privée ?* », s'interrogeait en décembre 1980 l'hebdomadaire *Harvard Independent* en constatant que 90 % des crédits de recherche utilisés par l'université de Harvard sont accordés par les agences fédérales. Exception ? Non. L'université de Princeton, l'un des établissements privés les plus attachés à son indépendance, vit depuis vingt ans avec un budget alimenté par des fonds publics à concurrence de 30 %, 40 %, voire 45 %, certaines années. Et l'université Howard de Washington — ancien centre de formation privé pour pasteurs noirs — tire aujourd'hui 60 % de ses revenus du gouvernement fédéral !

Ce sentiment de dépendre de plus en plus du bon vouloir de Washington ou des Etats s'explique par des chiffres simples : sur les 45 milliards de dollars (un dollar vaut environ cinq francs) que coûte à la collectivité américaine le fonctionnement des universités, 19 sont fournis par les Etats (42 %) et 14 par le gouvernement fédéral (31 %). Au total, les établissements américains d'enseignement supérieur — dont près de 80 % sont publics — fonctionnent à 73 % aux frais des collectivités locales ou nationale. Les droits de scolarité, c'est-à-dire ce que paient réellement les étudiants et leurs familles, n'interviennent plus en moyenne que pour un quart du financement des universités. Les revenus annexes (dons, contrats privés, placements financiers), qui n'entrent pas dans le budget annuel de fonctionnement (voir encadré) atteignent la coquette somme de 3 milliards de dollars...

Le gonflement des effectifs étudiants au cours des vingt dernières années — on atteint aujourd'hui 11 millions d'inscrits — n'a été rendu possible que par l'intervention du gouvernement fédéral. Ni les fondations privées, ni les familles, ni même les Etats — dont la participation financière stagne actuellement — n'étaient en mesure de financer l'explosion démographique dans l'enseignement supérieur. Sur les 14 milliards de dollars dépensés en 1979-1980 par le gouvernement fédéral, quatre l'ont été au bénéfice de la recherche, mais dix ont servi à financer les bourses et les prêts bancaires accordés aux étudiants. Le programme d'aide B.E.O.G. (Basic educational opportunity grants), créé en 1972, a vu son budget passer de 166 millions en 1975 à 2,6 milliards de dollars en 1979. Il aidait 89 000 étudiants en 1975, 2 700 000 en 1979, et la progression continue. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, à ce que les autorités fédérales demandent des comptes aux universités ?

Transparence financière

La première contrainte qui pèse sur elle est l'*accountability* ou, si l'on veut, la transparence financière. Chaque année, désormais, les deux mille sept cents établissements qui touchent de l'argent fédéral à un titre ou à un autre (2) doivent remplir un formulaire et l'adresser au nouveau département américain de l'éducation. Cette contrainte représente-t-elle un abandon de souveraineté ? Non, répondent généralement les administrateurs financiers. Mais ils redoutent davantage les audits que réclame à intervalles irréguliers le gouvernement fédéral. « *Nous avons des problèmes avec les auditeurs fédéraux*, reconnaît M. Victor Cox, directeur des programmes de recherche à l'université jésuite de Georgetown, à Washington. *Ils veulent savoir combien de temps un médecin passe à la recherche, à l'enseignement et aux services. C'est ridicule : il fait tout en même temps !* » En cas de désaccord, le gouvernement peut demander le remboursement des salaires de chercheurs — sur plusieurs années ! — en estimant qu'il y a eu fraude, c'est-à-dire bénéfice indu pour l'université et non pour la recherche d'intérêt national.

Une autre contrainte, récente elle aussi, pèse sur l'admission des étudiants et sur l'embauche des enseignants. Depuis l'adoption des différentes lois fédérales contre la discrimination (raciale, sexuelle, religieuse, etc.), les universités américaines sont fermement invitées à mettre en place un programme baptisé « *affirmative action* » pour le rééquilibrage des effectifs en faveur des minorités, c'est-à-dire essentiellement les Noirs, Porto-Ricains, Mexicains..., et les femmes. Chaque établissement, aujourd'hui, doit prouver chiffres à l'appui qu'il progresse dans cette voie, sous peine de se voir couper les subsides fédéraux.

Tout poste vacant dans une université, aujourd'hui, doit être annoncé officiellement et nationalement (« *coast to coast* »). Les offres d'emploi sont en général publiées dans des organes de presse nationaux comme le *Higher Education Chronicle* ou le supplément éducation du *New York Times*. Ces annonces, sincères lorsqu'il s'agit de recruter un président ou un administrateur financier (on ne se bouscule pas pour ces emplois) le sont souvent moins lorsqu'il s'agit de postes d'enseignants.

Une tutelle supportable

En tout état de cause, et quoi qu'en dise le rapport Sloan, il ne faut pas exagérer le rôle des autorités fédérales dans la gestion des universités américaines. Sous réserve d'un minimum de formes à respecter, les établissements admettent le nombre et la qualité d'étudiants qu'ils souhaitent, et les enseignants qu'ils choisissent. Généralement, aussi, ils sont libres de fixer les salaires comme les conditions d'embauche ou de licenciement des enseignants.

Quant à la tutelle des Etats sur les établissements publics, elle n'apparaît pas à un observateur européen d'un poids considérable. Certes, les instances locales qui votent leurs crédits sont parfois obligées de faire un rappel à l'ordre. Par exemple, le parlement du Minnesota demandera à son université de ne pas oublier la recherche agricole, source de richesse pour l'Etat. Mais il devra payer pour l'obtenir.

Il est exceptionnel qu'un parlement local se mêle du contenu d'un cours ou des opinions professées par un universitaire. On cite encore le cas de cet historien de Rutgers, Eugene Genovese, qui, dans les années 60, avait failli être licencié pour avoir souhaité « *la victoire du Vietnam* ». L'administration universitaire avait fait corps avec le professeur et la législature du New-Jersey avait dû s'incliner.

Dans les Etats de la « Bible Belt » (3), certains parlementaires gardent un œil sur les départements de philosophie et les écoles de théologie (« *divinity schools* ») car ils ne veulent pas « *financer l'hérésie* ». Mais un parlement, ou un gouverneur d'Etat, dont les représentants sont très minoritaires dans les conseils d'administration universitaire (4), peut difficilement agir directement contre un enseignant.

Dans les institutions privées, l'autonomie des enseignants est aussi garantie par les contrats d'embauche et la tradition universitaire. Plus l'institution est prestigieuse, plus l'enseignant ou le chercheur a la bride sur le cou. « *Jamais, en vingt-deux ans d'enseignement, je n'ai eu la moindre critique sur le choix des livres de mon département, fussent-ils anti-américains ou marxistes* », affirme M. André Maman, professeur de civilisation française à Princeton.

Diversifier les sources

L'autonomie des universités — publiques ou privées — se maintient bien grâce à la diversification des sources de revenus. Un établissement privé — d'origine méthodiste — comme Boston University, qui tire 52 % de ses revenus des droits de scolarité, s'arrange pour obtenir aussi des contrats de recherche fédéraux (14 % de son budget) afin de ne pas dépendre seulement de l'aisance des familles, de la générosité des mécènes ou de la compréhension des entreprises, qui sont imprévisibles. L'université jésuite de Georgetown (Washington) a reçu l'an dernier du Koweït un don de 1 million de dollars pour la création d'une chaire de civilisation islamique. Elle l'a accepté parce que ce don correspondait à sa « *vocation internationale* », mais elle a su refuser un don libyen assorti de conditions politiques. « *Nous faisons très attention à ne pas toucher trop d'argent fédéral* », avoue M. William Clark, directeur des programmes de recherche. « *L'argent fédéral comporte toujours des obligations : le gouvernement vous donne les boutons et veut tailler le manteau.* »

L'université publique de Rutgers ne rougit pas de tirer des revenus annexes par tous les moyens : location de terrains à un promoteur immobilier, location d'un centre de conférences, royalties du brevet de la streptomycine, recettes de l'équipe de basket-ball et « bientôt » de football (américain), etc.

Ainsi, les universités publiques tentent-elles de diversifier leurs sources pour augmenter leur autonomie, alors même que les universités privées croient perdre la leur en s'offrant au joug fédéral. Ce mouvement croisé aboutit à une banalisation des établissements, qui se ressemblent de plus en plus, surtout au sommet. « *En matière de recherche fondamentale, il n'y a aucune différence entre universités publiques et privées*, note M. Carl Kaysen, directeur de recherche au Massachusetts Institute of technology et vice-président de la commission Sloan. *Elles sont toutes très dépendantes du gouvernement fédéral.* » Cette marche vers une autonomie « moyenne » ne réjouit évidemment pas les tenants du privé à 100 %, mais elle semble inéluctable. « *Au train où vont les choses*, remarque un chercheur, *seule Harvard pourra conserver son autonomie financière — déjà sérieusement entamée.* » Et s'il n'en reste qu'une, ce sera bien celle-là.

FIN

(1) Créée le 1er février 1977 par le conseil d'administration de la fondation Sloan, la « commission pour la régulation de l'enseignement supérieur », composée de vingt-deux hommes d'affaires et universitaires, a publié son rapport sous le titre : « A Program for Renewed Partnership » (Ballinger Publishing Company, Cambridge, Massachusetts, 1980).

(2) Sur les six mille cinq cents établissements d'enseignement dont les élèves peuvent prétendre à une aide fédérale, trois mille sont considérés comme des institutions universitaires ou post-secondaires. Parmi elles, deux mille sept cent cinquante sont « accréditées » par les associations nationales de l'enseignement supérieur.

(3) Etats du Sud où la piété biblique fait partie des traditions.

(4) Toutes les universités sont gérées par un conseil d'administration (« *board of trustees* », « *board of regents* », « *board of governors* »), composé généralement d'hommes d'affaires, de juristes... et de quelques universitaires élus par leurs pairs pour un mandat limité (de trois à six ans). Dans les universités d'Etat, le gouverneur nomme ses représentants au conseil. La législature est également représentée. Le président d'université (« *president* », « *chancellor* » ou « *provost* ») est choisi par le conseil d'administration. C'est généralement un universitaire, mais pas toujours...

La complainte des « employés à l'enseignement »

Pour la plupart des enseignants américains, l'autonomie des universités *ne fait aucun doute* puisqu'elle s'exerce souvent à leurs dépens. Il faut « *tenir* » au moins trois ans à son poste (renouvelable chaque année) pour avoir une chance de décrocher ensuite la titularisation (*tenure*) — généralement au bout de sept ans. L'enseignant non titularisé au terme de la période contractuelle est automatiquement remercié.

Pour l'évaluation de leur travail (enseignement, recherche et services), l'université a souvent recours à la notation... par les étudiants. Ce système a le don d'irriter les universitaires qui jugent leurs étudiants « immatures », plus sensibles à la démagogie (le professeur doit être « populaire ») qu'à la rigueur scientifique ou pédagogique.

Quant aux fameux « services », il s'agit bien sûr de la disponibilité auprès des étudiants (heures de permanence à bureau ouvert), mais aussi des tâches administratives à l'intérieur et des activités extérieures bénévoles (participation aux congrès, engagement social ou sportif, contribution à la vie locale, qu'elle soit mondaine, politique ou religieuse, pourvu que l'enseignement véhicule une bonne « image » de son université). Le professeur qui se cantonne à l'enseignement et la recherche sera mal jugé par son patron, *dean* (doyen) ou *chairman* (chef de département).

« *L'autonomie des universités américaines, c'est surtout l'autonomie de leurs administrations* », observe Mme Emilia Kelley, « chairperson » du département d'études romanes à l'université Emory d'Atlanta (Georgie). Ce ne sont pas les enseignants de l'université du Texas qui vont la contredire, eux à qui la Constitution de l'Etat interdit de se syndiquer et de faire grève. « *Nous sommes*, constatent-ils, *les employés à l'enseignement d'une entreprise prospère qui paie mal ses salariés.* »

Les rentières

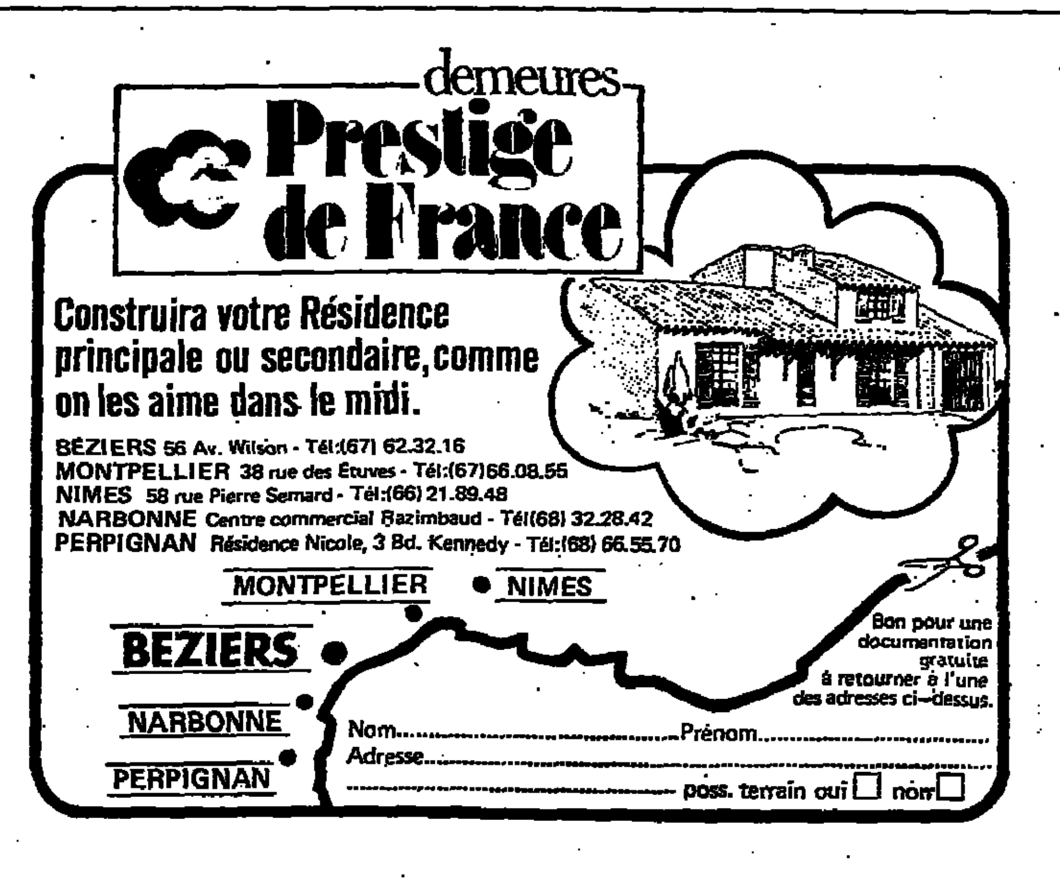
Les législateurs d'Austin, au siècle dernier, avaient mis en réserve quelque 900 000 hectares de terres dont la vente devait financer l'université du Texas. On n'eut même pas besoin de vendre les terres pour créer l'université, si bien qu'en 1923, quand on découvrit du pétrole dans le Reagan County (c'est son nom !), The University of Texas at Austin se trouva en possession d'un or noir qui allait couler à flots. Aujourd'hui, l'université du Texas dispose d'un capital de 1,2 milliard de dollars, qui lui a rapporté 82 millions l'an dernier. Avec l'augmentation constante des prix du pétrole — et leur libération aux Etats-Unis, — on s'attend que le capital d'Austin dépasse bientôt celui de Harvard (1,6 milliard de dollars), la plus riche des universités américaines.

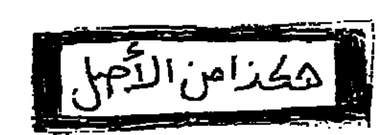
Traditionnellement, cependant, les universités ne peuvent utiliser leur dot (*endowment*) pour leurs dépenses courantes. Seuls les intérêts du capital placé entrent dans le budget de fonctionnement, et ils ne doivent servir qu'aux investissements lourds (constructions, achats d'équipement). Les universités riches se livrent donc toutes à la spéculation immobilière, aux placements à fort rendement (notamment à l'étranger) et disposent de portefeuilles d'actions très bien garnis. Harvard a une société qui gère son portefeuille et une autre les biens fonciers et immobiliers. L'université se lance maintenant dans la production d'électricité avec une centrale gérée par une filiale (Cogeneration Management Company), et elle envisage de créer une société d'ingénierie génétique pour la production d'interféron, à l'instar de l'université de Californie, dont les chercheurs gèrent la Genentech Inc.

L'université méthodiste Emory à Atlanta (Géorgie) a reçu en 1980 quelque 116 millions de dollars en dons privés, alors que son budget n'est que de 90 millions de dollars. Parmi ces dons, 100 millions de la Woodruff Foundation (émanation de Coca-Cola, dont le siège est à Atlanta), et 1,2 million des Eglises méthodistes.

L'université Columbia, à New-York, est propriétaire du Rockefeller Center (valeur : 200 millions de dollars), qui lui rapporte bon an mal an 10 millions. L'université — privée — possède même un cimetière, où elle accepte d'inhumer les professeurs méritants...







Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LOCATION EN HAUTE-MER

Quel voilier pour quelle croisière ?

LOUER un bateau, vous en êtes convaincu, constitue le moyen le moins coûteux de naviguer ; vous estimez aussi que c'est la seule façon de mettre le sac à bord de bateaux de tous genres et de tirer ses bords sur toutes les mers. Il n'en tient qu'à votre bourse... et à votre savoir-faire, car, en réalité, la réussite de votre croisière va dépendre aussi bien de votre discernement dans le choix d'un loueur que de la préparation de la navigation elle-même, s'il s'agit d'une région que vous ne connaissez pas encore. Une telle expédition se prépare longtemps à l'avance, car, dès la fin de l'hiver, les sociétés de location ont déjà leurs carnets de réservations bien remplis.

Pour le navigateur peu expérimenté, le gros problème de la location, c'est l'éventail incroyable de destinations et de types de bateaux auquel il se trouve confronté. Tout est possible ! Il convient donc de classer les problèmes et de définir les priorités de votre choix : quel type de bateau, et pour quelle croisière ? Ou bien l'inverse : quelle croisière, et sur quel bateau ? Car le type de voilier qui vous permettra de découvrir la Bretagne sous ses meilleurs aspects n'est pas celui qui vous emmènera doublr les îles grecques. Trois types d'écueils sont à éviter : des conditions de navigation imprévues ; un bateau mal adapté à la croisière envisagée ou à l'équipage embarqué ; un mauvais loueur.

● Conditions de navigation

Sur les catalogues — papier glacé et quadrichromie, — il fait toujours beau. Mais savez-vous par exemple qu'en Grèce, aux mois de juillet et d'août, le vent du nord souffle en permanence à force 6 Beaufort, balayant la mer Egée et rendant inconfortables la plupart des mouillages des Cyclades, à commencer par la célèbre rade de Mykonos. Voulez-vous visiter les Cyclades ? Faites-le avant juin. Par contre, les côtes du Péloponnèse et l'archipel des Sporades restent épargnés par le Meltem. Chaque région a ses petites particularités météorologiques, et il est bon de s'en enquérir avant de signer un contrat ! Se méfier aussi des navigations en morte saison. Bien sûr, les tarifs sont nettement plus intéressants, mais combien de jours naviguerez-vous réellement ? A Pâques par exemple, qu'il s'agisse des côtes de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée, un coup de vent est à craindre, qui vous bloquera au fond d'une marina. Avant d'arrêter un choix définitif, dévorez guides de croisières et récits de voyages publiés dans les revues nautiques ; visitez les librairies spécialisées ; préparez vos vacances comme une expédition, vous vous éviterez ainsi bien des désillusions.

● Le bateau

Pour un coût comparable, deux solutions s'offrent à vous : par exemple, un voilier de 4-5 couchettes effectivement utilisables (sur un voilier annonçant 6 couchettes, faire comme s'il n'y en avait que 4, sous peine de se sentir à l'étroit), ou bien un voilier de 8 couchettes (annonçant 10), à louer avec des amis. Le prix de revient à la couchette reste comparable. Un bateau plus grand, c'est plus flatteur, en principe plus confortable, plus rapide aussi. Par contre, il nécessite plus de compétences, certaines manœuvres réclament plus de force, et surtout se pose le problème bien connu de la promiscuité et des incompatibilités de caractère. Or un équipage bien soudé est chose très rare. Avant de choisir l'une ou l'autre solution, il s'agit de bien définir la croisière projetée : si vous désirez seulement faire de la balade côtière, si vous aimez dîner tous les soirs au restaurant, un petit croiseur aux aménagements simples vous suffit tout à fait. Et lorsqu'il s'agit de déraper l'ancre, on apprécie encore plus les bateaux à faible déplacement. Cependant, si votre programme de navigation prévoit des étapes longues, avec un risque de vents forts, le choix du bateau plus important se justifie. Mais, encore une fois, attention à l'équipage, et surtout à son niveau technique. Il est délicat de partir pour une navigation de une ou plusieurs semaines sans avoir auparavant testé caractères et compétences au cours d'un week-end en mer. Si un doute apparaît sur la compétence du futur chef de bord, ne pas hésiter à embarquer le skipper que vous propose le loueur. Celui-ci prendra la responsabilité technique du bateau, et vous permettra souvent de mieux découvrir une région qu'il connaît lui-même fort bien. De toute façon, le contrat de location réserve généralement au loueur le droit d'imposer un skipper, s'il juge le niveau de l'équipage insuffisant.

● Le loueur

A qui s'en remettre ? Comme pour les restaurants et les garagistes, il existe de bons et de mauvais loueurs. La promulgation d'une charte de la location des bateaux de plaisance (voir le Monde du 20 décembre 1980), regroupant les professionnels soucieux d'assurer à leurs clients un service de qualité, devrait, espère-t-on, assainir la profession. Une liste des adhérents à la charte sera disponible prochainement. Dans l'immédiat, on peut se procurer une liste des membres du syndicat des loueurs de bateaux de plaisance auprès de la Fédération des industries nautiques, port de la Bourdonnais, 75007 Paris.

Parmi tous ces professionnels supposés sérieux, le choix définitif s'établira sans doute par une comparaison des tarifs. Attention, toutefois, de ne pas se limiter au tarif lui-même, mais d'éplucher les inventaires : voiles, équipements de cuisine, moteur hors-bord sur l'annexe, spinnaker en option ou non... Bien se renseigner aussi sur l'âge du bateau. Un tarif nettement plus bas que la moyenne ne s'explique que par un matériel de qualité médiocre, souvent usagé. En effet, une concurrence de plus en plus sévère oblige les loueurs à serrer leurs prix au maximum.

Quant au choix définitif, une enquête réalisée par le mensuel spécialisé Neptune Nautisme auprès de ses lecteurs révèle que le choix d'un loueur — et la fidélité vouée à celui-ci pour des locations ultérieures — tient, en premier lieu, au rapport de sympathie qui s'est créé ou non. Bien sûr, l'idéal serait de se rencontrer sur place, de voir le bateau avant de confirmer son choix ; mais, dans la plupart des cas, c'est tout à fait impossible.

A défaut, la documentation plus ou moins complète que vous a remise le loueur, et l'aptitude de celui-ci à répondre immédiatement, et avec précision, aux questions posées, constituent un gage sérieux. Parmi ces questions-tests : l'âge du bateau proposé ? ; à propos des mouillages : combien d'ancres ? de quel type ? quelle longueur de chaîne et d'orin ? A propos de l'annexe : quelle marque ? quel moteur hors-bord ?... C'est à ces détails très techniques que vous jaugerez votre loueur, que vous saurez s'il connaît bien le produit qu'il vend. Cela vous permettra d'éliminer les agences spécialisées dans le courtage : celles qui proposent en location des bateaux qu'elles ne possèdent pas et qu'elles vont chercher, une fois le client trouvé, auprès d'un loueur quelconque. Notons que la charte de la location interdit cette pratique à ses adhérents, car elle aboutit fréquemment à des litiges, le bateau loué ne correspondant pas à ce qui avait été prévu.

Un bateau sans problème, ça n'existe pas : tout plaisancier le sait. Alors, en bouclant votre sac le jour du grand départ, faites comme tous les vieux équipiers, emportez votre petit matériel personnel : quelques manilles (on ne sait jamais) ; quelques mètres de garcette (ça sert toujours) ; votre couteau, bien sûr, et le guide de croisière que vous connaissez déjà par cœur !

Certains emportent même toujours un petit compas de relèvement, tandis que d'autres n'embarquent jamais sans leur caisse à outils ! N'exagérons rien, mais ces objets fétiches conservent toujours une vertu, même s'ils ne servent pas : ils apportent une touche intime à un bateau par définition impersonnel.

DOMINIQUE LE BRUN.

Un Gin-Fizz pour les Caraïbes

« VOUS partez en bateau ? » C'est la question posée quand vous annoncez que vous allez naviguer quinze jours aux Antilles. Depuis que « Pépé » Tabarly a mis les Etats-Unis à dix jours de trimaran, la traversée de l'Atlantique (*) n'impressionne plus personne, et le mythe des Antilles faisant le reste, votre entourage vous imagine très bien abattant sept mille milles en un demi-mois ! Déception quand vous leur apprenez que vous avez opté pour une formule avion-bateau moins « naturelle », mais mieux adaptée aux congés payés...

Après huit heures d'un vol vacances saturé et quatre fuseaux horaires, le 747 atterrit à Fort-de-France, dans un aéroport qui est un véritable chaudron. Un chauffeur de taxi m'attend, heureuse attention de la société de location. Au Cul-de-Sac marin, en plein sud de la Martinique, un punch offert par Claude Kermoal, responsable de la base nautique, me retire mes dernières forces, et je me retrouve à fond de cale, mouillé par la sueur entre deux draps... Le voilier, un Gin-Fizz, est avec l'Amphora, également loué par Tabarly-Yachting, un des meilleurs compromis vitesse-confort pour naviguer dans la mer des Caraïbes.

Son équipement — radio, gonio, loch, sondeur, speedo — est largement suffisant pour cette région où l'on navigue toujours à vue. Le spi est, par contre, superflu dans cet archipel aligné sur un seul méridien et balayé par des vents d'est.

Après une nuit brève et étouffante, c'est le départ. Le dernier bout largué, grand-voile et génois hissés, le Gin-Fizz démarre souplement. Première surprise, la carte maritime du Cul-de-Sac comprend des erreurs d'alignement, fruit de la décontraction locale en matière de balisage. Laisser-aller général dans les Grenadines, où la navigation de nuit demande beaucoup de sang-froid, les feux étant rares et peu souvent au rendez-vous du crépuscule ! Aidé par les conseils de Kermoal, je sors de ce trou à cyclone infesté de hauts fonds, direction Sainte-Lucie, première halte avant les Grenadines.

La première traite est de trente milles, qu'*Yseult* abattra avec la régularité des trains de marchandises, soutenu par des alizés qui, cette année, ont de la santé. Entre les îles, dans ce que l'on appelle les canaux, la mer peut être forte et irrégulière. La houle, en prenant le bateau par le travers, soumet les estomacs à des va-et-vient répétés, mais, dès que l'on navigue à l'abri d'une terre, la mer redevient plate et le vent léger. Il faut alors renvoyer de la toile, puis réduire dès que l'on quitte la protection des montagnes volcaniques, petit jeu rendu difficile, les premiers jours, par la fatigue accumulée.

Par la suite, changer un foc sous des embruns valant 25 degrés deviendra un plaisir, la peau commençant à s'habituer à la fois au sel de mer et au soleil. Les premiers jours, je resterai toutefois en pantalon et en tee-shirt pour éviter les brûlures du soleil. Cela n'empêchera pas mes lèvres de doubler de volume en vingt-quatre heures !

La première halte sera encore un trou à cyclone, Marigot-Bay, visité par plus de trois cents voiliers chaque mois. Une fêlure dans la falaise, une petite maison au toit rouge, sont les seuls amers (1) permettant de situer l'entrée, confidentielle, de ce mouillage. Le lendemain, j'évite délibérément Saint-Vincent, lieu de meurtres et de viols, précisent tous les guides des Caraïbes, et fonce vers les Grenadines, une multitude d'îlots répartis sur moins de 70 milles. Près de Canouan, un de ces grains noirs qui obscurcissent l'horizon à la vitesse du vent et déboulent au ras de l'eau rattrape *Yseult*, qui file pourtant à plus de huit nœuds. La terre, proche d'un kilomètre, disparaît dans la brume, et il n'est plus question d'aller y mouiller pour la nuit. Bien plutôt, il faut s'en écarter. Pendant la prise de ris, la grand-voile se déchire au niveau de la dernière latte, et il faut l'affaler rapidement. Grâce aux 36 ch. du moteur Volvo, *Yseult* peut faire route face aux vagues de trois mètres, direction Friendship-Bay, à Bekia, mouillage sauvage mais prodigieusement rouleur (2). M. Simon, « voilier le moins cher des Antilles », selon les guides, répare la grand-voile et remet le génois en état pour 20 francs !

Façon Popeye

En rade du mouillage principal, Admiralty-Bay, se trouve l'*Ariadne*, goélette trois-mâts de 66 mètres transformée en charter. Au Frangipani, le bar à la mode, toute une faune de skippers tatoués façon Popeye, de sirènes dévêtues et de navigateurs en cale sèche. La nuit, dans ce port encombré, c'est un incessant ballet de dinghies à moteur deux-temps, véritables frelons des mers. La garde-robe au complet, *Yseult* met, le lendemain, le cap sur Tobago-Cays et ses barrières de corail. Pour passer au travers de tous ces pièges acérés, quelques alignements mais surtout une méthode infaillible : se fier aux couleurs de l'eau quand le soleil est au zénith. Mouiller dans ces eaux sous la seule protection des cailloux affleurants n'est pas aisé. Mais, après plusieurs jours de mer, l'Européen a perdu l'habitude de s'amarrer à des pontons flottants et devient un spécialiste du jeter de l'ancre, même s'il met plus de temps à remonter 20 kilos de ferraille, 30 mètres de chaîne et 20 mètres de corde !

Le retour, comme l'aller, s'effectue au près bon plein, et l'on s'aperçoit, au loch, que l'on a fait près de 300 milles. Certains locataires de Tabarly-Yachting laissent leur voilier dans le Sud et remontent en avion : une formule intelligente qui permet de rester plus longtemps dans les Grenadines et d'éviter plusieurs traites de 60 milles. De plus, le retour est toujours moins agréable, sauf quand on rencontre des amis ! A l'entrée du Cul-de-Sac, en face du Club Méditerranée, il y a *Wild-Rocket* de Joël Charpentier et, à bord, Guy Fillion, du chantier Pouvreau, qui vient prendre un bol d'air avec sa femme. A Marigot-Bay, c'est *Mélanie*, de l'armement Clavayrac, petite sœur de la célèbre *Fernande* de Parisis, et d'autres encore... La dernière mode à Paris, c'est bien connu, c'est de se donner rendez-vous aux Antilles !

DOMINIQUE AUTON.

(*) Tabarly-Yachting loue des Gin-Fizz, des Amphora-ketchs (et sloops à partir de 5 500 francs par semaine. Tabarly-Yachting, 156, avenue Paul-Doumer, 92500 Rueil-Malmaison, tél. 749-28-10.

(1) Point de repère sur la côte.
(2) Mouillage où la houle pénètre perpendiculairement au vent et fait rouler le bateau.

AFFAIRES

INSEE

Chiffres en vacances

UN peu plus de la moitié des Français (53,3 %) sont partis en vacances au cours de l'été 1980. Ce chiffre, qui ressort d'un sondage mené par l'INSEE pour le compte du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, est sensiblement le même qu'en 1979 et marque l'arrêt du taux de progression que l'on avait connu jusqu'ici.

C'est la mer qui, l'été, attire toujours le plus grand nombre de vacanciers : 45 %. La campagne arrive en deuxième position avec 27 %, contre 17 % à la montagne, 6 % à la « ville » et 5 % pour les circuits.

Les Français, définitivement attachés à leur totale liberté d'aller et venir, ont utilisé leur automobile pour gagner leur lieu de séjour (83 %), le train, et ce malgré les campagnes renouvelées de la S.N.C.F., n'étant préféré que par 11 % d'entre eux. L'autocar et l'avion se sont partagés les 5 % restants.

Le genre d'hébergement qu'ils ont choisi n'a pas varié par rapport à 1979. La résidence principale des parents ou amis, solution la plus économique, est le lieu de villégiature de 37 % des Français. Plus du cinquième d'entre eux ont planté des piquets de tente ou tiré une caravane, 14 % ont choisi de louer et un touriste sur dix a préféré l'hôtel.

Le taux des départs en vacances d'hiver est resté sensiblement le même qu'en 1979 : 22,7 %. La montagne est, bien sûr, la destination préférée d'un vacancier sur trois mais 30 % se rendent à la campagne, 18 % restent en ville et 16 % retrouvent la mer.

53 % des « hivernaux » choisissent de loger chez leurs parents ou amis et un sur six couche à l'hôtel. Les Français laissent plus volontiers tomber leur voiture l'hiver — ils ne sont plus que 78 % à l'utiliser — pour le train, qui attire 16 % des vacanciers.

Les loisirs des temps de crise

Le rapport de l'INSEE révèle aussi que les agriculteurs sont moins partis en vacances cette année : 13,4 % contre 18 % en 1979. Les taux des autres catégories professionnelles sont sensiblement les mêmes. Il est toutefois bon de rappeler qu'un ouvrier sur deux est resté chez lui tandis que 82 % des cadres supérieurs et des membres des professions libérales partaient.

Les habitants des grandes agglomérations restent les grands partants. Ainsi huit Parisiens sur dix quittent la capitale alors que sept habitants de communes rurales sur dix restent dans leurs villages. Les Français préfèrent toujours partir entre le 15 juillet et le 15 août. 29,5 millions d'entre eux ont choisi une destination française contre 5,8 millions qui sont partis à l'étranger. La durée moyenne de séjour en France est de dix-neuf jours et à l'étranger de vingt jours. La destination hors France la plus prisée est encore l'Espagne, suivie de près par l'Italie.

Ces résultats montrent une parfaite stabilité en 1980 et du nombre des vacanciers et de la nature des vacances des Français. Les structures sont « relativement figées », note le rapport de l'INSEE. Il semble bien que la situation économique et les inquiétudes qui pèsent sur les Français les aient incités à une certaine prudence. Reste que le bilan est là, bien médiocre : un Français sur deux ne part pas ou ne peut toujours pas partir en vacances.

Un grand inquiet

LA Sotair, filiale d'Air France, dont le nom cache en fait ceux de Jet Tours, Jumbo et Jet'Am, a enregistré en 1980 des résultats positifs. Avec cent cinquante-huit mille vacanciers, soit 10 % du marché du voyage, elle a réalisé l'année passée un chiffre d'affaires de 567 millions de francs, soit une progression de 42,5 %.

Vingt-huit mille vacanciers ont choisi la marque Jumbo en 1980, soit près de 14,5 % de plus que l'année précédente, vingt-huit mille personnes également ont préféré Jet'Am (+ 9 %) alors que cent deux mille voyageurs ont opté pour Jet Tours (— 2,5 %), qui marque nettement le pas.

Six destinations ont nettement régressé : les Canaries, le Mexique, la Grèce, l'océan Indien, le Kenya, les Baléares (de — 30 à — 10 %). Dans le même temps, la Sotair a vu l'Egypte faire un grand bond en avant (+ 90 %) ainsi qu'Israël et Ceylan et, dans une moindre mesure, le Maroc, le Sénégal, les Etats-Unis, le Canada et la Tunisie (de + 10 à + 5 %).

Les résultats de la Sotair illustrent bien certaines tendances actuelles du marché du tourisme organisé. Les augmentations du prix du carburant, la situation économique, qui conjugue l'inflation, le chômage et la baisse des revenus, ne permettent plus aux tours-opérateurs d'enregistrer des progrès spectaculaires. Le voyageur délaisse les séjours lointains (les long-courriers de la Sotair perdent 2 % de leur clientèle), pour des vacances en Europe ou sur la Méditerranée, le trafic est en hausse de 4 %.

La Sotair subit également les variations du cours du dollar — monnaie de paiement qui rentre pour 30 % dans son chiffre d'affaires — et aura ainsi perdu pour le seul mois de mars près d'un million de francs. Elle a donc désormais décidé de pousser un peu plus la diversification de ses produits, encouragée par la progression de 25 % de sa marque Eldorador (séjours et croisières fluviales), et de jouer sur les prix en basse saison. Le trafic acheminé durant les cinq mois réputés « difficiles » (octobre, novembre, janvier, mai et juin) est ainsi passé de 27 à 31 % en trois ans.

Au total, le numéro un du voyage organisé espère cette année ne pas augmenter ses prix au-delà de l'inflation et table sur une croissance zéro cet été, contrebalancée, il est vrai, par une progression des ventes des produits d'hiver.

Villages

Des Italiens en Côte-d'Ivoire

FANFARE militaire défilant sur la plage, feux d'artifice, danses folkloriques... Les cérémonies d'inauguration du village de vacances Les Palétuviers, à Assouindé (80 kilomètres à l'est d'Abidjan), ont revêtu cette année un certain éclat. Il s'agissait de célébrer un double événement : la réouverture des Palétuviers, nouvelle formule, et l'implantation en Côte-d'Ivoire de Valtur, émule italien du Club Méditerranée.

Le village des Palétuviers a été ouvert, en 1972, par la Société ivoirienne d'expansion touristique et hôtelière (SIETHO), société d'économie mixte puis société d'Etat, qui possède et gère une chaîne d'hôtels répartis sur le territoire de la Côte-d'Ivoire. La SIETHO est également propriétaire du village du Club Méditerranée d'Assini, tout près des Palétuviers. Une tentative de gestion directe des Palétuviers par la SIETHO n'a guère été concluante, malgré l'atout que constitue la qualité architecturale du complexe. L'Italie a alors fourni le partenaire pour relancer les Palétuviers : Valtur, homologue italien du Club Méditerranée (qui possède 45 % de son capital).

Le contrat conclu pour douze ans avec la Côte-d'Ivoire constitue une nouveauté pour Valtur, qui ouvre aux Palétuviers son premier village « hiver-soleil ». Deux mois après le début de l'opération, le village est rempli à 100 %. Alors que Valtur tablait sur une clientèle italienne à 50 % seulement, la proportion est de 75 %. Aux Palétuviers, l'ambiance est italienne, le chef de village est italien, l'animation se fait en italien, et... on y mange des pâtes. Cette enclave italienne en Afrique francophone n'est d'ailleurs du goût ni des Suisses, qui formaient une partie de la clientèle des anciens Palétuviers, ni de certains des Français envoyés par les trois tours-opérateurs — Africatours, Rev' Vacances et Tropicatours — qui ont mis le village dans leur catalogue.

Autre innovation, plus importante : la forme du contrat. Aux termes de l'accord, Valtur loue purement et simplement le village, verse à la Côte-d'Ivoire un loyer indépendant du taux de remplissage et prend à sa charge les dépenses d'entretien, particulièrement lourdes sous ce climat. Le pays se contente d'assurer les investissements de remise en état : 450 millions de francs C.F.A. (1) répartis sur deux ans. Un conseiller français du gouvernement ivoirien souligne que c'est la première fois qu'un contrat de ce type est conclu en Afrique. La Côte-d'Ivoire devrait, semble-t-il, retirer ainsi un avantage financier direct de l'exploitation des Palétuviers, ce qui ne semble pas être le cas dans le cadre du contrat beaucoup plus « léonin » qui régit le fonctionnement du village tout proche de M. Gilbert Trigano (*le Monde* du 20 juillet 1973). Avantage financier auquel viennent s'ajouter les effets induits du complexe touristique sur l'économie locale : une étude menée dans la région d'Assouindé a établi que chaque emploi ivoirien créé par le village de vacances amène à son tour la création de 2,5 emplois au « terminal » de l'autre côté de la lagune où les estivants s'initient au ski nautique. Chacun de ces actifs, officiel ou « parallèle » — du loueur de voitures au petit cireur de chaussures — fait vivre neuf personnes.

Le contrat de Valtur

L'expérience Valtur est suivie avec une attention particulière à Abidjan. Ce contrat pourrait être *« le premier d'une série »* que les autorités ivoiriennes *« appellent de tous leurs vœux »*. Sur le plan intérieur, la SIETHO pourrait, d'après certaines sources, rétrocéder à une chaîne ivoirienne privée, qui reste à créer, la gestion de ses hôtels, selon des modalités s'inspirant du contrat Valtur.

L'une des constantes de la politique ivoirienne pour les cinq années à venir sera l'effacement de l'Etat dans le domaine hôtelier, après une première période d'intervention importante. Parallèlement, l'accent sera mis sur le développement d'établissements petits et moyens, de catégorie intermédiaire : 76 % des capacités hôtelières actuelles de la Côte-d'Ivoire sont classées trois, quatre et cinq étoiles.

La construction de structures plus modestes devrait être le fait d'investisseurs locaux, aidés des crédits de la Banque mondiale. Pendant la cérémonie d'inauguration des Palétuviers, plusieurs de ces symboles de la « P.M.E. à l'ivoirienne » ont été décorés. Partis de rien ou de presque rien — plongeur dans un restaurant, vendeur de cigarettes à la sortie des stades, — après avoir habité les bidonvilles de la périphérie d'Abidjan, ils ouvrent maintenant leur deuxième ou troisième hôtel, quelques dizaines de chambres à chaque fois.

Si l'on excepte l'expérience marginale et semble-t-il peu concluante des *« auberges villageoises »*, l'augmentation de capacités hôtelières de dimension et de catégorie moyenne devrait, selon les dirigeants ivoiriens, permettre une progression du tourisme de loisirs — en particulier à l'intérieur du pays — qui compenserait le tassement du tourisme d'affaires, sensible à la conjoncture internationale et à l'atmosphère d'attentisme qui a prévalu en Côte-d'Ivoire au cours des mois précédant le remaniement ministériel du début février (*le Monde* du 4 février 1981).

Loin derrière les piliers agricoles traditionnels de l'économie ivoirienne, avec deux cent dix mille personnes en 1980 et un apport de devises de 11 milliards de francs C.F.A. en 1978, le tourisme n'a sans doute pas atteint son plein développement — même dans les limites clairement définies qui excluent l'envahissement par un *« tourisme de voyeurisme »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) 1 F. C.F.A. = 0,02 F.F.

THERMALISME

Basses eaux

ALORS que l'on pouvait craindre que la saison thermale pour l'année 1980 ne se termine par une stagnation ou bien même par une régression du nombre des curistes, les résultats recueillis par le Syndicat national des établissements thermaux (SNET) (1) auprès de 73 stations (sur 96) et sur 492 406 curistes (soit plus de 90 % de l'évaluation globale du ministère de la santé, qui a recensé 540 000 curistes environ) indiquent une légère progression de la fréquentation : 1,40 % de plus qu'en 1979.

Conjoncture

Ce pourcentage représente près de 7 000 nouveaux curistes mais marque un net ralentissement du développement thermal puisque les progressions enregistrées respectivement en 1978 et en 1979 étaient de 2,80 % et de 3,80 %.

Le SNET note que cette faible progression correspond à peu de chose près à celle de la croissance économique de la France et confirme ainsi la dépendance du thermalisme à la conjoncture économique générale.

Malgré tout, 44 stations, représentant 115 000 curistes, sont en hausse, et 29 stations, représentant 198 000 curistes, sont en baisse. Un examen plus poussé prouverait que les stations performantes, petites ou moyennes, progressent légèrement, et que bien des stations importantes marquent le pas.

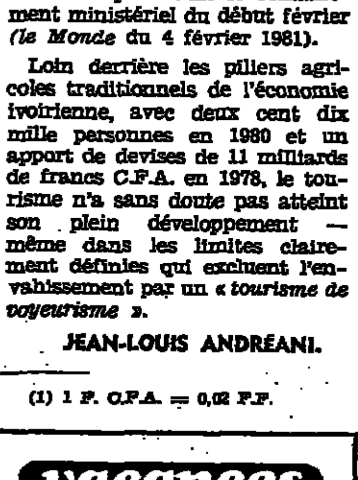
La solution Ebrard

Il en est ainsi de Vichy, Bagnoles-de-l'Orne et Châtelguyon, qui perdent entre 4 % et 8 % de leurs curistes. Les deux premières stations françaises, Aix-les-Bains et Dax, retrouvent à peu près les mêmes chiffres qu'en 1979. Six grosses stations connaissent une bonne progression : Amélie, Balaruc, Barbotan, Bourbonne, La Bourboule et Gréoux.

Les stations de taille moyenne qui comptent entre 4 000 et 8 000 curistes connaissent une progression intéressante. C'est le cas, notamment, de Brides-les-Bains, Challes-les-Eaux, Saint-Honoré-les-Bains (de plus de 3 % à plus 10 %).

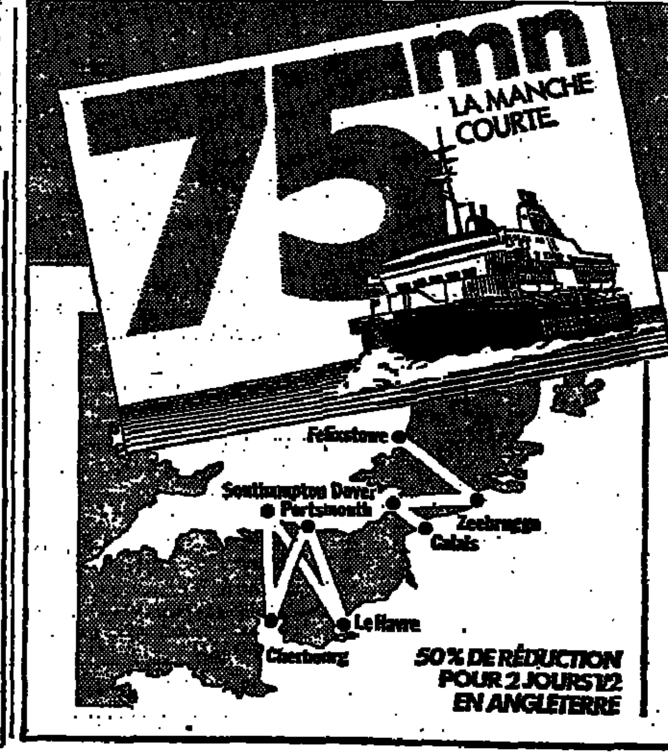
Bref, des résultats plutôt médiocres dont on pourra certainement infléchir la pente si les mesures préconisées par le rapport Ebrard (*le Monde* du 28 janvier 1981) sont appliquées rapidement et si, note le SNET, ces dispositions sont accompagnées de nouvelles décisions plus poussées comme la suppression totale du plafond de ressources ou la reconnaissance de l'absence pour cure comme arrêt de maladie. « *Il faut aller plus loin dans des voies plus audacieuses,* conclut le SNET, *pour rétablir le thermalisme français à la place qui devrait être la sienne sur le plan national et sur le plan européen.* »

(1) 10, rue Clément-Marot, 75008 Paris ; tél. 720-45-45.











STAGE DE TENNIS EN FLORIDE

« Frappe la balle et tais-toi ! »

La rusticité du club-house, carré et austère comme des écoles préfabriquées, contraste avec le charme cossu des villas du Bardmoor Country Club, un lotissement résidentiel de quatre cent quatre-vingts hectares, parsemé de pins et agrémenté d'un lac et de cinquante-quatre trous pour les amateurs de golf. Sur l'un des quarante-deux courts de tennis en terre battue gris verdâtre, comme on en rencontre partout en Floride un septuagénaire efflanqué aux yeux rougis par le soleil puise sans répit dans un caddie de super-marché rempli de balles pour donner la leçon à un gamin à peine deux fois plus grand que sa raquette.

Malgré ces trompeuses apparences, le Harry Hopman's International Tennis at Bardmoor est pourtant le centre de stages le plus fréquenté par les meilleurs joueurs du monde qui viennent s'y préparer avant les grandes compétitions, par les moniteurs avides d'y étudier les méthodes de travail et par une multitude de tennismen de tous âges et de tous niveaux qui espèrent y découvrir quelques secrets pour transformer ou améliorer leur jeu ou simplement côtoyer quelques-unes de leurs légendaires idoles.

DEBOUT tous les matins à 6 heures pour sa première tournée d'inspection, Harry Hopman est une légende bien vivante. Cet Australien de soixante-quinze ans a, en effet, su, par élèves interposés, se doter d'un palmarès inégalé dans le monde du tennis avec seize victoires en coupe Davis, comme capitaine en 1939, puis entre 1950 et 1969, vingt-neuf titres à Wimbledon et à Forest-Hills, etc. Il est vrai que ses élèves avaient alors pour noms Franck Sedgman, Lew Hoad, Ken Rosewall, Ashley Cooper, Mal Anderson, Roy Emerson, Neale Fraser, Rod Laver, John Newcombe, Fred Stolle, John Alexander...

Mentor impitoyable pour ces « *wonder kids* » (merveilleux gosses) que la Fédération australienne le chargeait d'accompagner dans tous les tournois du monde, Harry Hopman a vu peu à peu ses troupes décimées par les passages dans les rangs professionnels. A l'âge où d'autres songent à la retraite, il a alors décidé de s'expatrier aux Etats-Unis en 1970 et d'y ouvrir son propre camp de tennis à Long Island (New-York), où il a découvert Vitas Gerulaitis, Peter Fleming et John McEnroe. Depuis 1975, il est installé à Largo (Floride), dans la péninsule des Pinellas, à quelques miles de Saint-Petersburg, cette ville où le journal vous est donné s'il n'y a plus de soleil à 15 heures. Un événement qui se serait produit cinq fois en... cinquante ans.

Pourquoi Harry Hopman est-il encore tous les jours sur ses courts ? « *Que voudriez-vous que je fasse d'autre*, répond-il. *Voyager ? Je connais presque tous les pays. Récemment, j'ai été invité à suivre une compétition à Boca Raton. Il a plu toute la première journée. Je n'ai pas pu jouer au tennis et j'étais loin de mon camp. Si vous saviez comme j'étais triste...* »

Quand les stagiaires arrivent, chaque matin à 8 h 45, pour un échauffement d'un quart d'heure, Harry Hopman a déjà vérifié depuis longtemps si tout est en ordre. Avec les moniteurs, il peut alors décider de modifier la composition des groupes ou demander de mettre l'accent sur certains exercices en fonction de ce qu'il a pu observer la veille. De 9 heures à 11 h 30, puis de 13 heures à 15 h 30, sa petite voiture électrique rôde souvent autour des courts où chacune de ses apparitions provoque un surcroît d'application des stagiaires et des moniteurs.

L'après-midi surtout, quand la fatigue commence à se faire sentir et que le rythme baisse, il n'est pas rare de voir Harry Hopman s'emparer d'un caddie. C'est alors un déluge de balles, sèches ou placées, longues ou amorties, presque hors de portée, que le stagiaire choisi doit s'efforcer de renvoyer sous les exhortations du maître des lieux : « *Go* » (Allez) ; « *More concentration* » (Plus de concentration) ! « *Hit the ball* » (Frappez la balle).

Harry Hopman accorde, en effet, peu d'importance au style, voire aux prises. « *J'ai remarqué que la plupart des champions ont un style qui leur est propre*, dit-il. *Aucun de mes moniteurs n'insistera pour vous faire changer une prise peu orthodoxe si vous obtenez de bons résultats avec. Ni ne vous changera une mauvaise habitude de vingt ans ou plus si la perte de cette habitude risque de rendre vos muscles douloureux, de vous donner des ampoules aux mains ou d'entraîner une perte de confiance. Nous voulons faire de notre mieux pour faire de vous un meilleur joueur sans détruire ce qu'il y a de meilleur dans votre jeu.* »

La meilleure technique du monde

Rod Laver, qui fut un de ses plus illustres élèves, disait : « *Harry Hopman n'a pas de secret, mais seulement un précepte qu'il nous rabâche sans cesse : « Vise les lignes et ne te pose » pas de questions.* » Toute la « méthode Hopman » repose, en effet, sur deux impératifs : recherche de la meilleure condition physique possible et volonté de jouer tous les coups pour gagner le point et non pas pour essayer de ne pas le perdre. C'est ce que l'entraîneur australien résume en une phrase : « *Nous ne voulons pas changer votre manière naturelle de jouer, mais votre approche naturelle du jeu.* »

Pour développer ce « *killer instinct* » (instinct du tueur), ce tennis agressif qu'il préconise, Harry Hopman ne s'appuie pas sur un enseignement méthodique comme dans la plupart des centres de stages français. D'ailleurs, les stagiaires peuvent arriver n'importe quel jour de la semaine. Les moniteurs — un par court, avec quatre stagiaires — délivrent surtout des balles difficiles, variant constamment les angles, les effets, les longueurs, comme dans un match, avec comme impératif pour l'élève de retourner dans une zone précise pour rechercher le point gagnant. Des exercices qui développent la concentration visuelle pour la mise en action, les déplacements latéraux ou en profondeur et de nouveaux réflexes de jeu. « *Il s'agit*, explique Bob Butterfield, le second d'Hopman, *d'arriver à un conditionnement et d'apporter une nouvelle vision tactique. C'est plus important que de rechercher la meilleure technique du monde. Du moins à un certain degré.* »

A Bardmoor, les stagiaires débutants côtoient les plus grands champions qui participent avec eux aux échauffements et au footing qui clôture la journée. L'Australien Paul McNamee a choisi d'y résider après y être resté six mois pour transformer son jeu et acquérir un revers à deux mains. Vitas Gerulaitis, John McEnroe, viennent périodiquement s'y recycler. L'équipe Peugeot-Rossignol (José-Luis Clerc, Johan Kriek, Andres Gomez, Fritz Buehning, Ricardo Ycaza, Paul Viver) encadrée par Bob Brett, un ancien élève de Harry Hopman, en a fait son camp d'entraînement. Yannick Noah, Pascal Portes, Thierry Tulasne, Christophe Roger-Vasselin, y font des escales entre deux tournois aux Etats-Unis, et la Fédération française y envoie périodiquement ses meilleurs espoirs. D'ailleurs, les Français ne s'y sentent pas trop dépaysés, car ils y forment en permanence l'un des plus forts contingents d'étrangers avec les Sud-Américains. Six mois par an, Denis Desjardins fait même partie des moniteurs de Harry Hopman, avant de retourner à Contrexéville chaque été, où il cherche à faire passer le même message dans les stages dirigés par Eric Perussault.

Même si Harry Hopman s'en défend, en expliquant que « *le tennis est toujours le même jeu qui est simplement joué à des vitesses différentes par des débutants ou en Coupe Davis* », il nous semble que ces stages seront surtout bénéfiques à des joueurs ayant déjà atteint un bon niveau et désireux de progresser en compétition. Une parfaite condition physique et une assez bonne connaissance de l'anglais nous paraissent aussi indispensables pour en tirer le meilleur profit.

Et puis, avec un peu de chance, vous aurez peut-être l'occasion, en fin d'après-midi, de disputer un set contre l'un des professionnels de passage. Une initiative toujours encouragée par Harry Hopman et un souvenir qui n'a pas de prix pour un amateur de tennis.

GÉRARD ALBOUY.

Camps d'entraînement

Stages de dix jours, avec cinq heures de tennis par jour : 775 dollars (nourriture et logement en single compris), et camp d'entraînement d'été pour jeunes (24 mai au 5 septembre) : 840 dollars pour treize jours, ou 420 dollars pour six jours, 410 dollars par semaine supplémentaire.

★ Renseignements : Harry Hopman's International Tennis at Bardmoor, 8000 Bardmoor boulevard, Largo, Florida 33542. Tél. : (813) 393-54-61.

Un camp d'entraînement très international pour jeunes de douze à vingt ans, dirigé de façon très autoritaire par Nick Bollettieri, qui a formé Brian Gottfried, Kathleen Horvath, Fritz Buehning, et prépare quelques grands espoirs comme Jimmy Arias, Carling Bassett, Pam Casale. Etudes le matin dans un collège. Tennis et préparation physique l'après-midi. Pension complète : 1 100 dollars par mois.

★ Renseignements : Colony Beach and Tennis Resort, 1620 Gulf of Mexico Drive, Lonboat Key, Florida 33548. Tél. : (813) 388-36-81.

Un tout nouveau complexe de tennis avec résidences, dirigé « à l'australienne » par Ian et Brian Laver, cousins du célèbre Rod Laver. Vingt-neuf courts en terre battue, dont quinze éclairés. Vingt-cinq courts supplémentaires prévus pour 1982. Nombreuses compétitions de jeunes. Stages pour adultes (un moniteur pour quatre stagiaires ; deux heures de cours tous les matins pendant six jours) : de 6 100 F à 7 890 F (voyage et hébergement compris). Stages pour jeunes de douze à dix-huit ans. Entraînement entre 9 et 16 h, avec un moniteur pour six stagiaires : 4 500 F. Réductions de 10 % au-dessus de dix personnes partant aux mêmes dates.

★ Renseignements : Laver's Delray Racquet Club, 2350 Jaeger Drive, Delray Beach, Florida 33444. Tél. : (305) 272-41-26. Renseignements et inscriptions en France : Loisir et tourisme international, 10, rue d'Isly, Paris-8e. Tél. 522-72-83.

Un paradis pour les amateurs de golf (cinq parcours ; quatre-vingt-un trous) et de tennis (dix-neuf courts, dont neuf en terre battue) à quelques miles de Miami. Piscine, saunas, massages pour effacer les fatigues d'une journée sportive bien remplie. Entre 66 et 134 dollars par jour selon la saison, mais de 47 à 108 dollars la chambre pour les groupes d'au moins vingt personnes.

Tennis dirigé par Arthur Ashe, présent quatre fois par an aux grandes périodes des vacances. Responsable sur place : Francisco Castillo, un ancien professionnel colombien. Libre accès aux courts. Leçons : 15 dollars la demi-heure. Clinics : 100 dollars de l'heure avec deux moniteurs pour dix personnes. Organisation de stages en projet.

★ Renseignements : Doral Country Club and Hotel, à Miami. Renseignements et réservations : Tramarco, 90, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 359-34-95. — G. A.

PAN AM assure trois vols directs Paris-Miami par semaine, les mardi, jeudi et samedi.

★ Renseignements : PAN AM. Tél. 266-45-45 (de 9 h. à 18 h.).

Échos de province

EN DORDOGNE : les templiers crient dans la pierre

L'ANNEE du patrimoine est passée sans que la porte est de la bastide de Domme (Dordogne) ait recouvré son toit que les siècles ont emporté. Elle abrite pourtant les graffiti des templiers qui y furent enfermés une dizaine d'années à partir de 1307. Ce sont des pièces à conviction d'une telle force que, de nos jours, elle entraînerait la révision du *« meschant »* procès qui leur fut fait.

Il devançait de douze ans celui qui fit de Jeanne d'Arc une torche. Tout comme Clément V avait sacrifié les templiers pour permettre à Philippe IV le Bel de faire main basse sur leurs biens, l'évêque de Beauvais livra la Pucelle aux Anglais. Dans les deux cas, la torture. Morale chez Jeanne, qui, ayant repris ses habits d'homme contre la menace du viol, fut déclarée « relapse » et réduite en cendres. Physique chez les templiers, dont trente-six moururent dans les tourments rien que pour le diocèse de Sens, tandis que ceux qui avaient avoué des crimes qu'ils n'avaient pas commis ne pouvaient se rétracter sans monter sur le bûcher. Le mérite des graffiti est d'évoquer ce climat. Or, tandis que vingt-cinq ans après son supplice la Pucelle était solennellement réhabilitée, les templiers ne jouissaient que d'une forte présomption d'innocence, jusqu'au jour où le chanoine Tonnelier découvrit les graffiti qui la rendent éclatante. Lancée par ces martyrs, cette bouteille à la mer avait mis six cent cinquante ans à nous parvenir. C'était en 1970.

Elle ne fit que peu de bruit (1). Sans la disparition du toit et l'écroulement des voûtes carcérales, qui ont fait la lumière sur ce drame, le chanoine n'eût peut-être rien distingué. Car le nommé Besnard, dont l'inscription lui mit la puce à l'oreille, ne disposait que du jour chiche d'une archère. Par d'ingénieux dessins, reliés à son nom et reliés entre eux, il nous apprend qu'il est templier et enfermé céans depuis 1307. Dans ce millésime, les lettres sont *« larges, raclées et de peu de profondeur »*. Seuls les sept batonnets terminaux sont gravés fortement. Comme d'ailleurs les croix templières et les crucifix que l'on rencontre un peu partout sur ces murs et dont certains, s'enlevant sur des entailles très profondes, sont d'un relief saisissant.

« Dieu est ma nourriture »

Le chanoine a passé plusieurs semaines à promener sur ces parois un papier à estamper. C'était une sorte de buvard qu'il humidifiait et appliquait étroitement à ces grimoires. Les époques, les factures, les sujets, s'y juxtaposaient, s'y imbriquaient. Seule la continuité des traits permettait de retrouver le thème, une fois séché et durci le papier. Dans l'archère centrale, par exemple, trois panneaux. Au milieu, en quatre personnages, dont le Christ et la Vierge, la *Présentation de l'Eucharistie*. Au-dessus, le soleil, la lune, deux anges et trois étoiles. C'est le Paradis. Mais voici qu'au-dessus encore, à cette main naïve et fruste, succèdent la fermeté et la science du dessin. C'est une scène de bataille. Deux Turcs y sont défaits par deux templiers à cheval. Et soudain l'estampage révèle ce que l'œil ne soupçonnait pas. Par 190 cm sur 90 cm, soit dans 1 710 centimètres carrés, 2 090 têtes de musulmans en fuite. Pas de doute, c'est une apothéose militaire et spirituelle du Temple, répondant par l'image à sa suppression, en 1312, par Clément V. Quelque chose comme l'Ordre en majesté, face à tout ce dont on l'accuse dans le réquisitoire dressé par l'Inquisition.

Savoir :

1) Questions de 16 à 20 : ne pas croire en l'Eucharistie. Omettre à la messe l'acte de consécration du pain et du vin ;

2) Profaner le crucifix (questions de 9 à 13), principalement le vendredi saint, en crachant ou urinant dessus. Mais le panneau de l'Eucharistie réfute d'un mot l'allégation : *« Esca est Deus. Deus est esca. »* (*« Ma nourriture est Dieu. Dieu est ma nourriture. »*)

Voici maintenant que l'Ordre honore le crucifix. Appliquant son papier buvard un peu à l'aveuglette et au-dessous des panneaux précédents, Tonnelier en rapporte un crucifix *« en gloire »* qui est peut-être le message le plus important de Domme : *« Ecce lignum crucis »* (*« Voici le bois de la croix »*), affirme le templier. *« Credo, amen, amen »* (*« J'y crois, amen, amen »*). Et de préciser afin que nul n'en ignore : *« Feria sixta parasceve »* (*« Le vendredi saint »*).

En outre, sur les deux branches de la croix et par trois fois apparaît cette pathétique invocation : *« Sancta Maria, mater Dei, ora pro me peccatore »* (*« Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour moi pauvre pécheur »*).

Ne serait-ce pas là, soupçonne le chanoine, le cri d'une conscience angoissée ?

Quoi qu'il en soit, à partir de 1312 (suppression de l'ordre) et de 1314 (supplice de Molay et mort de Clément V), c'est un déferlement de haine pour le pape. *« Clemens destructor Templi »*, clament des dizaines de fois les murs de Domme. Cet hydre à deux têtes c'est lui et *« Philippus rex »*. Cette bête apocalyptique, dans le flanc de laquelle saint Michel plonge sa lance avec ce cri vengeur : *« Templi destructor Clemens »*, lui encore et toujours. Pour lui enfin cette insulte, la dernière et la plus grave : *« Clemens antichristus. »* Le voilà bien le dernier message des templiers. Il faut le voir le matin quand, à partir de l'étroite archère, la lumière d'un jour nouveau rampe sur la pierre de Domme avec la rectitude d'un glaive et la fraîcheur d'une joue pour ressusciter ce drame (2).

Qui est aussi, hélas, celui des martyrs de notre temps !

ANDRÉ SÉVERAC.

(1) *Archéologie* nos 32, 33, 38.

(2) S'adresser au syndicat d'initiative de Domme.

A COGNAC

Alchimie de l'alcool-roi

C'EST donc ça le secret : tenir son feu à juste allure, isoler la « tête » et la « queue » pour ne conserver que le « cœur » de la bonne chauffe. La distillation s'effectue, en fait, en deux temps, autrement dit en « deux chauffes ». Le vin, sa fermentation terminée, est mis dans la chaudière avec une partie de sa lie pour être porté à ébullition. Les vapeurs passant par le col de cygne sont condensées dans le serpentin refroidi par l'eau, et recueillies sous forme de « brouilli ». Le « brouilli » est ensuite reversé dans la chaudière. Commence alors la « bonne chauffe ». Le distillateur, tel un alchimiste, « gouttera » le liquide pour enlever les impuretés qui apparaissent au début et en fin de distillation pour ne conserver que le « cœur » de la « bonne chauffe », qui sera le cognac. Une fois terminée la fête mystérieuse des cuivres et du feu des alambics, le cognac sera mis dans des fûts de chêne coupés dans la forêt de Tronçais, dans l'Allier, ou dans celles du Limousin. Là, dans le silence des chais, il vieillira lentement, précieusement, soumis au gré des saisons.

Désormais l'amateur de « V.S.O.P. », de « cordon bleu », de « Napoléon », ou plus simplement le touriste curieux, n'aura plus besoin de courir le pays charentais ou d'arpenter les coteaux de la Saintonge et de l'Aunis pour découvrir les alambics. Il lui suffira de pousser la porte du Musée du cognac qui vient de s'ouvrir à Cognac dans un ancien hôtel particulier. L'inauguration récente de ce musée a été l'occasion d'une fête de famille. Outre le préfet et le député maire entourant Mme Pauline Reverchon, conservateur du musée, on pouvait rencontrer, en effet, au cours de cette cérémonie, les descendants ou les représentants des grandes dynasties du négoce du cognac qui ont nom Martell, Hennessy, Courvoisier, Rémy-Martin ou Camus. La caste était venue se pencher sur son passé. Riches et paternalistes, briqués comme les cuivres de leurs distilleries, traditionalistes en diable — certains superbes comme ces opulents éleveurs andalous de la région de Jerez qui cultivent aussi la vigne, — ils parcouraient les salles, calmes et sereins. Car la fabrication du cognac leur a appris que la sagesse est de savoir attendre.

Ils ont compris que le temps est leur allié. L'histoire, leur histoire, qui leur était contée à travers les vitrines ou sur les murs du musée, les confirmaient dans leur attitude. C'est l'empereur Probus qui étend, au troisième siècle, à tous les Gaulois le privilège de posséder des vignes et donc de faire du vin ; c'est l'état du vignoble charentais au Moyen Age, ; c'est encore la création de Cognac, port de commerce au onzième siècle ; c'est aussi la culture de la vigne et la vendange, les pressoirs et les alambics ; c'est enfin la destruction du vignoble par le phylloxera et la reconstitution de ce vignoble, la vie du négoce des eaux-de-vie, les luttes de ce négoce contre la fiscalité au début du vingtième siècle. Et seul, dans sa pièce, cet atelier de tonnelier sans lequel rien ne serait possible.

La « bonne chauffe » de fin mars

Mais derrière ces familles, qui ont réussi à faire du mot cognac — avec Paris — le mot français le plus connu dans le monde, se cache un personnage, bourgeois jusqu'au bout des ongles, mais aussi un peu sorcier : le maître de chai. Le cognac, c'est lui. Ce gentilhomme procède, en effet, au cours des années, aux coupes, ou mélanges d'eaux-de-vie, d'âges et de crus différents qui donneront au cognac sa finesse et son corps. Chaque maître de chai a sa recette. Lui seul connaît la noble mixture enfantée par les crus de grande champagne, des borderies ou des bons bois et qui donnera à chaque marque sa personnalité. On est maître de chai de père en fils, de génération en génération. Cette hérédité du palais s'est taillée un royaume doré dans la pénombre des immenses salles où reposent les barriques. Ces hommes fouillent et « découpent » donc les eaux-de-vie comme l'on fait bien avant eux ces tailleurs de pierre avec leur matériau pour dresser les clochers des églises romanes qui dominent les villages charentais.

Tout irait donc pour le mieux au pays de François-Ier si la paisible cité de Cognac, dont les toits et les murs des maisons sont recouverts d'une patine noirâtre due à l'évaporation du précieux breuvage, n'était agitée par les récentes décisions des pouvoirs publics d'augmenter les charges fiscales des négociants. Certains d'entre eux affirment : « On pénalise ainsi un produit qui représente plus des trois quarts des exportations françaises de spiritueux. » Les chiffres sont là : A la fin de l'année 1980, la vente totale s'élevait à 151 600 000 bouteilles, dont plus de 121 millions de bouteilles réservées à l'exportation. Le cognac fait donc vivre près de trois cent mille personnes dans la Charente et la Charente-Maritime (soit plus du tiers de la population de ces deux départements). Il joue un rôle moteur dans l'économie de la région Poitou-Charentes. On comprend mieux ainsi le climat d'hostilité qui s'est installé « au pays du cognac » face aux récentes dispositions gouvernementales. Et ce d'autant plus que les stocks constitués dans les chais sont très importants. Les réserves dépassent, en effet, l'équivalent d'un milliard de bouteilles, soit plus de six années de vente au rythme actuel. Enfin, non sans malice, certains négociants rappellent qu'il y a deux ans, le cognac a rapporté autant de devises que la vente des cent treize Airbus.

Mais, dans les distilleries, on oublie quelque peu cette affaire, car c'est le temps de la « bonne chauffe » qui se terminera le 31 mars prochain. Ce n'est que partie remise.

JEAN PERRIN.

★ Boulevard Denfert-Rochereau, à Cognac. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h. à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 heures, de juin à septembre, et de 14 h. 30 à 17 heures le reste de l'année. Entrée gratuite.





هكذا من الأصل

Échos de

t dans la pierre

COGNAC

ie de l'alcool-roi

province

A COGOLIN : ça marche pour le cinéma à roulettes

« *ILS projetaient leurs films au café du village. On apportait sa chaise, et les actualités dataient d'un mois, ou d'un an. On avait droit à cinq ou six entractes : autant de fois que la bobine cassait.* » C'était le temps — pas si vieux, puisque des contemporains le racontent — du cinéma ambulant qui pérégrinait par collines et vallons de la Provence intérieure. Hélas ! Assassiné par la télé, le petit cinéma est mort — alors que de petits cirques têtus, toujours condamnés, refleurissent encore à chaque printemps.

A Cogolin, capitale varoise d'un artisanat vieux comme ses rues — pipes, tapis faits main, anches de flûtes, olivier, liège, le tout des Maures, — voilà que vient justement de s'épanouir un chapiteau en couleurs. On se rue ! Et c'est le miracle. Le petit cinéma est ressuscité. Mieux : il s'est mis dans ses toiles — après s'être mis en ménage avec la SAREV (1) (prononcer *ça rêve*). Ce mariage-là demande de sérieuses explications, mais, en attendant : « *Qu'est-ce qu'on joue ?* »

Bigre ! L'affiche n'annonce plus *la Porteuse de pain* mais *la Planète sauvage*, de Laloux et Topor, *la Jungle plate*, de Van der Keuken, *le Noir Printemps des jours*, de Serge Poljinsky ou de Melville, *Etat de siège*... Cinéma d'essai, écologie, dessin d'animation, Larzac. Et, avec ça, on va tourner au Luc, à Saint-Julien, à Tardeau, à Seillans, et la suite. C'est un choix. C'est le pari de Poljinski, qui se retrouve là — avec ses « films militants » du genre *La ville est à nous* — en réalisateur-exploitant. Circuit court. Directement du producteur à l'amateur. La relève de la roulotte des frères Lumière, en somme ? Oui et non. Avec deux autres cinglés du cinéma — Sandra Zadeh et Bruno Degrancourt, — Poljinsky a acheté un gros camion qu'ils ont équipé en cabine de projection (16 mm Cinel) et, en soulevant le panneau du chapiteau — comme d'une jupe, — ils projettent leurs films, et les autres, dans la salle de toile de la SAREV : quatre cents places, et grand écran.

« *C'est plein ?*
— *Hier ? Non.* »

Mais hier soir c'était la première, le rodage, l'insolite, à Cogolin... qui n'a même plus de salle de cinéma malgré ses quatre mille habitants. Une vraie entreprise de réanimation !

Au vrai, le mariage d'amour du C.M.D.C. (2) de Poljinsky et de la SAREV — elle-même fille du « collectif Eugène » de Jean-Louis Favier, qui « *veut faire sortir le théâtre de la ville* » — est aussi un mariage de bonnes raisons : Chacun a mis dans la corbeille son équipement et son expérience propres. La « structure » SAREV, comme il se doit, accueille. En terre varoise, elle ouvre son chapiteau au gré de l'appel des communes. Animation du pays intérieur « abandonné par la culture » ? Oui. Mais cet air connu a changé de chanson. « *On s'installe pour quatre jours et on déballe nos outils.* » *C'est-à-dire ?* « *Voilà Premier jour : spectacle pour les enfants des écoles. Deuxième et troisième jour : en accord avec les enseignants, les acteurs vont dans les classes semer la graine d'une animation ou d'un spectacle à monter par les enfants eux-mêmes. Le soir, cinéma C.M.D.C. Quatrième jour : spectacle SAREV pour l'ensemble de la population :* Puits aux images, *un cirque pas comme tout le monde, ou* Théâtre Amélie, *ou* Moa le Fou, Moa le Sage, *de Tahar Ben Djeloun.* »

« *Et tout ça marche ?*
— *De mieux en mieux...* »

La fête des petits villageois

Quelques semaines, quelques mois plus tard, la « boîte à outils » revient dans le même village voir où en sont les « ateliers » d'enfants... et avec un nouveau spectacle. Car la SAREV n'en finit pas d'accueillir : après le mime Bizot, voici pour quatre jours à Cogolin la surréaliste bande à *Ritacalfoul* — recrutée à la fête des Fous de Lons-le-Saunier. Tout un programme ! Ici, les *Ritalcafoul* ont pris le carnaval en charge : un « Carnaval volant ». Les gosses ont traîné des chars aériens, gonflés à l'hélium, affrontés à des « monstres » en plein ciel, en plein délire poétique. C'était neuf, enfin ! Avec feu d'artifice « spécial », projection de parfums de « neige ». Et le soir, sans le chapiteau, grande « surprise-partie », dite enfantine.

Ritalfoucade, Bizot et la suite, autant d'amoureuses liaisons passagères avec « Ça rêve » pour chaque fois renouveler la fête. Mais avec le C.M.D.C. de Poljinsky, c'est du mariage sérieux, longue durée. Le voyage de noces n'en finira plus à travers le Var. Outre une halte « Ciné-off » au Festival de Cannes, l'itinéraire prévoit une tournée d'été pour les « vacanciers de camping », des rencontres « cinéma d'Occitanie », des « Actualités-villages » et une offensive pour faire entrer le cinéma au programme scolaire des petits villageois... Ça rêve ? Bien sûr. Mais « ça » garde aussi les pieds sur terre. Finalement, le couple n'est pas parti sans biscuit, outre sa foi. Le C.M.D.C. — qui tourne ses propres films grâce à des « avances sur diffusion » — est d'autre part « agréé par le Centre national de cinématographie », et affilié à l'association des cinémas d'art et d'essai. Quant à la SAREV, elle est soutenue par le Fonds d'intervention culturel, le conseil régional de Provence-Côte d'Azur, le conseil général du Var et les communes d'accueil... « *Ça marche terrible* », d'un pas confiant. Un de ces jours, on retournera voir jusqu'où, marchant, c'est arrivé.

JEAN RAMBAUD.

(1) Structure d'animation rurale et varoise, hôtel de ville, 83340 Le Luc.

(2) Centre méditerranéen de cinématographie, place Ch.-Chaunier, 83260 Bargemon.

Vidéo

LA TÉLÉVISION HORS SA BOITE

LA télévision sur grand écran est à nouveau d'actualité. D'une part, les professionnels de la vidéo viennent de mettre l'accent sur la vidéoprojection sur écran de 1 à 2 mètres de base, dont certains modèles ont été présentés lors des derniers salons consacrés à l'audiovisuel (1) comme destinés à l'équipement familial. D'autre part, les grandes firmes mondiales de l'électronique, tout en rappelant les difficultés rencontrées pour la mise au point du récepteur couleur à grand écran plat (promis depuis une trentaine d'années), font état de recherches sur de nouveaux projets, dont certains sont conçus pour écran de plus de 1 mètre de base.

Vidéoprojecteurs et récepteurs à écran plat sont deux sortes de matériels, bien différents, mais qui tous deux poursuivent une même fin : faire éclater le petit écran pour donner à l'image télévisée des dimensions de l'image de cinéma qui assurent plus de confort aux spectateurs. Le récepteur à grand écran plat, annoncé dans les années 50, s'est révélé beaucoup plus délicat à mettre au point qu'il n'avait été dit au début et, aujourd'hui, les espoirs de le voir se généraliser avant l'an 2000 se sont évanouis. Aussi, les techniciens se sont-ils tournés vers la vidéoprojection, qui consiste à reprendre le signal de télévision tel qu'il parvient actuellement à un téléviseur et à le projeter avec un système optique pour l'agrandir. En couleurs, l'appareil de vidéoprojection comporte ainsi trois jeux d'objectifs et de filtres, un par couleur de base (bleu, vert, rouge) qui projettent en superposition, sur un écran rigide, incurvé, les trois images primaires.

L'une des difficultés du système consiste à superposer, en coïncidence parfaite, les trois images de sélection afin d'obtenir une image en couleurs ne comportant aucune frange colorée sur les contours des sujets. Pour y parvenir, les positions du projecteur, de l'écran et des trois objectifs doivent être exactement déterminées. Cela oblige à des manipulations et à des réglages qui seront difficilement acceptés par l'utilisateur non professionnel. D'autant que ces appareils sont lourds et encombrants. Même les récents modèles destinés au grand public dont l'écran atteint 1,20 mètre à 1,50 mètre à la base pèsent une centaine de kilogrammes, ce qui représente de trois à cinq fois plus qu'un projecteur de cinéma de 16 millimètres.

D'autre part, les prix restent élevés. Les modèles domestiques (tels ceux d'Advent, Sony, Philips, Grundig, Sanyo) actuellement proposés ou annoncés valent de 20 000 à 50 000 francs. La formule du vidéoprojecteur, par conséquent, risque fort de ne pas avoir plus de succès que le cinéma 16 millimètres. Elle n'apparaît, en fait, que comme une solution provisoire en attendant que soient résolus les épineux problèmes posés par la construction de récepteurs de télévision en couleurs à écran plat. Celui-ci en effet, supprimera la projection, qui demande nécessairement un certain espace. Un tel écran est d'une extrême complexité, et, quoique son idée soit ancienne, il n'a pas été possible, pour l'instant, de le construire autrement qu'en modèle réduit aux dimensions des écrans des récepteurs actuels. Seule R.C.A. a récemment annoncé avoir mis à l'étude un prototype de 1 mètre de base.

L'écran plat est avant tout constitué d'un tapis de cellule (silicium, plasma, cristaux liquides, pastilles de phosphore...), qui, comme les luminophores (2) les tubes cathodiques couleur actuels s'illuminent lorsqu'ils sont excités, les uns après les autres, ligne par ligne. Dans notre standard de télévision, l'image compte 625 lignes qui sont balayées en un vingtième de seconde. Ce processus est le même dans le tube des téléviseurs, où le balayage est assuré par trois faisceaux d'électrons produits par trois canons (pour le rouge, le vert et le bleu). Dans l'écran plat, les cellules sensibles reçoivent les impulsions d'un courant modulé qui est amené par un circuit électrique.

Le grand écran et les décorateurs

Chaque cellule a donc son circuit d'alimentation et un système électronique assurant la distribution des signaux au rythme du balayage. On imagine aisément qu'un écran comporte ainsi des milliers de circuits avec des milliers de connections. Leur fabrication se fait par matriçage.

Les obstacles sont d'ordres divers : financier tout d'abord, le prix des écrans restant élevé ; technique ensuite : difficulté de réaliser des connections capables d'assurer leur fonction sans perte pour le signal électrique, difficultés pour obtenir une luminosité égale sur tout l'écran, consommation excessive d'énergie, rendu médiocre des couleurs avec tous les types de cellules autres que les luminophores. C'est pour cette dernière raison que plusieurs constructeurs, comme R.C.A. ou Texas Instruments aux Etats-Unis, tentent actuellement de construire un écran plat éliminant le tube cathodique mais utilisant son système à masque (3) et les luminophores. I.B.M., Hitachi... travaillent sur des projets à peu près semblables. Chaque luminophore y est excité par un faisceau électronique amené par un circuit qui lui est propre. Mais la présence du masque empêche de faire un écran véritablement plat. Le prototype R.C.A. mesure une dizaine de centimètres d'épaisseur alors que les écrans à plasma ou à cristaux liquides n'ont que quelques centimètres. La firme américaine estime qu'elle est en mesure de l'améliorer et de la commercialiser durant les années 90.

Nul ne peut dire, en fait, quand ce pronostic se réalisera. Il est probable cependant qu'à la fin du siècle la mutation sera engagée : l'écran plat grand format devrait commencer à s'intégrer au cadre de vie de la maison. Des décorateurs d'avant-garde ont déjà dessiné des mobiliers habillant et protégeant le grand écran récepteur. Le décor de la salle de séjour s'organisera autour de lui car son rôle deviendra sans doute plus important que celui de nos récepteurs à tube. Outre les programmes des chaînes de télévision, en effet, il passera les images des films de cinéma amateur, des enregistrements vidéo sur bande magnétique ou sur disque. Les lecteurs de ces différents supports existent déjà et pourront être branchés au téléviseur, quand ils ne seront pas intégrés à lui, comme cela se passe aujourd'hui pour les divers maillons d'une chaîne haute fidélité.

ROGER BELLONE.

(1) Deux salons importants consacrés à l'audiovisuel se sont tenus en France, l'un à Cannes à la fin de 1980, le Vidcom, l'autre à Paris début 1981, l'AVEC.

(2) La face du tube de télévision qui forme écran est revêtue de pastilles de substances à base de phosphore (les luminophores), qui sont disposées pour donner des points alternativement rouges, verts et bleus, lorsqu'ils sont excités par un faisceau d'électrons. Avec une loupe, ces points sont visibles sur n'importe quel téléviseur couleur. L'image est formée de l'ensemble de ces points, plus ou moins lumineux, qui, regardés d'assez loin, ne sont plus apparents et se fondent pour donner les couleurs du sujet (synthèse additive des couleurs).

(3) Le masque est une plaque percée de minuscules trous, située en avant des points de phosphore rouges, verts et bleus. Chaque trou laisse passer les trois faisceaux d'électrons en les guidant, de telle sorte que chacun d'eux n'atteigne que le point de couleur qui lui est destiné.

Hippisme

Courir moins pour gagner plus

SOIXANTE-QUATRE partants seulement, samedi passé, à Saint-Cloud, pour toute la réunion ; quatre, mardi, à Maisons-Laffitte — où naguère les lots étaient si nombreux — à se disputer les 60 000 francs (tout de même pas une peccadille) promis au vainqueur *du prix Fiterari ; neuf le même jour*, dans le prix Rieur, pourtant ouvert — on ne saurait être plus libéral — à tous les « poulains, hongres et pouliches n'ayant jamais gagné » (ils sont trois mille, dans ce cas, mais deux mille neuf cent quatre-vingt-onze avaient jugé *négligeable* le chèque de 57 000 francs attendant le gagnant) : les courses de galop, en ce début de saison, se traînent. Les dames caissières du P.M.U. peuvent sortir leur tricot de dessous le tiroir-caisse ; les trésoriers des sociétés de courses, eux, s'arrachent les cheveux : peu de partants, donc moins de jeux, moins de joueurs et moins de recettes.

Le phénomène n'est pas entièrement nouveau. Les chevaux hésitent toujours, en début d'année, à poser le premier sabot sur la piste. Certains sont encore à Cagnes. Les entraîneurs axés sur une clientèle américaine sont allés rendre visite, cet hiver, à leurs propriétaires, en Californie ou en Floride ; leurs pensionnaires ne sont sortis qu'au pas pendant *deux mois* et, par conséquent, ne sont pas prêts. Enfin — et ce phénomène, lui, atteint toutes les écuries, qu'elles soient américanophiles ou non, — on est encore dans la saison de tous les espoirs, celle où l'on peut croire que chaque box abrite un futur champion ; on pense donc, pour chacun, à quelque grande joute, en mai ou en juin, et on ne le risquera dans les courses de tous les jours qu'ensuite, quand, neuf fois sur dix, *au temps des espoirs aura succédé* celui des déceptions.

Mais à ces explications constantes s'en ajoutent, désormais, d'autres, liées à la teinture, fortement internationale, qu'ont prise nos courses de galop, sous l'influence de la Société d'encouragement et d'une politique fiscale dissuasive à l'égard des écuries françaises. Sur *sept cent trente-huit propriétaires* ayant actuellement des chevaux à Chantilly, 45 % sont de nationalité étrangère, et cette quasi-moitié des casaques possèdent plus de la moitié des effectifs. Or les propriétaires étrangers, surtout les propriétaires *américains, ne s'intéressent pas à* des victoires au jour le jour de leurs représentants. L'objectif, pour eux, est le gros banco, c'est-à-dire une valorisation du cheval pour le haras, en Amérique. Fi d'un *prix* de 60 000 francs, quand la valeur *d'un futur étalon, correspondant* aux critères américains, est facilement de 10 millions et celle d'une future poulinière de 500 000 francs à 1 million de francs.

Le billet d'avion pour le Kentucky est exclusivement donné par des victoires, *ou au moins des places*, dans ce qu'on appelle des « courses de groupes », c'est-à-dire un programme de cent trois courses, arrêté en accord avec les autorités hippiques d'autres pays, qui domine le reste du calendrier. Pour les *écuries étrangères, aux yeux fixés* sur la ligne bleue du Kentucky (l'herbe y est tellement riche d'azote qu'elle confine au bleu, et un des plus célèbres haras de cet Etat, celui de Nelson-Banker Hunt, s'appelle Blue Grass Farm), une *place de quatrième dans une course* de groupe III, qui ne rapporte, dans l'immédiat, que 40 000 francs, vaut infiniment mieux qu'une victoire dans un handicap de 150 000 francs. Plus : à la limite, la victoire dans un handicap — et, davantage *encore, dans une course* d'obstacles — dévalue le cheval. On dit à Lexington, avec une moue de dédain : *« Il n'a gagné en France que deux handicaps »*, alors que devant un autre sujet, moins bon que le premier, on s'ébahit : *« Il a été placé de groupe en France. »*

Voilà donc beaucoup de représentants des propriétaires étrangers louvoyant exclusivement à travers les cent trois courses de groupes, guettant *celle où le niveau* des autres engagés offrira, sans trop de fatigue, la perspective d'une quatrième place. Voilà, par un extravagant paradoxe, la moitié des chevaux de Chantilly enclins à courir de moins en moins pour valoir de plus en plus d'argent... Les trésoriers des sociétés de courses et, à un *degré moindre (ils ont d'autres* cordes à leur arc...), les comptables du Trésor auprès du P.M.U. peuvent s'arracher les cheveux : après tout, ils récoltent les fruits de leur politique.

Les cinq ans de Bison Futé

Auteuil souffre moins de la crise des partants : le système des courses de groupes ne concerne pas l'obstacle, en sorte qu'aucune victoire n'y est infamante.

On est même tenté de considérer que celle de *Bison Futé*, dimanche, dans le prix Maréchal-Vaillant (un handicap pourtant) a été glorieuse. Très effacé jusque-là (il n'avait pas *réussi à gagner une seule course* l'an passé), *Bison Futé* n'avait commencé à trouver la bonne cadence qu'en janvier dernier, à Pau. Il y avait notamment gagné la Grande Course de haies. Dimanche, il se heurtait à une tout autre catégorie d'adversaires, en outre sous le poids sévère — dû à sa victoire paloise — de 67 kilos. Il a triomphé tout aussi facilement que dans le Sud-Ouest. Victoire chaleureusement applaudie : il appartient à Mme Couturié, dont nul n'ignore, au passage, qu'elle a été, au cours des vingt dernières années, le seul grand éleveur français à ne pas entendre les sirènes américaines (elle refusa, naguère, une *fortune de son Right Royal*). Fils de *Roybet*, un immense cheval très tardif, *Bison Futé* n'atteint lui-même à la plénitude de ses moyens qu'à cinq ans. Mais alors les moyens sont remarquables. Ce *Bison Futé* peut s'engager sur les grands itinéraires, *par exemple celui de la* Grande Course de haies.

L'autre vainqueur marquant de la *journée, Quid Novi, lauréat du prix* Lutteur III, nous a moins séduit. Non pas qu'il ait eu beaucoup plus de mal à triompher. Mais il y a mis moins d'enthousiasme et même de simple bonne volonté. La façon dont il a fouaillé après le saut de la dernière haie, lorsque *Chelet lui* a fait sentir la cravache pour l'inciter à repousser une attaque de *Miroulement*, a été celle d'un cheval qui, aux grands itinéraires, préférerait volontiers la tangente conduisant directement aux écuries. Jusqu'ici, son entraîneur, *André Fabre*, ne l'a risqué qu'une fois (dans le *prix Montgomery*) sur les gros obstacles de la piste extérieure, où d'ailleurs il est tombé. Ce n'est sûrement pas sans *raison. Mais il y a aussi de l'argent à gagner sur la piste intérieure. Et, à Auteuil,* l'argent a toujours la même valeur, quelles que soient la piste et la course. Il n'y a pas le système des « groupes » pour le dévaluer ou le surévaluer.

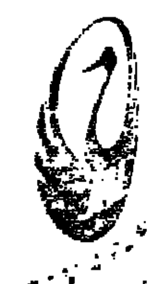
LOUIS DÉNIEL.













Plaisirs de la table

A un ami disparu

LA grande cuisine, cuisine de fête et qui devrait être d'exception, sabotée trop souvent par l'ignorance, l'encroûtement, la sottise...

La nouvelle cuisine (cuisine justement allégée devenue gadget, puis tournant, aux mains des cuisiniers d'occasion, à l'imposture) remise à sa place...

Il faudrait en revenir au bon sens, à la sagesse. Il faut parler maintenant de cuisine vraie.

Et je voudrais dédier cette formule au bon Henry Clos-Jouve, à l'auteur de tant d'ouvrages de bonne humeur et d'appétit, à l'ami qui savait manger et boire parce qu'il savait vivre, au Lyonnais rabelaisien mais aussi au « gastronomade » sage et avisé qui, loin des coteries et des modes, défendait tout benoîtement cette cuisine : la cuisine vraie.

J'aimerais citer ici, à sa mémoire, bien des restaurants parisiens qu'il aimait. En voici un, en tout cas, que nous publions souvent : *le Relais des Pyrénées*.

L'accent de Jean Marty plaiderait pour sa cuisine s'il en était besoin. Le « *béth ceü dé Paü* » (beau ciel de Pau) ensoleille sa carte. Le foie gras frais de canard, le bayonne, le saucisson de Morlaas, la piperade (j'aimerais mieux qu'il annonce « œufs et jambon à la piperade », celle-ci n'étant que le mélange poivrons tomates comme son nom l'indique !), le poulet sauté basquaise ou béarnais, le confit, la garbure, le cassoulet ! Voilà des plats qui enchantaient Henry, largement servis, mitonnés avec respect et affection, servis avec gentillesse dans un cadre de bon restaurant un peu provincial, où le temps a tous les droits et, ma foi, j'en remercie ce cher M. Marty qui nous a permis de lever notre verre de madiran gascon au cher compagnon lyonnais qui nous a quittés !

Quel repas mon Henry !

Une autre maison qui plaisait à Clos-Jouve, un autre cuisinier de la cuisine vraie... A l'enseigne de *Sousceyrac*, M. Asfaux, secondé par son fils, travaille dans la modestie des plats du même genre : un cassoulet, une tourte de campagne lotoise, le foie gras, le saucisson chaud dans sa sauce chaude de crème et de morilles, un pied de porc grillé Saint-Antoine, que sais-je... Et il monte de sa cave, suivant l'inspiration, quelques bouteilles sympathiques en accord avec cette cuisine que j'oserai dire « rituelle ». Ah ! ce mignon de marcassin Francis Carton (comme on n'en sert plus chez Lucas-Carton de nos jours !). Ma foi, il pourrait succéder à un saumon fumé « à l'artisanale » et précéder le fromage blanc et la tarte tiède aux poires. Quel repas, mon Henry !

Quelques jours seulement après ta disparition, nous apprenions celle de Mme Nouyrrigat, la chère cuisinière de nos dîners avec le prince, la « maman » de Guy, et ma foi, l'allant saluer, je me disais que Pierre Traiteur était aussi une de tes étapes de choix à la table capitale.

Oui, que ce soit le persillé de Bourgogne ou le fricandeau aveyronnais, la galette de boudin ou l'estofinado, précédant le bœuf à la ficelle, ou la poularde, ou l'épaule de mouton farcie de pruneaux, nous nous régalions ici, sagement. Nous nous y régalerons encore chez Clos-Jouve, avec en communion le petit bourgueil maison ou l'irancy pointu dont Guy est si fier... Car vois-tu, la cuisine vraie, comme l'amitié, ne saurait mourir !

LA REYNIÈRE.

★ LE RELAIS DES PYRÉNÉES, 1, rue du Jourdain (20e), téléphone 636-65-81 ; A SOUSCEYRAC, 35, rue Faidherbe (11e), tél. 371-65-30 ; PIERRE TRAITEUR, 10, rue de Richelieu (1er), tél. 296-09-17.

« Nouvelle » cuisine

« Prenez des filets de volaille cuits à la broche et refroidis que vous mettez dans une bonne essence un peu liée et assaisonnée de bon goût. Prenez une pâte à feuilletage, foncez avec des moules à petits pâtés de la grandeur d'un pouce, mettez dedans les filets en ragoût qui doivent être froids. Couvrez-les de feuilletage et les dorer. Faites cuire au four et servez. »

Cette excellente recette je l'ai trouvée dans un livre de 1742.

Il y a 250 ans ! Et ce livre s'intitulait « La Nouvelle Cuisine » !

MIETTES

● *Les vins d'appellation contrôlée Saint-Estèphe* (Médoc) sont généreux, bouquetés et, si généralement moins corsés que les pauillac, quelquefois plus fruités. J'ai découvert un cru bourgeois supérieur, le château le crock. Terroir voisin des grands comme le cos d'estournel et montrose, bien vinifié, le millésime 75 est certes digne de cette année exceptionnelle. Mais le 1974 m'a paru très agréable sur un gratin de joues de lotte, ayant du nez, une belle couleur et de la spontanéité.

● *La Tour d'Argent*, grâce à une réorganisation signée Claude Terrail, est de nouveau ouverte le mardi. Son nouveau chef a d'autre part ajouté à la carte des plats intéressants. J'en reparlerai.

● *Nora (les îles Philippines)* et Patricia viennent d'ouvrir, au 4, rue de Surène, une petite salle à manger : *Food Shop*. Quelques plats à emporter, dont certains de cuisine philippine.

● *J.-D. Bessière a vendu*. M. Bouché, qui lui succède et vient du Petit-riche, est un homme de métier. Il changera probablement d'enseigne, fidèle qu'il est au Val-de-Loire, à ses vins, à Rabelais. Mais dès à présent on peut garder en tête le chemin de la petite maison du 97 avenue des Ternes.

● *C'était une bonne idée* que l'opération Bordeaux-Carafe. D'autant que ladite carafe était plaisante à voir, sur sa table. Oui mais... Encore faudrait-il que le vin qui est dedans soit d'une égale qualité et d'un rapport qualité-prix...

● *A la sortie de Mouchard*, au *Chalet Bel'Air*, sur la route de Lausanne, Bruno Gatto cuisine d'agréable façon (menus à 60 F et à 130 F). *Cela vaut une marmite sur le* Kléber 81.

● *Une très bonne table* à rappeler en ces temps de sports alpestres : *le Belvédère du Pelvoux* (à Saint-Antoine, 1 260 mètres — Pelvoux, tél. : 23-31-04).

● *C'est vraiment le temps des anniversaires* : cent ans de Drouant, cent vingt ans du *Café de la Paix*, quatre-vingts ans du *Fouquet's*. Et aussi le cinquantenaire du *Petit Colombier* de Bernard et Denise Fournier (42, rue des Acacias), un des meilleurs rapports qualité-prix de Paris pour une cuisine agreste et savoureuse.

● *L'étiquette du millésime 78* du mouton-rothschild a été demandée par Philippe de Rothschild au peintre Riopelle.

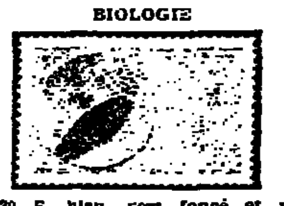
Philatélie

N° 1682

FRANCE : « Grandes réalisations ».

Les quatre timbres de la série dite « Grandes réalisations » (scientifiques et techniques), dans un souci d'homogénéité des symboles, ont été confiés — par le conseiller artistique des P.T.T. — à un seul dessinateur. Vente générale le 30 mars (18 à 21e/81). — Retrait prévu pour le 6 novembre 1981.

BIOLOGIE



1,20 F, bleu, vert foncé et vert clair.

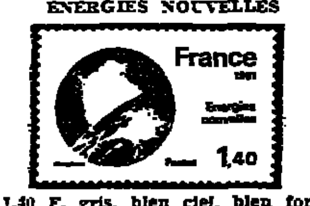
Tirage : 8 000 000 d'exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 et 29 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire, ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e). — Oblitération « P.J. » ;

— Le 28 mars, de 8 h. à 12 h., à la R.P. 52, rue du Louvre, Paris (1er) et au bureau de Paris 41, 3, avenue de Saxe, Paris (7e). — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

ENERGIES NOUVELLES



1,40 F, gris, bleu ciel, bleu foncé et jaune.

Tirage : 8 000 000 d'exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 et 29 mars, de 9 h. à 18 h., aux bureaux de poste temporaires, ouverts à :

Font Romeu, l'Office du tourisme, rue Emmanuel-Brousse ;

Nancy, à la mairie.

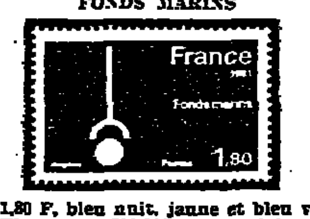
— Le 28 mars, de 9 h. à 12 h., aux bureaux de poste de :

Odeillo (Pyrénées-Orientales) ;

Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne).

Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. » identique pour les deux lieux.

FONDS MARINS



1,80 F, bleu nuit, jaune et bleu vif.

Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 et 29 mars, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé à l'hôtel de ville de Dunkerque. — Oblitération « P.J. ».

— Le 28 mars, de 8 h. à 12 h. au bureau de Dunkerque principal. — Boîte aux lettres spéciale pour « premier jour ».

TÉLÉMATIQUE



2,00 F, bleu, rouge et noir.

Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 et 29 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la direction du C.N.E.T., Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (hall d'entrée), 2, rue de la Mabilais à Rennes. — Oblitération « P.J. ».

— Le 28 mars, de 8 h. à 12 h., à la R.P. de Rennes (Ille-et-Vilaine). — Boîte aux lettres spéciale pour « premier jour ».

Formats 36 × 22 mm. Maquettes de James Douglass. Impression hélio ; Ateliers du timbre, Périgueux.

● Jusqu'au 25 avril 1981, ces quatre timbres-poste (6,40 F) seront vendus par séries indivisibles. Ce sera une méthode ancienne pour l'énergie nouvelle.

ANDORRE : « Bordes de Mereig ».

Parmi les dix figurines postales du programme 1981, la première sera dédiée à l'architecture andorrane avec « Les Bordes de Mereig ». Vente générale le 23 mars (1er/81).

1,40 F, brun et bleu.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 500 000 exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 21 mars, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. ».

EN BREF...

● LUXEMBOURG. — Série « Bâtiments 1981 », 8 F, Hémicycle européen, construit sur le plateau de Kirchberg ; 8 F, Bibliothèque nationale, installée depuis 1970 dans l'ancien Athénée.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 909

PROMPT RÉTABLISSEMENT

(48e championnat de l'U.R.S.S. Vilnius, 1980)

Blancs : A. BELIAVSKY
Noirs : V. TCHEKOV
Défense est-indienne
Système Saemisch

1. d4	Cf6	21. Cxé4	Cd4
2. ç4	g6	22. Fd3	f5
3. Cç3	Fg7	23. Cç3	Fé5 (l)
4. é4	d6	24. Fç4	Fé7
5. f3 (a)	0-0 (b)	25. Fb2! (m)	Rf7
6. Fé3	ç5 (c)	26. a3	Tb-ç8
7. d×ç5 (d)	d×ç5	27. Fa2	Td6
8. D×d8	T×d8	28. Th-é1	Tç-d8
9. F×ç5	Cç6	29. Txd4! (n)	Txd4
10. Cd5! (é)	Cd7 (f)	30. Txé6	Rf8
11. Fa3 (g)	é6	31. Txb6	Té8-d7
12. Cç7! (h)	Tb8	32. Fç1	Tç7
13. 0-0-0 (i)	Fh6+	33. Rç2	f4
14. Rb1	b6	34. Té6	g5
15. Cé2	Fb7	35. Té5	Rg7
16. Cç3	Cç5	36. b6	Tç-d7
17. Fé2	Ff4	37. Cb5!	Ff6
18. Cç7-b5	a6 (j)	38. Cxd4	Fxé5 (o)
19. b4! (k)	a×b5	39. Cé6+	Rf6
20. ç×b5	C×é4	40. Cç5	Té7
		41. a4!	aband. (p)

NOTES

a) Le « système Saemisch » est une des armes favorites de Beliavsky.

b) 5..., ç5 donne aux Noirs un jeu difficile après 6. d×ç5, d×ç5 ; 7. D×d8+, R×d8 ; 8. Fé3, Cf-d7 ; 9. 0-0-0, b6 ; 10. f4! menaçant Cf3 suivi de é4-é5, ce qui étranglerait les Noirs. Dans cette position, les Noirs tentèrent de se dégager, dans la partie Spassky-Gheorghiu (Moscou, 1971) par 10... F×ç3 ; 11. b×ç3, Fb7 ; 12. Cf3, Ré8 ; 13. é5, F×f3 ; 14. g×f3. Cependant, la supériorité des Blancs s'affirma sans cesse après 14... f5 : 15. é×f6!, C×f6 ; 16. f5!, Cç6 (si 16..., g×f5 ; 17. Fh3, é6 ; 18. Fg5, Rf7 ; 19. Td6!) ; 17. f×g6, h×g6 ; 18. Fg5, Rf7 ; 19. h4, Ta-d8 ; 20. Té1.

c) L'avance ç7-ç5 qui permet aux Noirs non seulement d'attaquer le centre mais aussi de faire valoir le F-R sur sa diagonale est préparée, en règle générale, soit par 6..., Cb-d7, soit par 6..., b6.

d) Le coup du texte, qui comporte le sacrifice d'un pion, est intéressant à plus d'un titre : si l'avance ç7-ç5 n'a besoin d'aucune préparation, il s'agit là d'un gain de temps appréciable qui assure aux Noirs le contrôle de la case d4 tout en donnant au Fg7 de nouvelles forces. Ce gambit a préoccupé de nombreux maîtres l'année de son apparition, en 1974 : correct ou non, il donnait aux Noirs un riche jeu figural.

d) 7. Cg-é2, Cç6 ; 8. d×ç5, d×ç5 ; 9. F×ç5, Da5! ; 10. Fé3, Td8 ; 11. Dç1, Cb5 ; 12. Cg3, C×g3 ; 13. h×g3, Fé6 laisse les Noirs obtenir un jeu égal (Polugalevsky – Dzindzihasvili, 1974), comme 7. d×ç5, d×ç5 ; 8. D×d8, T×d8 ; 9. F×ç5, Cç6 ; 10. Cg-é2, Cd7! ; 11. Fé3, Cd-é5 ; 12. Cf4, Cb4! ; 13. Tb1, Cç2+ ; 14. Rf2, C×é3 ; 15. R×é3, Cç6 (Zadj-Ubilawa, 1974).

e) C'est Karpov qui trouva cette jolie réplique, laquelle, seule, est susceptible de réfuter le sacrifice de pion adverse. Les Blancs rendent un pion : 10..., C×d5 ; 11. ç×d5, F×b2 ; 12. Tb1, Fç3+ ; 13. Rf2, b6 (ou 13..., Fd4+ ; 14. F×d4, C×d4 ; 15. Ré3, é5 ; 16. f4, f6 ; 17. f×é5, f×é5 ; 18. Cf3, C×f3 ; 19. g×f3 avec un net avantage de position aux Blancs) ; 14. Fa3, Cé5 ; 15. Cé2, Fd2 ; 16. F×é7 avec encore une supériorité positionnelle (si 16..., Té8 ; 17. Ff6, Cd3+ ; 18. Rg3, Fé1+ ; 19. T×é1 ! C×é1 ; 20. Cd4 et le C noir est perdu). Karpov contre Barcza à Portoroz en 1975. Ou encore 10..., C×d5 ; 11. ç×d5, b6 ; 12. Fa3, Cd4 ; 13. 0-0-0, é6 ; 14. Cé2, Cb5 ; 15. Fé7, Td7 ; 16. Fb4 et les Blancs ont une finale gagnante. 16..., é×d5 ; 17. Cf4, Cç7 ; 18. C×d5, C×d5 ; 19. T×d5, T×d5 ; 20. é×d5, Fb7 ; 21. d6, Ff8 ; 22. d7 (Bronstein - Dworeski, Vilnius 1975).

f) Cherchant une idée nouvelle. Si 10... é6 ; 11. Cé7+, C×é7 ; 12. F×é7, Td7 ; 13. Fa3, b6 ; 14. Ch3!, Fa6 ; 15. Cf2, Tç8 ; 16. Tç1, Fh8 ; 17 Tç2 avec la forte menace 18. é5 (Moiseiev-Tchekov, 1975). On comprend que Tchekov ne veuille pas entrer dans cette variante.

g) Meilleur que 11. Cxé7+, Cxé7 ; 12. Fxé7, Fxb2 ; 13. Tb1, Fç3+ ; 14. Rf2, Té8 ; 15 Fa3, Fd4+.

h) Les Noirs attendaient le retour 12. Cç3 et un contre-jeu sur le pion ç4 après 12..., F×ç3+ ; 13. b×ç3, b6. Que diable le C-D va-t-il faire dans le camp ennemi ?

i) Menaçant f4 et Cf3.

j) Voilà le C-D puni de sa curiosité. Les Blancs doivent-ils céder la case d4 par 19. F×ç5, b×ç5 ; 20. Ca3, Cd4 ?

k) Un prompt rétablissement.

l) Maintenant le F sur a3. Les Noirs semblent avoir presque rétabli l'égalité, les Blancs n'ayant qu'un pion de plus doublé.

m) Mais le F-D retrouve la bonne diagonale, comme par enchantement : si 25..., Fxb4 ; 26 Ca4, Fç5 ; 27. C×ç5, b×ç5 ; 28. F×d4 et 29. F×é6+.

n) Ce sacrifice de qualité pour trois pions ne laisse aucun espoir aux Noirs.

o) Si 38..., T×d4 ; 39. Tç5.

p) Les pions blancs ne peuvent être arrêtés sur l'aile — D.

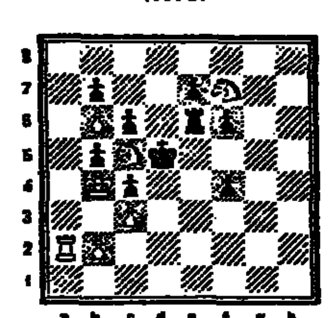
SOLUTION DE L'ETUDE N° 908
G. KASPARIAN

(Blancs : Ré8, Ta8 et f4, Pa7. Noirs : Ré6, Th3, Fd3 et h6. Nulle.)

A noter que sur 1. Ff2?, Ff4! ; 2. Rf8, Tb8+ ; 3. Rg7, Fé5+ les Blancs sont mat.

1. Tb4!, Fé3! ; 2. Rd8 ! (et non 2. Rf8 à cause de 2..., Rf6! ; 3. Rg8, Fh7+ et les Noirs gagnent alors que 2..., Th3+ ; 3. Rg7, T×a8 ; 4. Té4+!, F×é4 conduit au pat). a) 2... Th8+ (si 2..., Th7 ; 3. Ta-b8!, Fg5+ ; 4. Rç8, Fa6+ ; 5. Tb8-b7) ; 3. Rç7, Txa8 ; 4. Té4+!, Fxé4. Pat. b) 2..., Rd6 ; 3. Ré8, Tb8+ ; 4. Rf7, Txa8 ; 5. Td4+!, Fxd4. Pat écho.

PROBLÈME
A. FEOKTISTOV
(1975)



BLANCS (7) : Rb4, Ta2, Cç5 et f7, Pb2, ç3, b6.

NOIRS (9) : Rd5, Té6, Pç4, b5, ç6, b7, é7, f6, f4.

Les Blancs jouent et font mat en sept coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 906

DÉBLOCAGE IMMÉDIAT

Même quand un contrat semble facile, il est bon d'imaginer ce qui pourrait provoquer la chute. La donne suivante jouée aux dernières Olympiades par paires montre comment un habile déclarant peut éviter un danger caché.

Nord : ♠ 7 6 4 3 ♥ R V 6 3 ♦ A 5 ♣ V 9 3
Ouest : ♠ 9 ♥ 10 9 4 2 ♦ R D V 8 7 4 ♣ A D
Est : ♠ D V 10 8 2 ♥ D 8 7 5 ♦ 10 3 ♣ 10 7
Sud : ♠ A R 5 ♥ A ♦ 9 6 2 ♣ R 8 6 5 4 2

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	passe	1 ♣
3 ♦	contre	passe	4 ♣

Ouest ayant entamé le roi de carreau, *comment Maurice Aujaleu, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE TREFLES contre toute défense ?

Réponse :

Que va-t-il se passer si le déclarant prend avec l'as de carreau et joue *le 3 de trèfle* du mort pour le 7 et le 8 ? Ouest prendra avec la dame de trèfle, puis il rejouera deux fois carreau, et le mort coupera avec le valet de trèfle... Le déclarant pourra alors faire tomber les *deux derniers atouts, mais il ne sera plus en mesure d'utiliser le roi de cœur* pour défausser le 5 de pique...

Aujaleu, après avoir pris l'entame avec l'as de carreau, a donc *tiré l'as de cœur*, et il a joué... *le 2 de trèfle* pour la dame de trèfle. Ouest a continué carreau coupé au troisième tour par le valet de trèfle, ensuite il a tiré le roi de cœur pour défausser le 5 de pique, et il a rejoué atout pour faire dix levées.

Ce coup paraît très simple, or beaucoup de déclarants ont chuté en croyant nécessaire de jouer atout du mort. Un célèbre champion n'a pas, lui non plus, tiré l'as de cœur à la seconde levée, et il n'a pas pu faire le roi de cœur, mais il a quand même gagné, car Est n'a pas imaginé que l'as de cœur était sec, et il a jeté ses piques pour conserver la dame de cœur troisième. C'est donc *le 5 de pique* qui a procuré la dixième levée !

L'EXPLOIT DU RUBAN BLEU

Quand le total des points d'honneurs est seulement de 33, on ne peut déclarer un grand chelem *que si l'on détient une* couleur commune avec une distribution irrégulière et tous les contrôles. C'était le cas dans cette donne du Blue Ribbon, le Championnat d'Amérique d'hiver par paires.

Nord : ♠ D V 10 4 ♥ A 8 7 3 ♦ A R 10 9 5 ♣ ———
Ouest : ♠ 9 6 5 ♥ D 5 4 2 ♦ D 7 3 2 ♣ 4 2
Est : ♠ 8 7 ♥ V 10 6 ♦ 8 4 ♣ D 9 8 7 6 5
Sud : ♠ A R 3 2 ♥ R 9 ♦ V 6 ♣ A R V 10 3

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud Bluhm	Ouest Crossby	Nord Sanders	Est Ashby
1 ♣	passe	1 ♦	passe
1 ♠	passe	2 ♥	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	5 ♠	passe
5 SA	passe	7 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de pique, *comment Bluhm, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 2 ♥ » (la « quatrième couleur ») n'indiquait pas nécessairement une vraie couleur, mais c'était une annonce artificielle et forcing qui garantissait au moins 12 points.

La déclaration de « 4 SA » était un BW, et « 5 ♠ » promettait deux as de rang différent. L'enchère de « 5 SA » demandait le nombre de rois tout en garantissant tous les as et en invitant le partenaire à annoncer le grand *chelem s'il avait des valeurs supplémentaires* que ses précédentes enchères n'avaient pu indiquer. Pour cette raison Nord a sauté à « 7 ♠ ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 107

SOURIRES A LA GRIMACE

Les améliorations apportées au Petit Larousse 1981 sont telles que le règlement international en respecte désormais les transitivités, à quelques exceptions près : il s'agit de sept verbes considérés comme intransitifs par le P.L.I. mais transitifs par le R.I. On aurait pu faire l'économie d'une de ces exceptions, festoyer un ami étant indiscutablement archaïque. Beaucoup plus actuelles sont les expressions gloser un texte, blondir des cheveux, rabonnir du vin, recourir un cent mètres, cogiter un plan. *En revanche, si on admet* grimacer un sourire, *il faudrait aussi accepter d'autres expressions figurées comme* aboyer un ordre, glapir des injures, bêler une romance, *et, pourquoi pas,* baver une chronique.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

P.L.M. Saint-Jacques, Paris, 21 février 1981. Tournois : mardi, à 21 h. ; lundi et samedi, à 15 h.

	TIRAGE	SOLUTION	Ref.	Points
1	E C P A X I Y			
2	Y + I L Z A C O	EXCIPA	H 3	58
3	O C I + A M S H	LAYEZ	3 E	43
4	E E A O U V N	AMOCHAIS (a)	8 H	104
5	L U R E I A O	INAVOUEE (b)	N 8	76
6	R J E N I G ?	LABOURAI	M 2	77
7	T E T O T S E	REJ(O)IGNE	15 G	101
8	T T T E E O + ?	REJ(O)IGNES	15 G	48
9	P U L B E N E	TO(M)ETTE (c)	9 C	83
10	— I D I V A R M	PLEBE	4 A	26
11	M I + R Q N D I	DRIVA	2 C	44
12	I M D R + E E N	CINQ	5 H	26
13	E A U L R M S	RENDIMES (d)	O 1	86
14	T U R E E F I	PLUMERAS	A 4	83
15	A A N G U K H	TU(M)EFIER (e)	E 7	70
16	A A N G U + O T	KHI	6 F	35
17	N A + L D W O U	GOUTA	15 A	32
18	L O U D A + S N	WON (f)	D 8	45
19	O N D L + P E S	UKASE	F 5	29
20	E T S décomposé.	DEFILONS	12 B	76
21		UKASE	F 5	22
22		LABOURAIT	M E	13
23		CE	K 8	4
			TOTAL	1 180

NOTES

a) L'anagramme CHAMOISA perd 6 points.

b) Ou l'anagramme EVANOUIE.

c) Ou TOMMETTE carreau hexagonal.

d) Les scrabbles secs MENDIER et DEMINER sont implaçables ; ENDORMIE, D 6, 74 ; DEMINEUR, 13 H, 72.

e) TUFIER, E est sorti du P.L.I. 81.

f) Monnaie coréenne.

RESULTATS :

1. Marie-Thérèse Bohu, 1 158 ; 2. Caro, 1 143 ; 3. Pluven, 1 129.

PENTASCRABBLE N° 107
de M. Robert FOURNIER
(Courthezon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage. C E E I O R T - A E I P S T U - I K M N O O ? - A C E I Q R U - D E E N O Y S.

Deux solutions proposées : l'une à 633, l'autre à 665, sans mot commun.

Solution du problème n° 105 : JONCHAI, H 8, 95 - CHAPEAUX, 11 H, 98 - ALLEMAND, 13 H, 72 - ENCAQUE, 15 H, 182 - PEROXYDEZ, O 7, 569. TOTAL : 1 017.

● Tournois homologables : 5 avril, FORBACH, tél. (87) 85-07-28, et La BAULE, tél. (40) 24-17-84 ; 12 avril, ILE-DE-FRANCE (Saint-Leu-la-Forêt), tél. 413-88-06 ; 17 au 20 avril, AJACCIO, tél. (95) 59-85-01 ou 370-15-73 ; 19-20 avril, LILLE, tél. (20) 04-41-05.

● Vacances scrabblesques : Festival de VAL-THORENS, du 1er au 9 août (homologable). Places limitées. Tél. (78) 96-85-65.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

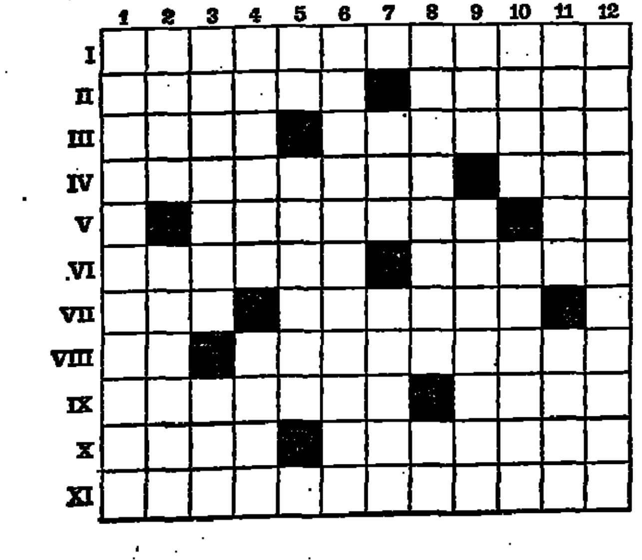
N° 137

Horizontalement

I. Lady Chatterley ? — II. Caractérise un corps non solide ; S'accommode d'un gant monodigital. — III. C'est la foule ; Faire la culbute. — IV. Boîte à baptême ; Saint homme oriental. — V. Menacent les hivernants ; En vélo. — VI. Hausser le ton ; Le royaume de Thulé après la révolution. — VII. Changent les mortels ; Italienne ou franco-américain. — VIII. Pronom ; Il y a, pour les rejets, de plus élégantes façons. — IX. Ont ressenti quelques ressentiments ; Pétropolis ? — X. Effectif ; Cellule. — XI. Après les débroussaillements.

Verticalement

1. On la pose pour qu'elle soit soutenue. — 2. C'est une chance ! ; Elles ont des fleurs jaunes. — 3. Donnent l'étendue ; Démonstratif. — 4. Pour les membres du Parlement ou pour leur fondement ; Certainement quelque part. — 5. Pronom ; De haut en bas, porter de bas en haut. — 6. Ce que font les supporters. — 7. On le prend ou on se le donne ; Calculatrice. — 8. Particulièrement affectée ; Poussé de bas en haut. — 9. Dans le croupion ; Souffle. — 10. ... volant ; Alpha. — 11. Sans énergie ou trop énergique ; Un néant presque total. — 12. Entre la liberté et le libertinage.



Solution du n° 136

Horizontalement

I. Factionnaire. — II. Acharné ; Greo. — III. Utilités ; Rio. — IV. Xérès ; Sûreté. — V. Fuie ; Recru. — VI. Urc ; Conspuer. — VII. Opéra ; Us. — VIII. Ah ; Incertain. — IX. Nappée ; Rébut. — X. Tuai ; Lamelle. — XI. Synthétisées.

Verticalement

1. Faux-fuyants. — 2. Acteur ; Hauy — 3. Chirico ; Pan. — 4. Talée ; Pipit. — 5. Iris ; Cène. — 6. Ont ; Morcelé. — 7. Nées ; Nae ; At. — 8. Sûrs ; Remi. — 9. Ag ; Réputées. — 10. Irrécusable. — 11. Reître ; Iule. — 12. Ecœurantes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 137

Horizontalement

1. CHEIILNT. — 2. AORSTT (+ 1). — 3. ABEENRTU. — 4. BEEQSUUU. — 5. ABEILST (+ 5). — 6. BEIORSU (+ 2). — 7. AEIPRRS (+ 7). — 8. ABEILST (+ 5). — 9. ADEEINT (+ 1). — 10. ABCEMSU (+ 1). — 11. AIMRSTU. — 12. DEEMNOR (+ 2). — 13. CEINSSU. — 14. AACINRS (+ 5). — 15. AEIKNS. 16. ACFILRTU.

Verticalement

17. BCLMOOU. — 18. AACILOX. — 19. EILNSUU. — 20. BEIIMQRRU. — 21. AEINSST (+ 5). — 22. EEILQSTTU. — 23. AAEGHIPR. — 24. DEILOSTY. — 25. ACDEENPSU. — 26. ABEINRTV (+ 1). — 27. EINOSS. — 28. AAEMPRTT. — 29. AEIRSSS (+ 1). — 30. EGINSS (+ 3).

Solution du n° 136

Horizontalement

1. ENTRESOL (LESERONT). — 2. GUEUSES. — 3. MARCONI, voile triangulaire. — 4. LEGISTE. — 5. GALENE (AGNELE, GLANEE, LANGEE). — 6. CREMONES (ECREMONS). — 7. INERTIES. — 8. NAIVETE (EVENTAI). — 9. RASANCE (ARCANES, CANERAS, CARENAS, CASERNA SERANCA). — 10. SPIRACLE (CLAPIERS, PICARELS, PLACIERS). — 11. RACORNIE (CORNERAI). — 12. OCCIPUT. — 13. ASOCIAL (COALISA). — 14. NERPRUN.

Verticalement

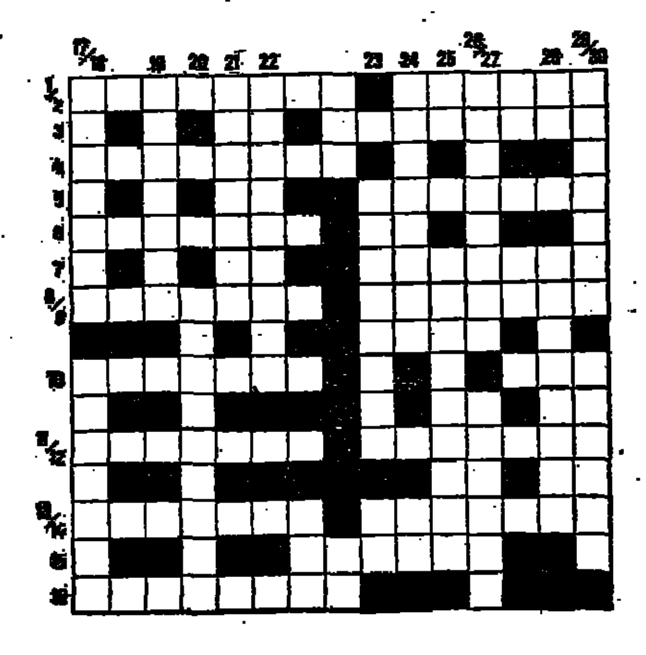
15. EGLEFIN. — 16. IODLERA (ORDALIE). — 17. ULNAIRES (LAINEURS, LUNAIRES). — 18. TEGUMENT. — 19. RUINERA (RAINURE, REUNIRA, URINERA). — 20. POLYSOC. — 21. CIVAISME (VICIAMES). — 22. ESTAFIER (FETERAIS, REFAITES, TARIFEES). — 23. CHARCUTE (CATCHEUR). — 24. ORGANISE (AGONISER, AGREIONS, EGARIONS, RONGEAIS, SOIGNERA, SONGERAI). — 25. COHESIF. — 26. FEINTER (FIENTER, FIERENT, FREINTE). — 27. SIZERIN, passereau. — 28. MURETIN (MINUTER, MUTINER).

Courrier des lecteurs

A.C. 132, n° 22. Anagramme 1981 d'ASSAINI : ANISAIS. (M. Périssé, Toulouse, et Mme Castaing, Bordeaux).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

★ Jeu déposé.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Controverse autour d'Arno Breker

Faut-il exposer Arno Breker, un des sculpteurs les plus en vue sous le III[e] Reich ? Pour les responsables de l'exposition « Paris-Paris 1937-1957 » qui, à Beaubourg, succédera aux « Réalismes », la réponse est oui : trois œuvres du sculpteur — la Tête du guerrier blessé, *le buste de Wagner et un petit bas-relief — devraient figurer dans la salle consacrée à la période de l'occupation : en mai 1942, une exposition Arno Breker avait lieu à l'Orangerie.*

Pour beaucoup d'artistes dont les œuvres seront présentées à « Paris-Paris », la réponse est non. Sous le titre « Les artistes dégénérés *contre la présence d'Arno Breker au Centre Pompidou », ils font circuler une pétition dont voici le texte :*

« En 1942, grâce à la puissance de feu des armées hitlériennes, Arno Breker, sculpteur médiocre, occupait l'Orangerie.

» Pendant ce temps, dans toute l'Europe occupée, des artistes étaient éloignés des cimaises parce qu'ils étaient juifs, résistants, exilés ou prisonniers. Hitler pourchassait « l'art dégénéré », d'une part ; de l'autre, il était le mécène d'Arno Breker, son sculpteur préféré.

» En 1981, pour les organisateurs de l'exposition « Paris-Paris » au Centre Pompidou, le gangstérisme artistique devient un fait culturel entrant dans le cadre de la nostalgie et du renouveau nazis. Un autre « Nach Paris » d'Arno Breker provoquera de nombreux remous.

» Les organisateurs en ont-ils mesuré les conséquences (1) ? »

Peut-on exposer Arno Breker ? Cela ne dépend-il pas de la manière dont on s'y prend, du choix des œuvres, de ce qui va l'entourer, des commentaires qui l'accompagnent ? Au musée, le témoignage, si c'est de cela qu'il s'agit, peut vite devenir autre chose. Le musée blanchit, innocente, sacralise, coupe de l'histoire si facilement. On sait que les sculptures de Breker doivent se retrouver notamment face aux gouaches de Paris-Métro, *de Dubuffet ; aux* Rues de Paris, *de Fougeron ; à l'*Hommage à Callot, *de Gruber ; à l'*Adieu, *d'Henri Laurens ; au* Désir attrapé par la queue, *de Picasso.*

Trois œuvres de Breker, c'est peut-être trop ou pas assez. Trop : si on veut simplement rappeler l'exposition de 1942, on peut se contenter de documents ; il y en a qui nous font glisser vers le chapitre de la collaboration et de l'ambiguïté de nombreux esthètes parisiens. Breker avait beaucoup d'amis à Paris, où il avait été l'élève de Maillol et de Despiau. Pas assez : si on veut permettre de se faire une idée exacte de l'œuvre d'Arno Breker, il faudrait y ajouter du vrai monumental, de ces athlètes au regard clair, musclés, sains, héroïques, dévoués et bons camarades, calqués sur les grands champions aryens et la sculpture grecque ; de ces statues pour chancellerie ou rue de Berlin remodelée à l'échelle du Reich par Albert Speer, l'architecte de Hitler, et ami de Breker, le sculpteur de Hitler. Les portraits, ce n'était pas l'essentiel dans cette période, pour un sculpteur qui, après la découverte du David *de Michel-Ange, décidera de s'adresser directement au peuple sur la place publique, dans un langage simple, direct, universel... Hitler n'aura plus qu'à cueillir.*

Peut-on parler, écrire, sur Arno Breker ? Autre question que pose cette fois Bernard Noël, en toute connaissance de cause, dans son essai Arno Breker et la sculpture officielle, *qui devait servir de préface au livre abondamment illustré,* Arno Breker, soixante ans de sculpture *(Jacques Damase éditeur), mais qui a été publié à part, l'artiste refusant le point de vue qui y est exprimé.*

Bernard Noël a rencontré le sculpteur l'été dernier dans sa retraite de Düsseldorf, a navigué parmi les éphèbes callipyges, les apollons d'olympiades, les dieux immenses, qui hantent son jardin, son « patrimoine » échappé à la destruction et enrichi de nouveaux modèles.

L'écrivain a questionné Breker, et écrit sur lui, pour « voir ». Et l'on y voit le sculpteur plaider pour le « caractère intemporel et non engagé de son œuvre », *manifester son dévouement à une cause et une seule, l'Art. Et Bernard Noël d'être quelque part fasciné par la destinée de cet homme qui ne comprend toujours pas pourquoi il n'est pas réhabilité ; et d'être choqué d'entendre, en 1980 :* « Sous le régime national-socialiste, aucun artiste n'avait de souci, aucun ! Chacun disposait des ressources nécessaires pour poursuivre son œuvre. » *Autrement dit, les « dégénérés » n'étaient pas des artistes. Ainsi, on progresse vers la définition d'un art officiel, capable de se prêter à tous les régimes totalitaires. Staline avait demandé à Breker de travailler pour lui. Il ne l'a pas fait.* « Je le regrette, *dit-il,* parce qu'il a laissé la culture intacte... »

« Je redoute un monde, *dit Bernard Noël,* où Arno Breker serait une valeur indiscutable, et je redoute également un monde où il serait interdit de parler de lui. »

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARNO BREKER, soixante ans de sculpture (1919-1980), éditions Jacques Damase, environ 175 francs.

(1) Les signataires sont : Pierre Alechinsky, Karel Appel, Jean Bazaine, Pol Bury, Jean Degottex, Hans Hartung, Wilfredo Lam, Alfred Manessier, Etienne Martin, Matta, Jean Messagier, Miro, Zoran Music, Edouard Pignon, Pierre Soulages, Antoni Tapiès, Bram Van de Velde, Zao-Wou-Ki.

UN ACCORD SEITA - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'œuvre gravé d'Edouard Pignon

La galerie d'expositions de la SEITA, qui a accueilli récemment un hommage à Paul Grimault (*le Monde* du 2 janvier), deviendrait-elle une succursale de la Bibliothèque nationale ? Ou son mécène ? Aux termes d'un accord, elle accepte en tout cas de présenter quelques enrichissements du département des estampes. Grâce au don d'une part importante de son œuvre gravé, Edouard Pignon méritait d'inaugurer cette formule de coopération. Cet apport complète la collection de la rue de Richelieu et permet d'en avoir une vue globale, avec 184 pièces, le fruit de trente-cinq ans de travail, d'un travail de lithographe et de « taille-d'oucier » parallèle à la production picturale — mais comment différencier l'une de l'autre, sinon par les procédés utilisés ? C'est la même œuvre, c'est la succession, l'imbrication des mêmes thèmes, des mêmes « séries ». Tout Pignon se retrouve dans ces épreuves souvent rares, le Pignon militant et le Pignon épanoui des nus plantureux.

Regardons Pignon au fil des années, se dégager des influences des deux ou trois maîtres incontestés qui avaient marqué ses débuts, abandonner un art trop cérébral pour devenir ou redevenir lui-même : un peintre de tempérament. Déjà les planches « refusées » pour *Blasons*, de Maurice Scève, sont plus charnelles que les lithographies, au trait élégant et épuré, du poème quintessencié, publié en 1945.

On le répète : l'estampe va de pair avec la peinture. Pignon s'est initié de bonne heure à la lithographie chez Dayez et chez Mourlot, à l'eau-forte et à l'aquatinte dans l'atelier des frères Crommelinck. A la pointe et au burin, il avait illustré *L'homme qui se ferme*, de Guillevic. Seulement, en pleine possession de son métier, il ne cède à nulle virtuosité dans la pratique de ces techniques. La toile le requiert.

Pignon n'a pas attendu 1952 pour incorporer ses mineurs aux grandes visions d'*Ostende*. Profitant de la gamme offerte par la litho, le coloriste s'en donne à cœur joie dans les différentes versions où voiles et filets se déploient comme de somptueuses tentures. Et telle épreuve plus tardive (1955) enchante par ses tonalités rouges et orangées, qui, de plus en plus, seront les couleurs de prédilection de l'artiste.

Sans doute Pignon sera conquis par la Provence, mais c'est à sa Flandre qu'il reste fidèle, si l'on en juge par la persistance du thème du coq et des combats de coqs. Ils ont dû laisser une trace profonde chez l'enfant de Bully-les-Mines. De 1958 à 1977, il est peu d'années où le coq, avec son bec féroce, son œil sans douceur ne soit « portraituré » dans toutes ses attitudes, haussé à la taille d'un mythe.

Le thème de la guerre n'est pas loin. A Pignon, qui préfère sûrement les pacifiques travaux des paysans maintes fois célébrés, de la dénoncer, qu'il illustre *Les mascarades*, de Ronsard, ou qu'il pousse les têtes de guerriers sanguinaires jusqu'à la caricature. On nous permettra, toutefois, d'émettre une secrète préférence pour le graphisme noir sur blanc de plus d'une composition.

Voici, enfin, l'invasion des nus, qui déferlent depuis une dizaine d'années : nus blancs, nus rouges, nus roses, nus orangés, nus cramoisis. Le *Nu blanc au parasol*, par exemple, fait notre bonheur. Il en est qui sont associés à des clowns et font partie des hommages à Federico Fellini. La vitalité de Pignon a changé de signe. Ces larges plages de chair, d'une sensualité toujours renouvelée, ne sont pas l'aveu d'un cœur pacifié. On ne pense pas seulement aux affiches qui, elles aussi, ont leur mot à dire et ne s'en privent guère. En quelque sorte, elles expriment ce que Verlaine appelait « la fureur d'aimer ». Que ce fallacieux statisme ne gomme pas, aux yeux du visiteur, la turbulence de l'œuvre gravé dont Mme Marie-Cécile Miessner, sous la direction de Mme Françoise Woimant, a dressé le catalogue, nous offrant la réplique, le microcosme de l'œuvre peint.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, de 11 heures à 18 heures, sauf dimanches et jours fériés. Entrée gratuite. Jusqu'au 17 avril.

THÉATRE

« VU DU PONT », d'Arthur Miller

La chance de Raf Vallone

Un docker italien du port de New-York est amoureux de sa nièce, orpheline, qui habite chez lui. Pour la séparer de son fiancé, un autre immigré italien, mais sans papiers, car venu clandestinement, il dénoncera celui-ci à la police. Désavoué par son entourage, il se suicidera.

La pièce d'Arthur Miller, *Vu du pont*, est essentiellement psychologique : une histoire d'amour qui finit mal. L'émigration italienne, les travailleurs du port, sont un background, sans plus. On remarque une ambition de l'œuvre vers le drame fort ou la tragédie moderne, avec intervention d'un « chœur » réduit, qui commente direct au public.

Il n'est pas possible de voir en Arthur Miller un grand écrivain. C'est de l'honnête artisanat. Les quelques références au social sont sympathiques mais sonnent faux. Quand un homme comme Genet évoque, dans ses romans, la prison, les assises, il peut oser les plus folles échappées, il est toujours juste. Quand Arthur Miller touche aux dockers, il peut s'en tenir à des propos prudents, il est à côté. Il faut dire que la traduction est de Marcel Aymé, dont la compétence en matière de prolétariat portuaire n'est pas évidente.

Pour défendre le talent d'Arthur Miller, on évoque souvent les *Misfits*, le dernier film de Monroe. Mais la mise en scène est de Huston, Monroe était admirable, et d'Arthur Miller se réclamaient surtout des dialogues interminables et bien lourds sur la guerre, entre anciens combattants.

Françoise Christophe interprète *Vu du pont* en actrice chevronnée, avec détachement. Raf Vallone a une chance folle d'être italien, son jeu s'en trouve transposé et doté de beaucoup de charme, au regard de l'ingrat quartier de la gare Saint-Lazare où se trouve situé le théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Paris, 20 h. 30.

« LA BÊTE DANS LA JUNGLE », à Saint-Denis

La femme-sphinx et le beau ténébreux

Le décor de Roberto Plate, qui fait danser ensemble vérité et fiction, évoque une architecture religieuse encastrée dans un château. Plutôt que l'église en soi, Roberto Plate figure avec beaucoup de talent l'alliance de silence, de recueillement, d'énigme, et aussi de petit vertige horizontal, qui gagne la plupart du temps les êtres humains présents dans une église.

Cependant, ce lieu n'est pas une église. C'est la demeure d'une femme qui évolue dans les allées de pierre, les portes de cuir et les nappes obliques de soleil.

Il y aura plusieurs tableaux. Le décor aura changé d'axe. La femme aura changé de robe. C'est Delphine Seyrig (1). Elle a une démarche simple, et souveraine. Une voix d'archet, comme si pour prononcer chaque phrase isolée elle sortait doucement de son étui un Stradivarius précieux, puis l'y remettait. Elle est un virtuose de l'art de l'acteur. Mais elle sait se mettre à portée de public, car elle dispose d'une faculté d'humour.

Face à cette femme-sphinx qui veille dans son château, un homme fait modeste figure : il se regarde placer sa tête, il s'écoute dire des choses de poids. Il est le beau ténébreux vide et qui ne le sait pas trop. Il est joué par Sami Frey.

Que se disent, pendant deux heures trente sans entracte, cette femme et cet homme ? Des élégances, des manières de devinettes. Jouent au chat et à la souris. Font des mystères de pas grand-chose. Ils vivent dans la même maison. Ils mourront un jour. Ils alignent des phrases, en attendant. Le metteur en scène Arias a indiqué merveilleusement, dans la première demi-heure, par une pavane prosaïque de gestes inachevés, les aléas d'une rencontre.

D'une nouvelle profonde et riche de Henry James, le dramaturge James Lord a fait une piécette plutôt faible. La traduction de Marguerite Duras, exacte, belle, n'est pas en cause.

Cette présentation de haute dimension, de haute interprétation, donne un semblant d'apparence à une œuvre qui existe peu. Mais il est probable que, joués sans faste, ces dialogues maniérés relèveraient d'une soirée mineure, du café-théâtre.

Au piano, Carlos d'Alessio meuble les vides, et aussi les misères, en modulant une jolie musique de bar style pastiche de Kabalevski et Satie réunis. C'est bien venu.

M. C.

★ Théâtre de Saint-Denis, 20 h. 30.

(1) *Le Monde* du 26 février.

■ Le SYNDEAC — Syndicat national des directeurs d'entreprise d'action culturelle — s'élève contre le bilan établi par le ministère de la culture et de la communication, diffusé à l'occasion de la conférence de presse de Marcel Maréchal (« le Monde » du 13 mars).

Le SYNDEAC rappelle que, à l'exception de quelques opérations ponctuelles (Chaillot, le Théâtre du Rond-Point), l'ensemble de la décentralisation a obtenu une augmentation moyenne de 7 % pour 13,5 % d'inflation, proteste contre le fait que les professionnels soient associés à une telle politique, s'étonne de voir mentionnée la participation d'élus que, pour sa part, il n'a pas rencontrés au cours des concertations.

MUSIQUE

La « Troisième Symphonie » de Georges Hugon

A sa mort, en juillet dernier, Georges Hugon laissait une Troisième symphonie *inachevée, dont deux mouvements avaient été écrits quatre ans plus tôt. L'Orchestre de Paris en a donné le 19 mars une excellente première audition sous la direction vibrante et précise d'Emmanuel Krivine. L'humanisme dont témoignent toutes les œuvres du compositeur s'y exprime une dernière fois à travers le personnage de Prométhée. Dans le premier mouvement* (Présence de Prométhée — les Entités dormantes), *on admire le bondissement initial, la richesse des couleurs rares, la belle plastique du discours complexe, tandis que le second* (la Flamme intérieure), *après un début mystérieux et menaçant, perd un peu de sa sève et de son originalité dans ces dessins de flammes stériles des cordes qui montent et explosent à travers les percussions. Mais ce n'était là qu'une transition vers* la Souffrance de Prométhée *et* la Danse tourbillonnante des êtres *qui devaient couronner la symphonie.*

Au même concert, la pianiste hongroise Annie Fischer jouait le Concerto en mi bémol *K 482, de Mozart. Peut-être l'œuvre est-elle un peu perdue dans la salle du Palais des Congrès, mais l'interprétation nous a paru souvent terne, manquant d'intensité et de lyrisme profond dans* l'andante, *qui est pourtant l'un des plus sublimes, tout proche de* Cosi fan tutte, *et insuffisamment ouverte à tous les souffles de la spontanéité et du génie. Technique honorable, un peu trop volubile, par moments un peu sèche de la pianiste, mise au point insuffisante de l'orchestre, malgré la qualité de ses solistes. Et parfois cependant le regard, le son, la grandeur de Mozart.* — J. L.

★ Ce programme, qui s'achevait par *Schéhérazade*, de Rimski-Korsakov, sera rejoué samedi 21 à 19 heures du matin, au Théâtre des Champs-Elysées.

« L'Amour des trois oranges » à Lyon

Entre la création de l'admirable David et Jonathas *de Charpentier et les quatre journées de* l'Anneau du Nibelung *monté par Nicolas Joël, l'Opéra de Lyon s'est offert un temps de divertissement — on n'ose dire de « détente » — en montant une comédie échevelée,* l'Amour des trois oranges *de Prokofiev, comme un exercice sportif destiné à faire fonctionner à plein les muscles et les poumons, et à conforter la bonne humeur d'une troupe en grande forme. De fait, on s'amuse autant sur le plateau que dans la salle avec ce chef-d'œuvre paradoxal où le compositeur russe, à la suite de Carlo Gozzi, se moque de la tragédie dans une aventure sans queue ni tête à la* Hellzapoppin.

Un prince hypocondriaque, parce que *nourri de mauvaise littérature par des conspirateurs, retrouve la gaieté en voyant tomber la mauvaise fée Morgane, cul par-dessus tête. Furieuse, Morgane le condamne à subir « l'amour des trois oranges ». Le prince conquiert celles-ci aux dépens d'une abominable cuisinière armée d'une louche redoutable. Dans le désert, les oranges se révèlent être des princesses mourant de soif, seule la troisième est sauvée* in extremis *grâce à des spectateurs obligeants, farouches partisans de la* comédie, *qui apportent un seau d'eau. Elle file alors le parfait amour avec le prince, avant de se voir changée en rat par la méchante fée, mais tout s'arrangera au terme d'une longue poursuite et les conspirateurs seront punis.*

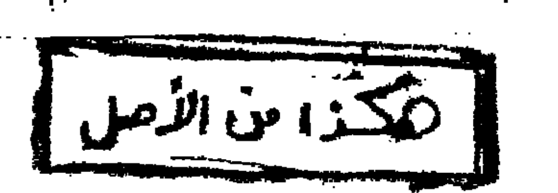
Comme Gozzi, Prokofiev utilise les armes les plus insidieuses pour se moquer des genres consacrés, qu'il tourne et retourne en dérision avec une verve incomparable, mais aussi un plaisir d'enfant et parfois une malice tendre, une poésie quasi ravélienne qui excluent toute sécheresse (cf. le Monde *du 3 mars 1971).*

Pour souligner le côté « abstrait et artificiel », le comique de gestes et de mouvements issu de la commedia dell'arte, *Louis Erlo et Jacques Rapp jouent d'une mise en scène en blanc et noir, avec par exemple de grands panneaux blancs qui se déplacent à toute allure pour former sans cesse de nouveaux décors, comme un labyrinthe où l'on perd la tête, et les habits noirs des chœurs en cohortes ennemies (les « ridicules » et les « lyriques »), sur lesquels ressortent de fines touches de couleurs vives et adorables : grand cordon rouge du roi, gilet vert du bouffon, pointes sanguines dans les robes des choristes, etc.*

D'une distribution étincelante, trop nombreuse pour qu'on puisse mentionner chacun, citons, à titre d'exemple, le Truffaldino désopilant de Rémy Corazza, le prince de John Stewart qui allie étrangeté, comédie et mystère, le roi de trèfle, délicieuse baudruche, de Jean Laine, la cuisinière croquemitaine de Pali Marinov et l'exquise Ninette de Colette Alliot-Lugaz, bien entourés par les chœurs de Lyon et de Sofia, ainsi qu'un orchestre de Lyon allègre, souple et brillant sous la direction fougueuse et pleine d'humour de Roman Zeilinger.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 22, 24, 25, 27 et 28 mars.



هكذا من الأصل

CINÉMA

« LE REGARD DES AUTRES », de Fernando Solanas

Le miroir de l'âme

Deux films coup sur coup abordent de front la situation des handicapés, *l'Amour handicapé* de la cinéaste suisse alémanique Maries Graaf (1) et *le Regard des autres*, du cinéaste argentin Fernando Solanas, exilé en France. Un troisième, *Bon pied bon œil et toute sa tête*, du groupe Cinéthique, que nous n'avons pas encore vu, tente de poser une grille d'interprétation marxiste.

L'écho considérable rencontré à Paris par *l'Amour handicapé*, film d'abord rejeté par les salles d'art et essai classiques, n'a pas suffi à ouvrir automatiquement la voie au *Regard des autres*, film français pourtant remarqué au dernier Festival de Cannes dans la section Perspectives. Il entame aujourd'hui une carrière en sauts de puce dans douze salles municipales de la périphérie parisienne, qu'il espère poursuivre à travers une douzaine d'autres salles de la banlieue et en province. Entre-temps le film sortira dans la capitale.

L'Amour handicapé est un film presque juvénile, né d'une expérience de groupe prolongée sur une certaine durée et centrée sur quatre handicapés de naissance, l'histoire d'une commune d'un nouveau genre. *Le Regard des autres* aborde un sujet voisin et pourtant radicalement différent, jette une note discordante qui provoque un haut-le-cœur chez bien des spectateurs : Fernando Solanas et Monique Saladin, sa collaboratrice dans la préparation et le tournage du film, ont rencontré vingt-quatre handicapés, la plupart non handicapés de naissance. Certains d'entre eux menaient une vie pleine jusqu'à l'accident stupide qui les a cloués sur un lit d'hôpital ou un fauteuil roulant.

Por ceux qui ont vu *l'Heure des brasiers*, en 1968, et *les Fils de Fierro*, en 1978, *le Regard des autres* est bien l'œuvre du même cinéaste progressiste, au sens le plus fort, le plus généreux, le plus pénétrant. Dur par moments, aux limites de l'insupportable dans ce qu'il nous demande d'affronter, *le Regard des autres* interroge d'abord la société, et le simple spectateur, avec une franchise gênante.

« Apprendre à voir les choses »

« C'est en septembre 1979 qu'on m'a proposé de tourner un document qui pourrait aider à l'insertion sociale des handicapés, explique Solanas. *Je me suis posé, comme toujours, le problème de savoir à qui l'on s'adresse et pourquoi on fait un film.*

» J'avais un point faible, je n'étais pas un spécialiste, je n'avais pas étudié assez profondément le sujet. Mais mes limitations pouvaient se tourner en avantage : je jetais un regard absolument neuf sur la question. J'ai fait tout mon possible pour garder cette fraîcheur du regard, cette capacité d'étonnement qui, autant que la capacité d'indignation, est fondamentale face à n'importe quelle réalité. Il faut apprendre à voir les choses que les autres ne voient pas.

» Nous avons beaucoup discuté, Monique Saladin et moi, pendant deux mois, à partir d'un ensemble d'idées de base que nous a apportées le laboratoire de recherche Brigitte Frybourg sur les handicapés, du Conservatoire national des arts et métiers. J'ai ainsi réuni un certain nombre de renseignements. Nous sommes partis à la recherche de cas vécus, nous avons effectué une sélection parmi ces cas. Dans tous les entretiens que nous avons eus avec des handicapés, ce qui revenait au premier plan, c'était le regard des autres, le rejet du handicapé par la société. On sent se développer une sorte de culpabilisation. Et puis il y a une dimension proprement psychologique, intérieure.

» Du jour au lendemain, après un accident de moto ou de voiture, vous ne pouvez plus marcher, plus faire l'amour. Quand on a une famille, une femme, des enfants, c'est terrible. Monique Saladin et moi avons tenu à insister sur cet aspect des choses, quitte à laisser de côté quelques-uns des problèmes de type économique, social, soulevés dans les autres films.

» La société dit qu'on est handicapé par rapport au travail, mais on n'est pas handicapé par rapport à la société. Si je suis pianiste et que je me casse un doigt, je suis handicapé par rapport à mon métier. Il y a bien une situation objective du handicap, le doigt du pianiste... Le handicap produit avant tout une diminution psychologique incroyable, avec tous les traumatismes qu'engendre n'importe quelle forme de handicap. Peut-être parce que, à un moment de ma vie, j'ai failli faire des études de médecine, ou parce que j'ai plusieurs amis psychanalystes ou psychothérapeutes. J'ai trouvé un peu désolant le panorama offert par la France en ce domaine. C'est pourtant chez vous qu'est née, d'une certaine façon, la psychologie. On relève une curieuse absence de mise en valeur de ce domaine. J'y ai vu une indication de travail.

» Je voudrais insister sur le rôle capital qu'a joué dans le Regard des autres, outre Monique Saladin, ma collaboratrice au montage, Jacqueline Meppiel. Nous avons scruté pendant des mois ces visages qui nous parlaient. Le visage de l'être humain, c'est le miroir de l'âme. Il y a un problème de la beauté intérieure. Je me sens de plus en plus attiré vers les choses fondamentales. Et là, le cinéma reste irremplaçable. »

LOUIS MARCORELLES.

★ Après sa présentation à Stains, le 20 mars, *le Regard des autres* sera projeté les 25, 27 et 28 mars au Cosmos à Fontenay-sous-Bois : au Théâtre Paul-Eluard, à Choisy-le-Roi, les 29 et 31 mars. Ensuite à Arcueil, Bondy, Gagny, Orly, Gennevilliers, Trappes, Vitry-sur-Seine, Chevilly-Larue, Champigny-sur-Marne.

(1) *Le Monde* du 21 février.

■ Un film du cinéaste turc Yavuz Ozkan, « le Chemin de fer », sera présenté le 21 mars, à 17 h. 30, par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), à l'occasion des états généraux de la lutte contre le racisme (salle de l'A.S.I.E.M., 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris).









SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Visitation de l'Inde : Cité internationale, La Galerie (589-38-69), 20 h. 30.
Colporteurs d'images : Galerie Nane Stern (705-52-76), 19 h. 30.
Mic Parade : La Tanière (337-74-39), 20 h. 30.
Alexandre Reverend, 20 heures, La Grande Shirley, 21 h. 15, Comédie de Paris (281-00-11).
Amour et poésie : Théâtre 13 (589-05-99), 20 h. 30.
Glaces : Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30.
L'Illusion comique : Aubervilliers, Théâtre de la commune (833-16-16), 20 h. 45.
La Nuit des rois : Boulogne T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30.
Tell Me, Marie-Stuart (508-17-80), 21 h.
Et cric et crac, Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30.
Festival du théâtre populaire d'intervention, Levallois, M.J.C. (270-83-84), 21 h.
Loup, y es-tu ? Plessis-Robinson, Centre Gérard-Philipe (631-15-00), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 18 h. 15 : Conférence G. Ligeti.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Sertorius.
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Henri Tachan.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Figuren Theater Triangel.
Centre G.-Pompidou (277-12-33), débats, 19 h. : Serge Sautreau ; cinéma, 19 h. : Maria Klonaris, Kateunis Thomadaki ; 18 h. : l'armée américaine ; danse, 18 h. 30 : Centre national chorégraphique de Rennes.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit Déjeuner chez Desdémone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lluis Llach ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Cendrillon.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic Athévains (356-27-10), 20 h. 30 : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Germination II.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 20 mars

Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité Internationale Universitaire (589-38-69), Grand théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel masculin ; La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Antigone.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl.
Théâtre de la mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (342-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Camisole blues.
Café de la gare (278-52-51), 19 h. 15 : le Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Duo S. Ferry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Goun.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Opera Night (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein (dern.).
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Le Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
La Tanière (337-74-39), 23 h. : D. Desmas.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex ; 23 h. 30 : P. Chevalier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer, G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye !
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

American Center (321-42-25), 21 h. : Tirana.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Trudy Kressel.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Cie Tamar.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : O. Cougoule.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30, Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Malambo Latino.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Riou. P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : H.-F. Thiefaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 23 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. 30 : Bob Kerky.
Palais des sports (828-30-48), 21 h. : Holiday on ice.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Chorale de Sèvres (Glück, Chabrier, Debussy).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : F. Gulda (Mozart).
Crypte Sainte-Agnès, 22 h. : J.-Cl. Mara, P. Stings.
Lucernaire, 19 h. 30 : Cl. Gonzales (Bach, Busoni, Mozart, Chopin...) ; 21 h. : P. Ferrette, P. Ruby (Leuwes, Scarlatti, Albeniz, Duarte).
Galerie A.-Oudin, 20 h. 30 : G. Buquet.
F.I.A.P., 20 h. 30 : A. Stajic, M.-P. Soma (Beethoven).
Eglise Saint-Jean, 21 h. : J. Sachs, A. Marie, D. Comtois (Bach, Haendel).











SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : A l'Ouest rien de nouveau, de L. Milestone ; 19 h. : Le cinéma grec : les Protecteurs, de P. Tassios ; 21 h. : *Mister Freedom*, de W. Klein.

BEAUBOURG (276-55-57)

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : Sous l'Inquisition, de R. Oswald ; 17 h. : l'Enfer à dix ans, d'Y. Akika, G. Bendeddouche, A. Bouguermouth ; 19 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnett.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPACE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Passy, 16e (288-62-34).

BRUBAKER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). V. f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie 8e (359-41-18).

ÇA PLANE LES FILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (359-52-43).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.

C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE CHINOIS (A., v.o.-v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), *Tourelles, 20e (364-51-98)*.

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Athéna, 12e (343-00-65).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : *Studio Raspail, 14e (320-38-98)*.

DINASTY (Ch.-Taïwan, v.f.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

FAME (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA FIANCEE DU PIRATE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat., Athéna, 12e (343-00-65) H Sp.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES MOTOS SAUVAGES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-10-03) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA PROVINCIALE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RECHERCHE (Ira., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (700-72-86) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-30-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ZOLTAN (A., v.f.) (**) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-TOI, J'ARRIVE, film américain d'Alvin Rakoff. V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR, film belge de Chris Vermocken : Olympic, 14e (542-67-42).

LE CHENE D'ALLOUVILLE, film français de Serge Penard : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétans, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

LE CONCOURS, film américain de Joël Oliansky. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de W. Sachs (**) V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les festivals

FESTIVAL BOGART, v.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : La mort n'est pas au rendez-vous.

CINE-SEINE, 5e (325-95-99), v.o., en alternance : India Song, la Hyène intrépide, la Dernière Femme, De la vie des marionnettes, Rockers, Répulsion, Moi, Pierre Rivière...

Le shérif est en prison, Qui a peur de Virginia Woolf ?, les Nouveaux Monstres, le Combattant des sept tigres.

HOMMAGE A RENE CLAIR, Studio, 9e (770-63-40) : A nous la liberté, le Million, 14 Juillet, Sous les toits de Paris, Le silence est d'or. — Séance spéc., 12 h. (sauf mardi), film vidéo : Profession : comédienne.

MEL BROOKS, v.o., Cluny-Palace, 5e (354-07-76) : le Grand Frisson.

LUIS BUNUEL, v.o., Palais des Arts, 3e (272-62-98) : 14 h. : la Mer. Don Quintin ; 16 h. : Viridiana ; 18 h. : la Montée au ciel ; 20 h. : la Vie criminelle d'Archibald de *la Cruz* ; 22 h. : *la Mort en ce jardin*.

STUDIO GALANDE, v.o., 5e (354-72-71) : 12 h., 16 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : les Damnés ; 18 h. 50 : Flesh Gordon (**) ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30, 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.

LA CAMERA ILLUSION : Semaine de film documentaire et d'ethnologie : Marais, 4e (278-47-86) : Dedans le sud de la Louisiane. Les chemins du square.

J. CAGNEY, v.o., *Studio Bertrand*, 7e (783-64-66) : A chaque aube, je meurs ; Johnny le vagabond ; le Pauvre en liberté.

FILMS DU TIERS-MONDE, v.o., Haussmann, 9e (770-47-55).

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : I. 13 h. 15, J., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h., Mer., S., D. : la Flûte enchantée ; 15 h. 30, J., V., L., Mar. : Heart Beat ; 17 h. 45 : L'important c'est d'aimer ; 19 h. 45 : Amarcord ; 22 h. : *Breaking Glass* ; V., S., 24 h. 15 : Easy Rider. — II. 13 h. 45, Mer., S., D. + 16 h. 10, Mer., S., D. : le Seigneur des anneaux ; 13 h. 45, J., V., L., Mar : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 10, J., V., L., Mar. : Mes petites amoureuses ; 18 h. 30 : J'irai cracher sur vos tombes ; 20 h. 30 : A bout de souffle ; 22 h. 15 : Pierrot le fou ; V., S., 24 h. : Panique à Needle-Park.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.) : I. 13 h. : Molière (1re époque) ; 15 h. 15 : Molière (2e époque) ; 17 h. 30 : les Damnés ; 20 h. 5 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Taxi Driver ; V., S., 24 h. 15 : Bonnie and Clyde. — II. : Cary Grant : 14 h. : Sylvia Scarlett ; 16 h. : l'Impossible Mr. Bébé ; 18 h. : Honey Moon ; 20 h. 15 : My Favorit Wife ; 22 h. : Soupçons ; V., S., 24 h. : Rollerball.

RIVOLI-CINEMA (v.o., v.f.), 4e (272-63-32), 12 h. 10 : Courts métrages burlesques américains ; 14 h. : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : Buster Keaton s'en va t'en guerre ; 18 h. : les Disparus de Saint-Agil ; 20 h. : l'Ange exterminateur ; 22 h. : Un chien andalou + Freaks.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une Nuit à l'Opéra.

ELIA KAZAN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), en alternance : America-America ; Baby Doll.

TEMPLIERS (v.o.), 3e (272-62-98), en alternance : Goldorak ; le Shérif est en prison ; The Last Waltz ; les Sentiers de la gloire ; Chinatown ; les Aventures de Titi et de Sylvestre ; le Crabe-Tambour ; l'Année dernière à Marienbad ; la Revanche d'un homme nommé Cheval ; Je t'aime moi non plus.

CINE-POCHE, 3, Luxembourg, 6e (633-97-77) en alternance : v.o., American Graffiti, Quoi de neuf Pussycat, Rachel, Rachel, la Religieuse, Un Eté 42, Lisztomania, Harold et Maude, Mort à Venise, Que le Spectacle commence, Breaking Glass.

PALACE CROIX-NIVERT (v.o.-v.f.) 15e (374-95-04), en alternance : les Aventures de Pinocchio, Aladin et la lampe merveilleuse, la Fée du Temps ; — Festival P.P. Pasolini : Médée, Porcherie, Caligula.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o./v.f., en alternance : Tintin et le Temple du Soleil ; les Voyages de Gulliver ; la Flûte à six schtroumpfs ; le Locataire ; Clair de femme ; Music Lovers ; Délivrance ; Nous nous sommes tant aimés ; Satyricon ; les Mille et une nuits.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), v.o. : les Sept Samouraïs.

RETROSPECTIVE P.P. PASOLINI, Action République, 11e (805-51-33), v.o. : le Décaméron - Orestie africaine.

ESCURIAL, 13e (707-28-04). Festival d'après M. Duras : Moderato Cantabile ; *le Marin de Gibraltar* ; Une aussi longue absence. — Festival Guy Gilles : Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; Clair de terre ; l'Amour à la mer. — Marguerite Duras : la Musica ; Nathalie Grangier ; Détruire dit-elle. — J.L. Godard : Vivre sa vie ; Bande à part ; Une femme mariée. V., S., 0 h. 15 : Cherchez l'idole.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), en alternance : le Voleur de Bagdad ; Tintin et le Temple du Soleil ; les Fourberies de Scapin ; la Sorcellerie à travers les âges ; le Chagrin et la Pitié ; Hester Street ; Extérieur Nuit ; Phantom of the Paradise ; les Chevaux de feu ; Dersou Ouzala ; Bugsy Malone ; C'est la vie ; Family life ; Casanova (F) ; Tommy.

POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES

SPORTS

BOXE

Louis Acariès, champion d'Europe

Le Français Louis Acariès, âgé de vingt-six ans, est devenu champion d'Europe des super-mi-moyens en battant aux points le Yougoslave Marjan Benes, âgé de trente ans, tenant du titre depuis mars 1979. Le Yougoslave, qui revenait à Paris avec une réputation de démolisseur après avoir battu Georges Warusfel, n'est pas parvenu à saper le Français, très bien préparé au cours de la première moitié du combat. Plus fin technicien et redoutable frappeur, Acariès a ensuite pris la direction des opérations, infligeant à Benes un « knock-down », et lui ouvrant les deux arcades sourcilières à la onzième reprise.

Jean-Max Skenadji et Lionel Malabar jouaient jeudi soir un gros banco. Après les déceptions causées par Sylvain Watbled et Hocine Tafer, l'échec du dernier challenger à un titre européen, Louis Acariès, aurait assurément mis un terme aux effort faits par les deux jeunes organisateurs pour relancer la boxe à Paris. D'ailleurs, ils craignaient déjà que le public, échaudé par la triste issue des soirées précédentes, ne commençât à bouder. Ce en quoi ils se trompaient : une foule avide se pressait sous le chapiteau de la porte de Pantin. En *effet*, le retour à Paris du champion d'Europe des super-mi-moyens Marjan Benes *valait à lui seul* le déplacement tellement avait été *forte* l'impression laissée par son combat, en octobre dernier, contre Georges Warusfel, contraint à l'abandon sur blessure à la cinquième reprise. Après Alain Ruocco et Gilbert Cohen, c'était le troisième Français qu'il laissait sur le ring à l'état de loque sanguinolente. « Démolisseur » était le mot qui convenait le mieux pour qualifier cet étrange personnage de nationalité yougoslave qui boxe *sous* licence autrichienne, qui est « managé » par un Allemand de l'Ouest, Willy Zeller, qui s'entraîne à Berlin-Ouest avec le Turc Agamil Yildrim, qui se déplace avec sa sœur, directrice d'une boîte de nuit, et qui déclare écrire des poèmes quand il ne s'occupe pas de son restaurant dans sa ville natale de Banja-Luca.

Etait-ce pour voir Benes « démolir » un quatrième pugiliste français ou bien pour encourager Louis Acariès, que le public s'était déplacé en nombre ? Lorsque les deux combattants se présentèrent sur le ring, l'applaudimètre donna le Yougoslave légèrement favori. C'était dire que les chances du Français étaient mesurées par les « aficionados » à leur aune la plus juste : faible ! Or ce n'était pas l'avis de « Monsieur Jean ». Toujours bon pied, bon œil, le truculent Bretonnel, éternel manager de la porte Saint-Denis. Il s'était engagé plus que de coutume sur l'issue de ce combat. Benes, il l'avait bien observé lors des combats contre Cohen et Warusfel, les deux *précédents Français qu*'il avait envoyés à l'abattoir yougoslave. Et il avait trouvé la solution : tenir six rounds et après frapper fort, puisqu'il manque de résistance. Acariès serait-il l'homme de la situation ?

On lui attribuait habituellement une force de frappe suffisante pour conclure un combat sur un coup. « *C'est un petit Cerdan* » avait dit de lui le manager de son dernier adversaire malheureux, Louis Martin. Il avait préparé ce championnat avec un très grand sérieux. Une petite conjuration des principaux managers parisiens — Jover, Traxel et Gobet — lui avait permis de s'entraîner avec les meilleurs poids moyens et mi-moyens en France. Et il avait juré de ne pas abandonner quoi qu'il arrive. Restait à savoir s'il passerait le cap des six rounds.

L'affrontement commença comme dans un film au ralenti. Acariès était barricadé derrière ses gants, bigleux à force de concentration. Benes bougeait à peine, lançant son gauche sur le front du Français pour enchaîner avec un large coup droit. A des rythmes différents le scénario se reproduisit six fois. Acariès évitait l'orage à tout prix, y compris en plongeant dans les jambes de Benes.

N'avait-il pas pris au sérieux ce match conclu par dérogation pour 200 000 F ? Toujours est-il que le Yougoslave ne trouva jamais la bonne distance et surtout ne put jamais tirer ses salves de coups qui avaient détruit Warusfel.

Et lorsque le juge arbitre appela la septième reprise, Acariès avait à moitié réussi son pari. Il montra aussitôt qu'il pouvait le gagner : en rompant sur l'un des multiples accrochages, il ébranla Benes par une série gauche-droit à la face. Rompu à tous les travaux du ring, le Yougoslave se plaqua au Français pour bloquer ses bras. Pourtant le cours du combat avait basculé. Benes avançait toujours, lançant ses dangereux coups droits et uppercuts, mais sa garde basse laissait passer les contre dévastateurs d'Acariès.

Dans le coin du Yougoslave c'était la panique. L'entraîneur se tenait en permanence prêt à jeter l'éponge. Au comble de l'excitation, le public sentait qu'il assistait à un grand moment de boxe. Les deux hommes se ruaient avec sauvagerie l'un sur l'autre. Le K.O. semblait inéluctable.

Les rôles étaient inversés : le démolisseur sombrait, le challenger s'imposait. Onzième reprise : en prenant des risques insensés le Français se lança sur le Yougoslave, dont les ripostes restaient mortelles comme celles d'un taureau blessé. *Mais les dieux de la* boxe étaient avec lui : il toucha alors que son adversaire paraissait chasser des fantômes avec ses gants. Compté 8, Benes eut ensuite ses arcades sourcilières fendues coup sur coup. Ruisselant de sang, il se lança à corps perdu dans la dernière reprise, mais il ne tint debout que par orgueil. Acariès lui infligea une terrible leçon et reçut logiquement pour finir la décision des juges.

ALAIN GIRAUDO.

ARTS MARTIAUX

Le kinomichi pour faire l'économie du psychiatre

Si vous avez déjà essayé la gymnastique suédoise, la nourriture macrobiotique, la méditation transcendantale, la psychothérapie de groupe et le jogging, mais que vous ne soyez toujours pas bien dans votre peau, pourquoi n'essayez-vous pas le kinomichi ? C'est en substance ce qu'a proposé, le 17 mars, à la salle Pleyel, maître Masamichi Noro à quelque trois mille personnes apparemment assez convaincues par une démonstration de deux heures, cascades, inspirations-expirations et coups de sabre à l'appui.

Le kinomichi, quès aco ? Littéralement traduit du japonais, c'est *« la voie de la réalisation humaine par le développement de l'énergie »*. Un petit rappel historique est nécessaire pour comprendre de quoi il s'agit. Un Japonais, qui avait été initié aux méthodes de lutte traditionnelle (le budo) à Hokkaido, à la fin du siècle dernier, maître Morihei Ueshiba, avait élaboré, à partir de 1920, un art martial, l'aïkido (*« la voie de l'union de l'énergie »*), qui fut enseigné notamment aux officiers de la marine impériale nippone. Le maître, dont la doctrine a été en constante évolution, eut de nombreux disciples, qui à leur tour fondèrent leur propre école. Si bien que, au début des années 60, lors de son introduction en France, dans l'ombre du judo et du karaté, l'aïkido était déjà une discipline, où s'affrontaient clans et tendances à propos de détails techniques apparemment dérisoires. C'est en effet un travers des arts martiaux que d'engendrer des querelles sur l'art et la manière de tordre un bras tout en refusant l'épreuve de vérité que constitue la compétition.

A la fin des années 70, douze à treize mille pratiquants français se répartissaient dans quatre écoles autour d'André Nocquet, Alain Floquet, maître Tamura et maître Noro. Une fédération tenta alors de réaliser la synthèse de ces différents courants et de définir une méthode d'enseignement et de progression française, comme cela avait été fait en judo. Mais l'esprit de chapelle resta le plus fort.

Maître Noro, qui avait beaucoup vécu et qui avait pu méditer en se remettant d'un grave accident, décida, tout comme maître Ueshiba l'avait fait au début du siècle, d'ouvrir sa propre « voie » en faisant l'amalgame des techniques orientales et des pratiques occidentales. C'est ainsi que le kinomichi est né en 1979.

Comme rampe de lancement à son enseignement, il a eu son institut de la rue des Petits-Hôtels où, à raison de 1 650 F à 2 650 F de cotisation annuelle, un millier de disciples ont été initiés. Comme assises techniques il avait une parfaite connaissance des arts martiaux nippons traditionnels et un sens du déplacement proche de la danse. Mais c'est plutôt en termes de marketing qu'on peut définir l'opération de maître Noro : il s'est passionné sur le créneau de l'activité physique, de combat non agressif. Deux affirmations contraires s'annulent. Ainsi d'un art martial il a fait quelque chose qui ressemble à un art de vivre.

Visuellement, le spectacle est surprenant : hormis les exercices de sabre qui sont la transposition pure et simple des cours de kendo (l'art du sabre), ni les spirales sans fin ni les projections du bout des doigts ne se sont révélées très convaincantes. La notion d'adversité ayant été gommée, tout n'était-il plus que simulacre ? Une représentation sur scène a des impératifs à ne pas confondre avec la prestidigitation.

Cela dit, les adeptes du kinomichi semblent bien dans leur peau. Si c'est ce qu'ils recherchent, en leur faisant réaliser l'économie du divan du psychiatre, alors tant mieux. — A. G.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : « Danse sans musique ».
Comédie policière de R. Puydorat et A. Gray, d'après P. Cheyney, mise en scène R. Clermont, réalisation P. Sabbagh, avec C. Marchand, G. Barray, N. O'Hara...

22 h 15 Expressions.
Magazine culturel de C. Welhoff et B. Caufman.
Le chant de la pierre ; Moderne classique : Les sons et la musique ; Un instant d'éternité.

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 La guerre des insectes (1er épisode).
D'après J. Courtois-Debrieux ; adaptation de G. Questi ; réalisation P. Kassovitz ; avec M. Carrière, M. Fernandes, P. Chesnay, etc.
Des insectes envahissent le monde : une histoire d'espionnage bien menée.



21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Cinéma-mensonge et cinéma-vérité.
Avec P. Reichenbach (« Le monde a encore un visage »), P. Cauvin (« Nous allions vers les beaux jours »), J. Witta-Montrobert (« la Lanterne magique »), P. Drevet (« les Gardiens des pierres »).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : « Chotard et compagnie ».
Film français de J. Renoir (1932), avec Charpin, J. Lory, G. Pomies, J. Boitel, Mme Treki, M. Dalban, L. Seigner. (N.)
Un épicier de province accepte, à contre-cœur, le mariage de sa fille avec un écrivain bohème. Son gendre sème la pagaille dans le magasin. Mais il reçoit le prix Goncourt, et l'épicier le force à écrire pour exploiter son talent.
Une pièce de Roger Ferdinand filmée par Renoir sans grande conviction. Ce film, peu connu, est surtout plaisant par l'interprétation de quelques-uns des acteurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Dis papa, c'est quoi un surdoué ?
Une émission d'A. Sabas.
Quel crédit accorder aux tests qui mesurent l'intelligence ? Un reportage de P. Aubert et C. Saleza.

21 h 30 Téléfilm : Fumées mauves.
Un comédien à la recherche de son talent volé... Bien décevant.

22 h 25 Journal.



22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

21 h 30, Black and blue : L'école de guitare du G.I.T., en Californie.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le choc amoureux.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Sept Lieder de jeunesse », de Berg ; « « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur », de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. G. Bertini, avec Yvonne Minton, mezzo-soprano (en direct de Stuttgart).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : François-René Duchable, piano, interprète Chopin ; 23 h 5, Vieilles cires : « Concerto pour trois claviers et orchestre en ut majeur », de Bach, par l'Orchestre Philharmonia, dir E. Fischer, avec D. Mathews, R. Smith et E. Fischer.

Samedi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : Escalope de veau aux crabes.
12 h 45 Forum éducation : Aujourd'hui et demain, l'enseignement technique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Feuilleton : Mon fils ; 14 h 40, Plume d'élan ; 14 h 45, Maya l'abeille ; 15 h 10, Le magazine de l'aventure ; 15 h 48, Archibald le magi-chien.
17 h 30 Temps X.
15 h 55 Sport : Rugby.
Eurovision : Tournoi des cinq nations.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Serge Lama.
21 h 35 Série : Dallas.
Election ; réalisation B. Carne ; avec L. Hagman, B. Geddes, J. Davis, L. Gray...
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Le poulet des moines.
12 h 45 Journal.
Avec Yves Montand.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les zoos de la mort.
14 h 25 Récré A 2.
Pinocchio ; à 14 h 50, La caverne d'Abracadabra.
15 h Les jeux du stade.
18 h Sport : Rugby, Tournoi des cinq nations.
Ecosse-Irlande.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Le jambon.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La guerre des insectes.
D'après J. Courtois-Debrieux ; adapt. G. Questi ; réal. P. Kassovitz ; avec M. Carrière, M. Fernandes, P. Chesnay, etc.
Un seul regret : manque le frisson fantastique.
21 h 35 Variétés : Suivez Lecoq.
22 h 30 Les frontières de l'inconnu.
Les frontières de l'espace, par M. Peissel ; réalisation J. Delrieu.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : une exploitation arboricole en Corse.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère des armées.
15 h Téléfilm : Gueule d'atmosphère.
Scénario J.-P. Hubert ; réal. M. Chateau ; avec B. Freyd, H. Pierre, C. Bouchary, etc. (Rediffusion.)
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : La Fontaine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-bécanes.
20 h Les jeux.
20 h 35 Histoires extraordinaires : Le système du docteur Goudron et du professeur Plume.
D'après E. Poe ; réal. C. Chabrol ; avec J.-F. Gareaus, C. Ducados, P. Le Rumeur, etc.
Entre la farce et le cauchemar.
21 h 25 Le pays d'où je viens : Tahiti.
Une émission de M. Dumay.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Hollywood U.S.A.
Portrait de Donald Sutherland.
23 h 10 Festival du court métrage de Lille.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (les astronomes amateurs).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Ambitions et limites d'une politique de la recherche aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec C. Jelemski : à propos de S. Lepri.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (la mer).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Libertins et libertinage.
16 h 20, Livre d'or : Centenaire de B. Bartok, avec le pianiste G. Solchany.
17 h 30, Pour mémoire : Egypte, en remontant le cours du Nil.
18 h 30, Entretiens de carême : De la prière de Jésus à la prière des chrétiens, avec le pasteur D. Atger et le R.P. J. Desseaux.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20 h, De l'eau, de F. Karinthy ; adaptation : R. Richard. Avec : G. Laurent, Y. Marie, G. Tréjean, etc.
21 h 30, Des nouvelles épouvantables, de G. Gorgey ; adapt. : R. Richard (redif.).
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Terre natale : Musique pour les travailleurs et les étudiants étrangers.
6 h 30, Musiques pittoresques et légères : kiosque à musique international (Roger-Roger, Rauber, Scuplet, Walterscholz, Donjon, Sousa, Siebert, Hume, Avon).
7 h 40, De l'opéra bouffe à l'opérette : « le Comte Ory », version originale en français, première partie, de Rossini, par les Chœurs et l'Orchestre du Festival de Glyndebourne, dir. V. Gui.
9 h 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian : l'instrument, prolongement du corps ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Beethoven, Mozart, Wagner) ; 11 h 45, Musique ancienne ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Mefano, Reibel, Denisov) ; 13 h 45, Débat ; 14 h 30, Acoustique musicale (Bach, Berlioz).
16 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Sonate pour violon et piano n° 2 », de Schumann, « Partita pour violon n° 3 », de Bach, « Sonate brève », de Ponce, « le Printemps », de Milhaud, « Nocturne et tarentelle pour violon et piano », de Szymanowski, par H. Szeryng, violon, et R. Gothonin, piano (Festival d'Helsinki, Académie Sibelius, 1er septembre 1980).
18 h, Comment l'entendez-vous ? J.-S. Bach, par Daniel Toscan du Plantier.
20 h 5, Concert (Grand Auditorium, 16 octobre 1976) : « La voix humaine », tragédie lyrique en un acte de F. Poulenc, texte de Jean Cocteau ; « Les mamelles de Tirésias », opéra bouffe en deux actes et un prologue de F. Poulenc, poèmes de Guillaume Apollinaire, par l'Orchestre national de France, dir. J.-P. Marty, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec Jane Rhodes, A.-M. Miranda, J.-C. Benoit, C. Meloni, A. Bartelloni, etc.
23 h, Ouvert la nuit : Genèse (Byrd, Lebègue, Couperin, Rameau) ; 0 h 5, Le dernier concert : les musiques du roi à Versailles (Hotteterre, Jacquet de la Guerre).

Dimanche 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la communauté du centre Jean XXIII dans le grand ensemble des Ulis, prédicateur Mgr B. Bududira.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane, agent spécial.
16 h 35 Sports première.
18 h 20 Feuilleton : La conquête de l'Ouest.
Réal. V. et B. McEveety.
19 h 25 Les animaux du monde.
Sa grandeur, la girafe.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Hold-up extraordinaire ».
Film américain de R. Neame (1966), avec S. McLaine, M. Caine, H. Lom, R.C. Carmel, J. Abott, A. Moss. (Rediffusion.)
Un aventurier britannique prépare, avec la complicité d'une Eurasienne, le vol d'une statue précieuse appartenant à un magnat du pétrole. Rien ne se passe comme prévu.
Un récit en deux volets, beaucoup d'humour, une bonne mise en scène, et Shirley Mac Laine étourdissante de fantaisie.
22 h 15 Paul Le Flem ou cent ans de musique.
Réal. M. Rabinovsky.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 14 h 55, Ecole des fans ; 16 h, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours.
« La Demoiselle de Vallas ». (Rediff.)
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Nana.
D'après E. Zola ; réal. M. Cazeneuve ; avec V. Genest, G. Tréjean, etc.
Deuxième épisode : où Nana, installée à la campagne, poursuit son ravage des cœurs.
22 h 5 Série : Inuit.
Le Groënlandais et le Danemark : Nunarput. Une émission de J. Malaurie.
23 h Variétés : Electronique show.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Emission spéciale sur le Portugal.
15 h 45 Aspects du court métrage français.
« La Petite Annonce », de S. Coustume.
16 h Ecouter le pays chanter.
Faut pas faire la gueule à la vie, avec G. Chelon.
17 h Prélude à l'après-midi : Wagner.
Ouverture de Tannhauser, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Dir. H. von Karajan.
17 h 25 Théâtre de toujours : Henri IV.
Dans le cycle Shakespeare présenté en version originale, tous les mois, grâce à la B.B.C., voici l'une des grandes œuvres de la première période de l'auteur, celle des drames historiques de l'ère élisabéthaine. C'est dans « Henri IV » qu'apparaît, pour la première fois, le personnage de Falstaff.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 L'invité de FR 3 : Georges Simenon.
Une émission de P. Giannoli ; réal. J.-D. Verhaeghe.
22 h 15 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : « la Tête d'un homme ».
Film français de J. Duvivier (1932), avec H. Baur, V. Inkijinoff, G. Jacquet, G. Manes, A. Rignault, L. Noro, Damia. (N.)
Un intellectuel tchèque, échoué à Montparnasse et atteint d'une maladie mortelle, organise un « crime parfait », pour le plaisir de défier la police. Il engage une étrange partie avec le commissaire Maigret.
L'atmosphère Simenon admirablement recréée dans un film qui tient autant de l'étude de caractère que de l'enquête policière. A redécouvrir, pour la qualité de la mise en scène et, face à face, Harry Baur-Inkijinoff.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe au collège Saint-Jean de Passy.
11 h, Regards sur la musique : « The Rake's Progress », de Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares, d'E. Bloch.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : De la Perse à l'Espagne. Montage poétique d'Y. Gasc.
16 h 5, Lyriscope : « l'Amour des trois oranges », de Prokofiev », à l'opéra de Lyon.
16 h 45, Conférences de carême : « Parce qu'il nous a aimés le premier », par le R.-P. Sintas.
17 h 35, Rencontre avec... J. Colombel.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie persane.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Boccherini, Chopin, Suk.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-Promenade : Œuvres de J. Offenbach, Tchaïkowski Wersma, Kalmann, Adinseli, Humperdinck, Strauss, Weber, Waldteufel.
7 h 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (R. Schumann) ; 8 h, Musiques chorales : « Messe en mi mineur », de Lovreglio, par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la RAI-Milan, dir. G. Bertola ; 9 h 2, Les classiques favoris (Schubert) ; 9 h 30, « Cantate BWV 204 », de J.-S. Bach ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, Concert (en direct de l'opéra de Sydney, (Australie) : « Symphony » (Butterfly), « Passacaille et fugue en ut mineur BWV 582 » (Bach), « Symphonie n° 3 en ut mineur, avec orgue » (Saint-Saëns), par l'Orchestre symphonique de Sydney, dir. L. Fremaux, avec M Dudman, orgue.
12 h 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (Gershwin) ; 13 h 30, Jeunes solistes : Lamiya Sabic, soprano, avec Daniel Selig, piano, interprètent Schumann, Berlioz, Wagner, Duparc.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : L'histoire de la direction orchestre en France.
16 h 15, La tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de Couperin.
19 h, Concert de jazz : Le groupe Ethnic 3 à la Maison des arts de Créteil, l'Ensemble Oregon à l'Espace Cardin.
20 h 5, Concert (église des Dominicains, 29 juin 1980) : « Symphonie n° 48 en ut majeur », « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur », « Symphonie n° 45 en fa dièse mineur », de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Münchinger, avec F. Lodéon, violoncelle ; 22 h, Une semaine de musique vivante.
23 h, Ouvert la nuit : Saturnales (Sibelius, Britten, Smetana, Mozart).

● *Le poste radiophonique R.T.L.* participera à l'expérience Télétel qui va débuter à Vélizy (Yvelines), à travers l'émission « R.T.L. et vous ».

Dix-huit secteurs d'informations pratiques seront offerts à ceux qui posséderont un appareil de télétexte et pourront être consultés, sans attente parfois interminable au téléphone. Les réponses seront ensuite diffusées, après un tri et un classement, par l'ordinateur de Plaisir (Yvelines).

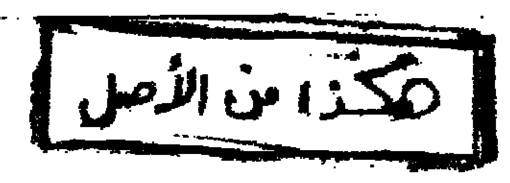
Peu d'incidences de la grève sur les programmes

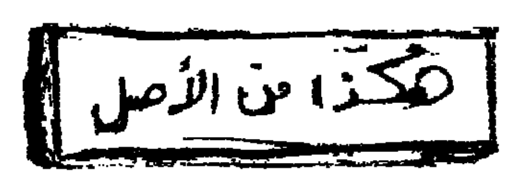
La grève des professionnels de la radio-télévision lancée le 19 mars à l'appel de la FTIAAC-C.F.D.T. — Fédération des travailleurs de l'audiovisuel et de l'action culturelle — (*le Monde* du 20 mars), a eu quelques incidences sur les programmes de radio-télévision. Trois émissions en direct qui devaient être réalisées par la S.F.P. et certaines éditions des journaux d'information ont dû être remplacées ou annulées.

La soirée d'Antenne 2 — où un programme de remplacement avait été prévu — est celle qui a subi le plus de modifications. Le magazine « C'est la vie » comme l'émission « Jeudi cinéma » et le dernier journal n'ont pas été diffusés.

A Radio-France, le mouvement a été moins largement suivi, deux émissions seulement, sur France-Culture, ayant été remplacées par des rediffusions. Selon les directions des diverses chaînes, la grève a touché principalement les personnels techniques. Il semble qu'à T.D.F. (Télédiffusion de France) les arrêts de travail aient été nombreux. La C.F.D.T., de son côté, fait savoir qu'à FR 3, et notamment dans les stations régionales, on avait compté 70 % de grévistes. Enfin, dans les stations périphériques, le personnel a manifesté sa solidarité en diffusant à intervalles réguliers des communiqués sur la grève. Il n'y a cependant que pour Monte-Carlo qu'on puisse parler de répercussions plus sérieuses : rien n'a été transmis de Paris à Monaco pendant toute la matinée.







AVIS

Aux acheteurs de Tapis d'Orient

- **"Douane centrale..."**
  Il n'existe pas de privilège : tout Tapis d'Orient passe par la Douane. Il ne peut, en aucun cas, être proposé à la vente sans l'acquit préalable des Droits de F 23,37 par m², et de la T.V.A. à 17,60 %.
- **"Salles des ventes ouvertes au public..."**
  Seules les ventes aux enchères publiques sont assurées par les Officiers Ministériels. Tout commerçant dispose d'une salle de vente : son magasin.
- **"Liquidations..."**
  Il n'existe pas de liquidation de stocks, totale ou partielle, sans autorisations administratives ou judiciaires.
- **"Les remises..."**
  Les remises permanentes, sans prix de référence, sont une tromperie pour le consommateur.
- **"Les bas prix..."**
  Effectivement, un très mauvais Tapis d'Orient peut coûter moins cher qu'un tapis mécanique.
- **Le vrai tapis d'Orient.**
  Tapis d'Art ou Tapis d'usage, reflet d'une civilisation, il est toujours noué à la main, d'origine certaine, garantie par la connaissance et l'expérience de vrais professionnels.



12 vrais professionnels Parisiens du Tapis d'Orient s'unissent pour cette Opération Vérité.

A cette occasion, ils mettent en vente 35.000 pièces sélectionnées et importées de : Iran, Chine, Pakistan, Caucase, Turquie, Afghanistan...

Ouvert tous les jours Dimanche inclus de 10 h à 19 h. Sans interruption.

PARIS 1er
Royal Tapis
14, av. de l'Opéra. Tél. : 296.04.48

PARIS 6e
Tapis et Moquettes de France
9 ter, bd du Montparnasse
Tél. : 783.72.00

PARIS 8e
A la Place Clichy
93, rue d'Amsterdam. Tél. : 526.15.16

Les Lisses de France
98, bd Haussmann
Tél. : 522.88.25

Tapirome
65, rue de Rome
Tél. : 522.57.08

PARIS 9e
Tapis Amsterdam
96-100, rue d'Amsterdam
Tél. : 874.29.20

PARIS 10e
Magenta Tapis
100-102, bd Magenta. Tél. : 607.11.25
Mo Gares Nord et Est

PARIS 11e
Tapis et Moquettes de France
6, bd Voltaire. Tél. : 355.80.16
Mo République

PARIS 14e
La Grande Maison du Tapis
59, av. du Général Leclerc
Tél. : 321.36.26. Mo Alésia

PARIS 15e
Badiet tapis
94, bd de Grenelle - 7, rue Violet
Tél. : 579.92.54

PARIS 16e
Tapis et Moquettes de France
95, av. Kléber. Tél. : 553.03.41

PARIS 17e
Tapis et Moquettes de France
11, place Malesherbes
Tél. : 622.21.67

TOUS MEMBRES DU CNTOA : CONSEIL NATIONAL DU TAPIS D'ORIENT ET D'ARTISANAT.

Delmagne, Naudo & Ass

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

AU SOMMAIRE DES REVUES

● **ANTHROPOLOGIE ETHNOGRAPHIE**

L'ouvrage *Aux origines de l'anthropologie française* (Le Sycomore) présentait substantiellement, par les soins de J. Copans et J. Jamin, préface de J.-P. Faivre, des textes qui fondent l'anthropologie avec la Société des observateurs de l'homme (1799-1804). L'analyse approfondie qu'en donne P. Jorion, dans *l'Homme*, permet au non-spécialiste de prendre une bonne connaissance de ces origines d'une science *(Revue française d'anthropologie*, quatrième trimestre 1980. 55 F, Mouton, éd.)

Pour être un peu plus jeune, la revue *l'Ethnographie* n'en est pas moins un ancêtre vénérable. Entrant dans sa cent vingt-troisième année, elle connaît aujourd'hui une nouvelle jeunesse dont témoigne ce numéro spécial (qui contient d'ailleurs un article sur les « Observateurs de l'homme ») : *Voyages au pays de l'altérité*. Autres, elles le sont trois fois pour l'homme grec, ces femmes — barbares — qui « font la guerre et l'amour » comme les hommes et n'en sont pas moins femmes. Dans son étude, Jeannie Carlier-Détienne nous montre d'autres origines : celles du mythe bien actuel des Amazones. *(Revue de la Société d'ethnologie de Paris*, tome LXXVI, 1980. 256 p., 100 F. Gabalda, 90, rue Bonaparte.)

● **POLITIQUE - HISTOIRE**

Au point de rencontre de « l'anthropologie politique » et de l'histoire *la Pensée* prend pour thème de réflexion et d'analyse cet objet de nos préoccupations : l'Etat. A partir de cas précis : de l'empire perse et de la cité grecque aux sociétés capitalistes et « socialistes » contemporaines. Une science sociale qui « contribue au renouvellement de la recherche marxiste [et] exige de nouvelles avancées du marxisme ». (Janvier-février. Bimestrielle. Le numéro 65 F. 216 pages. 24, rue Racine, 6e.)

— *L'Histoire*, ce mois-ci, se fait si contemporaine qu'elle anticipe de quelques semaines, avec l'enquête de P. Assouline sur les candidats-présidents dans leurs rapports avec l'histoire. Ils en parlent peu — c'est à « leur avenir » que les électeurs s'intéressent, — qu'en pensent-ils ? En marge de l'enquête, E. Le Roy Ladurie « *corrige les copies* » des candidats. Bonnes et mauvaises notes. M. Giscard d'Estaing se tient, comme de juste, dans le juste milieu. Pour M. Marchais, il « *nous oblige à regretter Thorez : l'exploit est de taille.* » (Mars, 15 F, 57, rue de Seine, 6e.)

— *H, comme « Histoire »*, revue récente, consacre un fort intéressant numéro aux protestants français, avec les plus sérieux collaborateurs : M. Couve de Murville, P. Chaunu, Ch.-M. Bost, P. Jutard, dix autres. (N° 7, 200 p., 34 F, Hachette.)

— Trois bonnes études, deux d'histoire, une d'archéologie, dans la dernière *Revue drômoise*, que précédait un numéro spécial sur les abbayes cisterciennes de la Drôme. Occasion de signaler cette revue trimestrielle qui, à dénombrer ses numéros, est largement centenaire. (N° 417, 10 F ; 14, rue de la Manutention, 26000 Valence.)

— Un numéro spécial illustré des *Cahiers du Vitrezays* sur la citadelle de Blaye. (15 F ; 12, rue Berte, Paris-18e.)

— Dans *Connaissance des hommes* : « Un crime parfait ». Ou comment une femme — innocente — est enfermée, haïe, assassinée par un mari avec la complicité de la famille. Crime ignoré, impuni : pour avoir été commis sous Louis XIII, il n'est pas moins significatif de la condition féminine. Dans le même numéro, une nouvelle inédite d'Yves Frontenac (Premier trimestre 1981, illustré, 15 F ; 42, rue Vignon, Paris-9e.)

YVES FLORENNE.

BREF

COMMÉMORATIONS

IL Y A DEUX CENTS ANS, YORKTOWN. — Un comité vient d'être créé en France sous la présidence de M. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, pour commémorer par des voyages-croisières et des manifestations diverses la bataille de Yorktown. Le 17 octobre 1781, les forces terrestres de Washington et de Rochambeau encerclaient les forces anglaises à cet endroit, ce qui assurait définitivement l'indépendance des Etats-Unis.

★ 56, boulevard Exelmans, 75016 Paris. Tél. : 651-27-35.

CHASSE

UN APPEL AUX CHASSEURS DE GIBIER D'EAU. — Le Conseil international pour la préservation des oiseaux (CIPO) fait état d'une situation très alarmante pour les oiseaux d'eau qui hivernent dans le sud de l'Espagne, où sévit actuellement une sécheresse exceptionnelle.

Le CIPO a demandé au gouvernement espagnol de suspendre la chasse au gibier d'eau jusqu'à la fin de la saison pour épargner les survivants. Des actions similaires sont entreprises aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne. En France, il est demandé aux chasseurs de gibier d'eau de s'abstenir de tirer les oiseaux effectuant leur migration de retour, et en particulier les oies cendrées, pendant les quinze jours où la chasse aux migrateurs est encore ouverte dans la plupart des départements français.

ENTRAIDE

POUR LES HANDICAPÉS DE LA VUE. — Le Groupement pour une information progressiste des aveugles et des amblyopes (G.I.P.A.A.) signale que sous le titre de *l'Oreille gauche* il édite tous les deux mois une publication spécialisée sous la forme de quatre cassettes de soixante minutes chacune et un supplément de deux cassettes de soixante minutes.

Des livres en braille ou sur cassettes sont, d'autre part, prêtés aux membres de l'association.

★ G.I.P.A.A., 34, rue du Moulinet, 75013 Paris. Permanence : le vendredi de 15 à 19 heures. Tél. : 588-62-97.

MAISON

LUMIÈRE HYPERRÉALISTE. — Après le succès de ses luminaires à verrerie colorée, un peu rétro, Nicole Stenger change radicalement de style. Sous le titre « Années-Lumière », ses dernières créations sont franchement hyperréalistes. Accroché au mur, un filet à provisions (rempli de fruits en éponge et d'un flacon, très colorés) est animé par des pulsions de lumière. Autres appliques : des fruits géants lumineux et des lèvres de couleurs très vives.

★ *Nicole Stenger*, 102, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

VERNIS POUR LIÈGE. — Les murs d'une salle de bains sont souvent revêtus de liège. Pour lui permettre de mieux résister à l'humidité et de garder son aspect décoratif, un vernis au polyuréthane a été mis au point par Cybo-Véraline. Appliqué au pinceau en une ou deux couches minces, il confère au liège une protection transparente, souple et mate ; il s'utilise sur les murs, le plafond ou le sol. Le bidon de 1 litre, couvrant 12 mètres carrés, vaut 60 F environ ; en 2,5 litres, 144 F environ.

★ « Vernis liège », Cybo-Véraline, dans les drogueries et magasins de bricolage.

VIVRE A PARIS

UNE GRANDE FÊTE OCCITANE. — Les associations occitanes de la région parisienne organisent en commun, le samedi 21 mars, à 20 heures, à la Mutualité, métro Maubert-Mutualité, leur grande fête annuelle. Au programme : la Tournerie, chanteur occitan ; le groupe Folk Perlinpin ; le conteur Esquieu. La soirée s'achèvera par un grand bal folk occitan.

★ Location des places : librairie Pam de Nas, rue des Grands-Augustins, de 15 heures à 19 heures, sauf samedi.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 MARS

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Guillier.

« Le Marais », 15 h., 6, place des Vosges, Mme Legrégeois.

« Saint-Etienne-du-Mont », 15 h., devant l'église, Mme Lemarchand.

« Saint-Merri », 15 h., entrée, rue de la Verrerie, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, 4, quai des Célestins, Mme Barbier.

« Musée Rodin », 10 h., 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Café Procope », 15 h., 112, boulevard Saint-Germain (Arcus).

« Palais-Bourbon », 14 h. 45, 6, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« Le Palais-Royal », 15 h., devant la grille (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges », 15 h. 15, métro Bastille, Mme Fleuriot.

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Haulier.

« Port-Royal », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (Histoire et Archéologie).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, P.-Y. Jaslet.

« Château de Vincennes », 14 h. 45, entrée, M. de La Roche.

« Le palais du Luxembourg », 15 h., rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h., haut des marches (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Pissarro », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 23 MARS

« Passages du deuxième arrondissement », 14 h. 30, façade de Notre-Dame-des-Victoires, Mme Allaz.

« Saint-Paul-Saint-Louis et Saint-Denis du Saint-Sacrement », 15 h., devant Saint-Paul-Saint-Louis, Mme Bouquet des Chaux.

« Théâtre de Paris », 15 h., métro Odéon, Mme Pennec.

« Gainsborough », 17 h. 30, Grand Palais, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La peinture française du dix-huitième siècle », 14 h. 30, musée du Louvre (Arcus).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Provence et Languedoc », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon, P.-Y. Jaslet.

« Synagogues du quartier des Rosiers », 15 h., métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais-Bourbon », 15 h., 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Les Halles », 14 h. 30, 20, rue Pierre-Lescot (le Vieux Paris).

PRESSE

« LIBÉRATION » REPARAITRAIT FIN AVRIL

Trente-huit « licenciements économiques » sont demandés

La direction de *Libération* vient d'informer ses collaborateurs, par lettre individuelle, des mesures qu'elle envisage de prendre pour relancer le journal. Simultanément, elle a demandé, le jeudi 19 mars, à l'inspection du travail, l'autorisation de licencier trente-huit salariés permanents *« pour raison économique et conjoncturelle »*.

Vingt et un journalistes sont visés par cette mesure sur un effectif total d'environ soixante-dix rédacteurs. Parmi les demandes de licenciement, figure celle du délégué syndical désigné par le syndicat des journalistes C.G.T., M. Jean-Paul Cruse *(le Monde* du 12 mars).

Les autres demandes de licenciement concernent onze salariés du secteur fabrication, trois des services généraux et trois du supplément du samedi, *Sandwich*.

Depuis le 1er mars, la totalité du personnel, environ cent soixante personnes, est en chômage technique partiel, et cela jusqu'à la fin du mois, la direction versant cependant à chacun un complément de salaire pour compenser le manque à gagner.

Dans sa lettre, Serge July précise qu'il n'exclut pas une autre charrette de demandes de licenciements économiques : « *Certains peuvent être en désaccord avec la composition de la liste des licenciés, d'autres refuseront les propositions de postes qui leur seront faites, du moins en ce qui concerne un certain nombre de cas. D'autres enfin pourront éventuellement être en désaccord avec l'ensemble du projet* », écrit-il.

Par ailleurs, il annonce la reparution du quotidien « *pour la fin avril* ». Dans son entourage, on précise que *Libé* nouvelle formule devrait être disponible dans les kiosques, en tout cas, avant le premier tour de l'élection présidentielle.

L'inspection du travail dispose de deux fois sept jours pour répondre à cette demande de licenciements. Le dernier numéro quotidien de *Libération* était daté du lundi 23 février.

● *M. Maurice Bujon*, P.-D. G. du *Midi libre*, a été réélu, jeudi 19 mars, président de la Fédération nationale de la presse française pour un mandat de trois ans. L'assemblée générale ordinaire a, d'autre part, élu M. André Bassinet *(Cote Desfossés)* trésorier de la F.N.P.F. pour un an.

● *Des journaux gratuits dans certains établissements scolaires.* — L'Association presse enseignement (APE) a distribué gratuitement, dans les établissements scolaires de l'académie de Versailles, trente mille exemplaires de journaux choisis parmi les titres qu'elle regroupe *(les Echos, l'Economie, Famille chrétienne, le Figaro-l'Aurore, France-Soir, Jours de France, le Nouveau Journal, le Parisien libéré, la Revue des Deux-Mondes)*. Un tiers des établissements de l'académie ont, selon l'APE, accepté de participer à cette opération, qui devrait être renouvelée dans la semaine du 18 au 23 mai.

[La diffusion de la presse à l'école comme auxiliaire de l'enseignement est encouragée par de nombreux professeurs. Mais l'envoi de dizaines de milliers d'exemplaires gratuits s'apparente davantage à une opération publicitaire où le pluralisme ne trouve pas son compte. On pouvait croire que la presse avait compris combien la « gratuité » la dépréciait aux yeux des lecteurs, qu'ils soient élèves ou professeurs. — J. S.]

● *Menace de lock-out au Danemark.* — Trente-trois journaux suspendront provisoirement leur parution le 27 mars si un arrangement n'intervient pas d'ici là entre leur direction et les syndicats de typographes. Ces derniers viennent de repousser à une forte majorité (8 090 non contre 1 086 oui) le compromis que leur avait proposé le médiateur officiel à la veille du renouvellement de leur convention collective. Après quelques jours de réflexion et de consultation, les éditeurs de journaux, soutenus par la Confédération nationale du patronat, ont décidé un lock-out avant le 1er avril. — *(Corresp.)*

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 mars à 0 heure et le samedi 21 mars à 24 heures :

Un courant maritime s'organise du proche océan à l'Europe occidentale. Il rejettera plus à l'est l'ancien air froid qui persistait encore vendredi matin sur l'est de la France. Les premières perturbations associées à ce courant seront peu actives sur la France. Cependant, l'une d'elles, en voie de développement au nord des Açores, apportera un début d'aggravation plus marqué samedi soir dans l'Ouest.

Samedi, le temps sera nuageux avec des éclaircies sur les régions méridionales ; la matinée sera localement brumeuse sur le Sud-Ouest. Plus au nord, les nuages seront plus abondants, mais sans exclure quelques éclaircies. Des pluies éparses, mal organisées, pourront être observées ; elles seront surtout localisées du nord de la Loire aux Flandres. Le soir, des pluies un peu plus marquées débuteront sur la Bretagne, la Vendée et les Charentes, où les vents de sud-ouest se renforceront. Les températures seront en hausse, en particulier sur les régions méridionales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mars ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 10 et 2 ; Bordeaux, 12 et —1 ; Bourges, 9 et 2 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 6 et —1 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 6 et —2 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 7 et —2 ; Marseille, 9 et 6 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 7 et 0 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 9 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 5 et —3 ; Jérusalem, 26 et 18 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, —1 et —7 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 1 et —3.

LES PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 22 MARS

Une zone pluvieuse affectera le matin les régions s'étendant du nord et du nord-est aux Pyrénées. Ces nuages et ces pluies s'éloigneront en cours de journée vers l'est et ne toucheront plus le soir que l'extrême Sud-Est et la Corse.

A l'avant, temps assez nuageux, avec cependant de belles éclaircies sur les régions méditerranéennes. A l'arrière de ce passage pluvieux, temps nuageux avec averses et éclaircies, ces dernières étant plus belles sur la moitié sud. Les températures seront en légère baisse et les vents de sud-ouest se renforceront sur les côtes de la Manche.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 mars 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation de la formation dans les écoles maternelles et élémentaires et décret relatif aux directeurs de ces écoles.

● Modifiant le code rural (livre VIII, titre premier) et créant le Centre national d'études agronomiques des régions chaudes.

● Sur la répression des fraudes en matière de transactions d'œuvres d'art et d'objets de collection.

● Modifiant certains articles du livre premier relatif au service postal du livre III relatif aux services financiers de la troisième partie du code des postes et télécommunications.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Institut supérieur des affaires.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 22 MARS

14 h. 30 et 17 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Népal » (projection).

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Chine 78 » ; 17 h. : « Kashmir, Ladakh et Rajasthan » (projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme D. Ribardière : « Une grande aventure au temps du Roi Soleil : la princesse des Ursins » (les Artisans de l'esprit).

15 h., 2, rue Cambronne, M. M. Jodin : « Du nouveau sur les extra-terrestres » (A la recherche de...).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père L. Sintas : « Si le grain ne tombe en terre ».

LUNDI 23 MARS

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La société anglaise au dix-huitième siècle ».

18 h. 30, 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt, MM. A. Griotteray, T. Ferenczi et J. Bloch-Morange : « La situation politique et économique » (Grandes Conférences de Paris).

19 h., 6, square Rapp, Mme F. Granier : « Piero della Francesca ou la ferveur maîtrisée » (Dante Alighieri).

19 h. 15, abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Père Massabki : « Le savoir humain du Christ » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme A. de Souzenelle : « Caïn et Abel » (l'Homme et la Connaissance).

Les mots croisés se trouvent en page 23 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 19 mars, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige au haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 150-460 ; Autrans, 100-200 ; Arêches-Beaufort, 70-330 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 90-285 ; Les Carroz-d'Arâches, 120-290 ; Chamonix, 65-610 ; Chamrousse, 170-310 ; La Chapelle-d'Abondance, 90-165 ; Châtel, 140-220 ; La Clusaz, 70-290 ; Combloux, 90-230 ; Les Contamines-Montjoie, 70-350 ; Courchevel, 75-325 ; Les Deux-Alpes, 80-250 ; Flaine, 150-540 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 110-140 ; Les Gets, 120-220 ; Le Grand-Bornand, 80-190 ; Megève, 60-185 ; Les Ménuires, 98-300 ; Méribel, 80-325 ; Morzine-Avoriaz, 70-250 ; La Plagne, 160-395 ; Pralognan-La Vanoise, 110-165 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 100-185 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 90-270 ; Samoëns, 80-290 ; Thollon-les-Mémises, 40-90 ; Les Sept-Laux, 100-200 ; Tignes, 145-240 ; Val-d'Isère, 140-220 ; Valloire, 60-160 ; Villard-de-Lans, 80-250 ; Valmorel, 160-205.

ALPES DU SUD

Le Seignus-La Foux-d'Allos, 15-85 ; Isola 2000, 30-60 ; Montgenèvre, 45-70 ; Orcières-Merlette, 30-60 ; Les Orres, 10-100 ; Pra-Loup, 10-40 ; Puy-Saint-Vincent, 40-120 ; Serre-Chevalier, 10-80 ; Superdévoluy, 60-80 ; Vars, 15-60.

PYRENEES

Les Agudes, 90-170 ; Les Angles, 20-120 ; Ax-les-Thermes, 60-180 ; Cauterets-Lys, 25-410 ; Font-Romeu, 80-100 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 75-380 ; Saint-Lary-Soulan, 90-230.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 120-170 ; Super-Besse, 120-170 ; Super-Lioran, 110-140.

JURA

Métabief-Mont-d'Or, 90-170.

VOSGES

La Bresse, 80-120 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 50-100.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N° 11 DU 18 MARS 1981

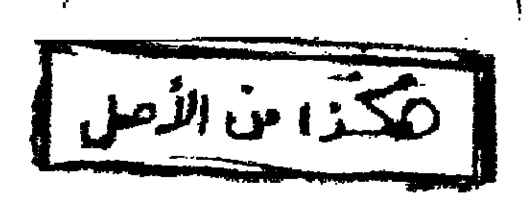
14 — 22 — 39 — 43 — 44 — 45

NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2	6 103 711,00 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	28	217 989,60 F
5 BONS NUMEROS	1 457	12 567,60 F
4 BONS NUMEROS	110 477	165,70 F
3 BONS NUMEROS	2 184 684	12,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 25 MARS 1981

VALIDATION JUSQU'AU 24 MARS 1981 APRES-MIDI



MÉDECINE

Inauguration officielle en France de l'Année internationale des personnes handicapées

La Semaine de la prévention et de la réadaptation a commencé à Strasbourg

Strasbourg. — La présence, lors de la séance inaugurale de trois ministres et de deux secrétaires d'Etat (1), la participation de l'Organisation mondiale de la santé, du Conseil de l'Europe, du ministère français de la santé et de la Sécurité sociale, et de plus d'une dizaine d'organismes et d'associations en témoignent : les responsables de la Semaine internationale de la prévention et de la réadaptation ont voulu organiser, à Strasbourg, un ensemble de manifestations d'importance.

Plusieurs milliers de personnes sont attendues pour cette Semaine qui inaugure officiellement, du 19 au 23 mars, en France, l'Année internationale des personnes handicapées. Parallèlement a lieu le cinquième Salon Réadapt 81, qui groupe cent cinquante exposants de matériel destiné à faciliter la réinsertion des personnes physiquement handicapées. La Semaine sera aussi marquée par des rencontres sportives de handicapés, des démonstrations de handball, de volley-ball, de tennis de table et de tir à l'arc, organisées par la fédération Handisport.

De notre envoyé spécial

Déclarations officielles d'intention, bilans de travaux scientifiques destinés à prévenir et à traiter les handicaps, approche épidémiologique du phénomène : les informations fournies sont à la fois nombreuses et disparates. Vouloir cerner *tous* les aspects des handicaps conduit à aborder des problèmes médicaux et psychologiques, mais aussi économiques et politiques.

Aborder leur traitement curatif ou préventif c'est, compte tenu de la multiplicité et de la diversité de leur nature, de leur importance et de leur origine, traiter de nombreux chapitres de médecine, de chirurgie, de psychiatrie et d'obstétrique. Autant d'éléments qui font craindre que cette Semaine internationale ne conduise plus à un survol de l'ensemble des problèmes qu'à une véritable analyse en profondeur.

A l'occasion de cette manifestation, le ministère de la santé et de la Sécurité sociale et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont organisé, du 19 au 21 mars, un colloque scientifique intitulé « Recherche et handicap ». La première journée de ce colloque était entièrement consacrée à la prévention des handicaps au cours de la période périnatale. Présidée par le professeur Jean Frezal (hôpital des Enfants malades, Paris), directeur de l'unité INSERM de recherche de génétique médicale, cette journée a permis à de nombreux spécialistes de dresser un bilan des acquis scientifiques et technologiques dans ce domaine et d'aborder quelques-unes des nouvelles questions éthiques et morales qui se posent, tant aux membres de l'équipe médicale qu'aux futurs parents, compte tenu des données de plus en plus complexes dont on dispose pour juger de la normalité d'un embryon ou d'un fœtus.

La période périnatale est de toute évidence un moment privilégié pour prévenir, dépister, voire traiter ou corriger nombre de handicapés innés, congénitaux ou héréditaires, qui concernent 2 % à 8 % des naissances. Ces dernières années ont vu la mise au point, puis la diffusion, de techniques diagnostiques plus ou moins sophistiquées, permettant de savoir avant la naissance si le fœtus présente une anomalie, source potentielle de handicaps ultérieurs.

Il s'agit essentiellement de l'échographie obstétricale ultrasonore et de l'amniocentèse.

● *L'échographie obstétricale* — ou visualisation par ultrasons du contenu de la cavité utérine — n'est utilisée dans un premier temps que pour surveiller l'évolution de la croissance de l'embryon, puis du fœtus dans l'utérus. Les caractéristiques des appareils les plus récents permettent une amélioration sensible de la qualité des images recueillies, ce qui laisse envisager un recours systématique à cette technique pour dépister dès la dix-huitième ou la vingtième semaine de grossesse des anomalies anatomiques.

Dans certains cas, le dépistage échographique est imposé par l'existence d'antécédents ou de symptômes qui augmentent sensiblement la probabilité de survenue d'un handicap (excès ou insuffisance de liquide amniotique, développement insuffisant du fœtus compte tenu de son âge, etc.). Un tel dépistage permet notamment, si une collaboration a pu être mise en place entre généticiens, obstétriciens et pédiatres, de traiter au plus vite certains enfants chez qui on a constaté l'existence et décelé la nature d'une malformation. Il permet aussi, en cas d'anomalie incompatible avec la vie ou profondément handicapante, d'avoir recours à un avortement thérapeutique.

Une technique agressive

● *L'amniocentèse*, ou prélèvement par ponction de liquide amniotique au quatrième mois de la grossesse, pose des problèmes différents. Elle permet l'étude de certains caractères chromosomiques des cellules fœtales et la mise en évidence de maladies métaboliques congénitales. Elle rend aussi possible le dosage de composants du liquide amniotique témoin de certaines malformations du système nerveux.

Cette technique est agressive. Elle est à l'origine, dans 1 % des cas environ, d'avortements accidentels, et, selon une récente étude anglo-saxonne, le prélèvement doit être renouvelé dans cinq cas sur cent. Des résultats « positifs » imposent là encore parfois le recours à l'avortement thérapeutique. A la différence de l'échographie, l'amniocentèse n'est indiquée qu'après un « conseil génétique », fixant la probabilité chez un couple « à risque » d'une naissance d'enfant handicapé. Pour le professeur Frezal, cependant, il est clair qu'aujourd'hui encore *« la grande majorité des anomalies qui peuvent toucher un enfant échappent à l'amniocentèse »*.

Les femmes de plus de trente-cinq ans

On ne dispose pas de données chiffrées sur le nombre d'échographies obstétricales réalisées chaque année en France. En revanche, celles qui sont relatives à l'amniocentèse sont connues avec précision grâce aux tout premiers résultats fournis à Strasbourg par Mmes Michèle Fardeau (C.N.R.S.) et Annie Triomphe (INSERM) Entre 1972 et 1979, les amniocentèses sont passées annuellement en France de 20 à 3 168, et plus de vingt centres spécialisés ont été créés. L'analyse des dossiers montre que c'est l'âge maternel qui constitue la première indication. 60,5 % des diagnostics concernent des femmes âgées de plus de trente-cinq ans.

On sait, en effet, que le risque de donner naissance à un enfant atteint d'une anomalie chromosomique — en majorité des trisomies, responsables du mongolisme — s'accroît avec l'âge. L'étude réalisée montre, en outre, que de nombreux problèmes d'information restent, dans ce domaine, à résoudre. Schématiquement les femmes concernées par l'amniocentèse sont essentiellement celles qui habitent à proximité des centres et qui exercent une activité professionnelle dans le secteur libéral ou dans la fonction enseignante.

Un autre problème ne manquera pas de se poser très prochainement. L'évolution de la structure par âges de la population française conduira, en effet, dans les dix prochaines années, à un accroissement de près de 40 % du nombre des femmes de trente-cinq à quarante quatre ans, ce qui implique de toute évidence une adaptation rapide des moyens aux besoins prévisibles.

La généralisation rapide de telles méthodes pose, au-delà des problèmes techniques et des contraintes liées à leur rapport coût/efficacité, une question essentielle. En effet, et le plus souvent, leur conséquence ultime, lorsque le résultat est « positif », se trouve être un avortement thérapeutique; ce qui suppose donc dès le départ une information complète et objective et un véritable « contrat de confiance » entre le corps médical et le couple concerné.

Loin de « déshumaniser la procréation », ces technologies pourraient alors contribuer à rapprocher ceux qui les mettent en œuvre et ceux qui revendiquent le droit, pour leur enfant, à naître sans handicap.

Un aspect positif doit enfin être souligné : il est plus que vraisemblable que, sans les apports de l'échographie obstétricale et de l'amniocentèse, nombre de couples « à risque » n'auraient jamais « tenté » de nouvelle grossesse. Paradoxe qui veut que les technologies destinées à dépister des handicaps et à proposer des avortements thérapeutiques soient indirectement à l'origine de nouvelles naissances.

JEAN-YVES NAU.

(1) Etaient présents lors de la séance inaugurale : M. Rémy Montagne, secrétaire auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale ; Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités ; M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, et M. Daniel Hoeffel, ministre des transports.

LE VATICAN CONDAMNE L'AVORTEMENT D'ENFANTS MALFORMÉS OU DÉFICIENTS

A l'occasion de l'Année internationale des handicapés, le Saint-Siège vient de publier un long document qui rappelle les droits « sacrés et inviolables » des personnes handicapées et des déficients mentaux.

Adressé à *« tous ceux qui se dévouent au service des personnes handicapées »*, le document romain ne se contente pas d'apporter l'appui de l'Eglise aux déclarations sur les droits des handicapés, comme celle promulguée par les Nations unies. Il expose une nouvelle fois l'enseignement chrétien traditionnel sur le respect des plus faibles — jusque dans le sein maternel.

La personne handicapée est *« un sujet humain à part entière, avec tous les droits correspondants, innés, sacrés et inviolables »*, rappelle le document, qui affirme ensuite que *« la négligence délibérée d'assistance ou n'importe quel acte conduisant à la suppression du nouveau-né handicapé représente une violation non seulement de l'éthique médicale, mais encore du droit fondamental et inaliénable de la vie »*.

A partir de constatations de malformation du fœtus, certains proposent de le supprimer, poursuivent les auteurs du document. *« Ce comportement naît d'une attitude de pseudo-humanisme, qui compromet l'ordre éthique des valeurs objectives (...). On ne peut pas disposer à volonté de la vie humaine, en s'arrogeant sur elle un pouvoir arbitraire. La médecine perd ses lettres de noblesse lorsque, au lieu de s'attaquer à la maladie, elle s'attaque à la vie. »*

CARNET

Naissances

— Pierre et Martine BENOLIEL sont heureux d'annoncer la naissance de
Charles-David,
le 17 mars 1981.
6, avenue Ingres,
75016 Paris.

Décès

— Mme André Blanc,
Mireille (Emouna),
Nelly et Abraham Livni,
ses enfants,
Michael, son petit-fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BLANC,
instituteur honoraire,
à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le lundi 16 mars 1981.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 18 mars.
8, traverse de la Roseraie,
13007 Marseille.

— Mme Joseph Courau,
M et Mme Pierre Courau et leurs enfants,
Le R.P. Louis Courau s.j.,
M. et Mme Bernard Courau et leurs enfants,
Mlle Isabelle Courau,
M. et Mme Pascal Chambolle et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Le Grix de La Salle et leurs enfants,
M. et Mme Alain Courau et leurs enfants,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Courau, de Ligny, Mortier et Léonardon,
Parents et alliés,
font part du décès de
M. Joseph COURAU,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
rappelé à Dieu, le 19 mars 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 21 mars 1981, à 15 h. 30, en l'église de Périssac.
Le Buisson - Périssac,
33240 Saint-André-de-Cubzac.

[Joseph Courau, exploitant agricole, était né le 12 mars 1902 à Libourne. Il fut président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de la Gironde de 1953 à 1956, puis devint président de la F.N.S.E.A., poste qu'il a occupé jusqu'en 1963. Il fut aussi président de la Confédération générale de l'agriculture jusqu'en 1967. Il occupa par la suite des fonctions départementales, à la présidence, notamment, de la Chambre d'agriculture de la Gironde, et dans le mouvement des caves coopératives. Il fut, en outre, président du Comité économique et social de la région Aquitaine de 1974 à 1976.]

— Mme Pierre Diligent-Teillier,
Mme Maurice Guyon-Diligent,
M. et Mme André Hanu-Diligent,
M. André Diligent-Lesaffre,
M. et Mme François Diligent-Loyon,
M. et Mme Robert Diligent-Missu,
M. et Mme Renouard-Diligent,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Victor DILIGENT,
née Adrienne Rossel,
survenu le 18 mars 1981, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Ses funérailles seront célébrées le samedi 21 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Jessula et leurs enfants,
M. et Mme Claude Astruc et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regrettée,
Mme veuve Armand LUNEL,
née Suzanne Messiah,
survenu à Monaco, le 18 mars 1981.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Monaco, dans l'intimité familiale.
« Résidence Sainte-Victoire »,
52, cours Gambetta,
13000 Aix-en-Provence.
1, boulevard de Suisse,
Monte-Carlo.

— Les familles Maarek, Kisraoui, Baccari,
Et Jean Fourcade,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée
Jany MAAREK,
née Kisraoui,
97, rue de Palestine,
Tunis.

— Mme Nicole Sara-Moscovici,
son épouse,
Jean-Claude, Martine et Michel Moscovici, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mandy MOSCOVICI,
conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine,
survenu à l'âge de soixante et un ans, le 17 mars 1981.
L'inhumation au cimetière parisien de Bagneux aura lieu le lundi 23 mars 1981, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
107, rue Théodore-Honoré,
94130 Nogent-sur-Marne.

— M. Samy Attias,
La direction et le personnel de la société Getrabat,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mandy MOSCOVICI,
président-directeur général,
survenu à l'âge de soixante et un ans, le 17 mars 1981.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 23 mars 1981, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue Ledru-Rollin,
94200 Ivry-sur-Seine.

— M. Gino Castelli, président-directeur général,
M Samy Attias,
M. René Elbar,
La direction et le personnel de la société La Périphérique,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mandy MOSCOVICI,
survenu à l'âge de soixante et un ans, le 17 mars 1981.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 23 mars 1981, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue Ledru-Rollin,
94200 Ivry-sur-Seine.

— Mme Patrice Rondot,
Mlle Isabelle Rondot,
M. et Mme Rondot,
M. Jean de Chalvron,
Mme Skutezky,
Mme Philippe Martin et ses enfants,
M. François Rondot,
M. et Mme Yvan Rondot et leurs enfants,
M. et Mme Thierry de Chalvron et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Patrice RONDOT,
rappelé à Dieu le 19 mars 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Didier-sur-Chalaronne (01), le lundi 23 mars 1981, à 14 h. 30 ; suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Layasse, à Lyon.
74, avenue de Villiers,
75017 Paris
Les Avaneins,
01140 Thoissey.

— Mme Jean-Claude Stora, née Wahlstedt,
M. et Mme Paul Stora,
Le docteur et Mme Philippe Stora et leur fille,
Mlle Jacqueline Stora,
Les familles Stora, C. Solal, Stirn, Wahlstedt,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur époux, fils, frère, neveu, cousin et gendre,
Jean-Claude STORA,
ancien élève de l'E.N.A.,
chef du bureau des affaires internationales au Trésor,
survenu brutalement le 15 mars 1981, à l'âge de trente-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
42, rue Pascal,
75013 Paris.
8, rue du Commandant-Schloessing,
75016 Paris.

— Les familles Simon, Zurcher, Lehmann, Bertrand-Vigne, Weigert,
ont la douleur de faire part du décès de
Idelette WEIGERT,
née Bertrand,
dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation a eu lieu à Nyons, le 17 mars.

Remerciements

— M. et Mme Félix Barthélemy,
Mme Armand Barbès,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Edouard BARTHÉLEMY,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de toute leur gratitude et de leurs sincères remerciements.

— M. et Mme Gilles Leclercq-Blondeau,
M. et Mme Jean Lamesre-Blondeau,
M. et Mme Pierre Deregnaucourt-Blondeau,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, messages ou envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de
M. André BLONDEAU.

— Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
Pierre LEBOUCHER,
conseil à la Mobil Oil française,
président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris,
les familles Leboucher et Ardonceau leur expriment leur profonde reconnaissance.

Messes anniversaires

— Samedi 21 mars, à 11 h. 30, le Père Michel Riquet dira, en la chapelle de la Maison de la Compagnie de Jésus, 42, rue de Grenelle, Paris-7e, une messe pour le deuxième anniversaire du décès de
Maryse CHOISY.

— Une messe sera célébrée à la cathédrale Nevsky, 12, rue Daru, Paris-8e, le mercredi 25 mars, à 17 h. 45, à la mémoire de
Alik de NITTEY,
Kostia VLASTO,
Hélène de TIMROTH,
de la part de Ludmila Vlasto.

Anniversaires

— 21 mars 1981. Pour le premier anniversaire du décès de
René Cyrille BIANCO,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Les amis de
Daniel PHILIPPOT
penseront à lui en ce 21 mars, cinquième anniversaire de son décès.

Communications diverses

— Conférence de M. J.T. Decaris sur le thème : « La cause essentielle de la faillite des sciences et entreprises humaines », dimanche 22 mars, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis (métro Porte-de-Clignancourt, salle à 40 mètres).

— « Un réformateur vu par un autre : Turgot par Edgar Faure », de l'Académie française, aura bien lieu, au Collège de France, le vendredi 27 mars, et non le 28 comme il a été annoncé. Société des études rénaniennes, 16, rue Chaptal.

— Le Père Caillon fera une série d'exposés sur le mystère de Fatima dans l'église Saint-Eugène - Sainte-Cécile (4 bis, rue Sainte-Cécile, Paris-9e) à toutes les messes des 22 et 29 mars et, en semaine, les mercredi 25 et vendredi 27 mars, à 18 h. 30.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe **Egor** rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines.

- **DIRECTEUR COMMERCIAL LYON** — Réf. VM 15459 A
- **CADRE ADMINISTRATIF LYON** — Réf. VM 4212 T
- **CONSULTANTS - FORMATION** — Réf. VM 8465 A
- **INGENIEURS EN PIPELINE MONTREAL** — Réf. VM LGE 01
- **INGENIEUR LOGISTIQUE** — Réf. VM 10418 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature,

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Administration recherche
AGENTS TECHNIQUES
Pour négociation rédaction de marchés industriels d'Etat. DUT ou équivalent minimum.
Ecrire au S.C.C.
46, bd Bessières, 75017 Paris

Association caractère social cherche
DIRECTEUR (TRICE)
pour établissement existant et à créer. Bon gestionnaire mini 30 ans.
CONVENTION NATIONALE F.J.T.
Recrutement urgent.
Tél. (3) 911-07-20.

Maison textile ch. une jeune
TRADUCTRICE (étudiante)
pour traduction pendant achat à Paris, environ un jour par mois.
Offre en allemand à :
Hema-Textil S.A.
Bleichestrasse 2,
CH 8570 Weinfelden, Suisse

Important constructeur de MAISONS INDIVIDUELLES
Région parisienne recherche
NÉGOCIATEURS (trices)
de très haut niveau
Rémunération :
commissionnement élevé et progressif en fonction des résultats.
Ecr. C.V. + photo + prétent. à :
Agence De Mendez/Zunz
11, rue de Monceau, Paris (8e), qui transmettra.

École au centre de Paris recherche
PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
de nationalité et langue maternelle françaises, lic. ou équival., dipl. et exp. en Franç. Langue étrangère (audiovisuel, etc.) à tous niv. pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser C.V. et photo à Régie-Presse, n° T 025897 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent cherche
PROFESSEUR
sciences naturelles
second cycle.
Ecole Sainte-Marie-de-Meaux.
Téléphone : 434-04-32.

J. F. 25 ans min., bonne présent., élocution, intelligente, intuitive, dynamique, pr contact haut niv.
Téléphone : 286-69-38.

Importante Sté Paris (8e) recherche pour sa confiserie
DIRECTRICE
GRANDE COMPÉTENCE
- Plusieurs années d'expérience en confiserie.
- Capable de diriger un effectif.
- Excellente présentation.

Adr. curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à : n° 899, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

secrétaires

Association culturelle musicale cherche URGENT
STÉNODACTYLO
confirmée aimant musique
TRÈS DISPONIBLE
capable contact avec public et monde enseignant
Adresser C.V. + photo à :
J.M.F. 14, rue François-Miron, 75004 PARIS.

C.E. cherche d'urgence pour emploi temporaire à la Défense, excellente Sténodactylo capable assurer petit secrétariat.
Téléphoner pour rendez-vous :
M. DUBAELE
787-39-50 ou 33-10.

Cabinet d'avocats, WAGRAM, rech. Dactylo-Réceptionniste pouvant assurer petit standard, présentation impeccable.
Adr. C.V. à M. SAINT-HULAIRE, 4, rue de la Porte-du-Parc, à SÈVRES 92310, qui transmettra.

fonctions commerciales

90.000 Frs +

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, PRODUISANT ET DISTRIBUANT DES EMBALLAGES EN CARTON ONDULE
recherche pour ses services commerciaux à PARIS et en PROVINCE de

jeunes diplomés écoles supérieures de commerce

ou équivalent, ayant de préférence une expérience, pour prendre après formation, la responsabilité des ventes et du développement commercial auprès d'une clientèle industrielle.
Les contacts à haut niveau requièrent : combativité et dynamisme, loyauté, rigueur et sens de la responsabilité, culture économique et bonne présentation.
L'aptitude à la mobilité du lieu de résidence sera exigée. Age : 25 ans minimum ; L.O.M.
Ce poste doit intéresser tout candidat de valeur, ambitieux qui désire occuper dans les 2 à 3 ans à venir une responsabilité de Direction Commerciale dans le Groupe.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions sous référence 1701 à
Mme A. GARRET
11, rue Mauvoisins
44200 NANTES.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE INTERNATIONALE
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé du développement des ventes et de l'animation d'un réseau de distributeurs à travers l'Europe (déplacements 50 %) dans les domaines suivants
- INDUSTRIE DE LA CHIMIE FINE :
- INDUSTRIE COSMÉTIQUE.

Profil souhaité :
- Deux à trois ans d'expérience vente de produits chimiques à l'échelle européenne ;
- Diplôme de chimiste ou ingénieur ;
- Bilingue français-anglais, plus allemand souhaité.

Envoyer curriculum vitae détaillé au Directeur Général, OLIN EUROPE S.A., 90, Champs-Elysées, 75008 Paris.

CONSTRUCTEUR de MATÉRIELS ÉLECTRIQUES destinés à l'Armée (équipement de shelter, transmissions...) recherche
REPRÉSENTANT A LA COMMISSION
- Ce poste conviendrait à un retraité des services transmission de l'armée ;
- Rémunération à la commission.

Ecr. avec C.V. à n° 91.521
Contesse Publicité
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CAOUTCHOUC MOULE INDUSTRIEL
Spécialisation ADHÉRISATION sur MÉTAUX recherche :
TECHNICO COMMERCIAUX
Solide FORMATION TECHNIQUE (mini. P2) cadre ou niveau équivalent. Fixe + voiture. Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence 9366 à
VALENS CONSEIL
B.P. 359 75064 PARIS Cedex 02

MUTUELLES UNIES
recrutent
ATTACHÉS COMMERCIAUX
25 ans mini mariés de préférence. Situation stable après stage rémunéré. Salaire motivant. Fixe + commissions. Ecrire avec C.V. à M. DUCREUX 153, rue de Rome 75017 PARIS
764-89-66 - 227-83-79

COLLABORATEUR haut niveau. Ecr. M. LAMARQUE, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.

ASSOCIATION LOISIRS SPORTIFS VOCATION SOCIALE
recherche pour siège Paris
CHARGÉ DE MISSION

PROSPECTION - ÉTUDES - PRODUITS
Pour : mener une action de promotion régionale auprès des groupes collectivités.
- Assurer, sur objectifs, une action de prospection méthodique et soutenue auprès de collectivités (C.E., Mairies, etc.).
- Assurer les études et analyses nécessaires au développement de son secteur.

Une formation supérieure (Ecole de commerce), une expérience personnelle de l'animation de la promotion des ventes de 2 à 3 ans, une réelle motivation pour le secteur associatif et la pratique sportive sont indispensables. De fréquents déplacements en province sont à prévoir.
Automobile indispensable.

LIBRE RAPIDEMENT.

Adr. C.V., photo s/n° 45712 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Agence immobilière GARE MONTPARNASSE fondée 1942
320-70-12 - RECHERCHE
NÉGOCIATEURS (TRICES) Vente RIVE GAUCHE

information divers

E.P.S.C.I.
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur reconnu par l'État.
Créé en 1975 par le Groupe ESSEC, l'École des Praticiens de Commerce International a pour but de former en deux ans et deux trimestres des jeunes gens aux techniques et pratiques du commerce international.
Ces études, très concrètes et dispensées par des professionnels de l'exportation, permettent à ces jeunes diplômés, qui sont bilingues en quittant cet établissement, de s'intégrer très rapidement dans un Service d'Exportation tant sur le plan commercial que sur le plan administratif.
Cette formation est basée sur quatre axes fondamentaux :
- Techniques commerciales internationales.
- Économie. Problèmes financiers et bancaires internationaux.
- Droit international.
- Transport transit.

Ces études se concrétisent pendant la scolarité par deux stages obligatoires.
Les débouchés à l'E.P.S.C.I. ont des profils assez différents suivant le type d'entreprise considéré.
La prochaine session est en octobre 1981.
Le siège social de l'E.P.S.C.I. est fixé à :
CERGY, av. de la Grande-École, B.P. 105 95021 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 030-40-57.

A.C.I.
Académie Commerciale Internationale

Etablissement d'Enseignement Supérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

L'A.C.I. propose un cycle court d'enseignement supérieur à des jeunes qui ont pour projet une entrée rapide dans la vie professionnelle.

La fonction commerciale a considérablement évolué au cours des dernières décennies.
Ses composantes principales sont :
- Le Marketing.
- La communication commerciale.
- L'action commerciale.

Le programme de formation de l'A.C.I. prépare à un métier. Il conduit tout naturellement à l'insertion professionnelle dans les fonctions commerciales.
Les dossiers d'inscriptions à l'examen d'admission sont à demander à partir du 21 avril 1981.

Pour en savoir plus sur l'A.C.I. Réunions d'informations tous les lundis et vendredis à 17 h 30 au :
43, rue de Tocqueville, Paris-17e du 24 avril au 26 juin 1981 ou : en écrivant à la même adresse,
en téléphonant au 766-51-34.

STAGES NEGOCIATION/ARGUMENTATION
NIVEAU DIRIGEANTS - CADRES SUPÉRIEURS
PRODUITS INDUSTRIELS, BIENS D'EQUIPEMENT, SERVICES
2 formules de stage

ADC PARIS, est exclusivement axé sur le conseil en développement des ventes des entreprises, et ceci depuis 1970.
Ce stage, animé par Claude Bouché, est destiné aux responsables, dirigeants, cadres commerciaux, chefs de service, pour leur permettre non seulement de bien négocier mais aussi d'être convaincants dans leur fonction d'encadrement de leur force commerciale.
Il convient également aux responsables des services d'études et de marketing pour harmoniser l'esprit de ces services avec celui des équipes de vente. Pendant 2 jours, à partir d'exemples concrets les participants s'imprègnent des techniques et méthodes qui permettent de créer cet état d'esprit positif qui est le secret des sociétés performantes.

STAGE RESIDENTIEL : en fin de semaine, vendredi et samedi. Les dates et le lieu sont choisis en fonction de la saison et des desiderata des participants (réservé aux dirigeants d'entreprise, cadres supérieurs).
S'ajoutent aux techniques de persuasion les méthodes de base d'expression orale face à un groupe et conduite de réunion par Michèle Roche.

Les demandes d'inscription doivent être précisées deux mois avant le stage.

RENSEIGNEMENTS :
Danielle GUILLAUD - 766-46-17
ADC PARIS - 6, rue Bray,
75017 PARIS.

emplois régionaux



UNION CARBIDE FRANCE
recherche pour sa future Usine de revêtement de surfaces métalliques de SAINT-ÉTIENNE (Loire)
INGÉNIEURS DIPLOMÉS
Débutants ou quelques années d'expérience pour postes de production, d'ingénierie et de projet.
Connaissances :
Mécanique, métallurgie, traitements de surface.
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae à :
UNION CARBIDE FRANCE
Attention : Jean BOUCHER, B.P. 3,
LA LÈCHÈRE, 73260 AIGUEBLANCHE.

Important Organisme de Tourisme Social
recherche
NÉGOCIATEUR DE HAUT NIVEAU
Le candidat devra pouvoir faire état d'une expérience confirmée de négociations avec agences réceptrices, compagnies aériennes et hôteliers, liée à l'organisation de produits touristiques, principalement dans le bassin méditerranéen.
Il devra être disponible pour des déplacements fréquents à l'étranger.
Langues nécessaires
Ecrire avec C.V. et photo s/réf. 4439 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

Entreprise Régionale de Travaux Publics rég. Sud-Est rech. INGÉNIEUR T.P. confirmé, solide expér. sens comm. Ecr. avec C.V. + photo + prét. s/s n° 881.743 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Sté Expertise Comptable recherche pour secteur HAUTE-MARNE collaborateur de haut niveau pour missions contrôle, révision et gestion dans PME d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience de cabinet Audit ou de Sté expertise comptable. Position Cadre, avantages sociaux. Ecrire avec prétentions s/n° 8.080 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 40 ans française, grande expérience professionnelle domaines culturel et presse, connaiss. tiers-monde, anglais, italien, espagnol, cherche poste à responsabilités (plein temps) sur Paris.
Ecrire s/n° 6.074 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT EN INDUSTRIALISATION
Ingénieur diplômé :
grande école, université, fondation privée (marketing), 40 ans.
A son actif : opérations réussies d'industrialisation, règlements de contentieux.
Recherche
contrat à durée déterminée (conception, lancement de produits, création, développement de sociétés, redressement de projets). Pr France ou étranger.
Ecr. s/n° T028155M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Femme, 50 ans, commerçante durant quinze ans, cherche situation stable, région Paris-Est ou Paris (vendeuse, etc.).
Ecrire s/n° 6.079 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous dirigez une entreprise dynamique. Vous souhaitez développer votre activité et exporter (Algérie, Tunisie). Je vous apporte : une parfaite connaissance du marché ; une introduction à haut niveau ; l'expérience du négoce international ; un diplôme d'études supérieures. Si vous désirez me rencontrer : écrire s/n° 3.284, le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Particulier cède actions à rendement intéressant. Ecrire à Intervalle, P1. Gare 10, Case postale 535, CH-1001 Lausanne (Suisse).

COURTIER AGRÉÉ cherché pour placement de cédules et bons de participation intéressants. Offres à Servan, Gare 10, CH-1001 Lausanne/Suisse.

Société de commercialisation basée à Paris recherche produits exclusifs pour diffusion tous secteurs à l'échelon national possibilité import - export acceptant produits techniques.
Téléphone : 325-45-11.

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

145, RUE DE FLANDRE
SANS COMMISSION
Première mise en location
3 P. 71 m² + terrasse 21 m² cave et parking, sous-sol, 2.375 F + charges.
Visite vendredi, samedi, lundi et mardi de 11 à 19 heures.
S.A. LE CLAIR.

MOTTE-PICQUET, 2/3 PIECES BALCON. TEL. ch. central. 3.800 charges comprises. 572-39-25.

Région parisienne

A louer vide dans immeuble de standing grand studio 47 m² avec grand balcon 12 m², tout confort, à 150 m du lac d'Enghien.
Prix 1.300 F + charges 300 F.
Téléphone : 415-02-92.

A LOUER GIF-SUR-YVETTE
PRÈS R.E.R.
APPARTEMENTS NEUFS
de 3 à 5 pièces avec garage privé attenant à l'appartement, à partir de 2.675 F + charges
C.P.H. IMMOBILIER
Agence de CHEVRY 2
Téléphone : 012-12-12.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Particulier cherche appartement de 3 pièces, loyer maximum 2.200 F. Dans Paris exclusivement.
Tél. au 526-87-87, le soir.

Région parisienne

Pour STÉS européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 h.
Nous garantissons vos loyers services gratuits. 272-02-62.

échanges

Professeur Université, 2 enfants, échangerait son appartement 5 pièces, Montréal contre meublé 5 pièces Paris ou Créteil à partir de septembre 81 pour un an.
Téléphone : 375-53-96.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
C.E.L.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris 2e.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

SIEGES DE SOCIETES
avec secrétariat, tél., télex.
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

PARIS FLASH BUREAU
Siège social. Const. sociétés. **605.43.21**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-60 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON
Société cède bail dans immeuble récent pour cause déménagement, 420 m² de bureaux sur 2 niveaux 2e et 3e étages entièrement cloisonnés + 8 parking. Prix location annuel : 450 F/m². Extention possible sur immeuble attenant en fin de construction, locaux libres de suite.
Téléphone 024-20-21.

Près Métro Asnières, 1.300 m², locaux, entrepôts, bureaux + pavillon, 3/6/9, loyer 9.000 H.T.
Téléphone : 757-03-97.

locaux industriels

Sté vend ou loue sur 5.000 m² entrepôt 2.225 m², extension poss., burx et annexes 180 m², 18 park., accès tous camions, Z.I., 35 km autor. Paris-Ouest, construction 1978, tél. 6 lignes, télex. Tél.: 475-58-13.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

A vendre Paris 1er 50 m antiquaire Louvre broc déco bijoux neuf occ. fac. 5 m. sur 30 m² + appt F2 tt conf. impecc. ch. gaz alarme, loyer 13.000 p. an poss. avt com. sauf res 200.000 de 11 h à 19 h s. sam. dim. 236-98-58.

Urgent PARIS
Belle librairie 35 m² + loggia + dépend. 6 m. façade entièrement ref. Loyer 21.000 F, bail encore 7 ans, autres activités possibles.
Prix 160.000 F.
Tél. 307-45-63.

Vd très beau fonds de commerce restauration en bordure du lagon à Saint-Gilles-les-Bains, île de la Réunion. S'adresser M. Monnier, 6, lot. du Lagon, 97434 Saint-Gilles-les-Bains.

AJACCIO
Vieille ville
Vend Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F.
Ecr. s/n° 6.087, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

hôtels particuliers

SAINT-GERMAIN-en-LAYE
près du château, charmant hôtel particulier à rénover.
Téléphone : 524-63-23.

ROUEN, 24, RUE THIERS
Hôtel particulier, 226 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant.
Ecr. s/n° T026017M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

maisons individuelles

Côte Vendéenne, Charentaise, Iles de Ré, Oléron, Royan... à 10 kms max. de l'Océan, maison 2, 3, 4, 5 p. sur terrain au choix pour vacances 81, retraite...
MAISONS COSMOS
218, Route d'Olonne
85340 OLONNE-SUR-MER
Tél. (51) 95-42-67.

PONTCHARTRAIN
16 maisons de qualité.
Terrains 400 à 950 m².
Prix fermes.
Prêts conventionnés.
Téléphone : 062-87-81 (sem.) 051-01-09 (w.-e.)

Vd PERIGORD NOIR, petite maison charm. 2 à 4 pièces à restaurer, dépend., eau, puits, électr., 100 m Vezère, sur 5.000 m² terrain, riche cultivé. Tél. 16 (55) 38-37-06. CARDELLA, 42, rue du Petit-Treuil, 87100 Limoges.

GARCHES Près du golf de Saint-Cloud
propriétaire vend maison de style, 10 pces, 2 bains, jardin 850 m², garage. - Prix : 2 millions.
Téléphone : 741-00-12.

pavillons

Part. vd pav. La Celle-les-Bordes 6 pièces, 140 m² hab., s/terrain paysager de 860 m², à 10 mn de Rambouillet et 10 mn de la vallée de Chevreuse, en bordure de forêt. R.E.R. St-Rémy et train à Rambouillet. Prix : 750.000 F.
Téléph. 485-23-99 après 19 h.

TREMBLAY-LES-GONESSE
Vd pavil. 5 p. tt cft, ch. cent., gar., jardin clos 900 m². Sam., dim. 11-18 h. 39, r. de Roissy.

VIRY-CHATILLON (91). Pavil. à vendre, 7 poss. 180 m² habitables + ss-sol 100 m² aménagés. 880.000 F. Tél. : 906-74-28.

CAEN. Sortie mer, part. vend maison récente, pierre, exc. état sur sous-sol total, 150 m² habitables, comble aménageable, 1000 m² jardin. Prix 750.000 F.
Téléphone (31) 74-41-12.

viagers

17e, BD PEREIRE, GRAND 3 P. 100 m² + chbre de service. Imm. tt conf., 3e ét., asc. 280.000 F + 2.600 F. Occupé femme 70 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Sté spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

CANNES près Croisette. 3 poss. 93 m², terrasse. Vue mer. Libre 1983. Loué 3.400, 80 ans. 500.000, rente 6.800. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice, 37-25-24. Choix imp. Côte d'Azur, catal. gratuit sur dem.

FONCIAL VIAGERS
19, boul. Malesherbes (8e).
Tél. : 266-32-35. Spécialiste, 42 ans d'expérience.
Etude gratuite. Rente indexée.

17e LIBRE dans 1 an GRAND 5 PCES tt cft + 2 chbres serv. + garage. Cpt + 8.250 F/mens. Hme 79 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

manoirs

CHARM. GENTILHOMMIÈRE du 18e s. entre Gisors et Gournay à prox. de la forêt de Lyons, récept., cuis., 6 chbres, chauff. central, communs sur 1/2 ha. bon état général. IMMOBILIAE.
Téléphone : 551-75-99.

MORBIHAN, dans cadre magnifique, MANOIR du XVIIe, séjour de 130 m², 7 p., dépend. Parc boisé de 12.000 m². 1.300.000 Tél. (97) 37-31-49.

PARTICUL. VEND PÉRIGORD
MANOIR DU 17e SIÈCLE
entièr. restauré, 10 P. principales tout conft, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha.
Px justifié, tél. (53) 90-66-37.

domaines

LES EUROPÉENS CHOISISSENT LA VIRGINIE

Parce que son magnifique environnement, son atmosphère font qu'ils pensent que nulle autre partie des Etats-Unis offre un si grand potentiel pour leur appréciation. Nous sommes une société immobilière détenant de très anciennes et importantes propriétés fermières, ainsi que des immeubles. Nous vous proposons la plus large sélection d'offres d'investissements.

Voici quelques exemples :
ACHNACARRY. - Magnifique manoir de style géorgien situé sur 60 ha de parc dans un des sites les plus raffinés.
BEAVER CREEK. — Plantation de 1.400 ha avec un manoir d'architecture ancienne.
BELLE MEADE. — 24 ha d'un excellent terrain fermier avec une charmante maison de campagne. Prix : 225.000 $. Bon investissement.
GREEN HILL. — Etonnante propriété au bord de la mer (9 ha) sur Virginia Beach. Manoir de style géorgien classique du 18e siècle.
THE HOME PLACE. — Ferme spectaculaire en activité de 398 ha. Bâtiment résidentiel moderne avec 3 bâtiments d'habitation restaurés du 19e siècle. Prix : 1.060.000 $.
SHADY GROVE. — Propriété fermière de 1.400 ha avec habitation en brique de style 18e siècle classique. Prix : 560.000 $. Excellent investissement.

Pour toute documentation ou information, écrire, téléphoner ou télexer à ROY WHEELER REALTY COMPANY, 401 East High Street, Charlottesville, VIRGINIA 22901.
Tél. : 804/296 4176
TWX/Télex : 510 587 5406.

Près Lyon, DOMAINE AGRICOLE, 150 ha seul tenant. 2 fermes + résidence. Libre. Autoroute à 6 km. Excellent placement.
Ecrire chiffre R, 18-118344 à Publicitas, CH 1211 Genève 3.

LOIRET
135 km Paris
joli territoire de chasse de 94 ha bois et plaines dont étang 5 ha. bâtiments ferme à restaurer.
S.B.S. Villemurlin, 45600 SULLY-SUR-LOIRE

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45, 41, 18, 89, 58.
Ecrire sous le n° 200593, ORLET. 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

automobiles — automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends urgent FORD CAPRI II XL Avril 1975, 91.000 km. Très bon état. Prix 9.000 F. M. LETHEUX. Téléphoner bur. 767-35-82.

de 12 à 16 C.V.

Particulier vends LAND ROVER brousse S TTE 904 1978. Essence, chassis court. 18.000 km. HARD TOP. Prix 42.000 F.
Tél. : 364-76-12 - 357-88-00.

Paris vd Mercédès 240 D 10 ch., modèle 74. Boîte automatique. Peinture récente. Prix 22.000 F.
Tél. : 485-23-99 après 19 h.

divers

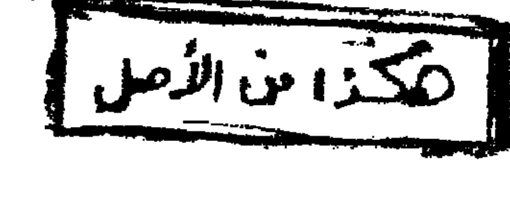
305-504-505
1980/1981 peu roulé garantie. 63, r. Desnouettes 533-69-95.

BMW OCCASIONS
320-323-520-525-528-728
80/81 peu roulées garantie.
AUTO PARIS XV - 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e).

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!
Diplomates. Touristes. Cooperants. Migrants. Societes exportatrices.
SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot.
vous garantit des vehicules adaptes aux conditions d'utilisation les plus rudes.
Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes.
Les meilleurs delais de livraison.

استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
SODEXA PARIS 75008 - Tél. 742.7739
PEUGEOT



L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPERA MONSIGNY
studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. Tél. : 261-27-46.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS SUR QUAI et NOTRE-DAME
Somptueux 6 P. duplex 370 m² Terrasses plain-pied, boiseries anc. DORESSAY, 548-43-94.

ILE SAINT-LOUIS s/quai
NORD Ravissant grand living + 2 ch. 120 m², 18.000 F le m². DORESSAY, 548-43-94.

5e arrdt

PANTHEON LYCEE HENRI-IV « BRULERIE ST-JACQUES »
2 et 4, rue Laromiguière
2, 3, 4 et 5 PIECES
Terrasse - Jardin
Très belle réalisation
Livraison mai 1982
VENTE : 9, rue de l'Estrapade, vendredi, samedi de 14 h à 18 h., ou BEGI, 267-42-05.

6e arrdt

BEAUX ARTS
très beaux appts restaurés 2-3 pces calmes, soleil, vue sur jardin. 261-27-46.

VIEUX COLOMBIER
CHARMANT 4 P. CARACTÈRE
70 m², 4e ét. sans asc. 750.000 F. DORESSAY 548-43-94.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
BEL IMMEUBLE DE TAILLE
GD 6 P. entrée, cuis., bains w.-c. chf. central
VUE SUR VILLAGE SUISSE
+ CHAMBRE DE SERVICE
PRIX 1.575.000 F
Voir vendr., sam. 14 h-18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. 723-91-28.

SAINT-GUILLAUME
Superbe séjour + chbre 55 m²
GDE ALLURE. PARFAIT ETAT.
DORESSAY. 548-43-94.

8e arrdt

RUE D'AMSTERDAM
210 m², grand standing, étage élevé, balcon. 278-08-40.

9e arrdt

IXe A RÉNOVER grand 4 pces bel immeuble, confort, sur place jeudi, vendredi, samedi de 14 h. à 18 h. 28, rue Pigalle.

Rue Douai, imm. p. tail., pptaire vd appt 5/6 p., entrée, cuisine, 2 bains, 2 w.c. 150 m² + 2 serv. + 2 caves, 4e, ascens. prévu. 975.000 à débattre. 224-18-42.

11e arrdt

97, BOULEVARD VOLTAIRE
DUPLEX refait neuf
90 m² - Prix : 740.000 F. sur place ce jour de 14 h. à 17 h. Téléphone : 359-99-50.

12e arrdt

Daumesnil, immeuble récent standing, 3/4 pièces, tout confort, belle terrasse, parking. 680.000 F. Tél. 344-43-87.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
6, rue des Jardiniers
PARIS 12e
proche bois de Vincennes et métro
A vendre très beau 5 pces 110 m² + balcon Sud-Ouest
Habitable immédiatement
Sur place, tél. : 307-99-97 de 14 h à 19 h, vendredi, samedi, dimanche.

13e arrdt

Mo PLACE D'ITALIE ou TOLBIAC Olympiades Mexico, part. vend 5 p., conft. 104 m², 780.000 F. Téléphone : 583-99-17.

42, BD SAINT-MARCEL
Bel imm., vaste séjour, 2 chbres, tt conf., 90 m², balcon, 4e, asc. 910.000 F. Samedi 14 h. à 17 h., ou lundi R.-V. 320-99-80.

14e arrdt

Pte Orléans, sur Montrouge, dans bel immeub., 14, rue Radiguey, pptaire vend appt 2 P., entrée, cuis., bains, w.c. 45 m² + cave. 265.000 à débattre. 520-13-57.

METRO PERNETY imm. ravalé
PETIT STUDIO, bloc kitchenette, douche, w.-c., chauffage central. 91, rue Raymond-Losserand. PRIX INTERESSANT. Samedi, dimanche, lundi, de 14 à 17 h.

15e arrdt

BOUCICAUT 105 m²
+ BALCON, dble-liv. + 2 chbres dt une de 28 m². Nombr. pender., 2 sanit., cuis. « EXTRA », chauff. cent. individ. Prix : 980.000 F. 2e étage gauche, ASCENSEUR. 59, rue Lacordaire, les 20-21-23 mars seulement, 11-18 h.

LOURMEL, imm. stand.
DUPLEX gd cft 100 m² + 35 m² terrasse + box. Visite dimanche et lundi 14 h-18 h. 52, r. V.-de-Garne. 532-61-93.

Mo CHARLES-MICHELS
mm. récent, tout confort, park., living double, 1 chbre, entrée, cuisine, bains. 60 m² + balcon. PRIX INTERESSANT, 6e étage. 66, RUE DE LOURMEL samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

FRONT DE SEINE Superbe 3 P., tout confort, vue panoramique. 110.000 F. Tél. 322-81-35.

Grenelle Champ-de-Mars
beau 4 P., grande entrée, salle de bains, cuisine, chauff. cent., tél., ascenseur, bel imm. 579-25-44.

16e arrdt

6e superbe appart. 4 pces, cuisine, gr. cft. superficie 30 m². PRIX : 1.350.000 F. facilités - Tél. : 505-62-82.

8, AV. DE VERSAILLES
P. Charmant, ét. élevé, pl. SUD, balcon, service. s/pl. samedi 14 h. 30-17 h. DORESSAY - T. 548-43-94.

Mo RANELAGH Face O.R.T.F.
Imm. pierre de taille, CALME. LIVING, 2 CHAMBRES, entrée, cuisine, bains, agréablement aménagé. PRIX INTERESSANT. 10, rue du RANELAGH, esc. C. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

17e arrdt

WAGRAM GRANDE CLASSE DÉCOR RAFFINÉ
5-6 pièces + dépendances, prix élevé justifié. 77, rue de Prony, le 21 de 14 h. à 18 h.

38, RUE VANEAU
Pied à terre, 38 m² s/jdin
Imm. directoire gd standing s/pl. 14-18 h, tous les jours.
NEVEU 550-48-83 743-98-96

18e arrdt

60.000 avec 10.000 F.
2 p. à rénover, confort possible, 5e étage s/r. Bel imm. ravelé, bon stand. Voir propriétaire vendredi, samedi de 14 h. 30 à 19 heures, 50 bis, rue Marx-Dormoy.

50 bis, rue MARX-DORMOY

Bel immeuble, ravelé, bon stand. Agréable 3 p., 70 m², cuisine, w.-c., bains, moderne, ch. cent. parf. état, moquette. 450.000 F. Crédit possible. Vr pptaire, vendredi, samedi, 14 h 30 à 19 h.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, dans bel imm., 28, rue Ourcq, pptaire vend, 195.000 F, appt 2 pces, entrée, cuis., bns, w.c. 43 m², état neuf, 2e étage. 224-02-86.

20e arrdt

Gd 2 p. cuis., bains, w.-c., sans vis à vis, peinture, moquette neuve, pptaire. 260-26-93.

78 - Yvelines

78 - Parly 2-Le Chesnay
Part. vends appartement type 2, 3-4 pièces 94 m², loggia accolée, cave, parking, très agréable, étage élevé est-ouest.
Tél. : 954-49-90 ou 954-59-00.

LE PECQ, part. vend 5 P., Sud, R.E.R., école, commerce. 495.000 F Téléphone : 973-54-71.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY URGENT DÉPART
11, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2-3 pièces confort. 520.000 F. le 21 de 14 h. à 18 h.

ISSY-LES-MOULINEAUX
32, avenue du Général-de-Gaulle. Sur place samedi 14 h.-17 h. Immeuble récent 2e étage, belle réception + 3 chambres 115 m² + pl.-pied terrasse-jardin 160 m²

NEUILLY Porte Maillot dans immeuble pierre de taille en rénovation totale, propriétaire vend 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., finitions luxueuses, 119 m². Sur place samedi 21 de 10 h. à 17 h. 18, avenue Charles-de-Gaulle.

Mo CORENTIN-CELTON
Imm. réc., 2e étage. Belle récept. + 3 chbres 115 m² + plein-pied terrasse-jardin 160 m². S/place samedi, 14 h-17 h.
32, avenue du Général-de-Gaulle, ISSY-LES-MOULINEAUX.

NEUILLY, tr. beau p. de taille, salon + boudoir + 2 ch., 120 m². 10.000 F le m². Tél. 757-03-97.

NEUILLY RÉSIDENTIEL
Tr. bel imm. p. de t. 4 P. 100 m², 4e ét., 1.100.000 F. 3 P. 120 m², 4e étage. 1.300.000 F.
Sur place, samedi 14/17 heures. 18, r. de l'Amiral-de-Joinville.

93 Seine-Saint-Denis

Région SAINT-DENIS, près gare, EXCEPT. r-de-chaussée F6, bains + cab. toil. tt cft, 2 loggias. 230.000 Ag. Gare. 826-24-43.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, R.E.R.
bel immeuble pierre de taille, splendide appartement 135 m² + jardin privatif 130 m², séjour de 60 m², 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée, cave, parking en sous-sol. Prix 1.475.000 F. BAILLOT, Téléph. : 883-51-48.

BRY-SUR-MARNE près R.E.R.
très beau 3 P. NEUF, dernier étage, plein sud, gde terrasse, garages. Prix : 950.000 F. Tél. : 491-83-14, 391-67-78. Visites samedi, 14 h à 18 h. 21, av. Georges-Clemenceau.

Province

PARTICULIER VEND F 3 parking, cave, résidence standing dans parc + tennis Lapleau-Bouchard 20 min. Paris. 250.000 F. (67) 57-58-47 après 18 heures.

PARTICULIER VEND Saint-Quay-Portrieux (22) dans immeuble standing, appartement 3 pièces 80 m², balcon, garage, vue sur le port.
Ecrire HAVAS Saint-Brieuc, B. P. 107 — No 198 T.

TIGNES vend studio meublé tout confort.
Prix : 160.000 F.
Téléphone : (88) 84-03-93

NICE RÉSIDENTIEL
Luxueuse résidence, avec piscine, tennis, vente 2 pièces, 63 m², cuisine équipée, profonde terrasse ensoleillée, finition soignée. Prix : 630.000 F. FICHER CONTROL CONSTRUCTION. 11, rue de Rivoli, 06000 Nice. Téléphone : (93) 88-68-24.

appartements achats

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS préfér. dans le 16e. 704.40-27.

ACHÈTE comptant sans crédit
3 à 4 PIÈCES. Paris. Urgent. Mme FAURE. Tél. : 261-68-61. Le soir 900-84-25.

appartements occupés

Particulier vend occupé par dame de 74 ans appt tout confort, 2 pièces, 39 m², immeuble pierre de taille, 15e arrdt, 200.000 F. Tél. après 17 h. au 227-72-15.

villas

Réf. 961 - SUD DROME
GRANDE VILLA tout confort, 300 m² de surface habitable, cuisine entièrement équipée. Cheminée dans salon. *Sur terrain de 2.900 m² clos et planté.* Piscine de 12 × 6. Libre vente.
BUREAUX PERRIOLAT
B.P. 37, 26500 BOURG-LES-VALENCE.
Tél. : (75) 43-22-22.

6 KM DE DRAGUIGNAN (Var) à 500 m. du centre du village. Urgent, cause départ, particulier vend une villa récente 1974, F4, densité au sol : 306 m², surface habitable : 147 m², terrain de 1.193 m², bien entretenue, jardin arboré. Prix ferme et définitif : 750.000 F. Téléphone (94) 70-42-28. Ecrire s/no 8.098 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BOURG-LA-REINE
Une des plus belles villas réception 50 m² + salle à manger, 4 ch. + service. Parc 1.100 m². Prix exceptionnel. 702-34-86.

DAMPIERRE - 78
sur 3.550 m², terrain clos et paysagé, luxueuse villa neuve comprenant 4 chambres, 3 s. de bains, 1 bureau, séjour double avec mezzanine, cheminée, cuis. équipée, cellier, gar. double. 1.345.000 F.
Tél. pour visites 558-08-51 ou 901-23-02.

MENTON-GARAVAN
Propriétaire vend petite villa très pittoresque, 4 pièces, cuisine, bains, 2 w.-c., jardin 790 m², vue imprenable. 980.000 F. Téléphoner : (1) 741-60-16.

LAMORLAYE
Au calme, pavillon sur terrasse, 1.016 m², entrée, cuisine aménagée, séjour, salon avec cheminée, 3 ch., s. de bs, w.-c., nombreux rangements, combles aménageables, garage, cave, ch. et ss-sol, terrasse 10 m². Prix 670.000 F. Tél. : (4) 421-64-29 de 12 à 13 heures et de 19 à 21 heures.

93, Montfermeil. Pav. ss + 2 niv., garage 2 voit., cuis., séj., 5 ch., 2 w.-c., s. de bs, bail 3 ans min. Téléphone : 308-43-01.

CHATOU 15' R.E.R., Calme charmante
VILLA ILE DE FRANCE 1979
Récept. + mezzanine, 3 ch., 2 bs, cuis. éq., salle jeux, gar. 2 voit. Jardin 850 m². Prix 950.000 F.
EXCLUSIVITE
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET - 976-05-90.

fermettes

Cause maladie, vends fermette, récemment rénovée. Tt confort, cuisine équipée, poutres, cheminée, séjour de 30 m², cheminée, 2 chambres, pièce, poutres, grenier aménageables, terrain de 5.000 m², libre. Téléphone avant 14 heures 16 (48) 74-06-06.

propriétés

LE PERREUX
Particulier vend propriété 350 m² habitables, sur 1.000 m² de jardin paysagé, piscine chauffée, pavillon de gardien, garage pour 2 voitures, excellent état. Prix : 1.650.000 F. Tél. h. de bur. : 371-76-19 ; le soir, samedi et dimanche : 324-33-22.

PÉRIGORD
MAISON de MAITRE 18e avec TOUR + DE 5 HA DE TERRE
Très belle vue, dépendances, 650.000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, Bergerac. Tél. (53) 57-53-75.

BOIS-LE-ROI (77) Près
FONTAINEBLEAU
50 km PARIS. Résid. 8.500 m² clos murs et haies vives. Vue dégagée sur Seine, parc avec arbres, permis constr. 480 m². Px 2.500.000 F. IMMOBILIÈRE DAUPHINE, 220, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 069-61-78.

MONTFORT-L'AMAURY
Grande maison sur terrain 6.000 m² comprenant au rez-de-chaussée, séjour 53 m² avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée, cellier, en étage : 4 chambres, 2 salles de bains, combles aménageables, garage 2 voitures. Livrable immédiatement.
Visite sur place, route de Bluche, tous les jours sauf mardi, mercredi. Tél. 486-94-74 et sur R.-V. en téléphonant au 766-02-11.

LOIRET à 5 min. de Gien
part. vend très belle propriété de caractère en parfait état dans un parc d'un ha bordé par une rivière. 1.400.000 F à débattre si réalisation rapide. 16 (38) 67-20-41.

VEND ou ÉCHANGE
belle propriété dans l'EURE 135 km Paris, contre appartement à PARIS, valeur : 600.000 F. T. 742-32-95 w.-e. (32) 45-00-34.

3 KM ST-GERMAIN-en-LAYE très belle Ppté 300 m² habit. sur 10.000 m² clos de murs. Récept. 110 m². Mezzanine, belles prest. ss-sol frais réduits 3.000.000. 056-53-19.

SAINT-TROPEZ, part. vend villa provençale de 200 m², terrain 2.000 m², tt confort. Prix 1.300.000 F. Tél. (94) 79-71-79 h. bureaux.

L'EURE, 50' Paris, élégante propriété ancienne rénovée, living, 6 chambres, grand confort, beau jdin de 1.200 m², clos murs, vue, dépendances. Prix : 750.000 F. Téléphone : (1) 555-87-61.

PARTIC. VEND PÉRIGORD
MANOIR DU 17e SIÈCLE
antièr. restauré, 10 P. principales tout conft, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 ha. Px justifié, tél. (53) 90-69-37.

Part. vend ds village Dordogne, limite Lot et Lot-et-Garonne, maison caractère 9 P., cave, 2 tours, chauffage et jardin non attenant. Téléphone h. r. (65) 31-92-35.

Part. vend 50 km Paris Sud, maison pays., 100 m², rénv. + grenier, cave voût., dépend., s/jard. 850 m², clos murs. 600.000 F. Tél. : 539-97-50, sam. 8 à 12 h. Autre jours après 18 heures.

Particulier vend libre, Bergerac, propriété seul tenant. 7 ha vigne + 10 ha élevage, matériel, bâtiments état neuf, 1 unité (1.653). Tél. 57-01-20, le soir.

terrains

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement livrables fin 1981, eau, électricité, assainissement en bordure. Plusieurs lots de 66.000 F à 77.000 F. (T.V.A. comprise). Nombreux autres lots. Toutes surfaces à prix différents. Ecr. HAVAS TOULON, no 15847.

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel proche gare (50 trains/jour : St-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier Téléphone : 742-68-34. Immobilière 78 Téléphone : 969-50-55.

SAINT-DENIS Mo. Résidentiel, terrain 270 m², cos 0,60, façade 9 mètres, tél. : 826-24-43.

PART. vend magnifiques terrains boisés avec tennis, bord de mer, MORBIHAN, Bastard, 2, rue Messonier, 75017 Paris.

forêts

Particulier vend 100 km Paris, peupleraie entretenue, 5 ha, 20 ans. Tél. : 735-83-52.

l'agenda du Monde

Ameublement

CANAPÉS : LE BON TUYAU
CAP, importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers
Le MANHATTAN 3 PLACES en veau pleine fleur, coussins et dos en plume : 8.900 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume...
Allez voir son show room
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

Part. vend à pers. ayant pav./jardin Setters irlandais (vacc.) nés le 12-2-81 (mère pédigree, Lof). Tél. : 840-29-51.

Antiquités

ÉTOILE ANTIQUITÉS
ACHÈTE TOUS :
MEUBLES, TABLEAUX, LUSTRERIE, HORLOGERIE, TAPISSERIE et BEL OBJET DE DÉCORATION.
19, AV. MAC-MAHON
380-80-07 MÉTRO ÉTOILE

Artisans

Transformation d'appartements coordination tous corps d'État. Téléphone 201-90-26.

Artisan peintre, travail soigné, rapide, garantie. Prix modéré. Tél. 578-09-17.

Bateaux

Echange KETCH Evasion 32 1979, super équipé. Valeur neuf 250.000 F + équipement contre beau studio Paris (16e) ou environs. Inventaire sur demande. Tél. (99) 60-70-94.

Bijoux

SOCIETE COMMODORE
achète COMPTANT
AU PLUS CHER
OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.
Mo Cité ou Hôtel-de-Ville.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008 Paris. Mo Saint-Philippe-du-Roule lundi au vendredi. 225-47-77.

Carrelages

SACRIFIÉS BOCAREL
113, avenue Parmentier (11e)
357-09-46 ++

Cours

J.F., prof. anglais, formation perman., donne cours groupés et indiv. entrepr. Tél. : 329-93-51.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie) en 1 mètre : 2.300 F PARIS en 1 mètre : 2.550 F PROVINCE SANITOR, 21, r. l'Abbé-Grégoire PARIS-6e. Ouvert le samedi : 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS 25 coloris 100 à 160 F le rouleau. ARNOUX, 40, r. des Poissonniers, 92200 NEUILLY - 745-07-36.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Disques

Vends coll. complète disques Sylvie VARTAN et BARBARA. Tél. 602-19-46.

Défense et recours

Vous avez été victime d'un accident de la circulation, d'un vol, d'un incendie. Vous ne savez que faire, nous pouvons vous aider à résoudre vos problèmes : Consultez-nous. Cabinet Schupach, 12, rue de Cotte, 75012 Paris. Tél. 307-48-20.

Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS (14e)
TÉL. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début 30 mars. Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Inst. MAWRIZKI. Cours intensifs pendant les vacances aussi. Prière de dem. les prospectus. Wilhem Blum Strasse 12/14, D-6900 HEIDELBERG.

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Musique

CLAUDE OLIVEAU
UN LUTHIER à votre service quartier de l'Opéra, 67, rue Sainte-Anne, tél. 296-28-73.

Instruments de musique

PIANO droit allemand, cordes croisées, cadre métal, jolie caisse, 6.000 F. T. 259-76-98.

URGENT - Vends très beau petit piano droit français « Bord » 1925. Excellent état. Tél. 636-37-85.

Linge

Vous rêvez au linge d'autrefois UN FABRICANT vous l'offre
Une visite au TISSAGE DE L'ETOILE
10, rue de Cléry, 75002 Paris et vous serez ravies.
Choix des parures, des broderies. Tél. 233-94-11.

Matériel de bureau

A PERSONNEL INTERIMAIRE... MATERIEL INTERIMAIRE ! RUBY LOUE TOUTES DUREES TOUT MOBILIER DE BUREAU. RENSEIGNEMENTS : 651-39-27.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
Traditionnelle depuis 59 F le M.L. stock 10.000 m, pose assurée. Téléphone : 757-19-19.

MOQUETTES LAINE
50 % DE SA VALEUR
Tél. : 842-42-62 et 250-41-85.

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h à 18 h.
C.P.E. 17, rue des Acacias, 75017 PARIS.
ANNEXE : 235, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Matériels spéciaux

MICRO-SECRET
Pas plus qu'une boîte d'allumettes, il transmet SANS FIL, toute conversation, bruit, etc. en provenance du lieu où il est dissimulé : portée 50 à 100 m à TRAVERS MURS, CLOISONS... Fonctionnement minipiles. Aucune installation. Récept. sur N'IMPORTE QUEL POSTE DE RADIO comport. la F.M. (transistor, tuner, auto-radio) 2 modèles : S.I.S.-50 portée 50 m, 450 F, S.I.S.-100 portée 100 m, 790 F, port compris, livré avec piles et notice en français.
Garantie totale 1 AN.
Env. anonyme et disc. par colis post. recomm., Règlem. ou demande document (5 timbres). R. DISPATCHING L.M.E.P. 60, 13203 Marseille Cedex 01.

Mode

SANS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES GDES MARQUES
Vente à marges réduites, 5, av. de Villiers (17e). Mo Villiers

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris.
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. Écrire : Pagnanini, 35, Chps-Élysées. 359-76-98.

Sports

APPRENEZ le tennis le week-end près de Paris. Stages de 3 h. 150 F. Tél. 420-42-01.

Stages

Stages Tissage et Tapisserie à MALOURENE, 11, rue Lacépède, Paris-5e. - 707-30-42.

Sanitaire

Ne CHANGEZ PLUS votre VIEILLE BAIGNOIRE
1er procédé de rénovation de vos sanitaires « sans aucun démontage »
RÉNOVBAIN - FRANCE
TEL. : 486-51-24.

VU A LA TÉLÉ, w.c. avec Sanibroyeur SFA complet PROMOTION 1 995 F PARIS SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire PARIS-6e - OUVERT LE SAMEDI - Tél. 222-44-44

Vidéo

TOUS REPORTAGES VIDEO
Inaugurations, discours, mariages, etc. A.R.V.I. 24 heures sur 24 - 883-14-14.

Tapis

Tapis d'Orient
101, av. La Bourdonnais PARIS-7e, Mo Ecole-Militaire, tous les jours de 10 à 20 h.
UN IMPORT. LOT de TAPIS d'ORIENT
accompagnés de leur certificat d'origine à des px exceptionnels
et PAKISTAN 2 × 1,30 m
2.200 F
GHOUM, NAIN, KASCHEMIRE, Pakistan, Turquie, Pékin. TAPIS ANCIENS.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LE SOLEIL DES ILES A 2 HEURES DE PARIS. nager dans les eaux limpides se dorer sur la plage devant son bungalow, se rafraîchir au bar, danser le soir, le long du golfe à Calvi en CORSE 2 semaines voyage avion tout compris à partir de : 2.390 F. Départ Paris. 1.990 F. Départ Marseille documentation gratuite : CLUB OLYMPIQUE, 3, rue de l'Echelle, 75001 PARIS. Tél. : 260-31-62. (Licence d'Etat 435).

LA LOUVESC Ardèche 1.050 m Hôtel le Monarque ** Pension 120/150 F net. Téléphone : 75-33-50-10.

CORSE, LOCATIONS
de juin à sept. : studios, appt à partir de 670 F semaine. Hubaud, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. Téléphone : 362-54-18.

Part. loue maison jard. bord mer, 44 km nord Rome. Juill., août, sept., oct., 5.000 F/mois, 06/637 0450 av. 8 h. matin.

PAQUES (et tous congés) INITIATION PHOTO, 10-15 ans mixte, 6 j. 920 F. MONTGERON, 20 km Paris, RN 6. Tél. : 903-60-80, 940-23-38.

BRETAGNE VACANCES mer et campagne. Agence du Frémur 22550 Matignon (96) 41-02-40.

VACANCES AU SKI pour JEUNES et ADULTES Mars-Pâques. Tél. 806-70-02.

SKI EN SAVOIE
25 km de Chambéry
Aillon-le-Jeune : station familiale, forfait ski 150 F, 7 jours-hébergement. Chalets, apparts, studios. Renseignements : Syndicat d'initiative, 73340 Aillon-le-Jeune, tél. (79) 63-87-72.

CABOURG Villa 7 P., gd cft. prox. plage, gd jard., expos. sud. Août : 7.900 F. sept. : 2.800 F. Tél. 741-92-50.

VERCHAIX SAMOENS
A louer à famille soigneuse et exigeante luxueux chalet 8-10 personnes juillet ou août 8.000 F. juin ou septembre 5.000 F. Morcano, La Pleigne, 74440 VERCHAIX.

COURCHEVEL 1850 m
Le New Solanum
Hôtel *** NN
Accès direct aux pistes. Restaurant panoramique. Excellente table. Piscine - Sauna - Gymnase. Du 22 mars au 3 avril, 260 F/jour en pension complète. Encore quelques places disponibles Pâques. Réservation Paris 526-27-20 de 10 à 14 h. Courchevel 16 (79) 08-04-13.

Bretagne Sud. 56410 ETEL. Grand choix locations 2 et 3 semaines et mois complet. Agence de la Rivière F.N.A.I.M. T. (97) 52-31-53.

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER
Pour leurs prochaines vacances de nombreuses familles anglaises cherchent à faire l'échange avec une famille française. On se prête la maison les uns aux autres et il n'y a pas de loyer à payer ! SIMBA HOLIDAYS
30, Lawn Road - Exmouth EX8 1QJ - Angleterre.

Logement avec petit déjeuner en famille. Six nuits : 414 FF. Ecrire à : 110 Gleneagle Road, Londres SW16. Angleterre.

COTE DE GRANIT ROSE
Gd choix d'appartements, villas. AGENCE ALAIN LE GUERN, B.P. 8. Tél. (96) 23-87-74., 22730 TREGASTEL-PLAGE.

CET ÉTÉ RANDONNEZ AU PÉROU
Thierry Renard chef de l'expédition Andes 6.000 organise 2 TREKKINGS dans les Andes. PERIPLES, 77, av. E.-Zola Paris - Tél. 577-50-00.

PAQUES INSOLITE. Trekking en Algérie (Massif du Djurdjura). Autres départs cet été. Périples, 77, avenue Emile-Zola, Paris Tél. : 577.50.00.

Yachting

Port de Pornic, emplacem. 10 m D 29 ouvert à vendre ou à louer. Tél. : 16-1-345-83-51.

Le Monde

équipement

URBANISME

Le maire de Paris annonce une nouvelle révision du plan d'occupation des sols de la capitale

La réglementation sur l'alignement sera modifiée

M. Jacques Chirac va proposer aux édiles de la capitale, au cours de leur séance du lundi 23 mars, de réviser partiellement le plan d'occupation de la capitale. Cette décision vise, notamment, le le réexamen des mesures d'alignement de voirie et le renforcement des règles destinées à permettre le maintien ou le renouvellement des activités industrielles et artisanales dans la capitale.

L'arrêté préfectoral approuvant le POS de Paris date du 28 février 1977, c'est-à-dire à une époque où se mettait en place le nouveau statut de la Ville. Pour M. Bernard Rocher (R.P.R.), adjoint au maire chargé de l'urbanisme, *l'application quotidienne des dispositions du POS n'a pas manqué de faire ressortir ses lacunes dans le domaine de l'environnement, comme dans celui de la vie économique* ».

« *Le bénéfice apporté par les mesures d'alignement aux conditions de circulation n'est que ponctuelle : débloquage d'un carrefour, rectification d'une anomalie de tracé, élargissement de trottoirs, création de quelques places de stationnement* », affirme le maire de Paris dans son rapport. De plus, une telle politique pratiquée systématiquement aboutit à casser et à désorganiser le paysage de la rue en y multipliant les ruptures et les discontinuités, les décrochements et la mise à découvert de murs-pignons. Ces règles d'alignement ont contribué à « salir » la ville puisque les travaux d'entretien de nombreux immeubles par leurs propriétaires sont, en principe, interdits dès lors qu'une mesure d'alignement frappe la rue. Elles ont enfin remis en cause certaines opérations de rénovation dans la mesure où la parcelle concernée, amputée par l'alignement, ne permettait plus de procéder aux travaux envisagés.

Après une étude, quartier par quartier, les services de la Ville proposent donc la suppression des alignements prévus sur plus de 26 kilomètres de voies, soit 47 % des emprises figurant actuellement au POS. Sont notamment concernés par cette proposition l'avenue de Clichy, la rue Lecourbe, la rue de Marx-Dormoy, le quai de Bercy, la place Mazars et le boulevard Pasteur. En revanche, lorsqu'il s'agira d'achever des alignements déjà commencés, afin de permettre un aménagement de carrefour ou l'élargissement de voies aux abords des grands secteurs de rénovation, l'opération sera continuée.

Pour lutter contre la désindustrialisation de la capitale, le maire proposera en outre de renforcer les mesures de protection concernant les terrains occupés par des entreprises industrielles ou artisanales. Actuellement, le POS limite les droits de constructions sur les emprises de plus de 3 000 mètres carrés à 1 500 mètres carrés de bureaux ou d'ateliers. Il sera donc proposé d'appliquer désormais cette mesure aux parcelles de plus de 1 000 mètres carrés. Ce qui aurait notamment pour conséquence, en cas de changement d'affectation de ces terrains, de les rendre moins « juteux » pour les promoteurs. Enfin les services de la Ville estiment que toute opération d'urbanisme concernant ces terrains industriels devra envisager la reconstruction des trois quarts des locaux qui existaient avant le passage des bulldozers.

Nul doute que ces propositions ouvriront, lundi 23 mars, un long débat au Conseil de Paris, qui ne sera cependant qu'une étape sur les dix prévues par la loi lorsqu'un maire décide de réviser un POS...

JEAN PERRIN.

Contestation au sein de l'ordre des architectes

(Suite de la première page.)

« *Les ordres paraissent vite anachroniques si on ne les maintient pas dans le siècle non par des discours et des envolées, mais en rendant de réels services, faute de quoi on retomberait dans certaines erreurs du passé* », déclare M. Vissière, qui critique notamment la décision de licencier cinq personnes (sur quarante employées par le conseil national), qui entraînera la disparition du service juridique et l'affaiblissement du service d'information.

Le challenger du président actuel souhaite « *libérer les esprits et faire cesser les fascinations* ». Il estime qu'il ne faut pas « *trop s'accrocher* » à la loi du 3 janvier 1977, qui déçoit beaucoup les architectes par ses effets pervers et ses imperfections. « *Si on voulait aller jusqu'au bout, il fallait supprimer le permis de construire pour les architectes* », estime-t-il.

« *Pendant quatre ans, les architectes et leurs organisations professionnelles ont pratiqué une politique qui a conduit à leur isolement*, indique M. Vissière. *L'avenir, c'est vingt mille architectes, la fin de la prépondérance du libéralisme et la nécessité que les architectes soient présents aussi, à leur place, dans la fonction publique.* » Ce n'est pas « *une fronde ni une révolution de palais*, assure M. Jacques Vissière, *mais une proposition de réflexion, un grand désir de faire tomber les bâtiments.*

Le président en exercice ne voit dans cette entreprise qu'une tentative pour prendre sa place : les élections au conseil national n'auront lieu que l'an prochain et Alain Gillot est rééligible une fois. « *Le problème sera réglé dès le 21 mars par la démission de Jacques Vissière*, dit-il. *Notre séminaire va examiner les conditions de travail du conseil mais il n'est pas question un instant de remettre en cause les équilibres politiques ou les questions de doctrine. On ne peut pas continuer de travailler avec quelqu'un qui incarne une contestation personnelle et qui voudrait lui donner une dimension à laquelle il ne saurait prétendre.* »

L'assurance du président de l'ordre, qui est, en outre, député européen R.P.R. et conseiller du maire de Paris, ne doit pas faire oublier plusieurs formes de malaise au sein de la profession.

La chasse aux mauvais payeurs

La loi sur l'architecture, cheval de bataille d'Alain Gillot, apparaît aujourd'hui à beaucoup comme un leurre : elle déclare l'architecture d'intérêt public mais les commandes ne tombent pas du ciel et les architectes doivent partager leur pseudo-monopole avec plusieurs milliers d'agréés, les ci-devant maîtres d'œuvre, qui étaient leurs principaux concurrents pour la construction de maisons individuelles et de petits bâtiments.

D'autre part, certains contestent la légitimité de l'ordre maintenu et rénové par la loi. Même si on ne doit pas en créditer automatiquement le Syndicat de l'architecture, principal opposant qui a appelé à une grève des cotisations, on constate que le nombre des mauvais payeurs augmente : 1 500 en 1979, soit 11 % de la profession : 2 150 en 1980, soit 13 % d'une population en nette augmentation (16 000 inscrits à l'ordre).

Cette progression n'inquiète pas Alain Gillot qui fait remarquer que « *du temps de l'ancien ordre il y avait 20 à 25 % d'impayés* ». Mais on note que l'institution a réservé 700 000 F dans son budget pour poursuivre les récalcitrants devant les tribunaux.

Le nouveau mode de calcul des cotisations appliqué en 1978 a été très critiqué : proportionnel et progressif (400 à 800 F par an), il avait l'avantage de ne pas peser trop lourd sur les plus faibles revenus, tandis que certains cabinets paient au-delà de 50 000 F par an. Mais l'ordre avait voulu que le calcul soit fait sur l'ensemble des « revenus professionnels », c'est-à-dire non seulement la construction mais l'expertise ou l'enseignement. Il demandait, en outre, que soit communiquée la déclaration de revenus.

Cette exigence était vraisemblablement illégale comme l'estime notamment le ministre de l'environnement dans un document produit au Conseil d'Etat à l'occasion du recours de plusieurs architectes et associations contre l'ordre. Et M. Gillot nous a affirmé que cette déclaration n'était « *plus exigée depuis 1979* ». Mais l'« imposition » sur le revenu total est maintenue et M. Gillot répond qu' « *une cotisation unique — à 2 500 F par exemple — serait une injustice flagrante* ». Cela dit, l'ordre ne gagne pas toujours ses procès comme le montre l'affaire Formigé, où il a perdu en appel et n'a pu récupérer les pénalités infligées à cet architecte qui avait réglé entre-temps sa cotisation normale.

A quoi servent les cotisations ? Le budget prévisionnel pour 1981 est de 31 millions de francs, intégrant des réserves constituées les années précédentes, dont 17,6 sont réservés aux conseils régionaux. A l'échelon national, l'ordre assure la représentation de la profession et rend certains services : dans un document diffusé récemment auprès de tous les architectes, on note que plus de mille consultations juridiques ont été demandées en 1979, ce qui rend inexplicable la suppression du service... juridique.

L'importance de ce budget et des personnels employés est jalousée : une offre d'emploi parue dans la presse pour embaucher un « directeur de cabinet » et plusieurs cadres avait fait murmurer dans l'administration que l'ordre se prenait pour un secrétariat d'Etat autonome à l'architecture...

Elle doit permettre notamment la mise en œuvre du « projet pour l'architecture », annoncé à Sophia-Antipolis, il y a bientôt dix-huit mois, et dont les premières actions se font attendre. La somme de 4 millions de francs est inscrite au budget, dont 1,5 à l'échelon national. Une « campagne permanente » devrait mettre en valeur le rôle de l'architecte, promouvoir son image auprès du grand public, faire connaître les réalisations récentes.

Parallèlement, le projet vise à créer les conditions d'une « *amélioration de la production* », grâce à la formation permanente, un « *dynamisme accru de la profession* » et « *une pression constante pour que l'Etat mette en œuvre une véritable politique de l'architecture* ». On ne parle plus de cette « *maison de l'architecture* » que M. Gillot promettait autrefois d'ouvrir. Il est vrai que l'Institut français d'architecture a été créé entre temps... et qu'une véritable course de lenteur est engagée entre la profession et l'Etat pour l'éclosion des premières actions concrètes dans un domaine où les uns et les autres ont beaucoup promis.

MICHELE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

L'affaire de l' « Amoco-Cadiz »

UNE PROTESTATION FRANÇAISE APRÈS LE RAPPORT LIBÉRIEN

Après la publication, par le gouvernement libérien, du rapport d'enquête de l'*Amoco-Cadiz* (*le Monde* daté 15-16 mars) après l'échouement, il y a trois ans, de ce pétrolier sur les côtes bretonnes, le ministre français des transports, M. Daniel Hoeffel, indique dans un communiqué : « *Il est regrettable que les autorités libériennes aient reproché leur manque de coopération aux autorités françaises. Celles-ci se sont au contraire toujours montrées disposées à collaborer au bon déroulement des enquêtes. Notamment, elles ont pris les mesures nécessaires pour faciliter l'information de la commission libérienne d'enquête dans le respect de nos règles de droit interne.* »

M. Daniel Hoeffel ajoute : « *La lecture du rapport fait apparaître que si la commission libérienne d'enquête a rassemblé des informations importantes, elle n'a pas épuisé les possibilités que lui offraient les documents auxquels elle avait accès, et a trop souvent éludé les conclusions auxquelles conduisaient ses propres constatations. Le rapport définitif passe sous silence la question des contacts et de la coordination entre les responsables chargés à terre de suivre les opérations de l'*Amoco-Cadiz *d'une part, et ceux chargés de suivre les opérations des remorqueurs d'autre part.* »

● *Le trafic d'Alitalia.* — La compagnie italienne Alitalia a transporté en 1980 7 326 000 passagers, soit 11,2 % de plus que l'année précédente, laquelle avait été marquée par une série de grèves et par l'interdiction de vol, momentanée, des DC-10. Le coefficient de remplissage des avions s'est légèrement réduit (58,7 % contre 59,9 %). Le trafic du frêt progresse de 8,8 %, pour atteindre 519 millions de tonnes-kilomètres transportées.

● *Le port de Liverpool menacé de faillite.* — Liverpool, jadis le deuxième port de commerce de Grande-Bretagne après Londres, est menacé de faillite. L'administration vient d'avertir le personnel que, en l'absence d'une nouvelle subvention gouvernementale, elle aura épuisé en avril ses crédits bancaires (5 millions de livres) garantis par l'Etat et ne pourra plus honorer ses obligations. Seule une réduction de mille dockers permettrait au port de continuer ses activités. — *(A.F.P.)*

Sur le chantier du métro

UNE TOMBE ROMAINE EST MISE AU JOUR A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le chantier de la deuxième ligne du métro de Marseille a permis la mise au jour, sur le site de la future station Notre-Dame-du-Mont, cours Julien, dans le centre de la ville, de plusieurs sépultures d'époque romaine dont l'une contenait des restes humains. C'est en creusant une tranchée destinée à recevoir un mur de soutènement, qu'une pelle mécanique a dégagé l'ouverture de plusieurs fosses comblées par la terre.

Dans l'une d'elles, creusée dans le poudingue qui forme le sous-sol, à un mètre au-dessous du niveau actuel de la chaussée, les archéologues, chargés de suivre les travaux pour le compte de l'Atelier du patrimoine — organisme mis en place par la ville de Marseille, — ont exhumé un squelette contenu dans une fosse intacte. Seule manquait la tête, emportée vraisemblablement par la pelleteuse. Le squelette était mêlé à la terre et à des fragments de tuiles provenant probablement du « couvercle » de la tombe dans laquelle on avait placé le corps. Celui-ci était couché sur le dos, les pieds tournés vers l'ouest, et, dans la main gauche ouverte, tournée vers le ciel, on a trouvé une petite fiole allongée dont la forme et la collerette évoquent une minuscule amphore dépourvue d'anse, probablement un lacrymatoire (1). Sur le côté gauche des ossements se trouvait une longue lame de métal pouvant faire penser à une épée, ce qui laisserait supposer que le défunt était un homme. Mais la découverte, toujours à la gauche des restes, d'une spatule à fard contredit cette hypothèse. La lame de métal pourrait alors provenir du « couvercle » de la tombe.

La fiole et la spatule, objets familiers du rite funéraire romain, permettent de dater la découverte dans une « fourchette » qui se situe entre le premier et le quatrième siècle de notre ère. A proximité une tombe d'enfant contenant quelques fragments osseux a également été mise au jour.

Ces découvertes confirment ce qu'avaient dit aux dix-septième et dix-huitième siècles les historiens Ruffi (« Histoire de la ville de Marseille », 1696) et Jean-Baptiste Grosson (« Recueil des antiquités et monuments marseillois », 1773) qui faisaient état, croquis à l'appui, de la présence en ces lieux du cimetière antique de la Plaine Saint-Michel.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Il s'agit d'un petit vase à parfum et non, comme on l'a cru à tort, d'un récipient dans lequel étaient conservées les larmes répandues lors des funérailles.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'ARMÉE FRANÇAISE COMMANDE DOUZE MILLE CAMIONS A RENAULT-VÉHICULES INDUSTRIELS

Renault-Véhicules industriels (R.-V.I.), filiale poids lourds de la régie Renault, livrera à l'armée, de 1983 à 1990, douze mille camions de 2 tonnes TRM 2000 à quatre roues motrices.

Cette commande, dont la valeur atteint 2 milliards de francs, devrait soutenir l'activité de l'usine R.-V.I. de Blainville, où sont fabriqués ces camions, dérivés de la série « J » vendue aux Etats-Unis. Le TRM (Toutes Roues Motrices) sera équipé d'une boîte de vitesses allemande ZF et servira sous différentes versions.

P.U.K. cherche un acquéreur pour sa division « produits chimiques »

P.C.U.K., la division produits chimiques du groupe PUK (Pechiney-Ugine-Kuhlmann), est à vendre. C'est désormais officiel, ou presque. *« Des discussions ont lieu, depuis de nombreux mois, avec plusieurs groupes français et étrangers intéressés, comme nous, aux activités chimiques*, indique-t-on au siège du groupe. *Nous étudions, avec d'autres producteurs, l'intérêt que nous pourrions mutuellement retirer d'accords de spécialisation ou d'association. Mais aucune décision finale ne saurait être prise sans l'approbation des instances compétentes. »*

Si le communiqué publié le 19 mars par PUK ne fait pas allusion à la vente de ses actifs dans la chimie, il est clair que cette solution est envisagée. PUK, il est vrai, n'a guère le choix des moyens. Son secteur chimie (8,6 milliards de francs de chiffre d'affaires), comme de ses aciers spéciaux, est devenu un véritable boulet, accumulant déficit sur déficit (65,4 millions de francs en 1977, 58,5 millions en 1978, 47,6 millions en 1979 et 425 millions en 1980, une des années les plus noires de l'industrie chimique). Composée d'éléments trop disparates, elle n'a jamais réussi, dans aucun de ses secteurs d'activité (chimie du chlore, chimie organique, chimie minérale, encres, colorants, plastiques, pharmacie), à atteindre une dimension suffisante pour bénéficier de l'effet de taille.

Seule sa division pharmacie (Pharmuka) est rentable, mais, elle aussi est trop petite pour supporter l'effort financier exigé pour mener une recherche valable sans laquelle tout avenir dans cette branche serait compromis.

P.C.U.K. sera-t-il vendu dans son intégralité ou par appartements ? La seconde hypothèse paraît plus plausible. Déjà P.C.U.K. a décidé de revendre au groupe néerlandais Polysar sa clientèle et son savoir-faire dans le domaine du caoutchouc nitrile. Mais une cession globale n'est pas totalement à exclure.

Quels pourraient être les candidats au rachat ? Le tour des prétendants, français, du moins, est rapidement fait. Il n'y en a qu'un, Elf-Aquitaine, qui pourrait ainsi compléter sa branche chimie, renforcée récemment par le rachat d'une partie des actifs de Rhône-Poulenc, et devenir avec Pharmuka le numéro un français de la pharmacie. Côté étranger, les candidats ne se bousculent pas. Sauf un : l'américain Occidental Petroleum (OXY). A la recherche d'une implantation européenne à tout prix, ce dernier vient de signer avec le groupe pétrolier d'Etat italien ENI un accord en vue de créer dans la péninsule le plus grand pôle pétrochimique d'Europe (*le Monde* du 17 janvier). Une partie des capitaux restant que l'OXY a renoncé à investir en Grande-Bretagne pourrait bien servir à racheter P.C.U.K.

Interrogés, les dirigeants de l'OXY se sont bornés à répondre que, *« pour l'instant, ils ne pouvaient ni confirmer ni démentir »*. Leur embarras était manifeste.

ANDRÉ DESSOT.

INFORMATIQUE

Le gouvernement britannique accorde une aide provisoire à I.C.L.

De notre correspondant

Londres. — Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, a confirmé, le 19 mars, aux Communes, la décision du gouvernement britannique de venir en aide à International Computers Ltd (I.C.L.), la grande compagnie de construction d'ordinateurs.

I.C.L., qui avait annoncé en février une perte de 20 millions de livres pour le premier trimestre de son exercice 1980-1981, le licenciement de trois mille sept cents employés et la vente de 15 % de son actif, bénéficiera de l'assistance financière de l'Etat sous une double forme. D'une part, l'Etat accroît sa contribution au fonds de recherche et de développement, qui passe de 6 à 8 millions de livres, à un montant situé entre 10 et 12 millions de livres par an. D'autre part, le gouvernement accorde pour deux ans à I.C.L. une garantie pour les 200 millions de livres d'emprunts que la compagnie devra contracter.

Conscient des remous provoqués dans les milieux conservateurs par une décision contredisant les principes de la philosophie du gouvernement, Sir Keith a souligné que l'assistance financière de l'Etat n'était qu'un « répit » permettant à I.C.L. de reconsidérer sa politique à long terme. La garantie de l'Etat, a-t-il ajouté en substance, n'implique pas nécessairement que l'argent du contribuable sera utilisé, et, en tout état de cause, il s'agit d'une aide limitée pour une période limitée.

De son côté, Sir Baker, ministre de la technologie, après avoir rappelé qu'I.C.L. avait sérieusement souffert financièrement pour s'être trop axé sur la fabrication des grands ordinateurs, dont la demande a considérablement diminué, a indiqué que la performance commerciale de la compagnie serait examinée de très près. Il n'a pas exclu des changements dans la direction de l'entreprise. La compagnie, a-t-il ajouté, a prévu un accroissement de 20 % de son chiffre d'affaires et le rétablissement de son équilibre financier d'ici la fin de l'année.

Le gouvernement justifie essentiellement sa décision en invoquant l'intérêt national et l'emploi par une vingtaine d'administrations publiques — notamment celles de la défense, de la Sécurité sociale et des services de santé — des ordinateurs I.C.L.

C'est donc en sa qualité de principal client que le gouvernement a assuré une aide à I.C.L. Néanmoins, plusieurs députés conservateurs ont critiqué l'intervention du gouvernement qui, quinze mois auparavant, avait procédé à la vente de 25 % de sa participation, assurant ainsi une rentrée de 38 millions de livres à l'Etat. Le revirement du gouvernement a-t-il été dicté par le refus des banques de venir en aide à I.C.L. ou bien par le souci du gouvernement de trouver une solution « britannique », pour éviter que la compagnie ne soit rachetée à bas prix par une des grandes compagnies étrangères (Philips, Siemens et surtout Sperry-Unitar) ?

Les milieux de la City n'excluent pas, à longue échéance, la possibilité d'un lien avec une compagnie étrangère, sinon même le rachat d'I.C.L. Dans l'immédiat cependant, le gouvernement considère I.C.L. comme un élément fondamental de *l'avenir industriel du pays, ce qui* justifie les aides exceptionnelles.

Les milieux industriels et financiers regrettent en tout cas cette décision du gouvernement confirmant l'évolution d'une politique qui s'écarte de l'orthodoxie conservatrice.

HENRI PIERRE.

Creusot-Loire-Usinor :

INQUIÉTUDE DES SYNDICATS

Un mouvement de grève s'est produit à l'usine des *Dunes*, du groupe Creusot-Loire, après l'annonce au comité d'entreprise de la cession à Usinor du secteur aciers spéciaux (produits longs) de la société Creusot-Loire, qui comprennent précisément cette usine des Dunes, située près de Dunkerque (*le Monde* du 20 mars 1980). Lancé par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., le mouvement a *été suivi par 60 % du personnel*, soit mille huit cents personnes environ.

D'autre part, le syndicat C.G.T. du Creusot, en Saône-et-Loire, a exprimé son inquiétude sur les conséquences de cette cession sur les activités de l'usine du Creusot. Selon la C.G.T., cinq cents emplois pourraient être supprimés, à la suite, notamment de l'arrêt de la *fabrication* des produits longs aux laminoirs du Breuil (cent soixante emplois).

Au cours de la conférence de presse, tenue le jeudi 19 mars, à Paris, M. Boulin, directeur général de Creusot-Loire, a précisé que la nouvelle société, créée pour gérer les usines qui font partie de l'accord, devrait *« faire des choix, et il est clair que cela se traduira par une diminution des effectifs, acquise par le moyen de la préretraite »*.

SOCIAL

Recevant la C.F.T.C.

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

M. Giscard d'Estaing a affirmé aux représentants de la C.F.T.C., qu'il a reçus jeudi 19 mars, qu'il considérait comme prioritaire la reprise des négociations C.N.P.F.-syndicats sur l'aménagement de la durée du travail. Selon M. Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C. le président va demander au ministre du travail et de la *participation d'examiner* la généralisation de l'abaissement de la durée hebdomadaire du travail de quarante-huit heures à quarante-six heures (en moyenne sur douze semaines), plafond qui est déjà atteint dans certaines branches.

Rappelant son attachement à la politique contractuelle, qui *« a apporté des avantages concrets aux travailleurs des secteurs public et privé »*, et assurant qu'il fallait poursuivre l'effort entrepris en faveur des familles, le chef de l'Etat a, d'autre part, accepté la demande de la C.F.T.C. de faire ouvrir une enquête sur la place réservée aux syndicats sur les antennes de la télévision. *« Nous avons déclaré au président de la République,* a souligné M. Bornard, *que nous avions beaucoup à dire sur la manière dont la C.F.T.C. est traitée dans le domaine télévisé. »*

● *Nouvelle grève dans la marine marchande.* — L'intersyndicale des marins et officiers de la marine marchande a lancé un ordre de grève à l'appareillage de soixante-douze heures à partir du 7 avril, *ont indiqué les représentants* syndicaux, au Havre au cours d'une conférence de presse le 19 mars. Il s'agit, ont-ils dit, *« de la troisième étape »* du mouvement engagé depuis le 10 novembre 1980 pour obtenir *« l'augmentiaion du niveau des pensions »*.

● *Les mineurs de fer lorrains C.G.T. et C.F.D.T.*, en grève depuis mardi (*le Monde* du 20 mars) pour protester, notamment, contre la suppression de neuf cents emplois en 1981, ont installé, vendredi 20 mars, des barrages routiers dans toutes les localités du bassin, avant d'aller manifester à Thionville (Moselle) la « métropole du fer ».

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Stabilité chez Peugeot

Les élections de délégués du personnel de l'usine Peugeot, à Sochaux, le 19 mars font apparaître une remarquable stabilité du corps électoral. Les variations de voix dans le premier collège — *plus de vingt-cinq mille personnes* — sont inférieures à 1 point. La C.F.T.C. gagne 0,88 point et la C.S.L. (Confédération des syndicats libres, ex-C.F.T.) en perd 0,57. C.G.T. et C.F.D.T. totalisent, à elles deux, 66 % des suffrages. Leur pourcentage de voix ne varie pratiquement pas : deux dixièmes à deux centièmes de point en moins respectivement. Dans le second collège, les variations de voix sont un peu plus sensibles que dans le premier collège : elles favorisent la C.G.C. qui gagne 1,5 point, mais desservent la C.G.T. qui en perd plus de 2,5.

Le scrutin n'a pas donné lieu à polémique cette année. Un protocole d'élection a été en effet négocié et signé par la direction et les syndicats. Les élections de l'an passé s'étaient déroulées en présence de neuf observateurs extérieurs désignés par le tribunal d'instance de Montbéliard.

● *Premier collège* : inscrits, 25 238 ; exprimés 20 836 (résultats en moyenne de liste). C.G.T., 9 021 soit 43,29 % (43,49 en 1980) ; C.F.D.T., 4 732, soit 22,71 % (22,73 %) ; C.S.L., 2 517, 12,08 % (12,65 %) ; F.O., 2 434, 11,68 % (11,79 %) ; C.F.T.C., 1 976 ; 9,48 % (8,60 %).

● *Deuxième collège* : inscrits, 6 678 ; exprimés, 5 906. C.G.C., 2 879, 48,75 % (47,15 %) ; C.F.D.T., 994, 16,83 % (16,81 %) ; F.O., 789, 13,36 % (12,87 %) ; C.F.T.C., 452, 7,65 % (7,33 %) ; C.G.T., 378, 6,40 % (8,93 %) ; C.S.L., 335, 5,67 % (5,91 %).

Progrès ou recul ?

Pour le syndicat C.G.T. de Peugeot, un tel résultat, *« dans le contexte actuel, est une grande victoire »*. Il *« confirme et de très loin la C.G.T. comme première organisation syndicale, malgré la campagne effrénée menée par tous les autres contre la C.G.T., de la direction et ses syndicats jaunes jusqu'à la C.F.D.T., qui n'a pas hésité à mêler sa voix dans le concert anticommuniste et anti-C.G.T. »*

L'Humanité du 20 mars titre « Progrès C.G.T. », en passant sous silence le recul plus net dans le 2e collège et en rapportant les résultats de la C.G.T. aux inscrits et non pas aux exprimés dans le premier collège. Dans ce cas, il est vrai, la C.G.T. obtient 35,74 % au lieu de 35,39 % en 1980... soit un gain de 0,3 %, mais la C.F.D.T. qui, comme la C.G.T., recule par rapport aux exprimés, progresse aussi par rapport aux inscrits.

Quant aux élections des houillères où la C.G.T. perd 7 points (*le Monde* du 20 mars), *l'Humanité* titre *« la C.G.T. premier syndicat des charbonnages »*, ce qui est vrai aussi. Quant à la Fédération C.G.T. des mineurs, elle estime que *« la C.G.T. est largement confirmée dans son autorité de première organisation »* et le reçu de 6 points — important et assez exceptionnel — est considéré comme un « tassement » :

« Après une première analyse de ces résultats, il apparaît que la raison essentielle de ce tassement est due à cette campagne hystérique anti-C.G.T. et anticommuniste déclenchée par les mass media et alimentée par toutes les organisations réformistes et de collaboration C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. et les partis politiques de droite et socio-démocrates.

» (...) A cela s'ajoute l'intervention inadmissible et les pressions de toutes sortes exercées par les autorités diplomatiques marocaines sur les travailleurs marocains notamment dans le Nord-Pas-de-Calais où cette main-d'œuvre représente plus du quart des ouvriers du fond.

» Il reste que les chiffres sont indiscutables et que les mineurs, en plaçant la C.G.T. largement en tête de toutes les organisations syndicales, ont manifesté leur accord avec son action. »

Au niveau global, la C.G.T. a rappelé récemment qu'en 1980 elle estimait avoir progressé de 0,82 point.

CONFLITS SOCIAUX

Les ouvriers de Voyer ont occupé la chambre de commerce de Saint-Étienne

Trois jours après l'occupation de la mairie de Grand-Croix, les ouvriers de l'usine de Rive-de-Gier (Loire) de la Société industrielle des établissements Voyer (SIEV) ont occupé, jeudi 19 mars, la chambre de commerce de Saint-Etienne, où est installé le siège de l'UPIL (Union patronale interprofessionnelle de la Loire). *« Nous avons voulu interpeller le patronat »*, a déclaré la délégation C.G.T.-C.F.D.T. reçue par le secrétaire général de la chambre.

L'action a commencé à 13 h. 30. Une demi-heure plus tard, les agents du corps urbain investirent les locaux qu'abandonnèrent les occupants pour défiler en cortège. Ils avaient annoncé, auparavant, qu'ils reviendraient ou iraient ailleurs poursuivre leur pression pour obtenir une table ronde avec des représentants du CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), du patronat, et de l'E.D.F., principal client de Voyer. *C'est notamment* le cas de l'usine de Rive-de-Gier, spécialisée dans les appareils de levage pour l'industrie électronucléaire et occupée depuis le 31 décembre par ses cent soixante-six salariés, qui ont été tous licenciés.

Avec un chiffre de 40 % de capacité de production jusqu'en 1985 l'unité de Rive-de-Gier est viable, estiment les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui reprochent leur passivité aux pouvoirs publics.

A La Rochelle-Aytre (Charente-Maritime), des incidents ont eu lieu à l'usine Alsthom, lors d'un débrayage de deux heures lancé par la C.G.T., le 19 mars. Le mouvement ayant été suivi par quatre cents ouvriers sur mille six cents, une quinzaine de grévistes ont pénétré dans le bureau du directeur absent. Ils ont arraché les fils du téléphone, renversé des dossiers et des machines à calculer. Puis, cent cinquante manifestants sont sortis pour ralentir la circulation sur la route La Rochelle-Bordeaux. Un député de l'arrondissement de Rochefort-sur-Mer, M. Jean-Guy Branger (non inscrit), président du comité de soutien à la candidature de M. Giscard d'Estaing, a été mis en demeure d'arrêter son véhicule. Les grévistes lui ont craché au visage et ont causé quelques dégâts à sa voiture. — *(Corresp.)*

● *M. Jean-Marie Ruch, administrateur de l'INSEE*, a été nommé chef de la mission à l'informatique au ministère de l'industrie. Organe de réflexion sur l'informatisation de l'administration et de manière plus large de la société, cette mission est notamment chargée, rappelle un arrêté publié récemment au *Journal officiel « de s'assurer de la cohérence entre la politique d'équipement du secteur public et la politique industrielle définie par le gouvernement »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	4,8860	4,8885	— 150	— 125	— 195	— 155	— 485	— 375
$ can....	4,1230	4,1265	— 240	— 200	— 350	— 285	— 610	— 475
Yen (100)	2,3375	2,3410	+ 35	+ 65	+ 130	+ 170	+ 450	+ 560
DM...	2,3560	2,3590	— 20	+ 5	— 10	+ 20	+ 115	+ 200
Florin...	2,1275	2,1305	+ 10	+ 30	+ 40	+ 70	+ 165	+ 240
F.B. (100)	14,3720	14,3910	— 270	— 100	— 405	— 200	— 930	— 385
F.S.....	2,5880	2,5915	+ 80	+ 110	+ 180	+ 220	+ 565	+1010
L (1 000)	4,8250	4,8340	— 230	— 180	— 450	— 390	—1350	—1180
£......	11,0770	11,0880	— 145	— 20	— 175	— 25	— 285	+ 100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM ...	10 5/8	11 1/8	11 11/16	12 1/16	11 11/16	12 1/16	10 7/8	11 1/4
$ E.-U....	13 1/8	13 5/8	14 3/8	14 3/4	13 3/4	14 1/8	13 7/8	14 1/4
Florin ...	9 3/8	10 1/8	10	10 5/8	10	10 5/8	10	10 5/8
F.B. (100)	11	13	12 5/8	13 3/8	12 1/16	13 13/16	13 1/16	13 13/16
F.S..	2 1/8	2 5/8	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 5/16	7 3/4
L (1 000)	15	16	17	18 1/8	17 1/4	18 3/4	18 1/4	19 3/4
£.........	12 1/8	12 7/8	12 3/16	12 7/8	12 3/16	12 7/8	12 1/8	12 13/16
F. français	11 3/8	11 5/8	11 1/4	11 1/2	11 1/2	11 3/4	12 1/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSOMMATION

CORRESPONDANCE

L'affaire du purificateur d'eau

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut national de la consommation :

La Société SEB, dans une page publicitaire publiée par *le Monde* du 7 mars, prétend répondre aux émissions télévisées diffusées par l'I.N.C. à propos du purificateur fabriqué par elle.

En réalité, ce sont les émissions de l'I.N.C. qui apportaient une réponse à la campagne publicitaire menée par la Société SEB depuis près d'un an, sur ce produit, notamment à la télévision.

La page publicitaire de SEB se réduit à une série d'affirmations gratuites. Sans entrer dans une polémique avec un fabricant dont il a eu l'occasion, en d'autres circonstances, de signaler les mérites, l'I.N.C. limite sa réponse à un simple rappel de faits.

1) *Eté 1980.* — L'I.N.C. fait procéder par divers laboratoires, dont un laboratoire officiel d'hydrologie, à l'étude d'un produit nouvellement apparu sur le marché : le « purificateur » fabriqué par la Société SEB.

2) *20 novembre 1980.* — La revue de l'I.N.C. *50 millions de consommateurs* (n° 120) publie cette étude dont elle reprend les conclusions les plus significatives : « *Le filtre peut constituer un piège à micro-organismes aériens ambiants, banaux, voire pathogènes* »... « *Le purificateur n'offre que fort peu, sinon aucun avantage. A long terme, il peut même présenter des risques microbiens.* »

3) *Décembre 1980.* — L'I.N.C. programme une émission de télévision sur ce produit. La Société SEB tente de s'y opposer, d'abord en menaçant les sociétés de télévision, puis en engageant une procédure de référé. Devant le tribunal, SEB produit une analyse du laboratoire central des eaux de la ville de Paris. Celui-ci ne contredit en rien l'étude de l'I.N.C., car le contrôle du purificateur n'a été exercé que pendant quelques jours, alors que celui de l'I.N.C. s'étend sur plusieurs semaines afin de vérifier le comportement du produit dans des conditions réelles d'utilisation.

19 décembre 1980. — Le tribunal rejette la demande de la Société SEB et autorise la diffusion des émissions de l'I.N.C.

4) *Janvier 1981.* — Pour vérifier dans des conditions normales d'emploi, en milieu familial, les conclusions pessimistes formulées par le premier laboratoire, l'I.N.C. fait procéder à une nouvelle recherche, sous le contrôle d'un laboratoire spécialisé en bactériologie, à partir d'une eau de distribution ne contenant aucun germe.

Les constatations du laboratoire sont les suivantes : « *En ce qui concerne la nature et le dénombrement des germes, nous voyons que les seuils conseillés... sont atteints et dépassés après dix jours d'utilisation bijournalière pour l'appareil n° 1, après vingt jours d'utilisation hebdomadaire pour l'appareil n° 2* »...

« *Nous sommes en présence de germes aérobies, mésophiles, en quantité dépassant largement les chiffres prévus pour le respect de la potabilité de l'eau.* »

Le rapport conclut : « *Il faut malgré tout souligner que cet appareil, vendu sous le nom de purificateur d'eau, ne semble réellement purifier l'eau qu'au point de vue de son goût. Au point de vue bactériologique, il aurait un effet inverse, en chargeant peu à peu l'eau filtrée avec les germes existant dans l'atmosphère de la pièce d'utilisation.* »

5) *27 janvier 1981.* — L'I.N.C. communique à la Société SEB ces analyses avec demande de cessation de vente du produit.

6) *11 février 1981.* — SEB rejette la demande de l'I.N.C. sans pourtant apporter aucune critique précise des études produites par l'I.N.C.

7) L'Institut national de la consommation, qui a pour mission d'informer et de protéger les consommateurs, ne peut dès lors que publier les résultats de ces travaux et avertir les consommateurs ainsi que les pouvoirs publics des risques inhérents à l'utilisation de cet appareil.

Enfin que penser de l'appellation « purificateur ». — Pourquoi employer le nom de « purificateur » et utiliser des slogans tels « Une eau pure, qui a bon goût » à propos d'un appareil dont on reconnaît par ailleurs que son utilité se borne à éliminer « les mauvais goûts et odeurs de l'eau du robinet », ce qui est tout autre chose que « purifier » ? Ne s'agit-il pas d'une appellation de nature à « induire en erreur » les consommateurs ? Les tribunaux seront appelés à statuer sur ce point dans le cadre d'une action pour publicité mensongère engagée par plusieurs organisations de consommateurs.

ÉNERGIE

LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE DU CAMEROUN DÉPASSERA 4 MILLIONS DE TONNES EN 1981

Deux découvertes de pétrole et de gaz annoncées en moins d'une semaine l'une par Total et l'autre par Elf, confirment l'entrée du Cameroun parmi les producteurs d'hydrocarbures africains.

Actuellement ce pays produit quelques soixante mille barils de pétrole par jour (3 millions de tonnes par an), à partir de petits gisements *offshore* dont le premier, Kolé, n'a été mis en exploitation qu'en novembre 1977. Ainsi la production est passée, selon la revue *le Pétrole et le gaz arabes*, de 13 400 barils par jour en 1978 à 34 400 en 1979, 56 000 en 1980 et devrait dépasser 80 000 barils par jour (4 millions de tonnes par an) en 1981, avant d'atteindre, dans quelques années 7 à 8 millions de tonnes par an si l'on en croit le président Ahidjo. L'Etat camerounais, au travers de la société nationale des hydrocarbures créée en 1980, dispose d'une participation de 60 % dans les gisements producteurs et de 50 % dans les permis de recherche.

Les réserves de gaz mises à jour par les sociétés les plus actives dans le pays (les deux sociétés françaises, mais aussi Mobil, Pelten (filiale de Shell US et Gulf) atteindraient déjà 200 milliards de mètres cubes, et on envisage la construction d'une unité de liquéfaction (la décision serait prise en 1982).

Les dirigeants de Yaoundé ont cependant conscience des effets néfastes que pourraient avoir l'or noir. L'un d'entre eux expliquait récemment : « *S'il constitue un atout, le pétrole reste un facteur d'inflation et surtout de désorganisation. Le mirage pétrolier a déjà fait des ravages dans d'autres pays d'Afrique, provoquant notamment l'effondrement de la production agricole et l'exode massif des populations rurales vers les villes.* » Cette prudence explique sans doute que, selon le *Los Angeles Times*, sur les 350 millions de dollars de revenus pétroliers en 1980, 128 seulement apparaissent dans le budget.

AUTOMOBILE

Mini Metro : le grand espoir de British Leyland

Au moment où l'on annonce que la R5 est la voiture la plus produite dans le monde (1) derrière... une japonaise — la Corolla, de Toyota, — voici venir en France celle que l'on dit devoir être la dernière chance de British Leyland et la concurrente de la Renault, la Mini Metro.

De l'ancienne Mini, qu'elle ne remplacera pas dans la production Austin-Morris, elle n'a ni le côté surprenant ni la grande séduction de celle qui devait inspirer bien des modèles de petites voitures durant les vingt dernières années.

Pour elle, le groupe britannique a construit une nouvelle usine ultra-moderne à Longbridge, où règnent robots et ordinateurs, mais, curieusement, pour fabriquer et monter un véhicule qui a techniquement du retard, voire qui reprend des solutions périmées, tel son bruyant moteur à culasse de fonte ou son carburateur S.U. empêtré dans une tringlerie rebelle. En fait, il apparaît évident que British Leyland a préféré mettre tout son effort sur ce qu'il estime être les priorités du jour : un prix de revient abaissé, une utilisation de l'espace intérieur poussée et une consommation réduite, plutôt que de se lancer dans de coûteuses innovations que ne mériteraient plus les actuelles conditions de circulation et les ressources énergétiques des marchés visés.

A chacun — comme chez Fiat la plaisante Panda — sa « voiture de crise ».

Sur l'un de ces critères, on ne peut que féliciter la firme britannique : l'habitabilité exceptionnelle de cette voiture de 3,40 m, dans laquelle quatre adultes prennent place aisément avec 420 dm3 de coffre à bagages. Un coffre qui peut, avec deux passagers et par pliage des dossiers arrière, donner 1 300 dm3 de volume.

Malheureusement, si la surface vitrée est remarquable et si le court capot plongeant favorise hautement la visibilité, il n'y a que deux portes (plus un hayon heureusement très commode), et l'on sait ce qu'il y a de désagréable à se plier en deux — malgré, ici, une heureuse garde au toit — pour embarquer, pour peu que l'on dépasse le 1,70 m. Une fois assis, tout va bien, car à l'arrière, autant qu'à l'avant, la place ne manque pas.

Mais, une voiture, c'est fait avant tout pour rouler, et les automobilistes difficiles — heureusement il y en a encore — ne manqueront pas de s'étonner d'un certain nombre de phénomènes, dont on vous dira certes qu'il s'agit de péchés de jeunesse, mais qui sont néanmoins fâcheux : broutage obstiné de l'embrayage, boîte de vitesses (à quatre rapports seulement) à guidage fantaisiste, bruits divers dès que le revêtement perd l'aspect du billard, tenue de cap primesautière. Que l'on se rassure pourtant : la tenue de route — en tenant fermement le volant qui commande une direction précise — n'en sera affectée qu'en limite de vitesse, et, après tout, il n'est plus recommandé aujourd'hui — économie ! économie ! — de mettre le pied dedans, comme on dit chez les fanatiques.

A propos d'économie, nos essais nous ont laissé des doutes. Autre petit péché d'une jeunesse décidément fougueuse ou d'une utilisation — telle que les techniciens l'imaginent — mal assimilée. Mais les consommations données pour 5 litres en moyenne à 90 km-h et entre 7 et 8 litres en circulation urbaine sont plus théoriques que réelles, dès que le parcours comporte pentes, virages et bouchons, ce qui est le lot de bien des itinéraires. Aussi faudra-t-il majorer de deux bons litres les chiffres donnés, mais, après tout, cela reste dans les limites de consommation bien raisonnables.

Pour sa part, British Leyland pense détenir avec cette nouvelle voiture la clé du succès, et sa confiance dans la Mini Metro l'a menée jusqu'à ne prévoir pour elle qu'une visite en atelier par an (20 000 kilomètres). Espérons-le.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) 530 000 exemplaires produits pour 770 000 Corolla et 518 000 Golf de Volkswagen.

★ La Mini Metro est disponible à partir du 25 mars en quatre versions, toutes à traction avant et moteurs 4 cylindres, disposés transversalement. Modèle 1000 (5 CV), 998 cm3, 41 ch DIN à 5 400 tours-minute, 140 kilomètres-heure, boîte 4 vitesses, suspension à roues indépendantes avec bloc hydrogaz, disques à l'avant, tambours à l'arrière ; longueur : 3,40 m.; largeur : 1,55 m. ; poids : 750 kg. Poids total roulant autorisé : 1 810 kg. Prix : 28 150 F.

Modèle 1000 L (5 CV), mêmes caractéristiques, mais 47 ch DIN à 5 250 tours-minute. Prix : 31 450 F.

Modèle 1000 HLE (4 CV), mêmes caractéristiques, mais 17 ch DIN à 5 500 tours-minute. Rapports de pont différents. Prix : 33 500 F. Voiture dite économique.

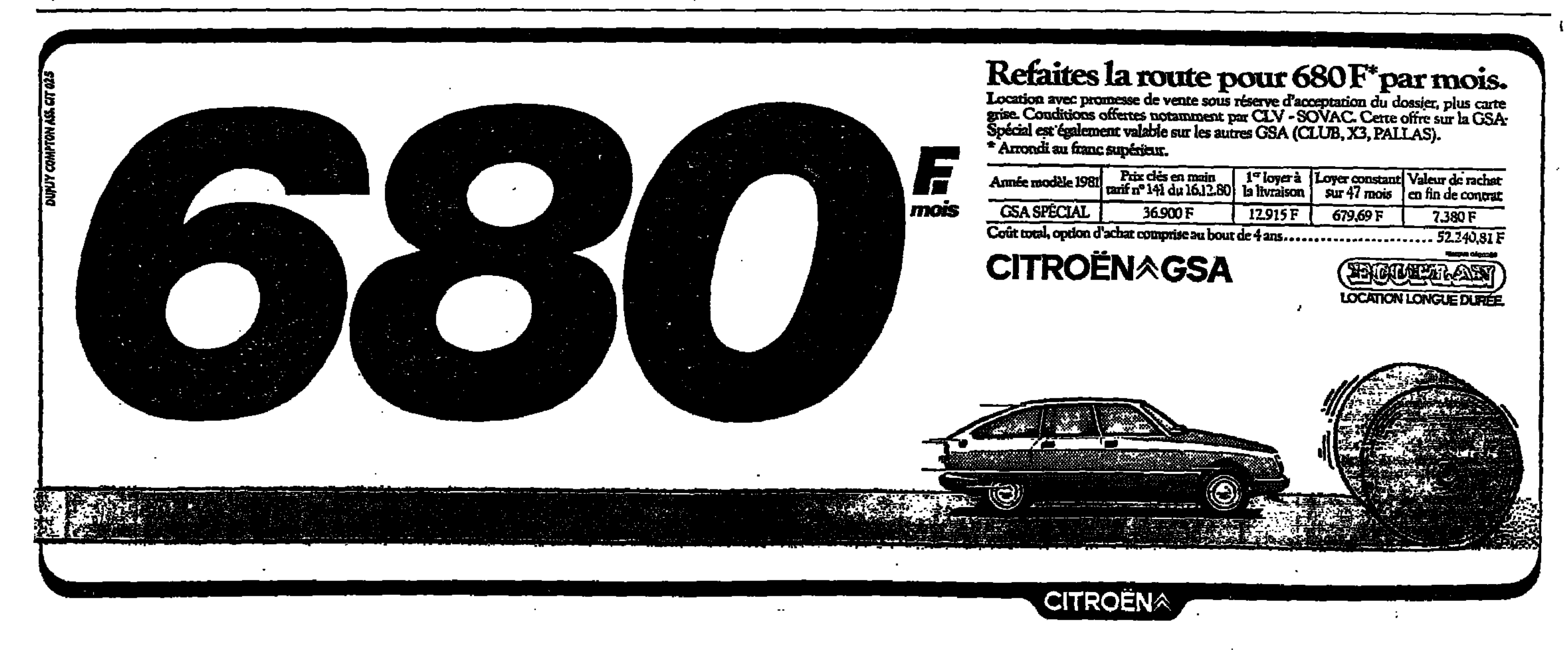
Modèle 1300 S (6 CV), 1 275 cm3, mêmes caractéristiques, mais 63 ch DIN à 5 600 tours-minute. Jantes larges et pneus basse taille, qui améliorent l'assise routière ; 155 km-h. Prix : 36 700 F.

Selon les modèles, degrés de finition différents.









Année modèle 1981	Prix clés en main tarif n° 141 du 16.12.80	1er loyer à la livraison	Loyer constant sur 47 mois	Valeur de rachat en fin de contrat
GSA SPÉCIAL	36.900 F	12.915 F	679,69 F	7.380 F

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

LA CRISE ÉCONOMIQUE EN ESPAGNE

Le patronat, les syndicats et le gouvernement tentent de définir une nouvelle stratégie

Madrid. — Alors que la nécessité d'un nouveau « pacte social » commence à se faire sentir en Espagne en raison de la crise économique, le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, et plusieurs de ses ministres participent, ce 20 mars, à une réunion avec les dirigeants des deux principaux syndicats, les Commissions ouvrières (communistes) et l'U.G.T. (Union générale des travailleurs, socialistes), et ceux de l'organisation patronale CEOE (Confédération espagnole des organisations d'entreprise). Les responsables officiels évitent, toutefois, de parler d'un nouveau « pacte de la Moncloa », le fameux accord signé, en 1977, entre les principales forces politiques et sociales et destiné à établir un « modus vivendi » à ce moment délicat de la transition démocratique.

De notre correspondant

Si un nouveau pacte devait être examiné ce vendredi, il semble que ses objectifs doivent être plus réduits. La C.E.O.E., qui paraît la plus réticente, préfère des accords ponctuels et semble donner la préférence aux discussions exclusives avec l'U.G.T., qu'elle poursuit depuis deux ans. Cependant la gravité du chômage pourrait rendre nécessaire une négociation plus large. Les Commissions ouvrières ont élaboré un *« plan de solidarité nationale face à la crise »* dont elles voudraient faire la base des discussions futures. L'objectif gouvernemental serait, en tout cas, de contrôler, moyennant compensation, la croissance des salaires, afin que l'effort prioritaire puisse être dirigé vers les travailleurs sans emploi.

A propos du chômage qui préoccupe toute l'Espagne — près de 13 % de la population active (1 600 000 travailleurs) sont sans emploi, — M. Garcia Diez, ministre de l'économie et du commerce, nous déclare qu'il faut avant tout rendre plus flexible le marché de l'emploi *« afin de permettre un transfert de main-d'œuvre vers les secteurs qui résistent mieux à la crise »*. Il insiste sur la nécessité de multiplier, comme une législation récente le permet, les contrats temporaires et à temps partiel. Il souligne la nécessité d'alléger les cotisations à la Sécurité sociale, qui figurent proportionnellement parmi les plus lourdes d'Europe et qui freinent l'embauche.

Le ministre souligne que le chômage dû à la récession s'ajoute à celui qui est lié à des causes structurelles. *« Pendant des années, l'Espagne a dissimulé son incapacité à atteindre un niveau d'emploi satisfaisant grâce à l'émigration de cent mille travailleurs par an. Mais ce processus a pris fin en 1974 avec la crise mondiale. De plus il nous faut faire face aujourd'hui à l'arrivée massive des jeunes sur le marché de l'emploi, à la suite de l'augmentation de la natalité qui s'est produite durant l'époque du boom. Le problème est que tous ces facteurs ont fait sentir leurs effets à peu près en même temps. »*

La compétitivité internationale

M. Garcia Diez insiste en outre sur la redistribution du revenu national en faveur des salariés qui s'est produite entre 1970 et 1980, ce qui implique, selon lui, de profondes mutations dans l'appareil productif si le pays veut conserver sa compétitivité internationale, surtout dans l'hypothèse de l'entrée dans la Communauté européenne. *« Aujourd'hui*, explique le ministre, *nous ne pouvons plus songer à rivaliser avec les nouveaux Etats industrialisés d'Extrême-Orient ou d'Amérique latine qui exportent massivement leurs produits vers l'Europe en profitant de leurs bas coûts salariaux. Nous devons trouver un nouveau créneau en nous spécialisant dans les produits de technologie intermédiaire qui nous permette d'être compétitifs à la fois vis-à-vis de la Corée du Sud et de Singapour qui jouent sur leurs bas prix et vis-à-vis des pays hautement industrialisés à la technologie avancée. C'est une stratégie que nous pouvons suivre dans des secteurs aussi divers que les textiles, les chaussures et les constructions nouvelles. »*

Pour la relance de l'économie, l'Etat ne peut en tout cas jouer qu'un rôle limité, souligne le proche collaborateur de M. Soteko, *« dans la mesure où les investissements publics ne représentent que 10 à 15 % du total de l'investissement national. Notre objectif est donc d'utiliser ces investissements dans la mesure où ils ont un effet multiplicateur sur le secteur privé, comme dans le cas de l'énergie et du chemin de fer. La difficulté réside évidemment dans le déficit du secteur public que notre système financier empêche de combler de manière saine »*.

THIERRY MALINIAK.

● *Polémique au sujet du gisement géant soviétique.* — M. Jermol, directeur de Petrostudies, organisme suédois indépendant qui avait annoncé la découverte d'une province pétrolière très importante en U.R.S.S., a précisé le 19 mars que le malentendu venait du taux de récupération de ce gisement. Seule une *« toute petite partie »* de ces réserves, dont *« l'existence et l'immensité ne peuvent être démenties »*, pourra être extraite.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. envisage une manifestation-marathon à Bruxelles

Pour faire pression sur les ministres de l'agriculture de la C.E.E., la F.N.S.E.A. envisage des manifestations pour la fin de ce mois. En France, le lundi 30 mars au matin, les agriculteurs sont appelés à mener les actions les plus décentralisées. Les mots d'ordre de la F.N.S.E.A. concerneront les augmentations des prix européens (les professionnels demandent 15,3 %, la Commission propose 7,8 %) et l'élévation des coûts de production. M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A. (qui a été réélu jeudi 19 mars à l'unanimité des membres du conseil d'administration, ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire de la centrale paysanne) a cité l'exemple des taxes sur les carburants qui augmentent en pourcentage des prix.

D'autre part, la F.N.S.E.A. s'est efforcée de convaincre ses partenaires syndicaux, au sein du Comité européen des organisations agricoles (COPA) pour qu'ils acceptent le principe d'une manifestation « tournante », c'est-à-dire par groupe de pays, à Bruxelles. Ce marathon des manifestants accompagnerait celui des ministres. Il commencerait le 30 mars et ne se terminerait que lorsque les ministres auront pris leurs décisions, soit au mieux le 1er avril. Les modalités de cette action ne sont pas encore définitivement arrêtées, car les autres organisations paysannes n'éprouvent pas le même enthousiasme que la F.N.S.E.A. pour se rendre à Bruxelles. Les organisations belges sont plus réticentes encore, car elles ont en mémoire le précédent de 1971 où un manifestant avait trouvé la mort.

Pour la F.N.S.E.A., il s'agit d'opérer la pression la plus vive sur cette négociation, car les dirigeants de la centrale sont convaincus que, quel que soit le prochain président de la République, il est improbable qu'il décide, en cas de baisse du revenu, d'une rallonge pour les paysans à l'automne. M. Guillaume semble d'ailleurs sur ce point pronostiquer un recul général des revenus, souhaitant seulement que *« les agriculteurs soient traités de la même façon que les autres Français »*.

M. Mehaignerie annonce une série de mesures pour enrayer la crise porcine

Alors qu'un cas de peste porcine a été signalé jeudi 19 mars, à Plestan, dans les Côtes-du-Nord, à 15 kilomètres de la zone touchée par l'épizootie de fièvre aphteuse, M. Mehaignerie a arrêté, avec les membres du Conseil national interprofessionnel de l'économie porcine (CINEP), une série de mesures destinées à enrayer la crise. Celle-ci est due en partie à la fièvre aphteuse, puisque les cours ont chuté de 40 centimes par kilo depuis le début de l'épizootie. En francs courants, la baisse par rapport à l'époque correspondante de 1980, est de l'ordre de 5 %.

Pour faire remonter les cours, il sera demandé à la C.E.E. l'autorisation de financer le stockage privé dans la zone atteinte par l'épizootie. Les droits d'entrée sur les porcs en provenance de Suède, de Chine, de Hongrie et de Roumanie seront relevés. Enfin, un stock de 35 000 tonnes de viande de porc communautaire devrait être dégagé sur la Pologne, mais un problème de financement demeure.

Au plan français, une prime exceptionnelle et provisoire sera versée aux éleveurs pour compenser la baisse des cours entre le cours du marché (8,16 F la semaine passée) et un plafond de [illegible],30 F par kilo. Cette prime sera majorée de 0,20 F par kilo pour les éleveurs qui ont investi dans les cinq dernières années. Le versement de ces primes est cependant conditionné par la mise en place de fonds et d'interprofessions régionaux.

Une cellule d'observation sera mise en place pour étudier les conditions de concurrence au sein de la C.E.E. Enfin, pour alléger les coûts de production, des aménagements fiscaux devraient entraîner une réduction du prix de la transformation des céréales en aliments pour les porcs, tandis que les livraisons directes de céréales (sans passage par un organisme stockeur) entre agriculteurs sont autorisées.

MONNAIES

REMONTÉE DU DOLLAR : 4,87 F

Après sa forte baisse du jeudi 19 mars, le dollar s'est sensiblement redressé vendredi 20 mars. A Paris, le cours de la monnaie américaine est remonté de 4,83 F à 4,87 F, retrouvant ainsi son niveau de mercredi 18 mars, tandis qu'à Francfort il s'établissait à 2,07 DM environ, contre 2,0350 DM la veille.

Ce raffermissement correspond à celui des taux d'intérêt sur le marché de l'eurodollar, qui avaient vivement fléchi ces derniers jours et ont repris 1/2 point à la veille du week-end.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes a évolué en sens inverse de celui du dollar et du niveau des taux d'intérêt, revenant de 512,75 dollars à 509,50 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉTRANGER

Les investissements japonais à l'extérieur devraient quadrupler d'ici à 1990

De notre correspondant

Tokyo. — Les investissements directs des firmes japonaises à l'étranger ont atteint le chiffre record de 5 milliards de dollars (25 milliards de francs) au cours de l'année budgétaire 1979 (mars 1979 à mars 1980), soit une augmentation de près de 9 % par rapport à la période précédente. Selon un rapport de l'Organisation japonaise pour le commerce extérieur (JETRO), depuis les années 50, le total cumulé des investissements nippons outre-mer atteignait en 1980 la somme de 33 milliards de dollars.

Les investissements à l'étranger des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la R.F.A. représentant respectivement 193, 54 et 36 milliards de dollars, le Japon se trouve en quatrième position, devant la Suisse. Cependant le Centre de recherche économique de Tokyo prévoit que la somme globale des investissements japonais à l'étranger devrait quadrupler pour atteindre 155 milliards de dollars en 1990.

Le rapport fait ressortir une baisse sensible des investissements au Proche-Orient et en Asie du Sud-Est, et une substantielle augmentation dans les pays industrialisés, notamment en Amérique du Nord et en Amérique centrale. Les trois cibles principales de cette pénétration à long terme des marchés extérieurs ont été, en 1979-1980, outre l'Indonésie, les Etats-Unis et le Brésil qui représentaient à eux seuls 54 % du total des investissements cumulés japonais. Au cours de la même période, les investissements nippons ont augmenté de près de 100 % en Amérique latine, principalement au Brésil et au Mexique.

Cependant, la zone qui a le plus attiré les capitaux japonais depuis trente ans est l'Asie, notamment les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), bien dotés en matières premières et en main-d'œuvre bon marché. En baisse relative actuellement (1), elle n'en reste pas moins en tête des investissements nippons par région avec quelque 28 %, devant l'Amérique du Nord (26 %), l'Amérique latine (17,5 %), l'Europe (12,2 %), le Proche-Orient (6,6 %), l'Océanie (6,5 %) et l'Afrique (4 %). A elle seule, l'Indonésie recueille 45 % du total des investissements japonais en Asie, devant la Corée du Sud, Hong-Kong et Singapour, qui sont les grandes bases étrangères de l'industrie manufacturière nippone. Hong-Kong, du fait de sa position-clé pour l'accès au marché chinois, connaît d'ailleurs un regain de faveur.

Pour le long terme

La politique extérieure du capitalisme nippon a permis l'emploi de quelque huit cent mille personnes (dont 55 % en Asie), ce qui équivaut à 7,5 % de la main-d'œuvre japonaise employée dans le secteur manufacturier. Les trois quarts des cadres et la moitié des membres des conseils d'administration sont recrutés dans la population locale, 41 % des entreprises sont à capital exclusivement japonais, le reste étant constitué par des sociétés mixtes (« joint venture ») à participation nippone de 50 % et plus. Fait remarquable, 40 % des firmes japonaises établies à l'étranger sont des petites et moyennes entreprises.

Les investissements sont essentiellement conçus pour le long terme. En 1979-1980, près de la moitié des entreprises japonaises expatriées n'ont d'ailleurs pas enregistré de bénéfices, s'étant essentiellement concentrées sur la création ou l'équipement de réseaux solides.

Les firmes qui investissent à l'étranger évoquent comme raisons, dans le cas des pays industrialisés, la recherche de marchés (46 %), l'internationalisation de leurs activités (39 %) et la main-d'œuvre bon marché (15,5 %). Pour les pays en voie de développement, les priorités sont la main-d'œuvre bon marché (50 %), l'internationalisation (24 %), la recherche de marchés (19 %) et l'accès aux matières premières (5,5 %).

Tout indique que cette stratégie du redéploiement des firmes japonaises va se poursuivre à un rythme élevé. En effet, l'appréciation du yen, la progression des salaires japonais, l'absence de ressources naturelles minérales, le faible taux de chômage, la saturation relative du marché intérieur et la montée des mesures protectionnistes qui limitent les exportations vers certains pays industrialisés devraient se combiner pour pousser les capitaux, la technologie et les cadres japonais à investir hors de leurs frontières.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Cette baisse est encore plus forte, si l'on considère l'aide japonaise au développement. En ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, elle a chuté, en pourcentage du total, de 50 % à 30 % entre 1972 et 1979.

« Ramsès » ou l'économie désenclavée

Il y a quelque chose d'un peu pharaonique en effet dans cette entreprise que l'Institut français des relations internationales (1) *vient de lancer sous le nom de « Ramsès ». C'est le premier rapport annuel de cet organisme, et son directeur, M. Thierry de Montbrial, ne cache pas son ambition : offrir dans le domaine économique ce que l'Institut international d'études stratégiques de Londres a su réaliser dans son* Strategic Survey, *qui est devenu un instrument de référence indispensable.*

Ce n'est pas le volume de l'ouvrage qui est impressionnant (280 pages grand format), mais la volonté de faire éclater les disciplines et de marier systématiquement économie et géopolitique. C'est aujourd'hui la seule manière d'analyser la marche des événements, qui se moquent bien des cases dans lesquelles nous essayons de les faire évoluer. Si les modèles que des économistes ou des organismes internationaux font tourner, « comme Sisyphe faisait rouler son rocher *», sont bousculés, c'est bien parce qu'ils n'intègrent jamais l'évolution des rapports de force, ni la montée des tensions politiques.*

L'équipe dirigée par M. Albert Bressand a brisé ce compartimentage et désenclavé l'économie. C'est avec le « grand angulaire », comme diraient les photographes, que le regard est porté sur les années 1979-1980. Qu'y voit-on ? 1) Un paradoxe d'abord : la fin de la détente et l'accentuation de l'interdépendance Est-Ouest (céréales, technologie, gaz soviétique) ; 2) les menaces sur le Golfe : stratégiques, depuis l'invasion de l'Afghanistan, régionales (conflit Irak-Iran), internes du fait de régimes de plus en plus vulnérables ; 3) la naissance de la troisième révolution industrielle avec la télématique ; 4) la contradiction entre le durcissement des politiques monétaires nationales et le développement de la masse internationale des eurodollars ; 5) la remise en cause du système d'organisation internationale dualiste, le tiers-monde concentrant ses efforts sur les Nations unies et les Occidentaux sur le donjon du F.M.I. où l'on parle le langage de l'ordre libéral. Il convient que l'Ouest échange une assurance d'approvisionnement en énergie contre une garantie offerte à l'OPEP, suite à la dévalorisation monétaire de sa production.

Ce panorama de l'« histoire immédiate » ne nous offre pas de réelles surprises, mais il prend, grâce à la méthode choisie, un relief inaccoutumé. Sans doute des jugements nous paraissent parfois étonnants. Où nos auteurs voient-ils une « explosion » de productivité ? Pas aux Etats-Unis en tout cas. Pourquoi les institutions de Bretton-Woods seraient-elles plus à même de prendre en charge la conciliation des intérêts de l'Occident et du tiers-monde ?

Ces appréciations discutables ne diminuent en rien le travail scientifique considérable accompli ici, et où les plus difficiles, trouveront, grâce à un jeu très riche de tableaux, de cartes, de figures, de chronologie, etc., un outil d'une grande maniabilité et qui — ce qui ne gâte rien — se présente sous une forme heureuse.

P. D.

(1) IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris. Le rapport Ramsès 1981, sous la direction d'Albert Bressand, est publié par Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris, et diffusé également par la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris.

La démographie en Indonésie

Le surpeuplement devient dramatique

Les résultats provisoires du recensement de 1980 (1) montrent que le taux d'accroissement démographique de l'Indonésie est de 2,34 %. Ce chiffre n'a peut-être rien de surprenant pour un pays du tiers-monde : le Brésil a, par exemple, connu un taux d'accroissement de 3,5 % au cours de la décennie 1960-1970, de 2,8 % en 1970-1980, et de 2,2 % selon les prévisions pour 1980-1990. Mais pour le cinquième pays le plus peuplé du globe ses implications sont très graves : épuisement absolu des ressources physiques et naturelles de l'île de Java, où 62 % de la population vit sur 7 % du territoire national ; incapacité de régler le problème démographique d'une Indonésie qui aura peut-être 235 millions d'habitants en l'an 2000.

La surprise a été d'autant plus grande que l'on a longtemps cru que le taux d'accroissement démographique s'était stabilisé aux environs de 2 % pendant la période 1971-1980. D'où les révisions statistiques déchirantes que l'on effectue aujourd'hui : 147 millions pour l'archipel dont 91,3 millions sur la seule île de Java qui sera probablement peuplée de 133 millions de personnes dans moins de vingt ans. Encore les spécialistes indonésiens de la démographie font-ils observer que le taux d'accroissement de Java (1,8 % ou 1,9 %) est inférieur à la moyenne nationale. Cela à cause des caractéristiques démographiques de l'île : moindre fertilité des femmes, nombre élevé de divorces, système socioculturel réduisant la vie du couple.

Si le pire est évité à Java, l'île s'achemine quand même vers des densité au kilomètre carré de 1 000 habitants (superficie : 132 000 km2, soit le quart de la France). Surpeuplement d'autant plus dramatique que Java est très peu industrialisée et épuisée sur le plan agricole : érosion des sols à cause de la « déforestation » par les agriculteurs à la recherche de nouvelles exploitations, épuisement des terres rendues fertiles par les engrais et grains « miracles » de la révolution verte, exode rural de grande ampleur. Où est Java que l'on appelait « île dorée » ou « mère nourricière » ?

Il y a quelques années encore, les études socio-économiques sur les campagnes faisaient état d'une superficie moyenne de 0,5 hectare par exploitation. Il est à peu près certain que ce chiffre a encore diminué. Et ce d'autant plus que les riches citadins achètent de plus en plus de terres. En 1969, la moyenne des exploitations javanaises était de 1 hectare.

Révisions déchirantes

Sur le plan de l'action gouvernementale, les révisions sont peut-être encore plus déchirantes que pour les statisticiens et les journalistes économiques. Malgré une exceptionnelle récolte de 20 millions de tonnes de riz en 1980, la survie de la population, voire la souveraineté nationale, demeure tributaire des importations de cette céréale : 72 millions de tonnes en 1980, qui ont coûté 1 milliard de dollars. Le phénomène risque de s'accentuer et de faire de l'Indonésie le premier importateur mondial de riz, et cela en permanence.

Deuxième constatation : malgré sa politique antinataliste basée sur le contrôle des naissances, le gouvernement du président Suharto a — à son corps défendant — plus stimulé la natalité que celui du président Sukarno qui était — lui — très favorable à une démographie galopante. Au cours de la décennie 1961-1971, le taux d'accroissement démographique était de 2,08 % contre 2,34 % aujourd'hui.

Ce paradoxe semble dû à une chute de la mortalité plus importante que la baisse des naissances. Néanmoins, les résultats sont là. Ils entraîneront une troisième révision qui concerne, elle, la « transmigration », c'est-à-dire le transfert des populations javanaises vers des îles moins peuplées de l'archipel. Annoncée spectaculairement comme un grand projet du troisième plan quinquennal (Repelita III, avril 1979/mars 1984), qui prévoyait le transfert de 2,5 millions de personnes hors de Java, la transmigration est restée très limitée.

Quotidiennement, presque mille quatre cents personnes devaient prendre place dans les bateaux et avions de l'armée de l'air pour devenir les colons du vingt et unième siècle. On est loin de l'objectif : trois cents par jour seulement... On explique officieusement ces retards par la bureaucratie excessive (il faut presque cinquante agréments ministériels et approbations officielles avant qu'un projet de transmigration n'entre dans sa pleine application) et par la corruption. Quoi qu'il en soit, on peut mettre en doute l'efficacité d'une politique qui, dans la meilleure des hypothèses, « évacuerait » 2,5 millions de personnes de Java en cinq ans à l'heure où sa population s'accroît de 1,7 million par an et peut-être de 2 millions avant 1990.

Le seul aspect positif de la croissance démographique du pays est qu'elle laisse prévoir un peuplement plus intensif des régions quasiment vides de l'Indonésie. Certaines régions hors de Java auraient un taux d'accroissement atteignant 2,8 %. Un facteur non négligeable à l'heure où les milieux politiques de Djakarta pensent en termes de géostratégie et se souviennent que beaucoup de problèmes graves sont nés, sur le continent asiatique, de l'« invasion » de régions trop peu peuplées...

ERWIN RAMEDHAN.

(1) Des correctifs devraient être effectués en hausse à cause des habitants non recensés. Pour le recensement de 1961, cette marge d'erreur était estimée à 4 %. Elle serait aujourd'hui de 2 % seulement grâce à l'amélioration des outils de calcul, aux perfectionnements méthodologiques et à la formation d'un niveau supérieur des agents du Biro Pusat Statistik (Bureau central des statistiques).

En bref

Etats-Unis

● *Les ventes américaines au détail* ont, compte tenu des variations saisonnières, augmenté de 0,9 % en février pour atteindre 85,8 milliards de dollars. Leur niveau est de 10 % supérieur à celui enregistré en février 1980. Cependant l'indice exprimant la confiance des consommateurs américains, établi par le Conference Board, s'est inscrit à 60,7 % en février en retrait de 0,7 point sur le mois de janvier. Cependant, selon cet organisme privé ce fléchissement, le troisième en l'espace de trois mois, *« ne permet pas de conclure à une tendance nette »*. — *(A.F.P.)*

Italie

● *Le déficit de la balance commerciale italienne* a quadruplé en 1980, passant de 4 671 milliards en 1973 à 18 666 milliards de lires (93 milliards de francs environ). Les importations ont atteint 85 390 milliards, en augmentation de 32,2 % et les exportations 66 724 milliards, en hausse de 11,3 % seulement. Avec les pays de la C.E.E., l'Italie, qui avait enregistré en 1979 un excédent de 1 059 milliards, a subi en 1980 un déficit de 5 688 milliards, et, avec des pays d'Europe de l'Est, le déficit a doublé, tandis qu'il a quadruplé à l'égard des Etats-Unis. Toutefois, avec les pays producteurs de pétrole les exportations italiennes ont augmenté de 31,3 % en 1980. — *(A.F.P.)*

Suède

● *Cent six mille chômeurs* étaient recensés en février contre cent huit mille en janvier et quatre-vingt-deux mille en février 1980. Le chômage représentait 2,5 % de la population active suédoise le mois dernier contre 1,3 % un an plus tôt. — *(Agefi.)*

Suisse

● *Le chômage en Suisse* a baissé de 25 % en février, touchant 6 525 personnes (0,2 % de la population active) contre 8 800 en janvier et 8 600 il y a un an. Le nombre d'offres d'emploi disponibles a légèrement diminué, se situant à 13 355 contre 14 064 en janvier (11 113 en février 1980). — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● *La Banque internationale pour la reconstruction et le développement* (BIRD) a consenti à la Yougoslavie un prêt de 90 millions de dollars. Selon l'agence Tanjug, ce prêt est destiné à financer le développement de l'agriculture et de la construction de complexes agri-industriels dans la province autonome de Kossovo. Le montant du prêt représente environ 35 % du coût total de ce projet. — *(A.F.P.)*

● *Le taux d'inflation en Yougoslavie* ne devrait pas excéder 32 % cette année, en vertu d'une convention sur la politique des prix conclue le 9 mars entre le gouvernement de Belgrade et les six républiques fédérées. La Yougoslavie a enregistré, en 1980, un taux d'inflation de 39,2 %, selon les statistiques officielles. — *(A.F.P.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

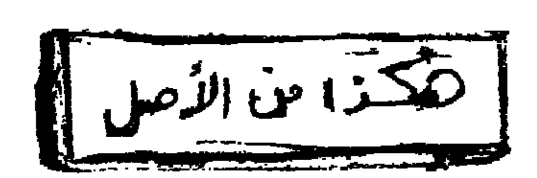
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 MARS

Léger sursaut

Prise d'un sérieux accès de faiblesse ces deux derniers jours, la Bourse de Paris s'est très légèrement redressée vendredi et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,2 % environ.

Le mouvement s'est amorcé dès l'ouverture sous la direction de la Financière de Paris, à nouveau discrètement « chatouillée » de l'avis des spécialistes, et de Michelin. Même l'action Rhône-Poulenc, figée dans l'immobilisme depuis quelque temps, a progressé de 1,1 %. Dans le sillage des grands, ou les précédant, ont notamment figuré : Primagaz (+ 7,3 %), Saupiquet (+ 6,5 %), Chiers (+ 5,6 %), Matra (+ 2,8 %), Mérieux (+ 2,8 %), Penarroya (+ 2,5 %), C.G.E. (+ 1.8 %) et Moulinex (+ 1,8 %).

Autour de la corbeille, les professionnels, qui tablaient sur un nouveau repli des cours, étaient perplexes, cherchant à trouver une explication à ce sursaut que rien apparemment ne justifie. La situation en Pologne redevient préoccupante, Wall Street s'alourdit et la popularité de chef de l'Etat continue de baisser. Qui plus est : la réponse des primes avait lieu ce jour. Nombre d'entre elles ont été levées et le « papier » revendu. Logiqement, le marché aurait du fléchir du seul fait de ces opérations techniques. Les « gendarmes » seraient-ils intervenus ? C'est plus que probable. Mais ils n'ont certainement pas eu besoin de déployer beaucoup d'efforts. Dans un marché creux, quelques ordres d'achat ou de vente suffisent à influer sur la tendance.

L'or s'est stabilisé. Il a valu 509.50 dollars l'once (contre 510 dollars) à Londres, tandis que sur notre place le lingot se négociait à 85.030 F, soit à 30 F seulement au-dessus de son précédent niveau. Vive reprise, en revanche, du napoléon, qui a coté 854 F (+ 13,90 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAINT - GOBAIN - PONT - A - MOUSSON. — La société a annoncé une progression de 16 % du bénéfice net, non consolidé, de la compagnie (holding du groupe), qui s'élève à 483,2 millions de francs contre 416,6 millions de francs, y compris 30,2 millions de francs de profits sur cessions d'actifs contre 101,9 millions de francs en 1979.

Compte tenu d'un report à nouveau de 296 millions de francs provenant de l'exercice 1979, le bénéfice distribuable atteint 779,3 millions de francs, sur lesquels 422,7 millions de francs seront distribués contre 370 millions de francs, et 356,5 millions de francs seront reportés. Le dividende net est porté de 10,70 francs à 12,20 francs (+ 14 %).

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC). — Le bénéfice net non consolidé de l'exercice 1980 s'élève à 74,8 millions de francs contre 59,2 millions de francs en 1979 (+ 26,3 %), les résultats consolidés devant marquer une progression comparable.

Le dividende net est porté de 8,30 francs à 9,80 francs (+ 18 %).

LA REDOUTE. — Pour l'exercice *1980-1981, le bénéfice net pourrait progresser d'environ 20 %.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	18 mars	19 mars
Valeurs françaises	101	100,5
Valeurs étrangères	106,7	106,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,7	110,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 mars ..... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/3	20/3
1 dollar (en yens)	207,90	208,55

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C. F. et Immob. c. 50	1 p. 4	17
Hôtels de l'Etoile c. 30	1 p. 2	......
Dresdner Bank A.G. c. 38	1 p. 8	3,20

NEW-YORK

Prises de bénéfices

Les prises de bénéfices ont pesé à nouveau sur la cote à Wall Street, lorsque l'indice Dow Jones, une fois de plus, eut dépassé le niveau des 1 000 en fin de matinée, et ont provoqué un repli, cet indice perdant, finalement, 8,11 points à 985,94.

Une avance initiale était due à la nouvelle baisse des taux d'intérêt intervenue mercredi, la Chemical Bank ramenant son taux de base de 17 1/2 % à 17 %, tandis que le taux des prêts aux courtiers pour financer les opérations à découvert de leurs clients (Brokers Loans) tombait à 15 %.

Mais un grand nombre d'investisseurs donnent l'ordre de procéder à des ventes lorsque l'indice Dow Jones dépasse 1 000, et les mouvements de hausse se trouvent ainsi « cassés ». Le compartiment le plus affecté a été celui des pétroles, en raison de la baisse des bénéfices que certaines compagnies annoncent pour le premier trimestre 1981 : les stocks d'essence sont au plus haut niveau et un certain marasme règne. Autre compartiment affecté, celui de l'informatique, les *« Blue Chips », faisant, plus généralement*, les frais du repli.

Les hausses l'ont toutefois emporté sur les baisses dans la proportion de 9 à 7, le volume des transactions s'étant gonflé avec 63 millions de titres échangés contre 55,7 millions.

VALEURS	Cours 18 mars	Cours 19 mars
Alcoa	36 1/4	35 1/2
A.T.T.	52 7/8	53
Boeing	34 3/4	34 1/2
Chase Manhattan Bank	47 1/8	47 1/4
Du Pont de Nemours	50	48 7/8
Eastman Kodak	79 3/4	80 1/8
Exxon	69 1/2	68 3/8
Ford	25 1/8	25
General Electric	67 7/8	67 1/8
General Foods	32 5/8	32 6/8
General Motors	54 3/8	54 1/4
Goodyear	19 1/2	18 7/8
I.B.M.	64 3/4	63 7/8
I.T.T.	32 1/4	32 1/4
Kennecott	54	54
Mobil Oil	65 3/8	64 3/8
Pfizer	53 7/8	53 3/8
Schlumberger	98 5/8	98 3/4
Texaco	36 1/2	35 1/2
U.A.L. Inc.	24 7/8	24 1/4
Union Carbide	58 5/8	58 1/2
U.S. Steel	32	33 1/8
Westinghouse	30 3/4	31 1/4
Xerox Corp.	59 1/4	58

BOURSE DE PARIS — 20 MARS — COMPTANT

HORS-COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 890	4 880	4 710	4 980
Allemagne (100 DM)	235 980	235 800	229	241
Belgique (100 F)	14 401	14 387	13 600	14 300
Pays Bas (100 fl.)	213 030	213 200	206	217
Danemark (100 krd)	75 100	75 050	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 320	91 500	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	11 010	11 064	10 760	11 360
Grèce (100 drachmes)	9 898	9 890	....	....
Italie (1 000 lires)	4 833	4 827	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 450	259 050	264	267
Suède (100 krs)	106 990	107 170	104 600	110
Autriche (100 sch)	33 340	33 340	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 812	5 796	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 690	8 720	8 500	9 400
Canada ($ can 1)	4 087	4 110	3 980	4 210
Japon (100 yens)	2 320	2 337	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	85250	83500
Or fin (en lingot)	85000	85030
Pièce française (20 fr)	840 10	854
Pièce française (10 fr)	475 10	470 10
Pièce suisse (20 fr)	604 90	599 50
Pièce latine (20 fr)	579 90	579 90
Souverain	720	720 10
Pièce de 20 dollars	3201 20	3279 60
Pièce de 10 dollars	1595	1590
Pièce de 5 dollars	800	.....
Pièce de 50 pesos	3365	3395
Pièce de 10 florins	610	619 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La visite de M. Tarek Aziz à Paris

L'Irak cherche une issue diplomatique à son conflit avec l'Iran

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, a conclu jeudi 19 mars ses entretiens officiels à Paris par une conversation avec M. François-Poncet au Quai d'Orsay. Il a cherché surtout à connaître, indique-t-on de source autorisée, le point de vue français sur le conflit irako-iranien et les perspectives de règlement, à la lumière notamment des entretiens que le ministre français des affaires étrangères a eus en février à Washington.

Il semble que le représentant du chef d'État irakien ait surtout profité de cette visite pour faire état du désir de son gouvernement de trouver une issue à une guerre meurtrière (cinq mille Irakiens auraient été tués ou blessés, selon les estimations françaises, depuis le début du conflit en septembre) et n'a pas produit les résultats escomptés : le régime iranien, bien qu'affaibli, n'est pas à la veille de s'effondrer, et le front est stabilisé depuis plusieurs mois.

Aussi bien, le ton des proclamations irakiennes a quelque peu baissé, mais l'impasse reste totale sur le plan diplomatique, aucune des propositions avancées au cours des tentatives de médiation entreprises ces derniers temps n'ayant retenu l'attention de Téhéran.

Les fournitures d'armes de la France à l'Irak ne font plus problème depuis que Paris a confirmé le maintien des contrats en cours et commencé la livraison de Mirage F1. La guerre se poursuivant à un rare niveau d'économie de moyens, une accélération de ces livraisons ne serait même pas nécessaire.

Dans le Bas-Rhin

CINQ ENFANTS SONT TUÉS PAR L'EXPLOSION D'UN OBUS DE LA DERNIÈRE GUERRE

Cinq enfants ont été tués et cinq autres blessés, dont deux grièvement, jeudi 19 mars, vers 16 h. 45 à Bremmelbach (Bas-Rhin), par l'explosion d'un obus qu'ils avaient découvert sous un tas de bois dans la cour du presbytère.

Les enfants n'étaient pas à l'école ce jeudi après-midi, leur instituteur étant souffrant. L'obus, datant de la dernière guerre mondiale, avait été caché, enveloppé dans un sac en plastique, par le père de l'un d'entre eux. Il semble que l'un des enfants ait soulevé l'obus. Mais celui-ci est tombé au sol et a immédiatement explosé. Cinq enfants sont morts : Alain Schoepfer, cinq ans, Eric Mattel, neuf ans, Caroline Knaebel, sept ans et son petit frère Valentin, quatre ans, les deux enfants du maire de la commune, ainsi que leur jeune tante, Alexia Schneider, onze ans. Ont été grièvement blessés : Virginie Mattel, la soeur jumelle d'Eric, qui a eu une jambe broyée, Cristelle Moritz, onze ans, Laurent Kauter, Sandrine D'Andréa, Alexandre Schneider, tous trois âgés de onze ans ont été légèrement blessés.

Le sous-préfet de Wissembourg s'est immédiatement rendu dans le petit village qui ne compte qu'une centaine d'habitants et dont presque toutes les familles ont été endeuillées par cet accident.

[Selon les services de déminage, près de 1 000 tonnes d'engins explosifs divers — d'un poids moyen de 10 kilos — datant des deux guerres mondiales ont été retrouvés en 1980. Des millions de tonnes de ces engins ont été découverts depuis la dernière guerre, particulièrement dans le nord et l'est de la France, et le long des côtes de l'Atlantique.]

● *Une douzaine de personnes* ont été blessées, dont deux grièvement, le 20 mars, en gare de Lyon-Perrache (Rhône), dans une collision ferroviaire.

M. PIERRE DE BOISDEFFRE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MONTEVIDEO

Le *Journal officiel* de samedi 21 mars publiera la nomination de M. Pierre Néraud le Mouton de Boisdeffre comme ambassadeur en remplacement de M. André Le Guen.

[Né en 1926, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Néraud le Mouton de Boisdeffre a commencé sa carrière à l'éducation nationale. Il est entré aux affaires étrangères en 1959 (service d'information et de la presse). Détaché au ministère de l'information en 1961, il a été directeur des programmes artistiques de la R.T.F., puis directeur de la Radiodiffusion. Il a été ensuite conseiller culturel à Londres (1968-1971) et à Bruxelles (1971), chargé de mission au cabinet du ministre, M. de Guiringaud (1977-1978), puis à l'administration centrale pour des missions à caractère culturel. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur la littérature contemporaine. Il est notamment l'auteur d'une *Anthologie vivante de la littérature d'aujourd'hui*.]

● *Les attaques au Sud-Liban.* — Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, jeudi 19 mars, une déclaration condamnant l'attaque du 16 mars au Sud-Liban par les milices chrétiennes du commandant Haddad et des forces israéliennes, attaque au cours de laquelle deux « casques bleus » ont été tués et vingt autres blessés. Afin de respecter la volonté américaine de ne pas condamner Israël, le conseil, adoptant une formulation de compromis, lance un « *avertissement à tous les responsables de ces actes dangereux violant la souveraineté et l'intégrité territoriale libanaise, empêchant le complet déploiement de la Finul* (Force des Nations unies au Liban), *et entravant gravement son mandat* ». — (UPI, Reuter.)

LES TARIFS DE LA S.N.C.F. AUGMENTERONT DE 7 % A PARTIR DU 30 MARS

Les tarifs de la S.N.C.F. sur les trains de voyageurs de grandes lignes augmenteront de 7 % à partir du 30 mars 1981, annonce la société nationale. Des « modulations » sont prévues pour certains tarifs spécifiques : abonnements, trains autos-couchettes, etc. Les tarifs sur les trains de banlieue, dont le sort est lié à ceux de la R.A.T.P., ne sont pas modifiés et ne le seront qu'au mois de juillet prochain.

La dernière augmentation sur les grandes lignes date du 17 mars 1980 ; elle avait été de 9,4 %.

[Cette hausse était attendue (« le Monde » du 13 mars), et, comme prévu, elle est inférieure à ce qu'elle aurait dû être, si on avait respecté les termes du contrat d'entreprise passé entre l'État et la S.N.C.F.

Suivant ce texte, cette dernière aurait dû augmenter ses tarifs de 13,2 % à partir du 1er janvier 1981. Mais le gouvernement a, sans doute, redouté les effets d'une telle mesure. Il faut donc s'attendre à une nouvelle hausse, vraisemblablement le 1er septembre ; l'État compensant entre temps le manque à gagner qui résulte pour la Société nationale de ce refus de relèvement des tarifs.]

M. PAUL CRÉMIEUX PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SAPVIN EST INCARCÉRÉ EN SUISSE

Le groupe Ricard demande un examen des comptes du groupe S.V.F.

M. Paul Crémieux, président-directeur général de la SAPVIN, société marseillaise de négoce international des vins et des alcools, est écroué depuis mercredi 18 mars, à Bâle, sur mandat d'arrêt international émanant du tribunal de Mannheim (R.F.A.). Cette incarcération ferait suite à une affaire de trafic sur les eaux-de-vie entre la R.F.A. et la Suisse. Les autorités helvétiques, précise-t-on au ministère fédéral de la justice, à Berne, attendent une demande d'extradition émanant de la justice allemande.

Le fait que la SAPVIN détienne 49,9 % des actions de la Société des vins de France (S.V.F.), le plus important distributeur européen de vins de table, a amené les autres actionnaires de cette société, le groupe Pernod-Ricard (44,94 % de la SAPVIN) et le Crédit agricole (4,96 %) à demander un examen des comptes de la S.V.F., par le cabinet Arthur Andersen. M. Patrick Ricard, au terme d'une réunion des administrateurs de la S.V.F., le 19 mars, a déclaré : « Cette mesure est justifiée par l'évolution récente de la situation de la SAPVIN. L'examen des comptes permettra de répondre à toutes les questions éventuelles sur la gestion de la S.V.F. qui, à priori, semble sans reproche. » L'intervention de Pernod-Ricard vise en fait à préserver la société de tout mouvement défavorable en Bourse.

Selon l'A.F.P., la SAPVIN, en plus de l'enquête en cours concernant M. Paul Crémieux, aurait des difficultés financières, accusant une perte de l'ordre de 120 à 160 millions de francs. M. Paul Crémieux, qui fut président de la Société des vins de France jusqu'à la fin 1978, avait quitté ce poste, « atteint par la limite d'âge ». Il est aujourd'hui âgé de soixante-douze ans. Il a été déjà condamné à deux reprises : en 1977 à un mois d'emprisonnement avec sursis dans une affaire d'importation frauduleuse de vin fabriqué à Anvers, à partir de moûts bulgares, jugement confirmé le 31 janvier 1980 en appel.

En septembre 1979, il fut condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude et complicité de faux en écriture de commerce, dans une affaire de chaptalisation. Dans une lettre adressée au « Monde » le 25 mars 1979, le président-directeur général de la SAPVIN écrivait : « M. Paul Crémieux attendra avec sérénité la suite des événements judiciaires, pour curieux qu'ils aient pu être jusqu'à présent, et confondra ceux qui les ont provoqués, voire inspirés, à quelque niveau que ce soit. »

Le numéro du « Monde » daté 20 mars 1981 a été tiré à 547 458 exemplaires.

Les dépenses de santé : 3 845 francs par Français en 1980

La consommation médicale finale (C.M.F.) s'est élevée en 1980 à 206,5 milliards de francs, soit 3 845 F par Français, en augmentation de 17 % par rapport à 1979. Elle représente 7,5 % du produit intérieur brut et 10,8 % de la consommation finale des ménages.

En 1970, la dépense par personne était de 872 F (soit 4,4 fois moins en francs courants) et la place qu'occupe la consommation médicale est passée, en dix ans, de 5,7 % à 7,5 % du produit intérieur brut.

● Pour la première fois, en 1980, *les dépenses d'hospitalisation* représentent plus de la moitié (50,1 %) de la consommation médicale, soit 103,5 milliards de francs, soit près de 2 000 F par Français, chiffre en augmentation de 19,2 % par rapport à ceux de 1979.

● *Les services médicaux ambulatoires* (consultations, visites) représentent 29,6 % de la consommation médicale finale (C.M.F.) soit 61,2 milliards, soit 1 139 F par personne, et ont connu, par rapport à 1979, une progression de 13,7 % en valeur.

● *Les biens médicaux* (pharmacie, lunettes, orthopédie) progressent de 16,8 %, atteignant 41,5 milliards, soit 699 F par personne et 20,1 % de la C.M.F.

Ces chiffres, provisoires pour 1980, ont été étudiés le 19 mars par la commission des comptes de la santé (1), qui a aussi fait le bilan des dépenses de 1978 et 1979.

La consommation médicale finale était, en 1978, de 151,6 milliards (+ 19 % par rapport à 1977) soit 2 846 F par personne, dont, pour l'hospitalisation, 73 milliards, soit 1 373 F par personne, soit 48,2 % de la dépense totale.

Les dépenses de santé (C.M.F.) ont été financées en 1978 pour 71,7 % par la Sécurité sociale, 21,7 % par les ménages, 3,8 % par les mutuelles et 2,8 % par les administrations publiques. Si le financement collectif était massivement prépondérant (88,2 %) pour l'hospitalisation, la part des ménages atteignait près de 60 % pour les services des dentistes, pour la lunetterie et l'orthopédie ; elle était de 42 % pour la pharmacie, et de 37 % pour les soins des médecins.

En 19?), la consommation médicale finale s'est élevée à 178,4 milliards (3 300 F par personne), soit 7,3 % du produit intérieur brut, et 18,4 % de plus que l'année précédente.

La part des soins hospitaliers représentait 49,2 % de ces dépenses (48,2 % en 1978), les services médicaux ambulatoires 30 % et les biens médicaux (pharmacie, lunetterie, etc.), 20 %.

Bien que la progression des dépenses médicales soit apparemment importante entre 1977 et 1980, si l'on tient compte du taux d'inflation et si on la juge en francs constants, on constate qu'il y a eu en 1979, et plus encore en 1980, un ralentissement net du volume de la consommation médicale, et une baisse des prix relatifs.

Ainsi, le chiffre de la C.M.F. de 1980 traduit une augmentation de 10,8 % en prix (francs constants) et de 5,5 % en volume par rapport à 1979.

Ce ralentissement — en volume — des dépenses médicales est surtout marqué pour les postes : analyses de laboratoires, médicaments et actes d'auxiliaires, dont les consommations sont prescrites par des médecins. Ce qui incite la commission à penser que l'évocation de l'enveloppe globale a influencé le comportement de « prescripteur » du corps médical.

La politique volontariste de maîtrise des dépenses se traduit donc dans les faits sans que l'on puisse, pour l'instant, préjuger de sa portée à long terme, a conclu la commission.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Commission des comptes de la santé, ministère de la santé et de la Sécurité sociale, présidée par M. Georges Devaux. Le rapport de la commission sera diffusé par le Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation (Credoc), 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

TROIS NOTIONS

● La dépense nationale de santé (163,1 milliards de francs en 1978) englobe le montant total des sommes engagées par les Français : administrations publiques (pour 74 %), ménages (21 %), mutuelles (4 %), entreprises non financières (1,2 %) ou administrations privées (0,3 %), pour la santé, y compris la prévention sanitaire collective, la gestion des activités de santé, la recherche et l'enseignement médical.

● La dépense médicale nationale (156,9 milliards de francs en 1978) est la part qui, dans cet ensemble, concerne la valeur des soins médicaux fournis sous une forme marchande (hôpitaux, soins ambulatoires, biens médicaux) et sous une forme non marchande, tels que les services de dépistage et médecine systématique (P.M.I., santé scolaire) ou les services médicaux associés (médecine du travail, des armées, pénitentiaire).

● La consommation médicale finale (151,6 milliards de francs en 1978) comporte les dépenses d'hospitalisation (publique et privée), les soins ambulatoires et les biens médicaux (médicaments, lunettes, orthopédie). Autrement dit, la valeur des biens et services médicaux acquis sous une forme marchande.

A B C D E F G